هكذا من الأصل

Supplément « Initiatives »

Le Monde

BOURSE ★★

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

QUARANTE-HUITIÈME ANNÉE – N° 14440 – 6 F

MERCREDI 3 JUILLET 1991

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

UNIVERSITY OF JORDAN SERIALS DIVISION

La mort du pacte de Varsovie

M. GORBATCHEV n'est pas mesochiete : s'il e'est exposé à un traitement quelque peu humilient en s'invitant eu sommet des sept pays industrialisés à Londres, il aura évité une humiliation plue grande encore en refusant une eutre invitation : celle de ses enciens partenaires de l'Est qui l'avaient convié à assister, lundi 1er juillet à Prague, au coup de grâce porté au pacte de Varsovie. Absent de la 24e et dernière sesaion du comité politique consultetif de l'organisation, le président soviétique s leissé son adjoint, M. Ienev, enterrer cet ultime fleuron de le « communeuté socialiste ».

Il est vrai que cette cérémonie, venant après la disparition d'un des maillons essentiels du pacte, la RDA, eprès la dissolution des structures militaires du pacte le 31 mars dernier et la liquidation du Comecon il y a quelques jours, coïncidant de surcroît avec le retrait des derniers soldats soviétiques de Hongrie et de Tchécoslovaquie, ne feit que confirmer une mort ennoncée eussi bien qu'eccepté. Elle n'en marque pas moins une déception pour la diplomatie soviétique.

JUSQU'A ces derniers mois, en effet, Moscou espérait préserver eu moins les structures politiques du pecte, de manière à conserver un mécanisme de concertation avec les nouvelles démocraties de l'Est et une parité eu moins fictive avec l'OTAN. Le but proclamé dès la signature du traité de Varsovie, le 15 mai 1955, n'était-il pas le « dissolution simultsnée » des systèmes d'alliances en Europe?

C'était pourtant négliger deux facteurs importants. Le premier est qu'il était impossible de mettre eur le même plan deux alliances fondamentalement différentes, dont l'une avait échoué et l'eutre réussi sans guerre ce pour quoi elle avait été créée : l'opposition à l'influence soviétique en Europe. L'alliance atlantique e certes bien voulu proclamer qu'elle n'éteit plus l'« adversaire » de l'URSS ; mais, pour le moment, le Kremlin doit se contenter de ce changement de pure forme.

L'AUTRE facteur était l'attitude des enciens perteneires de Moscou. Ceux-ci ne pouvaient oublier que les seules actions concrètes du pacte de Varsovie en trente-cinq ans ont été des coups de force contre deux de ses membres : contre la Hongrie en 1956 (encore que l'intervention evait été alors menée par l'URSS seule) et contre la Tchécoslovaquie en 1968. Comme l'e dit lundi M. Vaclav Hevel, l'orgsnisetion evait été conçue pour « préserver le statut de satellite des pays membres et pour punir ceux qui n'étaient pas sages ». Et les pays de l'Est ne sont pas les derniers à souhaiter le maintien de l'allience atlentique, seul contrepoids à leurs yeux à la puissance militeire toujours impreseionnente de leur enclen « protecteur », seule organisation eussi qui puisse combler le « vide de sécurité » apparu dans leur région.

La page est donc tournée sur un chapitre peu reluisant de la longue histoire de l'Europe. Certes, et comme le montre la crise yougoslave, la « meison commune » chère à M. Gorbatchev reste à créer. Mais ce qui s'est passé lundi à Prague y a contribué.

Lire l'article de MARTIN PLICHTA page 4

Le président de la Yougoslavie se rend à Ljubljana

Les combats ont repris entre forces fédérales et slovènes

Le nouveau président de la Yougoslavie, M. Stipe Mesic, devait se rendre, mardi 2 juillet, à Ljubljana pour tenter de mettre un terme aux combats entre l'armée fédérale et les unités de la défense territoriale slovène. Les hostilités ont repris tôt dans la matinée et le gouvernement slovène a fait état de plusieurs raids aériens meurtriers. La radio et la télévision de Ljubljana ont cessé d'émettre en début d'après-midi. A Vienne, la CSCE, dans le cadre d'une réunion du Centre de prévention des conflits, e appelé au respect du cessez-le-feu. En raison des événements, le ministre allemand des affaires étrangères, M. Hans-Dietrich Genscher, a annulé sa visite en Slovénie. L'aéroport de Zagreb, en Croatie, e été fermé en milieu de matinée.

Dans la région de Saïda

L'armée libanaise affronte les Palestiniens

Après une première phase qui lui a permis de se déployer sans trop de difficultés, lundi 1er juillet, à Saïda, dans le sud du pays, l'armée libanaise s'est heurtée à la résistance de certaines unités palestiniennes. Les combats auraient fait deux morts. L'offensive contre le dernier bastion de l'Organisation de libération de la Palestine au Liban s'est poursuivie, mardi, et aurait permis la prise de plusieurs positions palestiniennes à l'est de Saïda.

BEYROUTH

de notre correspondant

L'armée libanaise a imposé, lundi 1er juillet, son autorité et, partant, celle de l'Etat aux Palestiniens à Saïda : elle s'y est déployée de gré là où les miliciens libanais et de rares fedayins palestiniens pro-syriens lui ont cédé leurs positions, de force là où les Palestiniens arafatistes ainsi que certains miliciens libanais islamistes lui ont résisté avant de céder, après des échauffourées qui ont fait deux morts, trois blessés dans les rangs des islamistes et deux blessés dans ceux de l'armée.

LUCIEN GEORGE

Lire la suite page 3

Lire

■ Nouveaux affrontements en Slovénie

par FLORENCE HARTMANN

■ La CSCE « recommande » le respect absolu du cessez-le-feu

par WALTRAUD BARYLI

■ Le droit des « minorités nationales » discuté à Genève

par ISABELLE VICHNIAC

pages 2 et 3

Hausse des ventes d'armes françaises

La crise du Golfe e profité aux industriels français de l'armement : en 1990, et plus spécialement durant le second semestre de l'année, les commandes d'armements français par *des clients étrangers – avec un montant total de 33,4 milliards de francs – ont enregistré une hausse de 67 % par rapport à l'année précédente. Ce sont en particulier des contrats avec l'Arabie saoudite et la Koweït qui ont fait la différence.*

Lire l'article de JACQUES ISNARD page 8

La fièvre des inscriptions universitaires

L'inscription des nouveaux bacheliers dans les établissements d'enseignement supérieur menace, cette année encore, de se dérouler dans une certaine confusion. En région parisienne, notamment, où les résultats au baccalauréat seront proclamés mercredi 3 juillet, les inscriptions dans les universités ne devraient officiellement commencer qu'à partir du lundi 8 juillet.

Lire page 10 l'article de RAPHAËLLE RÉROLLE

Mitterrand-Metternich

Le chef de l'Etat aime-t-il autant l'Europe qu'on pourrait l'espérer ?

par Paul Fabra

Les électeurs de François Mitterrand ne s'attendaient sans doute pas que, dans les semaines et les mois qui suivirent la célébration en grande pompe de la Révolution française et de son idéal de liberté, le président de la République chercherait à se faire le Metternich de l'Europe.

Tout s'est passé, après la chute du mur de Berlin, le 9 novembre 1989, comme si l'Elysée, en attendant de voir venir, s'était donné pour objectif de maintenir, aussi longtemps qu'il était possible, ce qui restait de l'ordre international ancien. Cette nostalgie n'a pas complètement disparu. Elle reste à l'œuvre chaque fois que l'occasion lui est encore offerte de se manifester.

L'exemple le plus remarquable a été la manière dont la France officielle a raté le rendez-vous avec la réunification allemande. Une série de gestes qui se voulaient spectaculaires et significatifs se révélèrent vite comme autant de vaines tentatives pour éviter ou retarder l'inévitable : le voyage de Kiev du 6 décembre 1989, bientôt suivi de la visite, avant les fêtes de fin d'année, aux dirigeants est-allemands aux abois.

Au moins implicitement, on admet en haut lieu le caractère intempestif de ces démarches en se flattant qu'elles n'ont eu aucune conséquence négative pour la suite des événements, notamment la construction de l'Europe à douze.

Lire la suite page 4

Sept cents islamistes arrêtés en Algérie

Un hommage du premier ministre à l'armée.

page 5

Un nouveau juge à la Cour suprême des Etats-Unis

Nomination d'un conservateur noir.

page 28

Les chemins roses de l'opposition

Second volet de l'enquête de Daniel Certon sur les intentions de l'opposition dans la perspective d'une victoire aux élections législatives de 1993 : « Le retour de la cohabitation ».

page 7

La diminution du loyer de l'argent

Après Tokyo, Paris pourrait être amené à baisser ses taux bancaires.

page 17

« Sur le vif » et le sommaire complet se trouvent page 28

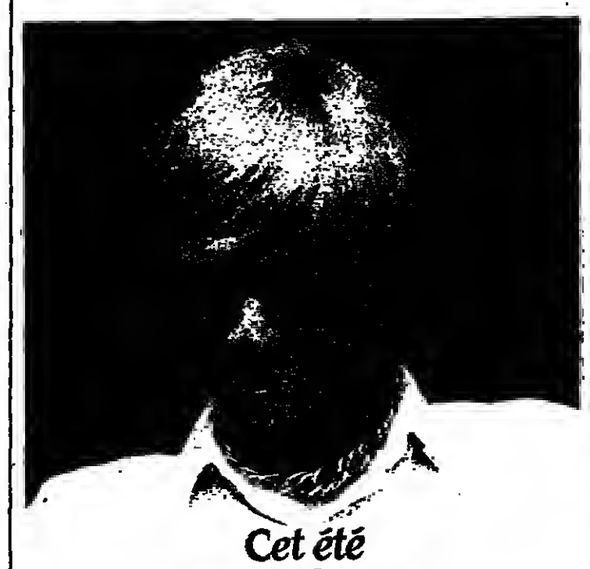

Cet été
Sagan s'amuse
avec Les Faux-fuyants chez Julliard

"C'est sans doute ça, le talent. En tout cas, c'est celui, délicieux, de Françoise."
JEAN-FRANÇOIS JOSSELIN "LE NOUVEL OBSERVATEUR"

Ph. Jean Léonard

Souvenirs d'apartheid

A l'occasion du 11e Festival de Montpellier l'album de photos des Noirs d'Afrique du Sud

MONTPELLIER

de notre envoyé spécial

Il y e des légendes qoi eo disent long sur les images. *Call me Mister, Mister, Old Mon River, Casanova was there, Basket Ball Ballet, Sizzling Sizzlettes, girlie Show, Wedding Tune.* Des légendes qui swinguent, chantent, dansent et rythment des clichés – et des sourires – éclatants de vie, pris dans l'Afrique du Sud noire des années 50 et exposés dans le cadre du 11e Festival Montpellier Danse.

Il y e des photos trompeuses quant à l'état réel du pays. C'est justement au moment où le parti afrikaner instaure l'apartheid que la communauté noire vit une révolution culturelle sans précédent, mélange détonant de références au cinéma et à l'American Way of Life, jazz, danses zouloues et xhosa. D'un côté, une communoauté noire qui réinveote soo identité ; de l'autre, une communauté blanche qui sauve sa peau pour trente ans en érigeant les lois de la honte. Un magazine américain pour les Noirs, *Drum*, a représenté ces années, *« les meilleures et les pires »*, selon l'expression de Car Themba, un des principaux journalistes et écrivains de l'époque. *Drum*, c'est d'abord Jurgen Schadeberg qui débarque de l'Allemagne vaincue en 1951 pour devenir le photographe principal, recruteur et directeur du service photo de ce mensuel.

MICHEL GUERRIN

Lire la suite page 13

SCIENCES ♦ MÉDECINE

● La vivisection, le mal pour un bien ● Entre passé et futur, le patrimoine ● Le CERN s'ouvre à l'Est ● Point de vue : « Sida et transfusion sanguine : les enseignements du drame », par Michel Setbon ; « La fuite des patronymes », par Jacques Ruffié.

pages 11 et 12

M 0147 - 0703 0 - 6,00 F

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 8 DH ; Tunisie, 750 m. ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 SCH ; Belgique, 40 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 9 F ; Côte-d'Ivoire, 485 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 190 PTA ; G.-B., 85 p. ; Grèce, 220 DR ; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 200 L ; Luxembourg, 42 FL ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 2,75 FL ; Portugal, 170 ESC ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 1,80 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

ÉTRANGER

YOUGOSLAVIE : la reprise des affrontements

En dépit de nouveaux appels au cessez-le-feu, lancés notamment par les trente-cinq pays membres de la CSCE, dont la Centre de prévention des conflits s'est réuni lundi 1er et mardi 2 juillet à Vienne, de violents combats se déroulaient mardi matin an Slovénie. Selon un porta-parole du ministère de l'information à Ljubljana, des avions de l'armée yougoslave ont bombardé la localité de Krahovski-Gozd, eu nord-est de la capitale slovène.

Des raids aériens ont également été menéa dans la nuit contre une station radar dans les environs de Ljubljana. Ces combats auraient fait *« de nombreux blessés »*. La radio slovéne lanca à intervalles réguliers des appels á se rendre aux soldats de l'armée fédérale *« pour éviter de nouvelles victimes »*. Réunie lundi soir à Belgrade, la direction collégiale de l'Etat a demandé *« l'arrêt inconditionnel » des combats*.

La général Konrad Kolsek, commandant en chef de la cinquiéme région militaire (qui anglobe la Slovénie, la Croatie et une partie de la Bosnie), responsabla de l'intervention de l'armée en Slovénie, a été relevé de ses fonctions lundi. Il a été remplacé par le général Zivota Avramovic, chef das troupas stationnées dane la province du Kosovo, en proie ces dernières années á de sanglents affrontements interethniques. Le général Kolsek (de nationalité slovène) pourrait être tenu pour responsabla dea problèmes rencontrés par l'armée durant son intervention : absence d'approvisionnement en nourriture des soldats, nombreuses désertions, travail insuffisant des services de renseignement, sous-évaluation des capacités de résistance des unités slovènes, etc.

L'armée fédérale yougoslave réagira *« avec tout son potentiel de combat »* aux violations *« unilatérales et continues »* de cessez-le-feu en Slovénie, a indiqué un communiqué du commandamant militaire de la région de Ljubljana, cité mardi par l'agence Tanjug. L'armée se déclare *« contrainte »* d'engager toutes ses forces an raison de la *« politique militante de la République de Slovénie »* qui se livre *« aux formes les plus inhumaines de guérilla »* contra les militaires yougoslaves et leurs familles. Le ministre allemand des affaires étrangéres, M. Hans-Diatrich Genscher, a annulé, en raison de la gravité de le situation, sa visite, mardi, à Ljubljana. La veille à Belgrada, il s'était entretenu avec la premier ministre yougoslave, M. Ante Markovic, ainsi qu'avec les présidents des Républiquas da Sarbie at de Macédoine, MM. Slobodan Milosevic at Kiro Gligorov.

Le chef de la diplomatie da Bonn s'est déclaré favorable á l'envoi d'une mission d'observation de la CEE en Yougoslavie. Pour l'heure, l'essentiel est, selon lui, de mattre serupuleusament en œuvre les accords passés dernièrement entre les parties yougoslaves et la « troïka » européenna.

Nouveaux combats entre l'armée fédérale et la défense territoriale slovène

LJUBLJANA

de notre envoyée spéciale

De nouvelles mesures de sécurité ont été appliquées dans la nuit de lundi à mardi dans le centre de Ljubljana. Dans la matinée du 2 juillet, le ministre slovène de la défense faisait état d'importants mouvements de blindés et de raids aériens au-dessus de la localité de Krahovski-Gozd, non loin de la capitale slovène. Ces nouveaux incidents pourraient annoncer une reprise des hostilités bien que la présidence fédérale réunie à Belgrade ait demandé uoe fois de plus *« l'arrêt inconditionnel »* des combats.

Lundi matin, Ljubljana revivait pourtant. Pour la première fois depuis quatre jours, on percevait à nouveau les bruits de la ville. Les passants osaient désormais se promener tranquillement dans les rues de la capitale. La plupart des barrages routiers avaient été levés. La circulation était redevenue normale. Seuls les alentours de la radio et de la télévision et le quartier des ministères étaient restés bloqués. La police et l'armée slovènes continuaient à surveiller la ville, mais leur présence était devenus à peine visible. C'était du moios l'impression que l'on avait. En fait, la ville était remplie de soldats slovènes qui restaient retranchés à l'entrée des immeubles ou dans les cours intérieures, prêts à agir.

De même, s'il était désormais facile de quitter Ljubljana, les camions qui formaient les barrages routiers stationnaient désormais sur le bas-côté. La ville pouvait cependant être à nouveau fermée en quelques instants.

A l'extérieur de la capitale, la situation n'avait pas changé. D'importantes forces de police surveillaient les routes et signalaient les déviations en cas de barrages. A une trentaine de kilomètres en direction de Zagreb, les voitures étaient obligées de rouler sur la voie de gauche. Sur celle de droite, des camions, formant une file de 1 kilomètre environ, attendaieot depuis jeudi 27 juin, prisonniers des événements. Les poids lourds ne pouvaient pas rebrousser chemin vers l'Italie car la plupart des routes vers la frontière étaient bloquées. A quelques kilomètres de là, l'armée slovène empêchait depuis quatre jours les chars de l'armée fédérale de progresser vers la capitale.

Aucun signe d'amélioration n'était encore visible lundi dans l'après-midi. Vingt-quatre heures après l'accord, le retrait de l'armée yougoslave n'avait toujours pas commencé. La situation était donc figée sur cette route comme ailleurs.

L'armée fédérale était intervenue à la demande du gouvernement yougoslave le 26 juin pour s'assurer que la Slovénie, qui venait de déclarer son iodépendance, continuerait à respecter les frontières internatiooales de l'Etat yougoslave. Cette décisioo qui avait pour objectif de dissuader les Slovènes avait déclenché des cooflits armés qui allaient vite dégénérer en une véritable guerre. L'armée yougoslave, qui dispose de quelque vingt mille hommes stationnés sur le territoire de la Slovénie, n'avait engagé que 10 % de ses effectifs, pensant qu'il s'agissait d'un exercice de routine réalisable en moins de vingt-quatre heures. Déterminés à défendre leur indépendance, les Slovènes avaient mobilisé pour leur part trente mille des soixante-huit mille réservistes qui forment la défense territoriale slovène.

Au début de l'intervention, l'armée fédérale pensait maîtriser rapidement la situation grâce à son armement et à ses unités blindées. En face, les unités slovènes ne disposaient que d'un armement léger, notamment des armes automatiques et des engins antichars. Les « fédéraux » sous-estimaient alors la capacité de résistance des Slovènes, ignorant notamment leur oiveau de préparation au combat. Ils o'imaginaient pas non plus que la population révoltée par la vue des chars yougoslaves opposerait elle aussi une résistance. Grâce aux barrages routiers de fortune, aux réquisitions de véhicules civils et à la volonté des habitants, l'armée fut incapable d'accomplir sa mission dans les délais prévus. Elle allait donc outrepasser les instructions et engager une véritable guerre. Tous les moyens allaient alors être utilisés, y compris l'aviation. Les unités slovèoes se soot alors montrées visiblement bien entraînées aux techniques de combat : en deux jours, elles réussirent à neutraliser une bonne partie des unités fédérales.

Même s'il était évident que l'engagement de nouvelles forces armées pouvait assurer le succès de l'opération de l'armée fédérale, les autorités slovènes se sont efforcées de faire de ces conflits saoglants leur propre guerre d'indépendance. C'est pourquoi elles tentent aussi d'internationaliser cette crise, visaot ainsi à obtenir la reconnaissance de leur souveraineté.

M. Milan Kucan, le président de Slovénie, a justement déclaré, lundi 1er juillet, que l'accord signé avec le gouvernement fédéral, la veille au soir, n'avait de sens que s'il était supervisé par des observateurs internationaux. En dépit de la concession d'un moratoire de trois mois sur son indépendance, la Slovénie ne revient pas sur sa proclamation du 25 juin. Par ailleurs, elle tente de renforcer sa position en dictant à l'armée fédérale les conditions de la paix. Elle agit ainsi en vainqueur et exige que l'armée yougoslave rende son armement et ses équipements militaires avant de regagner ses casernes.

Les revendications de l'armée slovène se sont soldées par de nouvelles menaces de l'armée fédérale, qui, lundi en début de soirée, a annoncé que la mobilisation était en cours en Serbie, en Bosnie et au Monténégro. Estimant que les autorités slovènes avaient violé les accords en refusant l'aide médicale aux militaires et en coupant l'eau, l'électricité et le ravitaillement aux garnisons, elle a averti que le cessez-le-feu sera annulé *« à l'instant où la vie, la santé ou la dignité des membres de l'armée yougoslave seront mises en danger »*. Cette menace s'accompagne de la destitution du commandant de la 5e région militaire qui couvre la Slovénie et la Croatie, et de la oomination du général serbe Zivota Avramovic.

FLORENCE HARTMANN

URSS : renonçant à proposer un « parti » d'opposition

Neuf réformateurs appellent à créer un « mouvement pour les réformes démocratiques »

Neuf réformateurs soviétiques de renom proches de MM. Gorbatchev et Eltsine – dont MM. Chevardnadze et Iakovlev – ont appelé lundi 1er juillet é créer un « mouvement pour les réformes démocratiques », qui tiendrait un congrès en septembre. Ils ont renoncé à proposer la création d'un « parti » d'opposition au Perti communiste, appelant l'aile démocratique du PCUS à les soutenir.

MOSCOU

de notre envoyée spécial

Des informations circulaient déjà de bouche à oreille lundi au moment où la direction du Parti communiste soviétique teoait une conférenee de presse à Moscou pour présenter son nouveau programme, *« presque »* achevé. Mais M. Vladimir Ivachko, secrétaire général adjoint du PCUS, toujours dirigé par M. Mikhaïl Gorbatchev, a pris les accents de la sincérité pour dire qu'il *« ignoroit tout »* de l'événement, tant atteodu, qui s'était produit la veille. En tout cas, il attendait d'en connaître les détails pour faire un commentaire.

Les détails ont été reodus publics quelques heores plus tard et ee fut une surprise, alors qu'on aononcait depuis une semaine la eréation proehaine d'uo grand *« parti démocratique »* d'opposition au PCUS, c'est un appel à créer *« un mouvement pour les réformes démocratiques »*, avec l'appui escompté de *« l'aile démocratique du PCUS »* et done ouvert à ses membres, qui a été finalement signé par neuf réformateurs de premier plan, dont cinq sont toujours membres du Parti communiste.

Le résumé de leur texte, diffusé par l'agence Interfax, oe comporte pas formellement d'appel à une scission du PCUS : les signataires préconisent en effet *« l'unification de toutes les forces démocratiques, (...) de tous ceux qui ont quitté le Parti communiste, des sons-parti et des membres des différents partis et mouvements notionoux démocratiques. »*

M. Ivachko pourrait dooe faire mioe de comprendre qu'il s'agit d'une manifestation du pluralisme que le PCUS a admis l'ao dernier et ooo d'uoe activité froctionnelle au seio de soo parti. Mais en réalité, celui-ci est d'autant plus menacé de voir ses adhérents se regrouper eo masse autour de ee mouvement que l'appel est lancé eo termes très mesurés par des persoonalités doot le choix vise à ne pas effaroucher les modérés.

Il s'agit d'abord des deux figures symboles de la perestroïka : MM. Edouard Chevardnadze, ex-ministre des affaires étrangéres mais membre du comité central do PCUS, et Alexandre Iakovlev, toujours conseiller de M. Gorbatchev, même s'il o'est plus depuis un an membre du bureau politique du PCUS. Autre sigoataire, M. Arcadi Volski, également membre du comité ceotral du PCUS et président de la trés influente Uoioo industrielle et scientifique de l'URSS, sorte de « syndicat du patronat » soviétique, qu'il a amenée à se convertir aux idées de « marché ».

Deux autres signataires sont les économistes Stanislas Chataline, coauteur du plan radical de passage au marché dit des « cinq ceots jours », et Nieolaï Petrakov, qui était le conseiller économique de M. Gorbatchev avant que ce dernier ne renonce au « plan Chataline » en automne dernier. Enfin, les qoatre derniers sont des dirigeants en titre de la Fédération de Russie et des proches de M. Boris Eltsine : les deux maires réformateurs de Moscou et Leningrad confirmés à leur poste par suffrage universel le 12 juin, MM. Gavril Popov et Anatoli Sobtchak ; le vice-président de Russie élu le même jour, le colonel Alexandre Rutskoï, qui s'affirme attaché aux *« valeurs communistes »*, et le Premier ministre de Russie, M. Ivan Silaev, issu de l'appareil gouvernemental soviétique.

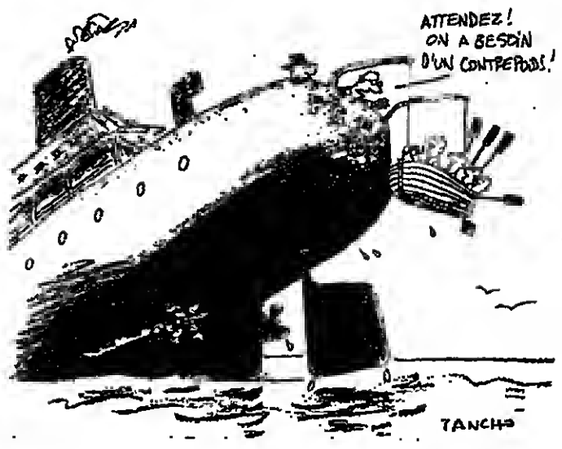

Ce dernier est le seul doot le oom n'apparaissait pas dans les comptes rendus qui filtraient dans la presse des réunions préparatoires qui se teoaieot depuis plus d'un mois à Moscou. Par contre, d'autres participants aux premières réunions ne se trouvent plus parmi les signataires. Il s'agit surtout – outre des publicistes tels Egor Iakovlev et Leo Karpinski des *Nouvelles de Moscou* – de dirigeants du mouvement Russie démocratique comme MM. Travkine, Mourachev et Mme Staravoïtova, radicalemeot aoticommunistes.

« Conférence constitutive » en septembre

C'est ee mouvement qui faisait descendre les foules dans les rues pour soutenir M. Eltsine, mais ses divisions et ses pratiques groupusculaires tenaient à distance tous ceux que le futur « mouvement pour les réformes » compte séduire : techniciens et ingénieurs, « nomemklaturistes » de tous niveaux, intelligentsia en général et militaires libéraux ou modernistes.

Beaucoup de ceux-ci sont toujours membres du PCUS et ont montré – lors de la scission l'an dernier de sa « plate-forme démocratique » – qu'ils n'avaient pas l'intention de le quitter pour des mini-partis. Mais aujourd'hui, après la cinglante défaite infligée au PCUS lors de l'élection présidentielle de Russie, parier encore sur sa survie est risqué. De plus, les noms des neuf signataires sont plus attrayants pour cette catégorie sociale très courtisée que les trois ou quatre partis qui se disputent depuis des mois le mouvement Russie démocratique.

Ce qui oe veut pas dire que tous les membres de ces partis bouderont l'« appel des neuf » à constituer uo *« comité d'organisation »* chargé de préparer une *« conférence constitutive »*, pour la mi-septembre. Mais la majorité se sentira à juste titre trompée sur la marchandise et les débats internes bouleux sont à prévoir au seio de ces partis. Samedi, les sociaux-démocrotes russes ont en majorité refusé de s'associer au processus qu'ils estime manipulé par les *« gorbatchéviens »*.

De même, l'ex-plate-forme démocratique au sein du PCUS, deveoue parti républicain, qui estime qu'uo mouvement pansoviétique, même d'opposition, à peu de chances d'attirer les démocrates de Républiques non russes. Plusieurs de ces dirigeants instruits par leur propre échec ont pourtant estimé positif que des hommes comme Iakovlev ou Chevardnadze *« n'abandonnent pas le PCUS aux conservateurs »* – sous-entendu, qu'ils n'abandonnent pas le parti avec ses leviers de pouvoir et ses richesses, tellement la scission du PCUS et donc le partage des dépouilles apparaît en filigrane de l'*« Appel des neuf »*.

Les neuf s'en défendent mais pas tous avec la même vigueur. Comme le montre le compromis sur la forme que doit revêtir la nouvelle formation, « mouvement » ou « parti », Alexaodre Iakovlev, qui agit en accord avec M. Gorbatchev – seloo des *« pères fondateurs »* exclus de la cérémonie finale, – voulait un *« mouvement »*, ouvert done aux membres du PCUS. C'est ce qui a été finalement décidé, à charge pour la conférence en septembre de décider si ce mouvement doit se transformer en parti.

Le maire de Moscou, Gavril Popov, était depuis longtemps – comme M. Eltsine – partisan de la création d'un parti le plus vite possible pour chasser les communistes du pouvoir, mais il n'avait pas les moyens de cette ambition. M. Popov a en outre tenu à démentir, la veille de la signature de l'appel, que celui-ci viserait en réalité à créer l'appareil chargé d'assurer une victoire de M. Gorbatchev lors d'une future élection à la présidence de l'Union soviétique « renovée ». Tel doit pourtant bien être le but d'un homme comme M. Iakovlev.

Aider M. Gorbatchev

Quant à M. Chevardnadze, il a déclaré il y a une semaine qu'il fallait créer un *« nouveau parti unissant tous les démocrates »*, membres ou non du PCUS, pour *« aider M. Gorbatchev, qui n'o protiquement personne sur qui compter »* face aux *« forces réactionnoires qui possèdent les structures, le pouvoir et toutes les opportunités pour saboter la politique des réformes »*.

Cette argumentation se retrouve dans l'*« Appel des neuf »* qui parle des *« forces ultra-conservatrices qui renforcent leur position »*. Les neuf leur opposent l'unité à construire de *« la partie la plus consciente, constructive et responsable de la société »*, la coopération des *« gens de bon sens, des ennemis du chaos et de l'anarchie »*. Ils évitent de prendre parti dans le débat dans le débat entre sociaux-démocrates et libéraux en prônant à la fois *« la liberté dans l'économie »* et *« des mécanismes de défense sociale »*.

Par cet œcuménisme, les neuf réformateurs prennent le risque de se couper non seulement des partis démocrates existants mais aussi des millions de gens qui oot voté pour Eltsine par rejet des communistes : sans doute ont-il estimé, dans la logique du nouveau *« compromis historique »* entre MM. Gorbatchev et Eltsine et les huit autres dirigeants républicains, que la priorité est l'attente réelle des gens et la stabilisation et la mobilisation des *« élites »*.

Les communistes majoritaires au Parlement soviétique semblaient renchérir daos le compromis et baissaient la garde le même jour sur la question des privatisations : ils ont voté lundi après des mois de tergiversations l'ensemble de la loi autorisant la privatisation des entreprises relevant du pouvoir ecntral. Il est vrai que les Parlements d'Ukraine, de Russie et du Kazakhstan avaient déjà franchi le pas en ce qui coneerne la partie toujours croissante des entreprises qui, en URSS, passent sous juridiction républicaine.

SOPHIE SHIHAB

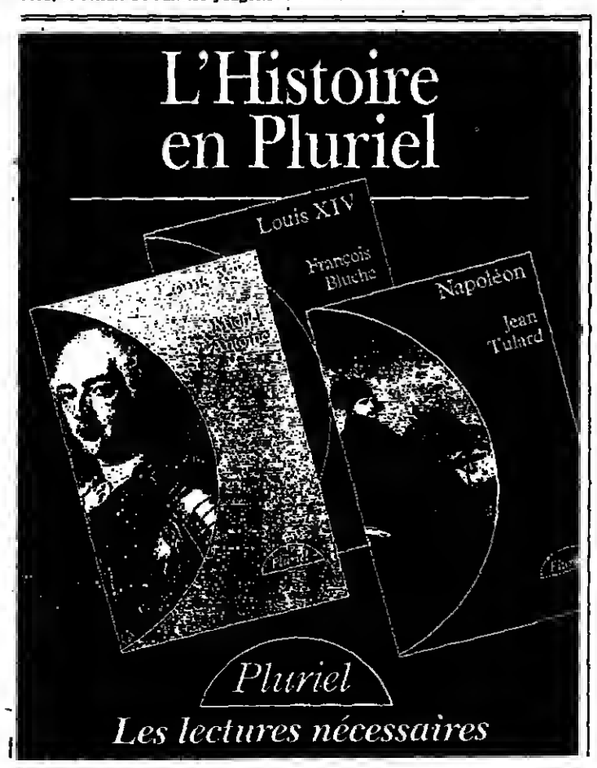

هكذا من الأصل

EUROPE

et les initiatives diplomatiques

La CSCE « recommande » le respect absolu du cessez-le-feu

La crise yougoslave constitue le baptême de feu pour les deux institutions européennes créées par la CSCE et instaurées par la charte de Paris signée en novembre dernier : le centre de prévention des conflits à Vienne et le secrétariat de la CSCE à Prague. A l'issue d'un débat houleux de cinq heures dans la nuit du lundi 1er au mardi 2 juillet à Vienne, les délégués se sont mis d'accord pour « recommander » à la Yougoslavie le respect absolu du cessez-le-feu et le retour des troupes dans leurs casernes en Slovénie.

VIENNE

de notre correspondante

L'Autriche avait également proposé l'envoi d'observateurs de la CSCE en Yougoslavie pour surveiller le cessez-le-feu, mais cette proposition n'a pas fait l'unanimité. De nombreuses délégations, dont notamment la France, ont hésité à prendre trop ouvertement position contre Belgrade, a-t-on appris dans les milieux de la Conférence. « *Plusieurs pays ont maintenu leur position en faveur de l'intégrité et l'unité de la Yougoslavie, notamment les pays non alignés, mais aussi plusieurs pays occidentaux* », a déclaré M. Vukovich, chef de la délégation autrichienne, à l'issue du débat.

C'est au siège du centre de prévention des conflits à Vienne que les représentants des trente-cinq pays de la CSCE (toute l'Europe, ainsi que les Etats-Unis et le Canada) s'étaient réunis lundi pour examiner les « *activités militaires inhabituelles* » en Yougoslavie. Cette réunion correspond à la deuxième étape du mécanisme prévu dans la charte de Paris. La première phase avait été déclenchée, jeudi dernier, par l'Autriche qui, soutenue par l'Italie, avait demandé à Belgrade des explications sur les mouvements militaires en Slovénie.

La réponse, parvenue samedi à Vienne, a été jugée « *correcte mais insuffisante* » par l'Autriche, préoccupée par le déploiement massif des forces yougoslaves à sa frontière commune avec la Slovénie longue de 300 kilomètres. Dans sa réponse, Belgrade avait invoqué des « *raisons intérieures* » pour ces activités militaires « *exceptionnelles* ».

Certaines délégations – l'Autriche en particulier – souhaitaient, disait-on dans les milieux diplomatiques, aller plus loin et que la Conférence réprouve les activités militaires et la violence en Yougoslavie. Mais toute recommandation devant être adoptée à la CSCE par consensus, ce texte devait être soutenu par la Yougoslavie. Il ne l'a pas été.

Les résultats de la réunion de Vienne seront transmis à Prague où se réunissent mercredi les hauts fonctionnaires des « trente-cinq » – ordinairement, les directeurs politiques aux ministères des affaires étrangères – pour évaluer les aspects politiques de la crise yougoslave.

WALTRAUD BARYLI

« La Yougoslavie doit rester fédérale »

– estime le chef de la diplomatie néerlandaise

Au nom de la Communauté européenne, dont les Pays-Bas assurent la présidence depuis lundi 1er juillet, le chef de la diplomatie néerlandaise, M. Hans Van den Broek, a rappelé que « *la Yougoslavie devait rester fédérale* ». Il a souhaité « *que cette triste période de l'histoire yougoslave aboutisse à un dialogue entre le gouvernement central et les républiques pour un nouvel avenir constitutionnel* ». Il a ajouté que « *la reconnaissance de l'indépendance de la Slovénie et de la Croatie ne [pouvait] pas être envisagée pour l'instant par les Douze. Ce serait un débat prématuré alors que nous venons d'obtenir la suspension des déclarations d'indépendance* ».

M. Van den Broek a par ailleurs contesté que le voyage de M. Genscher à Belgrade constitue une fausse note au moment même où la Communauté semblait parler d'une seule voix et agir du même pas dans une affaire de politique extérieure. « *Il ne faut pas dramatiser cette visite. Tous les efforts pour la Yougoslavie sont bons* », a-t-il dit. – *(Corresp.)*

□ **Le président de la Croatie redoute les « crétins communistes » de l'armée.** – Dans un entretien publié le 1er juillet par le quotidien allemand *Bild*, le président croate, M. Franjo Tudjman, dit redouter que les « *crétins communistes* » de l'armée n'obéissent pas au nouveau président de la fédération, M. Stipe Mesic, et que seule une minorité des militaires respecte les instructions de ce dernier. Pourtant, l'élection d'un Croate à la tête de l'Etat lui paraît un signe encourageant pour « *trouver une solution pacifique* ». – *(Reuter.)*

Le droit des « minorités nationales » discuté à Genève

GENÈVE

de notre correspondante

Aux débuts de la conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE), il était incongru de parler de minorités, tant était indiscutable l'intangible principe du respect des frontières établies. Il fallut l'inlassable opiniâtreté d'un pays qui n'était autre que la Yougoslavie pour que le problème fût évoqué, malgré les fortes réticences de la France, des Etats-Unis et de l'URSS.

A la réunion de Copenhague, en juin 1990, sur la dimension humaine de la CSCE, il fut demandé aux pays participants d'adopter « *des mesures particulières ayant pour but de garantir aux personnes appartenant à des minorités nationales la pleine égalité avec les autres citoyens dans l'exercice et la jouissance des droits de l'homme et des libertés fondamentales* », dans un document qui proclamait que « *les personnes appartenant à des minorités nationales ont le droit d'exprimer, de préserver et de développer en toute liberté leur identité ethnique, culturelle, linguistique ou religieuse et de maintenir et de développer leur culture sous toutes ses formes à l'abri de toute tentative d'assimilation contre leur volonté* ». Il n'était donc alors question que de « *personnes* » considérées individuellement et non des groupes minoritaires auxquels elles appartiennent.

Cependant, quelques mois plus tard, lors du sommet de Paris, en novembre 1990, en annexe à une charte pour une nouvelle Europe, fut projetée une « *discussion approfondie de la question des minorités nationales et des droits des personnes y appartenant, compte dûment tenu de la diversité des situations et des contextes juridique, historique, politique et économique* ». L'existence des « minorités nationales » était enfin reconnue, comme l'était, à la suite d'une initiative de la délégation suisse, la nécessité d'une « *discussion approfondie* » à ce propos. Elle s'est ouverte, le 1er juillet, au Centre international de conférences de Genève et doit se dérouler jusqu'au 19 juillet.

Coïncidence, en raison du tirage au sort précédent, la première délégation, à avoir pris la parole a été celle de la Yougoslavie. M. Vladislav Jovanovic, chef de cette délégation s'est montré prudent. Il a félicité la CEE pour son « *approche constructive* » et s'est montré optimiste, estimant que les conditions sont à présent de nature à encourager un dialogue propre à conduire à une « *stabilisation* ». Ce désir évident de conciliation n'a pas empêché le diplomate yougoslave de prévoir « *des changements dynamiques (...), des manifestations de résistance, des différends et des malentendus* », ce qui s'explique par la persistance des « *antagonismes interethniques* ». Evoquant la situation qui règne au Kosovo, il n'a pas manqué de souligner la responsabilité de l'Albanie dans cette douloureuse affaire.

« Les nouveaux déséquilibres »

Pour sa part, le chef de la délégation américaine, M. Max Kampelman, a dénoncé la « *brutalité* » de la répression serbe au Kosovo et s'est inquiété des « *menaces de désagrégation de la Yougoslavie* ».

Cette réunion d'experts de la CSCE se tenait à l'initiative de Berne, M. René Felber, responsable de la diplomatie helvétique, a tenu à préciser : « *Nous avons toute sympathie pour les petits peuples qui aspirent à l'affirmation de leur identité nationale par des moyens démocratiques. Mais nous ne pourrons pas pour autant souscrire à l'altération unilatérale des frontières qui ne ferait que créer de nouveaux déséquilibres.* » De tels propos suffiraient à expliquer à ceux qui pourraient s'en étonner que seuls les trente-cinq Etats formant la CSCE soient réunis et qu'aucune des minorités européennes ne soit représentée à une assemblée dont le rôle est, en principe, d'améliorer leur sort. Il appartiendra donc à la centaine d'organisations non gouvernementales (ONG) qui se sont inscrites de soulever les problèmes les plus aigus de peuples à la recherche de leur identité.

ISABELLE VICHNIAC

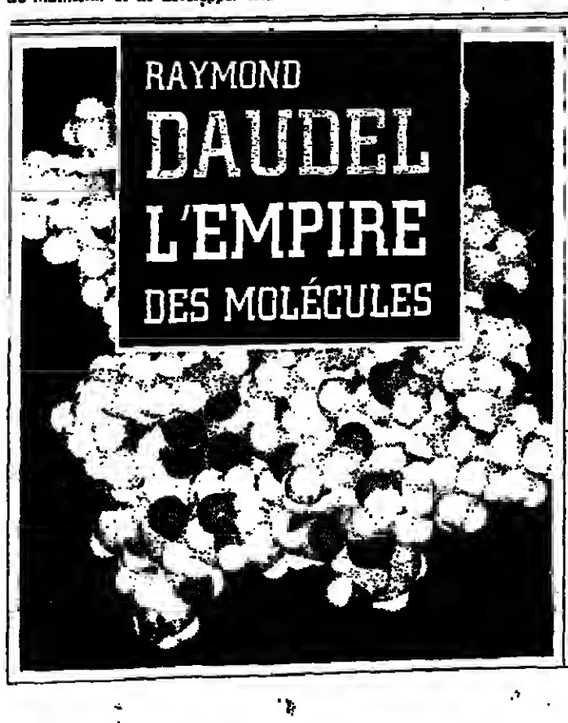

QUESTIONS DE SCIENCE
Collection dirigée par Dominique Lecourt
HACHETTE
cité des Sciences et de l'Industrie

PROCHE-ORIENT

IRAK : les obstacles à l'inspection des installations nucléaires

Le président Bush confirme que l'emploi de la force n'est pas exclu

Le président George Bush a confirmé, lundi 1er juillet, qu'une opération militaire contre les installations militaires irakiennes était une option envisagée si le président Saddam Hussein ne cessait pas de « *tricher et mentir* ». « *Tout le monde sait que cet homme* [M. Saddam Hussein] *est en train de tricher et de mentir* » en cherchant à dissimuler du matériel nucléaire aux inspecteurs de l'ONU, a déclaré M. Bush lors d'une conférence de presse.

« *Il* [le président irakien] *ferait bien de commencer à respecter sa parole* », a-t-il dit, ajoutant qu'il était « *très préoccupé* » et n'excluait aucune option si l'Irak ne respectait pas les résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU, qui prévoient l'inspection par les Nations unies des sites de production d'armes nucléaires, chimiques, bactériologiques et de missiles afin de les détruire. « *Il doit obtempérer et nous satisfaire, sinon nous déciderons quoi faire* », a-t-il souligné.

M. Bush a indiqué qu'avant d'en venir à une éventuelle opération militaire il voulait poursuivre ses consultations diplomatiques avec d'autre chefs d'Etat, notamment avec le président Mikhaïl Gorbatchev, qu'il doit rencontrer à Londres le 17 juillet. « *Nous n'excluons aucune option pour le moment* », a-t-il déclaré, ajoutant : « *Nous avons beaucoup de diplomatie à faire, nous devons nous assurer que l'opinion mondiale est aussi forte que nous le pensons.* » « *Ce qu'il nous faut, c'est la preuve que des inspections complètes et sans entrave* [des sites nucléaires irakiens] *seront autorisées* », a expliqué le président américain, qui a reconnu, en réponse à une question, qu'il existait une certaine similitude entre la situation actuelle et celle qui prévalait avant la guerre du Golfe : « *Il y a là un certain parallèle, mais je ne veux pas pousser la comparaison trop loin.* » Cependant, la mission de l'ONU actuellement à Bagdad pour réclamer le libre accès aux installations nucléaires irakiennes a fait état, lundi, de légers progrès dans ses négociations. – *(AFP, Reuter.)*

L'armée libanaise affronte les Palestiniens

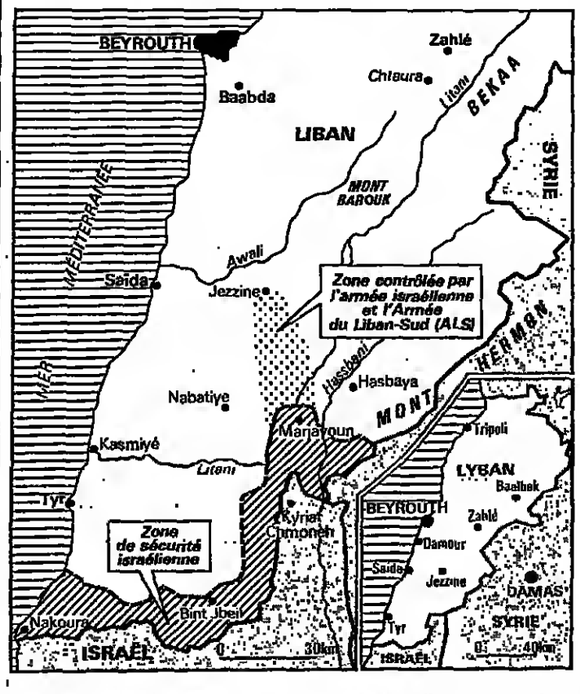

Suite de la première page

L'armée libanaise a donc entrepris son déploiement au jour dit (le 1er juillet) pour reconquérir l'ensemble du sud du pays, et tentait de l'achever mardi, malgré une résistance palestinienne en certaines régions. Elle contrôle désormais, avec les 700 kilomètres carrés gagnés ces deux derniers jours, près de la moitié de ce département névralgique. Les Palestiniens n'ont, il est vrai, ni évacué leur camp d'Ain-Helouch – où l'armée n'est pas entrée – ni livré leurs armes. Mais ils ne sont plus totalement maîtres de la situation dans la région, la seule qu'ils dominaient encore au Liban.

L'OLP exigeait une négociation préalable de son statut militaire et politique ainsi que sur les droits sociaux, de travail et de déplacement des Palestiniens au Liban. Le gouvernement s'est montré d'une fermeté absolue, exigeant que le déploiement de son armée précède toute discussion. Ainsi se trouve inversé le rapport de forces qui fut toujours – même avant le début de la guerre au Liban, en 1975 – à l'avantage des Palestiniens.

Trois hommes ont assumé plus que d'autres cette politique de fermeté, à laquelle, néanmoins, tout le gouvernement – donc toutes les communautés et toutes les tendances – s'était associé : le président de la République (chrétien maronite), M. Elias Hraoui, le président de la Chambre (musulman chiite), M. Hussein Husseini, et le ministre de la défense (chrétien grec orthodoxe), M. Michel Murr.

Alors même que les fedayins entravaient le déploiement de l'armée lundi, le président Hraoui a annoncé sans détour : « *L'armée s'est, jusqu'à présent, déployée avec un rameau d'olivier sur ses chars. Mais si elle rencontre une résistance ou se heurte à un obstacle, elle ne demeurera pas les bras croisés (...). Nous ne voulons plus dans notre pays de pseudo-Républiques, de mini-Etats ou des cantons* [allusion aux territoires que s'étaient taillés les milices libanaises]. *Nous ne voulons pas non plus d'armées et de milices étrangères* [allusion aux Palestiniens, aux Israéliens et, accessoirement, aux Iraniens], *particulièrement au Liban du Sud* ».

M. Husseini, apportant la caution de l'islam à cette politique, a souligné : « *Je conseille à tous, et singulièrement à nos frères palestiniens, de ne pas faire de difficultés (...). Nous ne saurions tergiverser (...). Nous avons recouru à la force même contre des Libanais* [allusion au général Aoun] *qui tentaient d'entraver le processus de normalisation et d'entente.* »

Quant à M. Murr, il a annoncé : « *Le déploiement aura lieu quel qu'en soit le prix. Nous ne combattons pas les Palestiniens, nous reprenons possession de notre territoire national, ce sont eux qui ouvrent le feu.* » Il a donné, dans le même temps, une précision capitale concernant la négociation avec les Palestiniens : « *J'ai dit que nous discuterions, je n'ai pas dit que nous conclurions un accord. Personne, plus personne n'est prêt à conclure d'accord avec l'OLP. L'expérience de l'accord du Caire de triste mémoire nous suffit.* » Le chef du gouvernement (musulman sunnite), M. Omar Karamé, est, lui, resté en retrait ; il a néanmoins assumé la politique de l'Etat. Au demeurant, pas un leader musulman, ni chrétien bien entendu, ne s'y est opposé. Ainsi, M. Moustapha Saad, l'allié de l'OLP à Saïda, a, après deux convocations à Damas, remis ses positions sans rechigner à l'armée et s'est mué en médiateur avec les Palestiniens, avertissant publiquement les « *tarés* » de bien tenir compte du fait que « *Saïda ne veut pas d'affrontement* ».

Le soutien de Damas

Il est significatif de constater que ce sont les hommes les plus proches de Damas, à commencer par MM. Hraoui, Husseini et Murr, qui ont montré le plus de détermination dans l'épreuve de force avec les Palestiniens ; et, afin que nul n'ignore la volonté syrienne de rétablir l'autorité de l'Etat libanais face aux Palestiniens, le président Assad a téléphoné lundi, au plus fort de la tension, au président Hraoui pour l'assurer de son appui. Washington, de son côté, soutenait l'opération et en suivait l'évolution en permanence, tandis qu'à Paris, le Quai d'Orsay soulignait « *le déploiement de l'armée libanaise au Liban du Sud est en conformité avec les accords de Taïf, qui répondent à nos vues.* »

Deux éléments ont été à l'origine de l'inversion du rapport de forces entre l'Etat libanais et les Palestiniens. En premier, le soutien de Damas au gouvernement de Beyrouth et sa capacité à assurer ses arrières. De plus, et c'est le deuxième terme de l'équation nouvelle, aucun parti – à commencer par le communiste – aucune communauté – à commencer par la sunnite – n'est plus prêt à s'enflammer pour les Palestiniens et à mettre en péril la pacification du Liban.

LUCIEN GEORGE

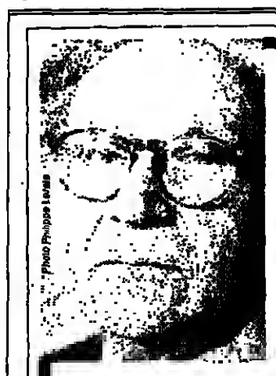

"Les concepts d'atome et de molécule peuvent paraître abstraits, bien éloignés de la vie de chacun de nous ; ils jouent pourtant un rôle central dans notre compréhension du monde et dans notre pouvoir sur l'environnement. Nous savons aujourd'hui qu'ils représentent les éléments constitutifs des objets inanimés aussi bien que des êtres vivants qui nous sont familiers. Nous-mêmes, nous nous découvrons formés d'atomes et de molécules..."

RAYMOND DAUDEL

DIPLOMATIE

L'enterrement du pacte de Varsovie

«La fin d'une ère de haine, de confrontations et de division», déclare le président Havel

PRAGUE

de notre correspondant

Trente-six ans après sa création, le pacte de Varsovie a été totalement démantelé par ses six pays membres, lundi 1er juillet, à Prague. Seul absent de la cérémonie d'enterrement qui s'est déroulée dans la salle de réception du palais Czernin, siège du ministère tchécoslovaque des affaires étrangères : M. Gorbatchev. C'est au vice-président soviétique, M. Gueonadi Ianaïev, qu'il est revenu de parler du *«rôle positif joué par le pacte dans les négociations sur le désarmement dont il est à l'origine»*, tout en souhaitant la dissolution de l'OTAN.

A cette exception près, l'humeur des participants du vingt-quatrième et dernier comité politique consultatif, l'organe suprême du pacte, n'était pas aux regrets. *«Je suis heureux d'être venu à cet enterrement. Mais parce que je n'aime pas les enterrements, je considère ce jour historique comme le début d'une nouvelle époque, mais je ne sais pas laquelle (...). Je crois que nous parviendrons à construire l'Europe à laquelle nombre de générations ont rêvé»*, a déclaré, après la signature du protocole, le président Lech Walesa.

Le président Havel, qui présidait la réunion, a constaté dans son discours inaugural que *«ce jour constitue la fin d'une ère de haine, de confrontations et de division de l'Europe en blocs et le début d'une époque historique fondée sur de nouvelles structures reposant sur des relations équilibrées entre les pays de l'ancien bloc soviétique»*.

Le protocole signé solennellement lundi n'entrera cependant en vigueur qu'après ratification par les Parlements des six pays et le dépôt des instruments au palais Czernin d'ici à la fin de l'année.

MARTIN PLICHTA

Devant la Fondation Konrad-Adenauer à Bonn

M. Chirac a plaidé pour un pôle de défense européen

M. Jacques Chirac a estimé lundi 1er juillet à Bonn que les Européens devraient organiser, au sein de l'alliance atlantique, leur propre pôle de défense avec des structures militaires, dans le cadre du conseil européen et de l'UEO, pour des opérations de maintien de la paix hors frontières.

L'ancien premier ministre, qui effectue un voyage de trois jours en Allemagne, a déclaré lors d'un discours devant la Fondation Konrad-Adenauer, proche de la CDU du chancelier Helmut Kohl, que le couple franco-allemand avait *«un rôle d'impulsion capital à jouer»* dans la construction d'une véritable sécurité européenne.

Plaidant pour un pôle européen de défense doté d'une autorité politique commune, le conseil européen, et de structures militaires à partir de l'UEO (Union de l'Europe occidentale), M. Chirac s'est interrogé : *«Pourquoi ne pas imaginer que les contingents européens placés sous commandement UEO soient éventuellement mis à la disposition de l'OTAN, selon des modalités à déterminer ?» «Cela implique que la France conserve, au lieu de les retirer, ses unités en Allemagne et que celles-ci servent d'embryon à de futures forces européennes. Et pourquoi ne pas envisager alors le stationnement en France de certaines unités allemandes placées sous commandement de l'UEO?»*, a-t-il poursuivi, en se référant à certaines missions de maintien de la paix qui pourraient être décidées par le conseil européen ou l'ONU.

M. Chirac a d'autre part affirmé que les Européens avaient *«le devoir d'ouvrir la Communauté aux nouvelles démocraties de l'Est ainsi qu'aux Etats membres de l'AELE»*. Cet élargissement impliquera, selon lui, des aménagements dans les institutions qu'il faudra concevoir *«de façon pragmatique en évitant les querelles théologiques inutiles sur les notions de supranationalité et de fédéralisme européen»*.

Déplorant *«les hésitations françaises»* face à la réunification allemande, M. Chirac a déclaré : *«Le couple France-Allemagne doit passer du stade de la réconciliation et de la coopération (...) à celui d'une authentique solidarité de destin au service d'une grande ambition commune : la nouvelle Europe.»* Une Europe élargie, dont tous les membres ne seront pas au même niveau économique, et qui devrait s'organiser, selon lui, autour d'un conseil européen renforcé, d'une Commission plus ramassée et d'un Parlement dont les lieux avec les Parlements nationaux devraient être renforcés.

M. Chirac a estimé que seule l'union entre *«une France forte et confiante et une Allemagne unie et solidement ancrée dans l'Europe»* permettrait à la Communauté de relever les défis – difficiles des prochaines années. – *(AFP.)*

Selon le premier ministre, M. Ruud Lubbers

La présidence néerlandaise de la CEE sera «difficile»

Les Pays-Bas exercent depuis le 1er juillet, pour une période de six mois, la présidence de la Communauté européenne. Ils succèdent au Luxembourg.

LA HAYE

de notre correspondant

Au premier jour de la présidence de la CEE par les Pays-Bas, le chef du gouvernement de La Haye, M. Ruud Lubbers, a fait, lundi 1er juillet, une démonstration de la franchise de ton coutumière aux Néerlandais : *«Il ne serait pas sain ni sensé de présenter les choses sous un jour plus favorable qu'elles ne le sont : notre présidence sera difficile.»* Le président de la Commission européenne, M. Jacques Delors, a surenchéri : *«La présidence néerlandaise sera extrêmement difficile.»*

La preuve que les Douze ont pris à Luxembourg un retard patent sur le calendrier initialement souhaité pour les conférences intergouvernementales sur l'union économique et monétaire (UEM) et sur l'union politique (UPE) se trouve dans l'agenda des conseils des ministres devant se tenir sous la houlette des Pays-Bas. Ce document ne prévoyait aucune session des deux conférences au niveau ministériel : *«On a l'espoir d'avoir suffisamment avancé d'ici à juin»*, disait alors un haut fonctionnaire bruxellois. En foi de quoi les Néerlandais héritent, malgré *«le travail très intéressant du Luxembourg»*, de négociations encore largement ouvertes.

Approuvé par M. Lubbers, M. Delors a recensé quatre points à éclaircir sur l'UEM : *«Le contenu de l'union économique et monétaire, la définition du concept de convergence des économies ainsi que le niveau des contraintes d'exercer sur les Etats membres; la conception de la période de transition entre aujourd'hui et la phase finale de l'UEM; le rôle de l'écu comme élément dynamique de la marche vers la phase finale; enfin, le schéma institutionnel.»* En effet, le président de l'exécutif européen *«n'imagine pas que les deux unions soient dotées de structures institutionnelles différentes»*. Et M. Lubbers s'est rangé à ses côtés : *«La Communauté doit être cohérente.»* Une façon de rappeler que le mot-clé est «unicité». Les deux unions ne sont que les versants d'une même Communauté, et *«les deux conférences devront se terminer simultanément : l'objectif économique n'est pas concevable sans l'objectif politique»*.

Pas dans le même camp que la France

La présidence néerlandaise et la Commission sont en harmonie pour défendre la vocation fédérale de la construction européenne. S'il a affirmé *«ne pas voir quelles concessions nous devrions faire à la Grande-Bretagne, qui est un Etat membre comme les autres»*, le premier ministre néerlandais a constaté que *«le mot fédéral a des significations différentes selon les pays : il faudra y réfléchir; c'est un problème de sémantique»*. M. Major verra en tout cas en les Pays-Bas un pays attaché à une définition orthodoxe du principe de subsidiarité. *«Le problème n'est pas tant celui d'un transfert de souveraineté que d'un partage des pouvoirs»*, déclarait récemment le ministre des affaires étrangères, M. Hans Van Den Broek.

Mais MM. Delors et Lubbers ont tous deux dit que *«la position britannique ne sera pas le seul facteur déterminant le succès ou l'échec du sommet de Maastricht, en décembre prochain; la Grande-Bretagne n'est pas le seul problème»*. La présidence néerlandaise pourrait, à cet égard, représenter une aubaine pour la CEE. Elle échoit, en effet, à un pays que ses options placent au carrefour des débats européens : proche de l'Allemagne sur l'UEM, La Haye s'oppose à elle quant à la réévaluation du conseil européen; proche de la Grande-Bretagne sur la question de la défense, les Pays-Bas s'opposent à elle quant au renforcement des pouvoirs du Parlement de Strasbourg. Cette position médiane, ajoutée au rôle de modérateur incombant au pays présidant la CEE et à la réputation de bâtisseurs de pont qu'ont les diplomates néerlandais, est peut-être la meilleure pour imaginer des compromis. A une limite près : les Pays-Bas et la France ne sont dans le même camp sur aucun des grands dossiers.

CHRISTIAN CHARTIER

▫ **SUÈDE : demande d'adhésion officielle à la CEE.** – La Suède a introduit officiellement sa demande d'adhésion à la Communauté européenne lundi 1er juillet, à La Haye, au moment même où les Pays-Bas prenaient la présidence tournante de la Communauté. A l'issue de la cérémonie, qui s'est déroulée au Catshuis, résidence officielle du premier ministre néerlandais, M. Ruud Lubbers, le premier ministre suédois, M. Ingvar Carlsson, a indiqué qu'il espérait que son pays entrerait dans la Communauté le 1er janvier 1995.

Mitterrand - Metternich

Suite de la première page

La réalité – il est de plus en plus difficile de le dissimuler – ne cadre pas avec cette version optimiste. Pour ne pas être immédiatement visibles, les conséquences de l'attitude présidentielle ont été et sont toujours importantes. L'une d'elles est de vider de toute substance l'objectif implicite de l'union politique, à savoir une Europe alliée mais indépendante des Etats-Unis.

Ce n'est pas seulement à l'ancien adversaire germanique que la France s'efforça, dans un premier mouvement, de barrer la route. La vérité oblige à dire qu'elle continue à montrer beaucoup d'incompréhension pour les aspirations d'anciens amis qu'on ne traite que trop superficiellement d'amis retrouvés.

Cela est particulièrement vrai pour l'entrée à terme dans la CEE, l'institution-clef de toute unification européenne, des Polonais, des Tchécoslovaques et des Hongrois, qui sont en train de négocier à Bruxelles le très lâche traité d'association qu'on leur offre. Ils veulent, de toutes leurs forces – hélas! très faibles – obtenir un engagement ferme pour leur adhésion dans un avenir prévisible. A Paris, ils se heurtent à un mur.

Le cri du cœur, qui passa chez les intéressés pour de l'absence de cœur et du pseudo-réalisme, M. François Mitterrand le poussa malencontreusement à la veille d'une réunion qu'il avait provoquée et qui eut lieu, du 12 au 14 juin, à Prague, sous le nom accrocheur d'Assises de la Confédération. On peut dire que le président de la République y gâcha dès le début l'ambiance par la déclaration qu'il avait faite avant l'ouverture. Selon lui, il faudrait *«des dizaines et des dizaines d'années»*, autant dire une éternité, avant que ces nations puissent prétendre trouver leur place dans le club de Bruxelles.

Sans tenir davantage compte de la sensibilité et des réactions des principaux intéressés, M. Roland Dumas avait, le 15 novembre 1989, prononcé à l'Assemblée nationale ces paroles prophétiques : *«Nous savons aujourd'hui* [le mur de Berlin était renversé depuis moins d'une semaine!] *que la réunification ne peut pas être un problème d'actualité...»*

Pour justifier le même jour devant les parlementaires le refus de la France d'avancer la date du conseil européen, le ministre des affaires étrangères leur déclarait qu'en cas de session d'urgence, «on *risquait de ne voir»* le conseil européen *«s'occuper que de l'Europe de l'Est, au détriment des grands sujets»*. Parmi ces grands sujets, le chef du Quai d'Orsay citait (en deuxième position), avec une délicatesse qui a dû être appréciée dans les capitales où d'extraordinaires mouvements de libération venaient d'avoir lieu, *«l'audiovisuel»*.

Comment s'étonner après cela de la peu commune déconvenue éprouvée par M. Mitterrand aux Assises de Prague? Son hôte, le président Vaclav Havel, y rejeta sans autre forme de procès la notion française de «confédération», amenant M. Mitterrand à ravaler les propositions auxquelles il tenait le plus.

Qui peut être sûr que, demain, la voie restera ouverte pour le seul engagement européen qui vaille aux yeux des peuples et des gouvernants des nouvelles démocraties : un traité avec la CEE stipulant une adhésion d'ici, disons, la fin du millénaire? Il est urgent d'en parler, pense-t-on à Varsovie, à Prague, à Budapest, où l'on sait d'expérience que tout peut arriver. C'est une opinion largement partagée dans l'Europe communautaire, à l'exception du nouveau Metternich (et de Jacques Delors). Raymond Aron faisait naguère grief à Valéry Giscard d'Estaing de manquer du sens tragique de l'Histoire. La même remarque vaudrait-elle pour le successeur de l'homme qui faisait confiance à Brejnev? A moins que l'actuel chef de l'Etat français ne caresse secrètement le rêve (moins beau que celui du poète) de *«ramener l'ordre des anciens jours»*.

Comment expliquer l'attitude élyséenne? Est-elle tenable? Sert-elle au moins les intérêts à long terme de la France? Quelles en sont déjà les répercussions?

Préjugés gaullistes

Tout se passe comme si l'Elysée avait pu jusqu'à ce jour – du moins devant l'opinion publique française – jouer sur du velours à la faveur d'idées reçues sans discussion par le public depuis l'époque gaulliste. L'un de ces préjugés est qu'il faut donner la priorité à la consolidation de l'Europe communautaire telle qu'elle existe. Après quoi, et à condition que les candidats à l'adhésion soient eux-mêmes prêts, on pourra songer à l'élargir. Cet argument paraît avoir beaucoup de force. Il n'est pas sûr qu'il résiste à l'examen.

Il est une autre façon, traditionnelle en France, d'exprimer l'argument. M. Mitterrand en a encore récemment usé en déclarant : *«Il est un danger qui pèse sur la Communauté, c'est que le grand nombre finisse par en faire simplement une zone de libre-échange.»* En évoquant la notion de zone de libre-échange, on croit entendre les foudres du général de Gaulle ou, au contraire, les applaudissements de Mme Thatcher ; deux raisons pour l'hôte actuel de l'Elysée de la rejeter sans plus de formalité. Cependant, présentée de cette manière, la question est biaisée, et cela pour deux raisons au moins.

D'abord parce qu'en réalité la Communauté est déjà une zone de libre-échange, ce qui n'est pas un piètre résultat. La libre circulation des marchandises, des capitaux et, bien sûr, des hommes est la condition nécessaire pour une intégration. Et une intégration à la base, grâce au truchement des innombrables contrats conclus entre entreprises et particuliers autonomes. Pour que ce processus puisse jouer à plein entre pays limitrophes, il convient qu'il soit complété par la «liberté d'établissement» (le droit pour une société ou un médecin français de s'installer librement en Belgique ou en Allemagne avec réciprocité pour un résident belge ou allemand en France). C'est ce que le traité de Rome prévoyait mais qui n'a été que très imparfaitement réalisé. L'Acte unique, entre autres choses, veille à ce que ce retard soit comblé. C'est à la lumière de cette première observation qu'il convient de relativiser l'obstacle de l'«impréparation» des nouveaux pays candidats à la CEE.

La doctrine officielle française est que la coopération de libre-échange n'est pas suffisante pour créer une Communauté, *a fortiori* une Union. C'est largement vrai, mais admettre cela n'est pas nécessairement donner la première place aux «politiques communes», mode d'intégration par le haut, c'est-à-dire par la centralisation du pouvoir politique et de la bureaucratie. La politique commune par excellence, c'est la politique agricole du même nom. L'exemple suffit à montrer les limites de l'exercice.

Ce qui, de plus en plus, détermine concrètement la personnalité propre à la Communauté (et à la future Union), c'est que celle-ci est une zone de libre-échange plus une Cour de justice. Les nationalistes à tous crins ne s'y trompent pas, pas plus en France qu'en Grande-Bretagne et ailleurs. Ils détestent cette intégration par le droit qui intéresse directement la vie des citoyens et leur confère de nouvelles libertés économiques (et sans doute aussi, un jour, sociales). A cela s'ajoute, bien sûr, le rôle des autres institutions communautaires : le conseil des ministres, cette école où les gouvernements apprennent à gouverner en commun ; la Commission, dont la fonction, Dieu merci, va bien au-delà de la gestion des «politiques communes», le Parlement, enfin, mais celui-ci ne s'est guère encore recommandé par son comportement auprès du public.

L'argument de la dilution

Pour amorcer la pompe du développement économique, les pays ex-communistes ont beaucoup plus besoin de dégrèvements pour leurs produits que des crédits de la BERD (Banque européenne pour la reconstruction et le développement). Les traités d'association en cours de négociation leur promettent l'ouverture, avec beaucoup d'exceptions, de nos marchés dans dix ans. Ils risquent fort d'être asphyxiés avant le terme.

L'autre besoin urgent, c'est un afflux d'investissements étrangers. Les capitaux ne viendront que si est proclamé dans un traité le principe d'une adhésion à la Communauté dans des délais raisonnables mais suffisamment rapprochés. Seule une telle perspective rendra possible le succès de la réforme économique en cours et crédible la perpétuation des régimes démocratiques. Inversement, il reste à prouver que cette perspective peut être dangereuse pour la construction communautaire.

L'argument de la «dilution» de la Communauté est spécieux. Avant de servir à essayer de perpétuer la structure à douze, il a été mis en avant pour préserver une Communauté à six excluant la Grande-Bretagne. Du moins le général de Gaulle s'opposait-il à l'entrée d'un pays riche qui ne faisait pas mystère de son intention de changer la Communauté de l'intérieur. M. Mitterrand veut faire attendre indéfiniment des pays appauvris par quarante-cinq ans de marxisme et qui viennent, de la façon la plus éclatante et la plus courageuse, de prouver leur tropisme communautaire.

A cela s'ajoute une autre considération que Paris ne pourra pas toujours ignorer. Le rejet de candidatures émanant de pays européens et démocratiques est tout simplement illégal, contraire aux dispositions du traité de Rome. Quelle que soit la portée de l'argument juridique, il reste que ce genre d'affaires se règle sur le terrain politique.

Devant la chambre de commerce belgo-luxembourgeoise, à Paris, un ancien vice-président de la Commission européenne, dont l'influence reste très grande sur les milieux européens, le vicomte Etienne Davignon, exprimait l'idée que le défi majeur qui se pose à l'Europe occidentale, c'est précisément ses relations avec les pays ex-communistes : *«De la même manière*, a-t-il dit, *que l'Allemagne a accompli sa réunification du fait des contraintes qui auraient pesé sur l'Allemagne de l'Ouest au cas où celle de l'Est serait restée séparée d'elle, de même il est tout à fait illusoire de s'imaginer que nos intérêts ne seraient pas gravement affectés si une réponse positive n'était pas donnée aux énormes difficultés qui assaillent les pays ex-communistes et à leur aspiration à s'agréger à l'Europe de l'Ouest.»* Conclusion de l'ancien vice-président de la Commission : qu'il soit bien clair que l'union économique et monétaire doit *«être la prochaine étape de l'intégration»*, mais il ne peut y avoir qu'une raison pour fermer la porte de la Communauté, *«c'est qu'on ne veut pas d'eux»*.

Les désirs pour la réalité

La crispation sur le *statu quo* est encore contraire à l'idée, confédération ou pas, que les Européens doivent prendre leurs affaires et leurs relations mutuelles en main. Elle laisse à d'autres, et singulièrement aux Américains, le rôle exclusif du recours et le soin de façonner un destin acceptable pour l'Europe, c'est-à-dire un destin conforme à la volonté populaire (si clairement exprimée par les dissolutions successives du pacte de Varsovie et du COMECON).

A peine M. Mitterrand était-il revenu de Kiev que le secrétaire d'Etat américain prononçait un premier discours, à la fois prémonitoire et directif, à Berlin. M. James Baker y déclarait – c'était le 12 décembre 1989 – qu'une Allemagne réunifiée devrait être membre de l'OTAN. Autant les propos américains annonçaient l'avenir, autant les premières réactions françaises devaient vite se révéler et contraires à la logique de la situation et de nature à engendrer un climat de suspicion – non complètement dissipé à ce jour – à l'intérieur de l'Europe.

Prenant sans doute ses désirs pour des réalités, on se flatta d'abord à Paris que le secrétaire d'Etat eût mis la barre très haut, en posant une condition *«inacceptable»* à M. Gorbatchev. N'était-ce pas le signe que Washington n'était pas plus pressé que Paris et Londres de voir la division de l'Allemagne prendre fin? En formulant cette hypothèse, l'Elysée et le Quai d'Orsay montraient aussi qu'ils n'avaient pas encore pris la mesure du *leadership* des Etats-Unis et de l'incapacité soviétique à s'y opposer.

Le souci de ne pas gêner les Soviétiques n'a pas disparu des préoccupations françaises, fût-ce au risque de s'aliéner la sympathie des alliés plus naturels que sont les nouvelles démocraties du centre et de l'est de l'Europe, vaine la sympathie des partenaires de la Communauté. On aurait, à Paris, accueilli sans déplaisir l'acceptation par la Pologne de l'offre que lui faisait Moscou de conclure avec elle un traité de sécurité (comme il en existe un entre l'URSS et la Roumanie). Si M. Vaclav Havel repousse aussi catégoriquement l'idée de confédération, c'est parce qu'elle a une certaine similitude avec la «maison commune» chère à M. Gorbatchev.

A peine M. Mitterrand était-il rentré des Assises de Prague que M. James Baker prononçait (le 18 juin) un deuxième et retentissant – sauf en France – discours. Il y assurait les nouvelles démocraties du soutien de l'Ouest. Sur un registre plus futuriste, il évoquait la perspective d'*«une Communauté euro-atlantique s'étendant de Vancouver à Vladivostok»*. Nous voici transportés loin d'une Confédération purement européenne. Si vous habitiez Varsovie ou Berlin, à laquelle de ces visions accrocheriez-vous vos espoirs?

Au début de ce même mois de juin avait eu lieu à Copenhague une conférence des ministres des affaires étrangères de l'OTAN à laquelle participait, comme il se doit, M. Roland Dumas. A l'usage de l'opinion publique française, le Quai d'Orsay prétendit qu'à l'occasion de cette réunion avait été acceptée l'idée d'un «pilier» européen de défense, conformément au vœu de la France. La réalité est tout autre : c'est la conception américaine d'une défense intégrée qui l'emporta. De quoi sera faite la future politique étrangère et de défense de l'Europe communautaire?

PAUL FABRA

Le sommet Bush-Gorbatchev pourrait avoir lieu avant la fin de juillet

Le sommet de Moscou avec M. Gorbatchev «pourrait» se tenir avant la fin de juillet, a indiqué lundi 1er juillet le président américain.

Dans une conférence de presse à sa résidence de Kennebunkport (Maine), M. Bush a souligné que le déjeuner de travail en tête à tête qu'il aura avec le chef de l'Etat soviétique à Londres à la fin du sommet du groupe des Sept, le 17 juillet, *«n'enlevait rien à l'urgence d'un sommet»*.

«Je veux m'asseoir avec lui (M. Gorbatchev) *et discuter en profondeur»*, a dit le président Bush, après avoir fait remarquer que les deux heures du déjeuner de Londres ne permettraient pas d'aborder en détail les problèmes entre les deux pays. A propos du sommet de Londres, M. Bush a estimé *«important que M. Gorbatchev présente son dossier de réformes». «Je suis impatient de connaître ses plans pour des réformes vigoureuses.»*

Un responsable de l'administration américaine a précisé que M. Bush rencontrera M. Mitterrand à Paris le 14 juillet, lors d'une étape de quelques heures en France avant de se rendre à Londres.

M. Velayati attendu à Paris

Le ministre iranien des affaires étrangères, Ali Akbar Velayati, a quitté Téhéran, mardi matin 2 juillet, pour Paris, où il doit signer avec M. Roland Dumas *«l'accord final sur le règlement du contentieux financier entre l'Iran et la France»*, a annoncé Radio-Téhéran en précisant que cette visite intervient *«après plusieurs séries de négociations entre experts pour le règlement des différends financiers entre Paris et Téhéran»*.

Au Quai d'Orsay, on a confirmé ce voyage qui, le 26 juin, avait été annulé à la dernière minute, pour d'ultimes mises au point du projet d'accord.

هكذا من الأصل

AFRIQUE

ALGÉRIE : après l'arrestation de 700 islamistes

Le premier ministre a rendu hommage à la « maîtrise » de l'armée

Alger a retrouvé le calme malgré l'arrestation, lundi 1er juillet, de sept cents intégristes, après celle des deux dirigeants du Front islamique du salut (FIS), MM. Abassi Madani et Ali Beobadj, et la prise de contrôle, par la police, du quartier géoéral du mouvement *(nos dernières éditions du 2 juillet)*. Par ailleurs, deux mosquées algéroises, El Mouaminine et El Yaoub, situées dans le quartier populaire de Belcourt et coosidérées comme des places fortes des radicaux, ont été fermées.

En revanche, pour la première fois depuis l'instauration de l'état de siège, début juin, des violences ont eu lieu, lundi, à Constantine, dans l'est du pays, où les haut-parleurs des mosquées ont appelé à la *« guerre sainte »* et où des islamistes oot dressé des barricades. Seloo l'agence de presse APS, un soldat a été tué et six personnes ont été blessées, parmi lesquelles un étranger dont la nationalité o'a pas été révélée. Des troubles oot aussi éclaté à Chlef, à 180 kilomètres au sud-ouest d'Alger, où la police n fermé la mosqoée priocipale et l'hôtel de ville contrôlé par le FIS. Enfin, à Bourouba, dans la banlieue de la capitale, six cents intégristes ont manifesté avant d'être dispersés.

Ce serait, au total, selon un responsable des services de sécurité, deux mille six cents militants du FIS qui auraient été arrêtés, depuis le début des affrontements avec les forces de l'ordre, il y a un mois. *« Force semble être revenue à la loi »*, a prudemment commenté le quotidien gouvernemental du soir, *Horizons*. Même souci de retour à la paix civile dans l'appel de l'association nationale des imams, qui a invité à *« œuvrer à la préservation de la vie et de la quiétude de tous les membres de la société »*. Quant aux évêques d'Algérie, ils ont dit leur espoir que le sens de l'unité *« sans exclusive et dans le respect des personnes permettra au pays de sortir de la crise »*.

Le conseil des ministres, qui s'est réuni, lundi, sous la présidence de M. Chadli Bendjedid, le chef de l'Etat, a appelé la populatioo à *« faire preuve de calme et de confiance »*. M. Sid Ahmed Ghozali, le nouveau premier ministre, a saisi l'occasion pour rendre hommage au *« courage »* et à la *« maîtrise »* de l'armée.

L'Assemblée natioonle doit se réunir, cette semaine, en sessioo extraordinaire pour examioer le programme du gouvernement. – *(AFP, AP, Reuter.)*

M. Diouri souhaite s'installer en Suisse

M. Abdelmoumeo Diouri, qui avait été expulsé de France vers le Gabon, le 20 juin, souhaite s'installer en Suisse, a indiqué, lundi 1er juillet, à Berne, M. Markus Antonietti, un porte-parole du département fédéral des affaires étrangères. Ce ministère a reçu, du Gabon, une demande d'accueil en Snisse de l'opposant marocain. L'examen de cette demande, qui *« o été épaulée par l'Etat français »*, prendra *« quelques jours »*, a estimé le porte-parole.

D'autre part, un porte-parole du Haot-Commissariat pour les réfugiés (HCR), Mme Sylvie Girard, a indiqué, à Genève, qne celui-ci *était intervenu* auprès des autorités gabonaises afin que M. Diouri ne soit pas expulsé vers le Maroc et qo'il soit bien traité à Libreville. Elle a indiqué que le HCR avait reçu, par l'intermédiaire de son représentant local, des garanties sur ces deux points. – *(AFP.)*

□ **NIGÉRIA : protestation contre l'expulsion d'un journaliste britannique.** – Après l'expulsion, à la fin de la semaine dernière, de M. William Keeling, correspondant du quotidien britannique *Finonciol Times* à Lagos, l'Institut international de la presse (IPI) a dénoncé, lundi 1er juillet, à Londres, ce qu'il considère comme une *« violation grossière de lo liberté de lo presse »*. Les autorités nigérianes reprochaient à M. Keeling un article, publié le 27 join, sur l'utilisation de l'excédent des ressources pétrolières procuré par la crise du Golfe. – *(AFP.)*

□ **MADAGASCAR : cinq blessés à Toamaslaa.** – Des affrontements entre manifestants et forees de l'ordre ont fait cinq blessés, lundi 1er juillet à Toamasina, le grand port de l'oeéan Indien, situé à 300 kilomètres à l'est d'Antananarivo. Ces incidents sont survenus à deux jours de la rencontre entre les autorités gouvernementales et l'opposition, prévue mercredi dans la capitale. – *(AFP.)*

□ **KENYA : fermeture de deux universités après la mort d'un étudiant.** – Les autorités kenyanes ont fermé, lundi 1er juillet, l'université Kenyatta de Nairobi, gagnée par une vague de contestation due à l'augmeotation des droits d'ioscription. La veille, le gouvernement avait fermé l'université Moi à Eldoret, dans l'ouest du pays, après de violeots affrontemeots avec la police au cours desquels un étudiant avait été tué. – *(AFP, Reuter.)*

□ **GHANA : le président Rawlings en visite à Paris.** – Le président Jerry Rawlings était attendu, mardi 2 juillet, à Paris, pour un voyage officiel de deux jours. Au cours de sa visite, la première d'un chef d'Etnt ghanéen en France, M. Rawlings devrait rencontrer, mererecdi, le président François Mitterrand. Il devrait s'entretenir, jeudi, avec le ministre de la fonction publique, M. Jean-Pierre Soisson, les scerétaires d'Etat nux collectivités locales et au commerce extérieur, MM. Jean-Pierre Sueur et Jean-Noël Jeanneney, ainsi qu'avec le ministre délégué chargé de la poste et des télécommunicatioos, M. Jean-Marie Rausch.

ASIE

CHINE : le soixante-dixième anniversaire du PC

M. Jiang Zemin estime qu'il ne faut pas « abandonner la dictature populaire »

Les autorités ehinoises ont eélébré lundi 1er juillet le soixante-dixième anniversaire du Parti communiste sur un ton partieliérement doetrinaire. Le secrétaire géoérnl du parti, M. Jiang Zemin, a catégoriquement écarté l'instauration éventuelle en Chine du pluralisme.

Dans un diseours-fleuve, M. Jiang a déclaré que la Chine ne doit pas *« affaiblir ou abandonner lo dictature démocratique populaire et ne doit jamais adopter un système parlementaire* ou *le multipartisme de type occidental »*.

Le maintieo de la dictature est nécessaire, a-t-il ajouté, *« parce que la lutte des classes durera longtemps dans certoines parties de notre pays et parce que des forces hostiles internationales tentent de subvertir notre système socialiste. Le chaos et lo rébellion contre-révolutionnaire qui se déroulèrent à Pékin au printemps 1989 en sont la preuve »*. L'effondrement du soeialisme dans le reste du monde n'est enfin, selon M. Jiang, *« qu'un phénomène temporaire »*.

Pour sa part, le *Quotidien du peuple*, organe du PC, estime qu'il s'agit désormais de *« préserver la pureté du communisme »* et de *« bâtir une Grande muraille d'ocier »* pour résister à l'*« évolution pacifique encouragée par des éléments hostiles tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays »*. – *(AFP, Reuter.)*

BEAUCHESNE

SCIENCES RELIGIEUSES
PHILOSOPHIE - HISTOIRE
POLITIQUE

Bulletin sur demande

72, rue des Saints-Pères
75007 Paris - Tél. : 45-48-80-28

Livres anciens
sur les
PROVINCES
DE FRANCE

2 catalogues par an

Librairie GUÉNÉGAUD
10, rue de l'Odéon
75006 Paris
Tél. : 43-26-07-91

Les insomnies de Djibouti

L'afflux de réfugiés éthiopiens et l'instabilité de la Somalie inquiètent les dirigeants de la petite République

Une confaranca nationale, destinée à débattre de l'avenir de l'Ethiopia et à désigner un nouveau gouvernement da transition, s'est ouverta, lundi 1er juillet, à Addis Abeba, sous la présidence du chef da l'Etat par intérim, M. Meles Zenawi. Vingt-quatre organisations ethniques ou politiques participent à cette conférence, mais certains mouvements d'opposition ont été écartés – les représentants du Front populaire da libération de l'Erythréa (FPLE) y participent en tant qu'obaervateurs. Cette réunion sera déterminante pour l'ensemble des pays de la Corne de l'Afrique at, notamment, pour Djibouti, qui subit lea contrecoups das crises éthiopienne et somalienne.

DJIBOUTI

de notre envoyée spéciala

« Poix, viens éteindre ce feu, reviens vers le pays » : la joue gonflée par une boule de khat (l'euphorisant local), une main tenant le micro et l'autre la *futa* (le pagne traditionnel), le ebanteur du groupe Dinkara, un des plus populaires du pays, répète ses mélopées dans un local exigu, situé à deux pas de la mosquée du «quartier 4». Ses chants évoquent, en somali, en afar et en arabe, la paix impossible . L'angoisse, aussi, d'un aveni. entravé. – *« Tu me dis de ne pas rester à la traîne, de suivre mon époque. Qu'est-ce qui va donc contre le temps? »*.

L'inquiétude diffuse qui hante Djibouti et qu'une classe politique a longtemps eultivée n'est plns, hélas, complètement surfaite. Les récents événements de Somalie et d'Ethiopie *viennent* de la raviver. La ebute du président Syaad Barre, en janvier, puis celle du colonel Menguistu Haïlé Mariam, en mai, ont remis en lumière la vulnérabilité de Djibouti, République-confetti que des frontières précaires ne protègent pas plus du *khamsin* (le «vent des cinquante jours», venant du désert) que des colonnes de réfugiés ou de militaires en déroute.

« Nous sommes dans l'œil du cyclone », aime à répéter le président Gouled Aptidon. *« Chaque crise qui éclate chez nos voisins se répercute ici »*, souligne-t-il. Un coup d'œil sur une carte suffit à lui donner raison. Combien de temps encore Djibouti, ce micro-Etat situé au débouché de la mer Rouge, pas plus grand que la Bretagne, pourra-t-il résister aux bourrasques régionales? Son demi-million d'habitants pèse d'un poids bien faible à côté de la volcanique Etbiopie (cinquante millions d'habitants) et de la frondeuse Somalie (une dizaine de millions).

Il est facile d'imaginer la panique qui a saisi les autorités locales lorsqu'on leur annonça, fin mai, que plusieurs dizaines de milliers de «réfugiés» étaient en train de franchir les frontières, fuyant en rangs serrés – avec armes, tanks et bagages – la région d'Assab eo Ethiopie, tombée sous le contrôle des maquisards érythréens.

Les troupes de l'*ancienne armée* gouvernementale éthiopienne souhaitaient-elles seulement *« transiter por Djibouti »*, *« raccourci commode »* pour passer d'une région à l'autre (les militaires djiboutiens, *épaulés par leurs collègues* français, se contentant de *« faire la circulotion »*, comme le résume méchamment un opposant)? Ou bien, comme on l'affirme en haut lieu à Djibouti, les colonnes éthiopienoes espéraient-elles gagner Djibouti-ville, risques de pillages à la clé? Quoi qu'il en soit, l'image de Djibouti est celle d'un pays fragilisé et humilié.

Saos l'intervention des Forces françaises stationnées à Djibouti (FFSDJ), le désastre eût été total. Les polémiques soulevées par le traitement réservé à ces *« hôtes de passage »* considérés eomme un nouveau *« fardeau »* ont renforcé le malaise. Il est avéré que la majorité des quelque quarante mille Etbiopiens, eivils et militaires, « aeeueillis » à Djibouti ont été renvoyés chez eux, oon vers Assab, mais vers Dire-Dawa.

Les premiers formulaires de rapatriement volontaire o'ont commencé à être distribués que fin juin par le Haut Commissariat aux réfugiés (HCR) aux huit à dix mille Ethiopiens eocore préseots sur le sol djibnutien. *« Quand je suis arrivé à Yoboki, le 28 mai,* précise M. Marcel Lukika, représentant du HCR, *entre trente-cinq mille à quarante mille personnes étaient là. J'ai expliqué aux militoires qu'il fallait donner à ces gens le choix – soit partir, soit rester. »* Ce conseil a-t-il été suivi à la lettre par l'armée djiboutienne? Il est permis d'en douter. *« Il n'y o pas eu d'entretien individuel »*, assure M. Lukika.

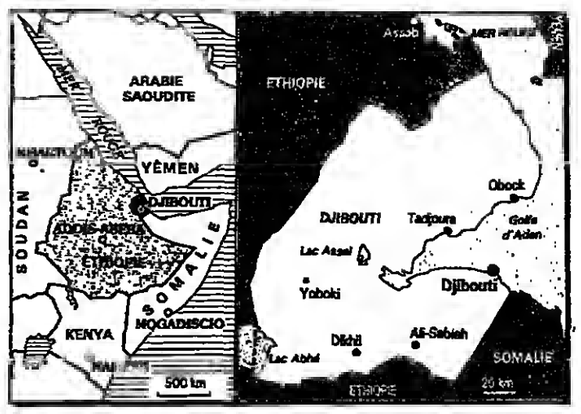

La mission des militaires français, baptisée *« opération Godorin »*, a, quant à elle, essentiellement eonsisté à désarmer les « réfugiés » et à leur apporter secours alimentaires et soins médicaux. Elle s'est officiellement arrêtée au nord d'Ali Sabieh. *« C'est là que nous avons confié les réfugiés à l'armée djiboutienne, qui les a pris en charge, en liaison avec le HCR »*, explique le général Yvon Coppin, le patron des FFSDJ. *« Nous n'ovons reconduit personne à la frontière »*, insiste-t-il.

Comme un chaudron

Les pressions diplomatiques exercées par Paris, autant que la vigilance dont ont fait preuve sur le terrain les militaires français, auront sans doute contribué à « sauver la République ». Elles auront, plus probablement, permis de limiter la casse et d'éviter de trop voyantes «bavures» humanitaires.

L'instabilité qui prévaut dans les pays voisins n'incite pas à l'optimisme. En Somalie, la victoire des anciens maquisards du puissaot clan issak, qui contrôle désormais la totalité du Nord, a provoqué le reflux de milliers de civils sur Djibouti. Ces derniers appartiennent à des clans différents, voire rivaux. C'est notamment le cas des Gadaboursis et, surtout, des Issas (le clan de M. Gouled).

Sans ce «lien de famille», le tabou qui interdisait l'octroi du statut de réfugiés aux immigrés de Djibouti o'aurait sans doute pas été levé aussi vite. La création de trois camps, mis en place par le HCR, pour les quelque dix-sept mille réfugiés issas en janvier, puis eo avril, constitue un redoutable précédent. Comment justifier le refos d'ouvrir de oouveaux camps? Le nombre des immigrés, avec ou sans statut, frôlerait, aujourd'hui, les cent mille, soit près de 20 % de la population totale, voire même 25 %.

Les Djiboutiens, qui ne sont que quarante mille à disposer d'un revenu fixe, voient d'un très mauvais œil les «largesses» accordées à leurs hôtes étrangers. Dans certains quartiers de la capitale, des distributions de rations alimentaires (fournies par les Nations unies et destinées aux «réfugiés» sans statut) tournent souvent à l'émeute. Il y a quelques semaines, des jeunes chômeurs n'ont-ils pas manifesté contre ceux qui viennent, ici, *« voler l'emploi »*? Au train où vont les choses, les gangs de loubards – comme la célèbre bande des «Lions 45» qui écume sporadiquement les faubourgs – ont toutes les chances de se multiplier.

« Djibouti est comme un *chaudron qui bout. De l'extérieur, on ne voit rien. Mais, le jour où le couvercle sautera, l'explosion risque d'être terrible »*, prédit un observateur. Le maoque de dialogue social, dont un nombre croissant de Djiboutiens se plaignent, a dangereusement attisé les vieilles rancœurs tribales. La présence de six ministres afars dans le gouvernement et le dosage babile qui assure une représentation multiclaoique au sein du Parlement semblent ne plus suffire à calmer les esprits.

« Tous ces types haut placés ne pensent qu'à se remplir les poches. Ce sont der figurants », s'insurgent certains membres de la communauté afar. *« Vous savez, les Afars, ils sont comme les Marseillais,* rétorque un résident français. *Vous leur offrez la lune, il leur faut le soleil en prime! »* Tout le monde ne partage pas ees opinions extrêmes. Pourtant, de quelque bord qu'ils soient, beauconp de Djiboutiens paraissent s'accorder sur un point : l'ouverture politique est urgente.

« L'islam, notre religion, o *fixé à quatorze ans l'âge de la majorité légale. La République de Djibouti, qui* n *quatorze ans, est donc aussi majeure »*, et son *« peuple ne doit plus être maintenu en état d'infériorité par le carcan du parti unique. »* Par ces quelques lignes, lucs, début mars, devant le congrès du Rassemblement Populaire pour le Progrès (RPP), le parti unique au pouvoir, le député Mobamed Ahmed Issa (dit Cheko), d'origine afar, a fait d'une pierre deux coups. Il est devenu le cauchemar de certains caciques du RPP et la vedette des quartiers populaires.

Pour avoir tenté de passer aux actes en créant un parti, un ancien eonseiller à la présidenee, M. Mohamed Moussa Ali Tourtour, a été moins chanceux. Arrêté le 8 avril, il n'a toujours pas recouvré la liberté. De source autorisée, on indique qu'il est *« retenu »* à Dbock. Aucune accusation n'a été formulée contre lui. « Maladresse » d'autant plus surprenante de la part des autorités locales que le Mouvement pour l'unité et la démocratie, ne semblait pas devoir faire beaucoup d'adeptes : M. Tourtour n'est-il pas un Issa, procbe parent du chef de l'Etat? Mais rien ne justifie ce que certains contestataires dénoncent comme *« une arrestation totalement arbitraire »*.

Le durcissement de ton du régime étonne. Le président Gouled, connu pour sa *« sagesse »* et son *« sens du dialogue »*, ne cache pas ses réserves vis-à-vis du multipartisme. *« Les gens peuvent s'exprimer ô travers les instonces du parti! »*, assure-t-il. *« Si nos populations devenoient favorables à lo création du multipartisme, nous n'y serions pas opposés »*, admet-il cependaot. Cette bonne volonté apparente ne l'a pas empêché de limoger, en mai, son ministre de l'intérieur, M. Khaïre Allale Hared, dont l'esprit d'ouverture lui avait valu le respect de la classe politique et la confiaoce de la communauté afar.

Guerre de succession

« Les chefs d'Etat africains, soit ils quittent dignement le pouvoir, comme Léopold Senghor, soit ils s'y accrochent et succombent, comme Syaad Barre », résume un politicien. Le président Gouled n'en est pas là. Son mandat s'achève en 1993. Et il semble improbable, quoi qu'en disent les rumeurs, que, malgré son âge (soixante-quinze ans), il songe à « rempiler ». Pour lui succéder, des noms circulent déjà : MM. Ismaël Guedi Hared, directeur de cabinet du chef de l'Etat, Moumin Bahdon Farah, ministre des affaires étrangères, Ismaël Omar Guelleb, ministre de l'intérieur, et Mohamed Jama Elabe, ministre de la santé.

Quoi qu'il en soit, l'avenir de Djibouti dépend, plus que jamais, de l'évolution de la situation régionale. Tant que les nouveaux dirigeants éthiopieos et somaliens n'auront pas troqué leurs treillis de maquisard contre des costumes d'bomme d'Etat, la mini-République nsque d'avoir des insomnies. La France suit les choses de près. Sa présenee militaire (3 850 hommes), son soutien technique (400 assistants) et financier (170 millions de francs, en 1991, toutes sources confondues), lui donnent la maîtrise du jeu. Les exigences de rigueur et de transparenee récemment formulées par Paris ont fait une première victime : l'armée, qui oe pourra plus dépasser le budget qui lui est alloué sans avoir à rendre des comptes.

CATHERINE SIMON

On y prend goût
NOUVELLES FRONTIÈRES

C'est
pas compliqué
surtout ne pas se presser
le vin :
le siroter,
le soleil :
l'éviter, en particulier
à l'heure de la sieste...
parce que ça, c'est sacré

CORSE 995 F

VOL ALLER RETOUR. DEPART DE PARIS. PRIX MINIMUM
TAPEZ 36 15 NF. TELEPHONEZ AU (1) 42 73 10 64

POLITIQUE

Le bilan de la session ordinaire

Le premier ministre sort affaibli de ses premières épreuves parlementaires

Précédée et prolongée par une session extraordinaire, la session ordinaire de printemps a'est achevée, samedi 29 juin, sans que l'opposition, qui avait envisagé le dépôt d'une ultime motion da canaure, paase à l'acta. C'est avec un certain soulagement que parlementaires at gouvarnamant vont prendra quelque repos avant une bataille budgétaire qui a'annonce rude pour la rentrée d'eutomne. Le Parlement a connu dapuie le 19 mars, début de la session extraordinaire, une tension, inégalée depuis trois ans, qua la changement de premier ministre, le 15 mai, n'a pas fait sensiblement décroître. Bien qu'encadrée par une double session extraordinaire, catta aeasion ordinaire a été particulièrement chargée at n'a paa permis, comme le souhaitait M. Laurent Fabius, d'alléger et d'assouplir las conditions da traveil dea élus.

Députés et sénateurs ont vécu une session historique avee la nominatinn, pour la premiére fois de la Ve République, d'un nouveau premier ministre en cours de session. Ce premier ministre était, en outre, une femme, fait sans précédent depuis que cette République a été portée sur les fonts baptismaux, en 1958.

A ceux qui avançaient que la tradition républicaine s'opposait à un tel changement en cours de sessinn parlementaire, M. François Mitterrand avait alors répondu que cette traditlon n'avait pas de fondements sérieux... Pourtant, les événements de ees dernières semaines semblent avoir apporté du grain à moudre à ceux qui l'évoquaient.

Car il est difficile, pour un nouveau premier ministre, de gérer en même temps la mise en place de son cabinet, les multiples décisions quotidiennes et le suivi parlementaire des projets préparés par son prédécesseur tandis que l'oppositinn, requinquée par ses accords électoraux et la dégradation du climat économique et social, accentue sa pression à l'Assemblée nationale et au Sénat.

Mme Edith Cresson n'a donc pu bénéficier durablement d'un état de grâce. Elle a snbi rapidement le feu de l'hémicycle sans pour autant que les prévisions les plus pessimistes à propos de la survie des textes gouvernementaux, privés de l'«effet Rocard», se réalisent. Elle n'a eu à utiliser le 49-3 (engagement de responsabilité du gouvernement qui permet l'adoption d'un texte sans vote) que sur un seul projet : celui portant diverses dispositious économiques et financiéres (DDOEF).

Un plaisir gourmand ?

Elle est même parvenue, avec l'appui actif des ministres centristes, MM. Bruno Durieux et Jean-Pierre Soisson, à séduire quelques centristes lors du vnte du projet de réfinrme hospitaliére sur lequel M. Michel Rocard avait dû engager le 49-3 en première lecture : une façon de prouver que les bancs communistes n'avaient pas seulement ses faveurs.

Le groupe UDC de M. Pierre Méhnignerie en a été fortement ébranlé et certains, notamment à l'UDF, misent déjà sur son éclatement à la rentrée. L'éventuelle eréation d'un groupe cbarniére regroupant quelques centristes, des non-inscrits et des élus MRG a été à nouveau évoquée par certains députés centristes qui dénnncent un trop grand alignement de leur fnrmation sur le RPR et l'UDF.

Même si l'on ne peut exclure que ee mnnde d'hommes ait trouvé un plaisir gourmand à proclamer très vite la fin de l'«effet Cresson», force est de constater que le premier ministre sort affaibli de cette fin de session. Sa déclaratioa de politique générale (non suivie de vote), le 22 mai, n'avait pas vraiment convaincu, y compris dans son propre camp. Ce n'était pas rédhibitoire, mais eela a donné un sérieux eoup d'arrêt à l'effet médiatique, très puissant, dans les premiers jours, de la nomination de la première femme premier ministre.

Au-delà, la dégradation du climat social, les problèmes des banlieues, la non-concrétisation de la reprise économique, le retour des affaires (les «Irlaadais de Vincennes», «Urba-Graco», «Carrefour du développement») et la plus forte mnbilisation de l'opposition ont pu donner le sentiment d'une usure prématurée. M. Michel Rocard avait eu, également, à faire face, dès le mois d'avril, à un durcissement du climat politique et à une agressivité renforcée de l'oppositinn.

La session extraordinaire du mois de mars avait pourtant brillé des derniers feux du consensus sur le Golfe ainsi que l'avait montré le débat du 19 mars sur l'après-guerre, au Sénat et à l'Assemblée. Par la suite, le vote par l'UDF et l'UDC du projet de loi de solidarité financière entre les villes, semblait traduire la persistance de ce climat. Ce coup-là était d'autant mieux joué que le RPR se trouvait totalement isolé et que des tensions réapparaissaient au sein de l'opposition.

Peu aprés, c'était le nouveau statut de la Corse qui était voté en nouvelle lecture grâce à l'abstention des communistes. Les «majorités Rocard» fonctionnaient. Le gouvernement devait néammoins subir un revers, le Conseil constitutioanel jugeant la notion de *«peuple corse»* non conforme à la Constitution.

«La confusion des pouvoirs»

Dans la première semaine d'avril, la tensioa montait lors du vote, obtenu à l'arraché (une voix de majorité), sur le projet de loi relatif à l'administration territoriale. Pourtant le débat sur ce texte avait été exemplaire, les députés présents avaient procédé avec le gouvernement et le rapporteur spécial, M. Christian Pierret (PS, Vosges), à un travail solide et patient de réécriture. Mais ce travail entre spécialistes cherchant à faire avancer la législation était venu buter, en fin de course, sur des impératifs plus politiques. Ce début de session ordinaire commençait à donner tous les signes de tension d'une fin de session...

L'opposition multipliait les motions de procédures pour contrer les textes du gouvernement, y compris en dernière lecture. Les attaques sur les «affaires», menées notamment par le député UDF de Vendée, M. Philippe de Villiers, visaient directement, à travers MM. Henri Nallet et Georges Kiejman, le chef de l'Etat. Le premier ministre, M. Michel Rocard apparaissait, quant à lui, de plus en plus en sursis. Dans les couloirs, les députés de droite et du centre en étaient arrivés à le plaindre d'être aussi clairement «lâchés» par son président...

Dès le 11 avril, l'oppositioa censurait *«la confusion des pouvoirs»* entretenue, selon elle, par les socialistes. Le groupe communiste ne s'y associant pas, elle était repoussée, mais son dépôt confirmait déjà que le débat, sans attendre les souhaits du président de la République, devenait de plus en plus *«fracassant»* à l'approche des échéances électorales. L'opposition entonnait alors le chant de la *«dissolution»* et celui du départ de M. Rocard. Un parfum électoral flottait dans un hémicycle relativement pacifié, jusque-là, par trois ans de roeardisme et l'absenee d'échéances électorales.

A la mi-mai, le premier ministre, traditinnnel bouc-émissaire sous la Ve République, était remercié. Mme Cresson entrait en scène dans une fournaise parlementaire momentanément refroidie par son arrivée.

PIERRE SERVENT

Indulgents à l'égard du chef du gouvernement

Les dirigeants du RPR privilégient la «cible Rocard»

M. Jacques Chirac ne rectifie pas le tir. Au contraire, il l'ajuste aprés sa phrase dn 19 juin à Orléans sur *«le bruit et l'odeur»* qui a provoqué tant de réactions. Invité du «Foram RMC», dimanche 30 juin, il s'est même félicité d'avoir brisé un tabou et attiré l'attention sur un problème *«qui exaspère»*. Se défendant toutefois d'avoir voulu offenser quiconque, il s'est présenté même comme le défenseur des étrangers en situation régulière, des citoyens nriginaires d'outre-mer et des Français musulmaas comme les barkis, victimes d'un amalgame approximatif dû au trop grand nombre d'immigrés clandestins.

Les amis politiques de M. Chirac, qui reconnaissent, en privé, avoir été surpris par l'utilisation de tels mots, dont le contenu émotionnel pouvait donner lieu à polémique, ne veulent pas le cootredire publiqnemeat. Prenant discrètement une certaine distance à l'égard de la formulation malheureuse du président dn RPR, tous admettent toutefois le bien-fondé de sa dénonciation d'une *«overdose»* de clandestins.

M. Edouard Balladnr l'a dit dans nae interview au *Figurn Magazine* en se contentant, pour prendre la défense de M. Chirac, d'estimer que la notion évoquée par lui n'était pas différente de celle de *«seuil de tolérance»* admise par M. Mitterraad. M. Philippe Ségnin, cette semaine, dans *le Point* regrette que M. Chirac n'ait pas précisé que *«l'odeur»* dénoncée était bien celle de la cuisine orientale, mais il affirme qa'il faut *«expliquer lo nécessité des charters pour renvoyer les clandestins»* avec les mêmes termes que ceux choisis par M. Robert Pandraud, l'ancien ministre de la sécurité. Quant à M. Charles Pasqua, au «Grand Jury RTL-*le Monde*» du 30 juin, il a demandé aussi le rétablissement des visas et des enntrôles de police, assortis d'un effnrt impnrtant d'intégration, mais il a implicitement reproché à M. Chirac d'avoir seulement établi un *«constat»* alors qu'existent des *«prémices d'affrontements raciaux»* qui appellent des mesures urgentes.

Aucun des ténors du RPR ne condamne donc le président de leur mouvement de s'être placé en pointe et de s'être exposé seul aux eritiques les plus vives, mais aaeua, prudemment, ne repread les mêmes termes à son propre compte, préférant se référer au concept plutôt qu'an vocabulaire utilisé par le maire de Paris. S'ils admettent que cette prise de position «fracassante» peut, selon les sondages d'opinion, être profitable à l'opposition lors des élections locales ou législatives, ils soat beaacoup plus réservés sur soa effet quand se présentera le premier tour de l'élection présidentielle.

Une unanimité plus franche s'est réalisée, en revanche, pour critiquer l'action générale et plus particuliérement économique et sociale du gouvernement. Si tous font preuve, à l'égard de Mme Cresson, d'une galante mais sans doute provisoire indulgence, tous également rendent responsables de la dégradation de la situation d'abord M. Mitterrand et ensuite M. Rocard. Aucune nuance n'est apportée à cette coadamnatioa globale.

Le «leurre» et l'«adversaire»

Selon M. Chirac, Mme Cresson a trouvé en arrivant à Matignon le bilan le plus désastreux qu'un premier ministre ait jamais découvert, ce qui lui a valu, dans la soirée, une réplique chiffrée de M. Pierre Bérégovoy, démentant sur la Cinq que les caisses de l'Etat soient vides : le ministre de l'économie et des finances démontrant même qu'il avait réduit les impôts depuis trois ans et affirmant qu'il ne les augmenterait pas avaat les élections législatives, dans le but de priver le RPR d'un de ses arguments essentiels.

Le RPR assure cependant que sa politique de rechange dans presque tous les dnmaines est déjà prête et qu'il est disponible pour une alternance qu'il souhaite proche. Or de cela, précisément, il doit convaincre une opinion en partie toujours sceptique et qui ne se porte pas encore massivement – selon les sondages – vers l'opposition parlementaire.

M. Pasqua a fait du président de la République *«le premier responsable»*, M. Rocard n'ayant été que son *«bras séculier»*. Pour M. Balladur, M. Mitterrand est un *«conservateur»*, car il n'a pas réformé profondément la société, comme cela s'imposait. Mais c'est M. Séguin qui dit ce que pensent tous les autres en affirmant que Mme Cresson est un *«leurre»*, alors que M. Rocard est *«le véritable adversaire»*, puisqa'il a *«mains géré la France que sa candidature présidentielle»* lorsqu'il était premier ministre.

Toutes les déclarations et le comportement des dirigeants du RPR, comme c'est également d'ailleurs le cas à l'UDF, montrent bien, en effet, que leur préoccupation présidentielle est prépnndérante et que M. Rocard est toujours leur concurrent potentiel le plus menaçant, sans que M. François Mitterrand cesse pour autant de demeurer leur adversaire le plus imprévisible.

ANDRÉ PASSERON

Mme Cresson : «Le problème du chômage va s'amplifier»

Interrogée, mardi matin 2 juillet, par RTL, sur les accusations portées dimanche par M. Jacques Chirac coatre la gestion de M. Michel Rocard à Matignon (*le Monde* da 2 juillet), Mme Edith Cresson a affirmé : *«Je crois que cela vient de ce que (...), la situation économique étant mauvaise, les problèmes se sont accélérés, et que donc, nous nous trouvons devant un paquet de problèmes plus important que pendant une période normale.»*

Mme Cresson s'est refusée à fixer un terme pour les premiers résultats de son action coatre le chômage en affirmant que sa politique porterait ses fruits *«progressivement»*. Elle a réaffirmé que *«le problème du chômage va, dans les mois qui viennent, s'amplifier»*. *«Il faut rendre hommage à un certain nombre de dirigeants d'entreprise qui ont retardé des licenciements parce qu'ils ont espéré une reprise. Ils se sont résolus à ces licenciements parce que la reprise n'était pas là»*, a ajouté Mme Cresson.

Le premier ministre a également estimé que *«le PS, avec un certain nombre d'autres, dait pouvoir gagner les élections»* législatives de 1993.

Avant le comité directeur

Discussions autour du prochain congrès du PS

Le comité directeur du Parti socialiste, qui se réunit les 6 et 7 juillet, sera le lieu d'un *«débat de politique générale très large»*, a indiqué, lundi 1er juillet, M. Jean-Jack Queyranne, porte-parole du PS, au cours de son point de presse hebdomadaire. M. Queyranne a souligné que le comité directeur ne s'était pas réuni depuis le remplacement de M. Michel Rocard par Mme Edith Cresson comme premier ministre. Mme Cresson ne doit pas prendre la parole devant cette instance – à laquelle elle n'appartient pas, puisqu'elle n'avait pas signé de motion au dernier congrès, – mais elle en a invité les membres à l'hôtel Matignnn, au milieu de leur première journée de réunion, et s'adressera à eux à cette occasion.

M. Queyranne a rappelé que le premier secrétaire du PS, M. Pierre Mauroy, continue, cette semaine, à s'entretenir avee les principaux responsables des courants *«dnns la perspective d'un congrès en fin d'année sur le «projet»»*. Il a admis que *«le statut de ce congrès n'est pas encore déterminé»*. M. Laurent Fabius, qui a rencontré M. Lionel Jospin, lundi après-midi, au ministère de l'éducation nationale, refuse toujours un congrès ordinaire, dont l'objet serait de renouveler les instances dirigeantes du PS. En d'autres termes, le président de l'Assemblée nationale rejette aussi bien nne compétition entre courants, présentant des motions distinctes au vote des militants, qu'un accord sur une motion commune, impliquant une répartition négociée des postes de direction nationaux et fédéraux. Il souhaite soit une convention, soit, à la rigueur, un congrès extraordinaire, sans enjeu de pouvoir et dont le seul objet serait l'adoptioa du nouveau «projet» socialiste.

M. Jospin, qui s'exprimait mardi matin sur Europe 1, ne s'est pas prononcé sur l'alternative entre ua congrès ordinaire ou un congrès extraordinaire. Le ministre de l'éducation natioaale s'est borné à se montrer confiant dans l'issue des discussions en cours et dans la capacité des dirigeants du PS à se rassembler pour affronter les épreuves électorales à venir. M. Fabius souhaite rencontrer cette semaine M. Michel Rocard, qui s'est entretenu, mardi matin, avec M. Mauroy.

Le comité directeur aura de plus à connaître de la préparation des listes de candidats aux élections régionales de mars 1992, sur lesquelles travaille une commissinn formée au sein de la direction du PS. La convention nationale ordinaire qui aura pour tâche de ratifier définitivement ees listes se réunira les 28 et 29 septembre.

P. J.

Lancé par M. Cambadélis (PS)

Le Manifeste contre le Front national a recueilli cinquante mille signatures

M. Jean-Christophe Cambadélis, député (PS) de Paris, a présenté, mercredi 26 juin, une liste d'un millier de «parrains» du Manifeste contre le Front national, qu'il a lancé il y a quelques mois, et a annoncé la tenue, à l'automae, d'*«états généraux contre le national-populisme»*. *«Il manque, aujourd'hui, une volonté, une détermination politique pour lutter contre le Frnnt national, dont les thèses dominent le débat français»*, estime M. Cambadélis, qui constate *«une tendance à une véritable hégémonie du natinnal-populisme.»*

Le député jospiniste, qui annonce cinquante mille signatures pour son manifeste, veut *«constituer une alliance démocratique contre le national-populisme»*. *«Il existe partout*, a-t-il expliqué, *des petites associations, des regroupements contre le Front national, et l'idée est de rassembler ces initiatives.»* Il estime que *«le piège, c'est d'en rester au débat sur l'immigration»* et qu'*«il faut attaquer le Front national sur le type de société qu'il propose, car elle aboutirait à la décadence de la France en Europe»*.

Parmi les «parrains» du Manifeste figurent cinq cents maires, dont l'éventail politique va du centre gauche aux refoadateurs communistes. Toutes les sensibilités socialistes sont représentées parmi ces maires ou élus, notamment le premier secrétaire, M. Pierre Mauroy, MM. André Billardon et Claude Bartolone (fabiusiens), Pierre Moscovici (jospiniste), Gérard Fuchs et Jean-Claude Petitdemange (rocardiens) ainsi que MM. Jean Poperen, Jean-Pierre Chevènement, Michel Charzat, Jeaa-Luc Mélenchon et Mmes Marie-Noëlle Lienemann. Parmi les communistes refondateurs, MM. Charles Fiterman, Jack Ralite et Robert Montdargent ont signé, ainsi que, pour le MRG, MM. Emile Zuccarelli, Michel Crépeau et Roger-Gérard Schwartzenberg, et le président de France unie, M. Jean-Pierre Soisson.

Plusieurs membres du gouvernement, maires pour la plupart, sont signataires, notamment M. Pierre Bérégovoy, Mme Frédérique Bredin, MM. Laurent Cathala, Michel Charasse, Marcel Debarge, André Laignel, Louis Mermaz, Henri Nallet, Jenn Poperen, déjà cité, Jean-Marie Rausch, Georges Sarre, Jean-Pierre Soisson, déjà cité, Dominique Strauss-Kahn. Les présidents de France-Plus, M. Arezki Dahmani, et de SOS-Raeisme, M. Harlem Désir, sont également au nombre des «parrains» du manifeste.

► **M. Cambadélis, 25, rue Réboval, 75019 Paris.**

Affrontements sur l'île de Pamandzi à Mayotte

Le conflit suscité par l'aménagement de l'aéroport de Mayotte, situé sur l'île de Pamandzi, s'est durei, lundi 1er juillet, dnnnant lieu à des affrontements entre les forces de l'ordre et des habitants de l'île. La pnpulation a tenté d'incendier la mairie et attaqué les forces de l'ordre à coups de enektails Molotov. Celles-ci ont répliqué avec des gaz laerymogéaes. Le maire de Pamandzi, M. Soili Ahmed, s'est enfui sur l'île, toute prnebe, de Grande-Terre, partie principale de la communauté territoriale française de Mayotte.

C'est sur la petite île de Pamandzi, située à l'nuest de Grande-Terre, que se trouve l'aéroport local. Ses habitants réclament, par l'intermédiaire de l'Association des jennes pour le développement de Pamandzi, la démisslon du maire, lui reprochant, ainsi qu'à son parti, le Mouvement populaire maborais (MPM), tous les malaises de la eommuae, à eommeneer par le problème dn relogement de riverains de la piste d'atterrissage, délogés à l'occasion de sa réfectioa.

La crise avait éclaté le 29 juin, avec des manifestations sur l'aéroport, qui avaient empêché le Fokker-28 venn de la Réunion de se poser et entraîné l'annulation du vol inaugural du Boeing-737 d'Air Austral, prévu le lendemain.

Lundi soir, Pamandzi était sur le pied de guerre devant sa mairie. Des patronilles de police et de gendarmerie sillonnaient la commune. Des renforts ont été demandés à la Réunion par le préfet, M. Jean-Paul Costes qui envisage de faire protéger l'aéroport par un détnehement de la légion étrangére. Uae cinquantaine de gendarmes devaient arriver mardi matin par le Transall militaire.

Cinq membres de l'Association pour le développement, accusés d'avoir empêchés l'avion d'atterrir samedi à Mayotte, ont été déférées en justice lundi matin. – (*AFP.*)

QUE SIGNIFIE ?
Diesel
HACHETTE

Après le succès de leur colloque

Les auteurs de «Refondations» invitent leurs sympathisants à constituer des «collectifs»

Après le succès de leur colloque parisien des 7 et 8 juin, les auteurs du manifeste «Refondations», MM. Charles Fiterman, Anicet Le Pors, Jack Ralite, Max Gallo, Claude Cheysson, Georges Mnntaron, Malek Boutih, Mgr Jacques Gaillot, Mme Gisèle Halimi, entre autres, ont confirmé, lundi 1er juillet, la mise en place d'une coordination nationale.

Ils ont appelé leurs sympathisants à constituer, partout où ils se trouvent, *«dans leur localité, dans leur milieu professionnel ou social, pour exprimer eux-mêmes ce qu'ils ont à dire, nommer ce qui doit changer, concevoir ce qu'il faut entreprendre (...) des collectifs qui pourront se réclamer des orientations de «Refondations» dès lors qu'ils feront leur orientation du manifeste initial d'avril, dans l'esprit pluraliste qui anime ses signataires et établiront avec nous les relations nécessaires»*.

«Il y o urgence, ajoutent-ils. *Car nous voici entrés dans le temps des fractures : envol du chômage, ce semeur de désespérance, vers la crête des trois millions; mépris du droit d'asile politique, ce principe emblématique d'une France de droits de l'homme ; révolte en chaîne des banlieues, ce concentré de toutes les crises. C'était bien la peine, assurément, de changer de gouvernement. Tournant le dos aux valeurs de gauche, le pouvoir perd crédit. (...) C'est le système qui est en cause*, concluent les instigateurs de «Refondations», *et c'est le cap qu'il faut changer. Le chantier est ouvert.»*

هكذا من الأصل

POLITIQUE

Les chemins roses de l'opposition

II. – *Le retour de la cohabitation*

L'opposition envisage avec de plus en plus d'espoir de revenir au pouvoir en 1993 (*le Monde* du 2 juillet). Mais, instruite par l'expérience, elle se demande comment, en cas de victoire, « cohabiter » une deuxième fois avec M. Mitterrand sans perdre, deux ans plus tard, l'élection présidentielle.

par Daniel Carton

Singulière évolution : après cinq ans d'épiques controverses sur la question, on ne trouve plus un anti-cohabitationniste parmi les dirigeants de l'opposition. Raymond Barre semble voué à un splendide isolement. « *Si la droite, ironise-t-il, se sent moralement condamnée à gouverner – bien douce condamnation, n'est-ce pas! – qu'elle suive sa morale* (1). » Recommandation superflue. Ne sont-ils pas déjà tous convaincus de... l'effort moral auquel ils devront consentir en cas de succès aux élections législatives ? Ceux qui l'étaient déjà avant 1986 le sont restés. Ceux qui ne l'étaient pas admettent à présent le poids de cette réalité.

Premier à avoir justifié le principe de la cohabitation, Edouard Balladur n'a pas varié d'un iota : « *Je ne suis pas un acharné de la cohabitation, mais je prétends que l'exclure au nom des institutions est une erreur.* » « *C'est inévitable* », appuie Philippe Séguin. « *Je ne vois pas comment on pourrait faire autrement* », affirme également François Léotard. Hervé de Charette va plus loin : « *Nous savons aujourd'hui que l'alternance se jouera en deux étapes : la cohabitation et l'élection présidentielle.* »

« Tout faire pour cantonner M. Mitterrand... »

Tous abondent dans ce sens, y compris Pierre Méhaignerie, naguère barriste patenté et donc anti-cohabitationniste résolu. En mars 1986, il n'avait consenti à participer au gouvernement de Jacques Chirac qu'à la condition expresse de ne voir confiés à ses amis et lui-même que des ministères techniques. Idée saugrenue dont les centristes semblent avoir tiré tous les enseignements. « *Je ne vois pas non plus très bien,* confirme Pierre Méhaignerie, *comment nous éviterions cette cohabitation. Nous avons intégré deux éléments : une majorité de l'opinion regrette la période 1986-1988 et, cette fois, le contexte politique sera radicalement différent : François Mitterrand ne sera plus en mesure de jouer le même jeu.* »

De cela, beaucoup de ses amis de l'opposition voudraient être certains. Traumatisée par l'expérience précédente, l'opposition est placée devant un casse-tête : comment gagner les élections législatives, cohabiter et ne pas perdre deux ans plus tard l'élection présidentielle ? Ce que les militants résument, selon Alain Juppé, d'une façon plus abrupte. « *En quinze jours,* raconte-t-il, *j'ai tenu six dîners-débats, et à chaque fois la même question : comment allez-vous faire pour cohabiter et ne pas vous faire cocufier?* »

Certes, personne ne veut imaginer que François Mitterrand ait la hardiesse de solliciter un troisième mandat. Mais chacun mesure bien le défi et semble, à l'approche de ces nouveaux horizons, en quête de tous les indices pour durablement se rassurer. François Mitterrand n'aurait plus le meilleur rôle : « *Cette cohabitation-là,* explique Gérard Longuet, *sera plus difficile pour lui. En 1986, il était un président combattant. En 1993, il sera un président en fin de parcours qui viendra de perdre ses dernières élections et illusions.* » Le Parti socialiste serait sens dessus dessous : « *Pris dans leurs bisbilles présidentielles, les socialistes,* pronostique Alain Juppé, *ne seront plus d'aucun secours pour le chef de l'Etat.* » « *Ils joueront tout de suite sa succession,* complète Nicolas Sarkozy, *et contribueront à le sortir inexorablement du jeu. François Mitterrand ne sera plus rapidement que le spectateur de lui-même.* » Si ce scénario se vérifiait, si l'opposition disposait en mars 1993 d'une large majorité, beaucoup, comme Pierre Méhaignerie, pensent qu'alors « *la seule solution digne* » pour François Mitterrand serait de décider aussitôt de la réforme substituant un quinquennat à l'actuel septennat et de « *se l'appliquer à lui-même* ».

« *Même si Jacques Chirac demeure très flou sur ce point,* approuve Gérard Longuet, *nous sommes tous partisans de cette réforme. Il faudrait alors qu'une fois au pouvoir, nous trouvions les moyens d'engager immédiatement le combat sur ce terrain.* » Sinon ? « *Sinon,* reprend Nicolas Sarkozy, *comme nous ne sommes pas des factieux, il faudra tout faire pour cantonner François Mitterrand au rôle qui doit être le sien et pas plus.* » Mais une fois dit cela, chacun constate que les possibilités sont limitées. « *Pour ne pas se faire cocufier,* avance Alain Juppé, *il faudra multiplier, sur tous les grands enjeux, les appels directs à l'opinion.* » Ce qui, dans l'esprit du secrétaire général du RPR, impliquerait automatiquement une extension du champ référendaire, difficile à conduire, là aussi, sans l'aval du chef de l'Etat.

Mais l'opposition sait bien que, si elle ne veut pas à nouveau échouer au terme d'une semblable aventure, il lui faut d'abord compter sur elle-même. Les grandes résolutions nourries par l'expérience du passé ne manquent pas. Alain Juppé : « *Il faudra que nous soyons capables de faire lever dans le pays une grande espérance sans faire de promesses inconsidérées. Sinon, la sanction en 1995 serait terrible.* » François Léotard : « *Il faudra nous souvenir qu'il y a une différence entre un programme et la façon de gouverner.* » François Bayrou : « *L'exaltation idéologique, c'est finit* » Gérard Longuet : « *Plus de simplicité, plus de modestie : nous n'aurons pas à former un gouvernement de guerre civile, mais un gouvernement de compréhension.* » Mais dès qu'on entre dans le concret des choses, tant sur le fond que sur la méthode de gouvernement, les interrogations demeurent plus nombreuses que les réponses. L'opposition est-elle prête ? Personne n'en est vraiment sûr. « *Les états généraux nous ont permis de déblayer pas mal le terrain,* admet Alain Juppé, *mais il nous reste beaucoup à faire pour clarifier nos idées.* » « *Le problème,* relève François Bayrou, *c'est que nous sommes tous d'accord sur l'inspiration, mais que les tonalités entre nous restent sensiblement différentes.* » « *Toute la question,* s'interroge Edouard Balladur, *est de savoir s'il faut avoir un* a priori *idéologique très fort.* »

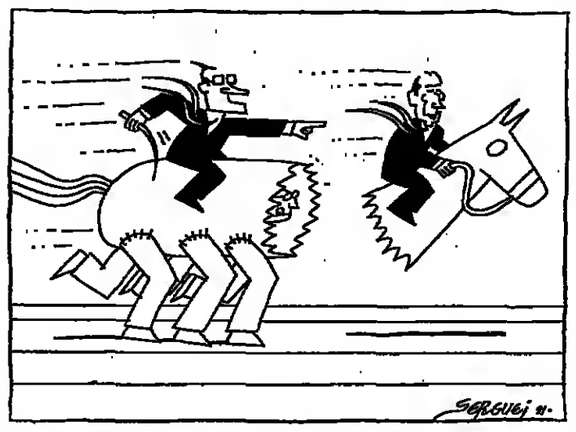

Faut-il ressusciter le libéralisme ?

Faut-il ressusciter le libéralisme ? D'évidence, le mot fait peur. Gérard Longuet est bien le dernier à en vanter les mérites. « *Le malheur,* se souvient-il, *c'est que, si en 1986 le libéralisme que le PR défendait était une conviction, pour nos partenaires, il n'était qu'un argument. Restons des libéraux, mais ne soyons pas des doctrinaires.* » Argument qui semble peu convaincre. Les partenaires de M. Longuet n'ont, en vérité, plus qu'un mot à la bouche : « *pragmatisme* ». « *Si nous ne voulons pas gâcher nos chances par des déclarations intempestives,* explique Philippe Séguin, *il nous faudra avoir une autre méthode et un autre comportement, avoir une gestion pragmatique pouvant donner enfin à ce pays cette souplesse qui lui manque tant.* » « *Notre devoir,* estime aussi Pierre Méhaignerie, *sera d'avoir le courage d'échapper à tous les phantasmes et les excès de la droite et de refuser la voie de tous les clientélismes.* » Comme Valéry Giscard d'Estaing, le président du CDS souhaite qu'un nouveau gouvernement se place résolument « *au centre droit* ».

« *Ce serait la seule façon,* explique l'ancien président de la République, *de stabiliser ce pays, de le placer en harmonie avec le décor européen de 1993 et d'assurer pour l'élection présidentielle de 1995 un large succès de l'opposition.* » La thèse d'Edouard Balladur va dans le même sens : « *Michel Rocard nous a montré la voie : être d'abord soi-même, faire ce que l'on peut faire et ne pas se livrer à des déclarations gratuites. Nous devons aussi bâtir un gouvernement de cohabitation et d'ouverture, capable d'être le plus large et le plus ouvert possible. Notre vocation sera d'être les hommes et les femmes du changement de notre société, de lutter contre le poids des habitudes. Car à la fin des fins, il faudra quand même se souvenir que si, avec moins de 50 % des voix, on peut gagner des élections législatives, on perd avec le même résultat une élection présidentielle.* » Edouard Balladur n'exclut pas l'appel à des écologistes dans un gouvernement de cohabitation. François Léotard croit, lui aussi, qu'il sera indispensable de solliciter « *des visages nouveaux* » dans la société civile et d'éviter, en tout cas, « *le retour en force des partis* ». « *Je ne suis pas sûr,* explique-t-il, *qu'avoir eu dans le gouvernement de 1986 tous les chefs de parti ait été ce que nous ayons fait de mieux.* »

Question aussi de méthode. Faudra-t-il légiférer à-tout-va comme en 1986 ou, comme le suggère Philippe Séguin, « *utiliser toutes les possibilités qu'offre la législation actuelle* » ? « *Ceux qui disent cela,* réplique Edouard Balladur, *pratiquent l'autocritique implicite.* » Beaucoup pensent encore, comme Pierre Méhaignerie, que « *quelques actes législatifs marquants* » seront indispensables dès les premiers mois. Quelles seront les priorités ? L'éducation, les retraites, la remise sur rail du train des privatisations, la décentralisation ? Chacun a son avis. Les divergences sont même parfois très fortes, par exemple sur le terrain de la décentralisation. Quand Charles Millon plaide pour une régionalisation plus forte, Philippe Séguin défend l'idée de pouvoirs accrus pour les communes, et Gérard Longuet refuse la remise en cause des départements.

L'opposition n'est donc pas au bout de ses peines. Tous ces débats pourraient mettre à rude épreuve une union sans laquelle RPR et UDF savent pourtant que rien de durable et de sérieux ne pourra être engagé. Persuadé que François Mitterrand, comme en 1986, ne pourra qu'entériner « *le fait majoritaire* », chacun veut encore croire que le premier ministre de *cette cohabitation-bis* sera choisi dans les rangs du parti le plus fort au soir des élections législatives. Ce qui n'est pas non plus, malgré toutes les déclarations de bonnes intentions, fait pour rassurer.

« *A priori,* juge Philippe Séguin, *nous partons avec l'UDF à égalité. Une guerre subtile va commencer entre nous qui pourrait bien se terminer aux couteaux.* » Déjà, l'idée d'Edouard Balladur de promouvoir un homme – tel que lui-même – délibérément dégagé des contingences présidentielles est fort contestée. « *L'expérience a été faite,* explique-t-il, *que si le chef d'une des deux fractions de la majorité est candidat à l'Elysée, la majorité et le gouvernement finissent par se diviser et les choses deviennent impossibles.* »

« *C'est la seule solution,* approuve Nicolas Sarkozy, *dans la mesure où l'un des rôles essentiels du premier ministre sera aussi de faire régner et de garantir l'union de cette nouvelle majorité.* » « *Le jeu,* confie déjà, un peu plus sceptique, Philippe Séguin, *serait évidemment que tout ce que le gouvernement fait de bien rejaillisse sur Jacques Chirac et tout ce qu'il fait de mal incombe à Edouard Balladur. Dur!* »

« La fonction crée l'ambition »

Mais beaucoup doutent du réalisme d'un tel schéma. « *Je ne crois pas à cette thèse du premier ministre neutre, placé en seconde ligne. Cela est même contraire à l'esprit de nos institutions* », déclare François Bayrou. « *Hypothèse irréaliste,* objecte François Léotard, *qui nous donnerait un couple exécutif très bizarre avec un président non rééligible et un premier ministre qui ne le serait pas. Et puis l'on sait bien que la fonction crée l'ambition. Même Pierre Messmer n'y a pas échappé.* »

A l'UDF, on échafaude également des plans avec la franchise qui sied à ce petit manège. « *Je n'ai plus d'ambitions, je n'ai que des objectifs* », assure ainsi Valéry Giscard d'Estaing. Ses proches trabissent plus volontiers ses projets nouveaux. « *L'idée d'un gouvernement de transition inodore et incolore ne tient pas,* estime Hervé de Charette. *Pour nous, Giscard à Matignon est une excellente idée. L'exemple de Raymond Barre en 1988 montre que, pour l'élection présidentielle, il n'existe pas, durant une période de cohabitation, de troisième voie entre l'Elysée et Matignon.* » Pierre Méhaignerie est de ceux qui pensent avoir une carte personnelle à jouer : « *Si j'ai la capacité de faire passer mes convictions, s'il est permis dans ce pays de changer de style de gouvernement avec une équipe plus souple, plus restreinte, plus proche des gens, pourquoi pas?* »

Bref, l'opposition n'est pas, de ce point de vue, à la merci d'une crise des vocations. François Mitterrand, de toute façon maître de ces débats, pourra s'en amuser. Et Jean-Marie Le Pen exulter. Le voilà plus que jamais résolu à faire de l'anti-cohabitation un nouveau fonds de commerce : « *Tous ces gens ne font que ce qu'ils ont déjà fait en 1986, et à nouveau les socialistes ne seront pas mécontents de leur repasser les plats brûlants en attendant l'élection présidentielle. La cohabitation reste une équivoque fondamentale, nous ne l'accepterons jamais.* » De cela aussi l'opposition serait bien avisée de se soucier.

(1) Dans un entretien au *Figaro* du 31 mai.

FIN

CHARTER SICILE :

VOL PARIS/CATANE A/R
à partir de **1200 F**

CIRCUIT "LES CIVILISATIONS", 8 jours,
7 nuits en hôtel catégorie supérieure :
4650 F

SEJOUR D'UNE SEMAINE
A L'HÔTEL-CLUB HELIOS :
de **3450 F** (basse saison)
à **4560 F** (haute saison).

Prix par personne au départ de Paris.
Base chambre double, pension complète.

VOYAGEURS EN ITALIE
Tél. : (1) 42.86.16.32
12, rue Sainte Anne 75001 Paris

LIC. A 1326

JEAN FAVIER
de l'Institut

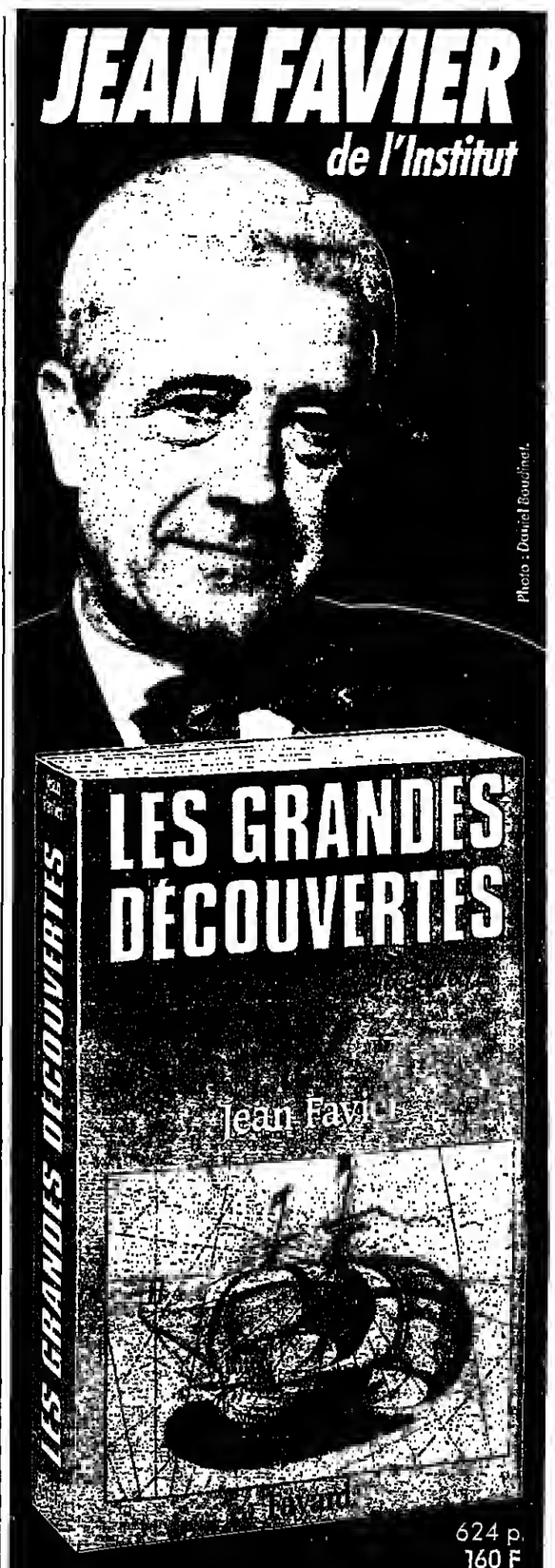

Photo : Daniel Boudinet.

624 p.
160 F

La "patte" du directeur des Archives de France est œcuménique. Son coup d'œil est vif, perçant, multiséculaire.
Emmanuel Le Roy Ladurie, *L'Express*

"La logique d'Aristote est à un bout, l'œuf de Colomb à l'autre", explique Jean Favier. Que pourrait-on lire de mieux en cette veille de célébration du 500e anniversaire de l'exploit du Génois !
Philippe Dufay, *Le Figaro Magazine*

Le directeur général des Archives de France, vrai puits de science qui a déjà montré ses talents dans d'autres ouvrages, raconte en un seul volume le mouvement des peuples, des marchands, des découvreurs, et cette soif de déplacement, cette recherche d'horizons toujours nouveaux, parfois en quête de profit, qui semble étreindre notre espèce. Un très grand sujet qui n'avait jamais été traité avec cette ampleur.
Annette Colin-Simard, *Le Journal du Dimanche*

FAYARD

SOCIÉTÉ

DÉFENSE

Avec une hausse des commandes de 67 % en 1990

La crise du Golfe a profité aux industriels français de l'armement

En 1990, les prises de commandes d'armes françaises à l'exportation ont progressé de 67 % par rapport à l'année précédente. Cette hausse spectaculaire est due à des achats d'armements terrestres par l'Arabie saoudite et le Koweït. Elle était peu attendue : un rapport parlementaire avait, l'an dernier (*le Monde* du 9 novembre 1990), constaté l'effondrement des exportations dans ce secteur en 1989 et annoncé la continuation de ce déclin durant le premier semestre de 1990.

Pour la première fois, le ministre de la défense, M. Pierre Joxe, a accédé à la demande du Parlement d'être entendu sur la question des ventes d'armes à l'étranger. Le président de la commission de la défense à l'Assemblée nationale, M. Jean-Michel Boucheron, député PS d'Ille-et-Vilaine, a écrit en mai dernier au gouvernement pour lui demander un rapport annuel sur l'état du commerce des armes.

Seul à ce jour, M. Gérard Renon, le secrétaire d'Etat à la défense, du temps de M. Jean-Pierre Chevènement, avait déposé en décembre 1989 devant la commission sur ce dossier dont il avait alors la charge.

S'étant, lui aussi, engagé à informer le Parlement de la politique française d'exportation d'armements, M. Joxe devait être entendu, mardi 2 juillet, en fin d'après-midi, par les députés de la commission de la défense au Palais-Bourbon.

Un retour à la normale

C'est la délégation aux relations internationales (DRI) de la délégation générale pour l'armement qui, forte de ses responsabilités en matière d'exportation et de coopération, est chargée de tenir à jour les statistiques dans ce domaine.

Selon la DRI, les prises de commandes à l'exportation se sont élevées en 1990 à 33,4 milliards de francs, soit une augmentation de 67 % par rapport à l'année antérieure. Il est vrai que 1989, avec un montant de 20 milliards de francs, a traduit une chute importante de ce commerce pour la France.

L'apparition de nouveaux concurrents, les moindres ressources financières des clients, les évolutions du dollar, les accords de Vienne sur le désarmement Est-Ouest en Europe, le manque d'agressivité commerciale et l'insuffisance du réseau après-vente des industriels français sont autant de raisons qui expliquent l'effondrement des achats étrangers cette année-là.

Pour 1990, la hausse est donc spectaculaire par rapport à une année précédente qui était exceptionnellement faible. En réalité, les Français ont retrouvé, l'an dernier, le niveau habituel de leurs échanges dans ce secteur. En effet, le montant moyen annuel des prises de commandes à l'exportation, établi en francs courants, se situe autour de 31,2 milliards de francs si on le calcule avec les résultats de 1985 à 1989.

L'an dernier, les commandes de matériels terrestres ont atteint quelque 17,4 milliards de francs; celles de matériels aériens, 11,4 milliards, et les commandes navales environ 4,6.

Selon une analyse de la DRI, qui remonte maintenant à la mi-mai, 1990 se distingue des années précédentes par le retour en force de la clientèle moyen-orientale et des équipements terrestres. Nul doute que l'industrie française a, à sa façon, enregistré l'impact de la crise du Golfe, avant et pendant.

En 1990, le Moyen-Orient et le Maghreb ont représenté plus de la moitié des prises de commandes, tandis que ces deux zones ont compté pour un peu plus d'un tiers en 1989. L'Europe de l'Ouest et l'Amérique du Nord sont en régression sensible. On observe, en revanche, des résultats en hausse légère avec l'Extrême-Orient et, plus particulièrement, avec Singapour. De même, les matériels terrestres viennent largement en tête avec 52 % du total (ils étaient tombés à 35,5 % en 1989), quand les matériels aériens chutent à 34 % (ils étaient à 52 % en 1989). Les commandes navales restent relativement stables et basses.

Si la France a retrouvé, à quelques exceptions près, le montant traditionnel de son commerce des armes en 1990, elle le doit à des commandes de l'Arabie saoudite et du Koweït qui lui ont surtout acheté des blindés, des canons et des systèmes sol-air. Depuis quelque temps, déjà, les industriels français s'efforçaient de mieux équilibrer leurs échanges en essayant de limiter la part traditionnellement prise par le Moyen et Proche-Orient. L'année 1990 est, de ce point de vue, atypique.

JACQUES ISNARD

Le contrat de vente des frégates françaises à Taïwan pourrait être signé en août

Le groupe Thomson et les chantiers navals de Taïwan mettent la dernière main à la rédaction du contrat qui doit aboutir à livrer les coques de six frégates françaises à la Chine nationaliste.

Cet accord est commercial et ne prévoit pas l'armement de ces navires de 3 200 tonnes. C'est en août prochain que ce contrat, estimé à 11 milliards de francs, devrait être définitivement signé. La commission interministérielle pour l'étude des exportations de matériels de guerre (CIEEMG), normalement appelée à se prononcer sur de tels échanges, a déjà donné son accord préalable de principe.

Ces discussions avaient été interrompues au début de 1990 en raison du mécontentement des autorités de la Chine communiste. Depuis (*le Monde* du 22 juin), elles avaient repris en dépit de démarches discrètes de Pékin pour qu'elles soient à nouveau abandonnées. Une délégation française vient de rentrer, dimanche 30 juin, de Taïwan avec l'espoir de mener à leur terme les dernières phases de la négociation.

Ce contrat, tel qu'il est aujourd'hui esquissé, ne lie pas les deux Etats concernés. Il associe, sur une base purement commerciale, le groupe français Thomson-CSF et les chantiers navals de Taïwan. En son principe, l'accord prévoit que des tronçons de coque de frégates de la classe *La Fayette* seront livrés par l'arsenal de Lorient, où ils sont conçus; montés sur place à Taïwan, puis équipés par Thomson en électronique et en informatique embarquées.

Il s'agit d'une opération qui doit permettre à Taïwan d'aligner six frégates déplaçant 3 200 tonnes à pleine charge, sur le modèle de celles que la marine nationale a commandées pour le contrôle des espaces maritimes outre-mer et la sécurité des intérêts français hors d'Europe.

Rubis sur l'ongle

A la différence d'autres livraisons militaires, ce contrat est, dit-on de source officielle, réglé *« rubis sur l'ongle »* par l'acheteur qui, de surcroît, s'entend bénéficier d'aucune compensation industrielle. En revanche, il est, à sa manière, un prélude à d'autres accords dans le secteur civil.

Thomson-CSF est responsable de l'intégration industrielle, c'est-à-dire que le groupe français devrait fournir à Taïwan les équipements embarqués : systèmes de communications et de navigation, radar de détection air et surface, sonar de lutte anti-sous-marine, systèmes de visualisation et de mise à jour de la situation tactique, centrale de filtration contre les effets nucléaires, biologiques et chimiques, lance-leurres d'autodéfense et contre-mesures pour la guerre électronique.

Une fois assemblés par les chantiers navals de Taïwan, les tronçons des frégates devront recevoir des armements. Les Français n'en livreront aucun. En particulier, ces frégates légères peuvent être armées – ce sera le cas des unités de la marine nationale – de missiles surface-surface (du type Exocet MM.40), de missiles surface-air (du type Crotale) et de canons d'artillerie de 100 et 20 millimètres.

Le contrat commercial en voie d'aboutir avec Taïwan ne prévoit aucun système d'armes français pour ces frégates quand elles seront opérationnelles. De même, de tels bateaux peuvent emporter un hélicoptère de moyen tonnage, doté d'un missile anti-navire Exocet AM.39. Les Français n'ont pas été autorisés à en livrer à Taïwan.

Dans les milieux militaires, on laisse entendre que la Chine nationaliste, qui est largement approvisionnée par les Etats-Unis, pourrait s'adresser à des sociétés américaines pour équiper ses frégates et y embarquer un hélicoptère armé. La France a accepté d'installer, à Taïwan, un centre-école qui devra se charger de l'instruction des équipages à terre.

J. I.

JUSTICE

Au tribunal correctionnel de Carcassonne

L'expédition punitive de dix-sept parachutistes

Le tribunal correctionnel de Carcassonne jugeait, lundi 1er juillet, en audience spéciale, dix-sept parachutistes du 3e RPIMa de Carcassonne, soupçonnés d'avoir participé, le 17 novembre 1990, à une « expédition punitive » musclée dans un quartier à forte population immigrée.

CARCASSONNE

de notre envoyée spéciale

Ils sont dix-sept, âgés de vingt à vingt-six ans, impeccablement sanglés dans leur uniforme kaki, du 3e régiment de parachutistes de Carcassonne, alignés comme à la parade. Mais ces soldats de deuxième classe, tous engagés volontaires, après une scolarité vite écourtée, doivent répondre devant la justice civile des chefs d'inculpation d' *« attroupement armé »* et, pour deux d'entre eux, de *« coups et blessures avec armes et préméditation »*.

Tous sont soupçonnés d'avoir participé, le 17 novembre 1990, à une *« opération commando »* dans le quartier HLM du Viguier à Carcassonne. Ce soir-là, une partie du régiment a décidé de venger, à sa manière, l'un des siens, blessé quelques jours plus tôt par un jeune de Carcassonne dans un bar de la ville. Le 14 novembre, le tribunal correctionnel a condamné l'agresseur à un mois de prison ferme : une sentence jugée trop légère par les parachutistes. L'auteur des faits est un Maghrébin. Les victimes de la vengeance le seront aussi.

L'expédition punitive, le 17 novembre, est parfaitement préparée. Le lieu de rendez-vous est fixé : le stade de Romien, où le régiment s'entraîne souvent. Equipés de poings américains, de nunchakus et de manches de pioche achetés l'après-midi même, une quarantaine de soldats cagoulés se dirigent en voiture vers le quartier du Viguier, à forte population maghrébine. Là, sur leur chemin, des hommes et des femmes arabes, qui sortent d'une veillée mortuaire, seront frappés. Six personnes sont blessées. Ratonnade? L'expédition y ressemble beaucoup et le procès devait, inévitablement, devenir celui du racisme. Outre les victimes, des organisations antiracistes (SOS-Racisme, le MRAP, la LICRA, la Ligue des droits de l'homme et la CIMADE) s'étaient constituées parties civiles.

Les grands principes fondateurs de la République, la fraternité entre les peuples sont évoqués à la barre. Le Père Christian Delorme, prêtre des Minguettes, lance un nouveau cri d'alarme contre la montée du racisme et l'exclusion. Me Tarlier, pour la Ligue des droits de l'homme, dénonce, une fois de plus, les propos de M. Jacques Chirac sur le *« bruit »* et l'*« odeur »* des immigrés.

Dans le box des prévenus, les soldats semblent égarés, comme dépassés par cette inflation de mots. *« On va chercher de grandes explications à des choses petites, lamentables et imbéciles »*, proteste le bâtonnier Bourland, avocat de la défense. Loin du *« racisme idéologique »*, les défenseurs parlent de *« raisonnement primaire »* chez ces soldats de deuxième classe, choqués par l'agression contre leur camarade. Ces hommes, disent-ils, ne sont pas des théoriciens d'extrême droite, mais les produits d'un système, l'armée, qui leur a inculqué le sens de l'obéissance et de la discipline.

« Nous n'étions que des pions »

Le procès aura fort peu éclairé la justice. Que sont devenus les autres acteurs de l'opération-commando? La participation d'une quarantaine de personnes avait été évoquée, comme celle d'une première équipe de la compagnie d'éclairage et d'appui (CEA). Qu'est-elle devenue? Qui a fait quoi? Les deux seuls militaires à avoir été identifiés par les victimes, Eric Adeé et David Falbierski, l'ont été sur des caractéristiques physiques, taille et corpulence, peu certaines.

Les dix-sept inculpés ont paru frappés, tout au long de l'audience, d'amnésie, reconnaissant seulement leur présence au Viguier, mais non les violences commises. Le procureur de la République, M. Achille Kiritsidès, l'a d'ailleurs reconnu. *« Je suis au regret*, a-t-il déploré, *de ne pas pouvoir vous présenter les coupables »*, en requérant des peines de neuf à dix mois de prison.

L'ombre demeure, en effet, quant à l'existence d'éventuels commanditaires de cette expédition punitive. *« Nous n'étions que des pions »*, a déclaré l'un des inculpés, Marc Viollat. *« On nous a balancés là-dedans »*, a renchéri un autre, Nicolas Forget. Qui se cache sous ce *« on »*? Silence des inculpés. Des civils ont été vus au stade Romien. Nul ne sait ce qu'ils sont devenus.

Jugement 24 juillet.

SYLVIE DERAIME

Auteur d'un éditorial contre la guerre « américano-sioniste »

M. Jean-Edern Hallier est condamné pour provocation à la haine raciale

M. Jean-Edern Hallier, directeur de *l'Idiot International*, a été condamné, lundi 1er juillet, par la 17e chambre correctionnelle de Paris à 50 000 F d'amende pour *« provocation à la discrimination, à la haine ou à la violence raciales »*, à la suite d'un éditorial publié le 30 janvier 1991 sous le titre «Sur le sentier de la guerre».

Selon M. Jean-Edern Hallier, l'éditorial entendait dénoncer l'offensive *« américano-sioniste »* contre l'Irak. Mais le tribunal, présidé par M. Alain Lacabarats, note dans son jugement : *« L'article incriminé n'a pas pour objet d'analyser les causes idéologiques ou économiques de la guerre dite du Golfe, considérations qui sont étrangères aux propos de Jean-Edern Hallier. »* Et les juges observent que l'auteur *« vise à persuader le lecteur que ce conflit* [...] *a été voulu par les membres de la communauté juive pour assouvir la haine raciste qu'ils nourrissent à l'égard des Arabes »*.

Les magistrats relèvent ensuite une série de termes et de locutions outrancières appliqués notamment *« aux soldeurs et aux fripiers »*. Aussi, le tribunal stigmatise *« les qualificatifs outrageants ou abjects s'appliquant à désigner* [les juifs] *comme la lie de l'humanité »*.

Outre la condamnation pénale, l'écrivain devra verser un total de 80 000 F de dommages et intérêts à SOS-Racisme, à la Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme (LICRA), au Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (MRAP) et à la Ligue française pour la défense des droits de l'homme et du citoyen.

M. P.

POLICE

Des mesures pour les banlieues

Un dispositif anti-« été chaud »

Devant la tension dans certaines banlieues et le malaise policier qui, depuis plusieurs mois, conjuguent leurs effets, le ministre de l'intérieur, M. Philippe Marchand, a prévu un traitement d'urgence visant à éviter un « été chaud ».

Dès juillet et août, près de deux mille trois cents policiers supplémentaires seront affectés dans les banlieues. Mille cinq cents gardiens de la paix stagiaires vont ainsi passer le dernier mois de leur formation (un an) dans les cités HLM. *« Nos jeunes collègues vont être directement livrés en pâture à des hordes sauvages dans des zones sensibles où ils vont évoluer pour la première fois »*, estime l'Union des syndicats catégoriels de la police (30 % des voix chez les policiers en tenue). Mais nécessité fait loi, répond la place Beauvau, précisant que ces jeunes gens seront encadrés par des fonctionnaires expérimentés.

A ces effectifs s'ajouteront, en région parisienne, les deux compagnies républicaines de sécurité (CRS) placées en renfort au lendemain des émeutes de Mantes-la-Jolie (Yvelines). Forts chacune de quatre-vingts fonctionnaires, ces unités restent pour l'essentiel cantonnées aux missions de maintien de l'ordre – la nuit, elles stationnent sur les parkings de supermarchés, à Sartrouville ou aux Mureaux – sans participer à l'îlotage ou à la prévention.

Enfin, une cellule de coordination spécialisée dans les *« actions de violence en milieu urbain »* a été mise en place au sein de la direction générale de la police nationale, tandis que des équipes de police judiciaire sont désormais mobilisées pour réaliser des interpellations de délinquants en flagrant délit.

Des primes pour postes difficiles

Parallèlement à ce renforcement du dispositif policier, les indemnités versées aux fonctionnaires en poste dans certaines zones urbaines vont bénéficier d'une revalorisation. Dès le deuxième semestre 1991, les policiers affectés aux circonscriptions de Paris, Versailles, Lille, Lyon et Marseille, percevront des primes pour postes difficiles et service continu (une centaine de francs par mois, en moyenne). Les heures supplémentaires effectuées par les CRS seront majorées. Ces augmentations de pouvoir d'achat tendent à mettre un bémol à la grogne policière observée depuis le printemps.

Mais quelque trente mille policiers (sur 120 000) – à Bordeaux, Dijon, Metz, Rennes, Toulouse et dans les DOM-TOM – restent à l'écart de cette hausse du pouvoir d'achat. Non sans paradoxe, les fonctionnaires de Limoux ou de Manosque toucheront la prime (puisqu'ils dépendent des services d'administration policière de Marseille), mais pas ceux de Toulouse et de ses quartiers difficiles...

Majoritaire chez les policiers de province, le Syndicat national des policiers en tenue (membre de la FASP) proteste contre cette distinction qui *« tend à créer des policiers à deux niveaux »*. Son secrétaire général, M. Jacky Viallet, y voit *« une opération de division syndicale »*. Cette approche différenciée de la gestion des personnels vise, en tout cas, à attirer des fonctionnaires vers les postes difficiles. Y compris les sept cents îlotiers que le gouvernement a décidé d'affecter, dès l'an prochain, dans quarante quartiers sensibles.

Dégagée par le gouvernement à la suite de la crise dans les banlieues et des manifestations policières, l'enveloppe financière correspondant à ces indemnités s'élève à 70 millions de francs. Viennent, par ailleurs, s'y ajouter le règlement immédiat de diverses mesures indiciaires, adoptées en novembre 1989 mais gelées jusqu'alors pour des raisons d'inertie budgétaire, ainsi que l'application des premières tranches du protocole d'accord Durafour du 9 février 1990 sur la fonction publique (160 millions de francs pour les deux premières années de ce plan en sept ans). On est pourtant encore loin des milliards de francs qui auraient dû être dégagés, selon les principaux syndicats, pour la réforme des corps et carrières de la police nationale. Annoncée par le gouvernement depuis plus de deux ans, cette réforme a été, sinon renvoyée aux calendes grecques, du moins à une négociation de longue haleine entre les organisations syndicales et le préfet Clauzel. On est loin, aussi, du milliard de francs supplémentaire dégagé, chaque année, pour le plan de modernisation de la police nationale (1986-1990) mis en œuvre par M. Joxe.

Or les besoins ne manquent pas. Visitant la banlieue lyonnaise, il y a quelques jours, M. Marchand avait répété son discours de *« fermeté »*, préconisant *« la paix civile et la sécurité »* dans les banlieues. De Bron à Saint-Priest, en passant par Villeurbanne, les maires socialistes de l'Est lyonnais s'en étaient fait l'écho. Mais les élus de ces banlieues avaient aussi insisté sur la présence *« insuffisante et inadaptée des policiers pendant la nuit »*.

Et ils avaient protesté contre l'inégale répartition des effectifs : un fonctionnaire pour 474 habitants dans Lyon *intra-muros*, et les communes voisines de Sainte-Foy, Caluire et Oullins. Mais seulement un policier pour 603 habitants dans des villes comme Vaulx-en-Velin, Vénissieux ou Bron.

ÉRICH INCIYAN

Le pactole des « bandits manchots »

Par un heureux hasard, le gouvernement distribue une enveloppe financière aux policiers au moment même où le ministre de l'intérieur autorise plusieurs casinos à exploiter des machines à sous. Le feu vert donné par M. Marchand vise huit établissements : les casinos de Brides-les-Bains (Savoie), Canet-Plage (Pyrénées-Orientales), Forges-les-Eaux (Seine-Maritime), Parros-Guirec (Côtes-d'Armor), Pornichet (Loire-Atlantique), Saint-Amand-les-Eaux (Nord), Santenay (Côte-d'Or) et Le Touquet-Les Quatre Saisons (Pas-de-Calais). Ces établissements vont pouvoir installer un total de sept cent dix-huit machines à sous, les «bandits manchots». M. Pierre Joxe avait refusé d'accorder de telles autorisations. Or, les machines à sous représentent une manne financière pour les quinze casinos qui possédaient, jusqu'à présent, des «bandits manchots» et qui avaient quasiment doublé leur chiffre d'affaires. Pour l'Etat aussi, qui perçoit la moitié de ces recettes. Dans une note du 17 mai dernier, le ministère de l'intérieur avait mis à l'étude les *« mesures en faveur du personnel »* policier adoptées aujourd'hui, qui auraient été, pour partie, *« financées sur les machines à sous »*. Grâce au principe d'universalité budgétaire, ces recettes fiscales d'un genre particulier se trouvent noyées dans l'ensemble des recettes de l'Etat, et l'honneur est sauf.

É. In.

هكذا من الأصل

LE PARLER CRU DE MADAME LE PREMIER MINISTRE MERITE-IL D'ETRE CRU ? AUJOURD'HUI NOUS LE CROYONS.

"Il n'est pas possible, que dans les composants électroniques qui sont le sang de l'industrie de demain, nous soyons totalement dépendants des japonais" (Madame Edith Cresson le 16 mai 1991 à A2).

Ces paroles ont le mérite de rendre compte de la conscience qu'a le Gouvernement de la place qu'occupe aujourd'hui l'industrie des composants passifs au coeur des enjeux économiques mondiaux. L'avenir de cette industrie constitue pour la France un enjeu stratégique: la perte de compétitivité de ce secteur met en péril à moyen terme l'ensemble de la filière électronique. Les composants électroniques sont désormais partout. Ils rythment la vie d'un pays au quotidien, ils conditionnent la santé et le progrès de son industrie, ils préparent son futur. Ainsi la montée en puissance de l'industrie française des composants passifs (12 milliards de CA) commande l'avenir immédiat de 25 mille personnes, la survie de toute l'industrie électronique et l'indépendance technologique de notre pays voire de l'Europe.

"Il n'y a pas d'efficacité dans le surplace" (Madame Edith Cresson le 19 mai à TF1).

L'Europe est déjà le principal marché mondial pour l'électronique. L'industrie française des composants passifs a l'ambition aujourd'hui de porter son offre à la mesure de ce marché de plus en plus exigeant; pour cela elle se renforce en conduisant regroupements et alliances, elle consacre chaque année 700 millions de francs à la recherche et au développement (6% du CA de la profession) ; mais pour relever les défis actuels elle doit se renforcer, investir et innover davantage. Aujourd'hui l'industrie ne peut assurer seule cette charge: c'est une véritable équipe constituée des industriels de composants passifs, des équipementiers et des Pouvoirs Publics qu'il faut mobiliser pour mettre en place les mesures définies par la profession qui lui permettront d'affirmer sa position en Europe. Les industriels du Sycep estiment qu'il faut, pour réussir, un effort supplémentaire de 700 millions de francs par an pour les 5 prochaines années. La profession doublera ainsi son taux actuel (passant de 6 à 12%) et rejoindra le niveau de ses concurrents.

De cela aussi les Pouvoirs Publics doivent prendre conscience car de la volonté du Gouvernement dépend l'issue d'un enjeu stratégique pour la France.

"La responsabilité d'un Gouvernement, c'est de prendre une décision et de l'appliquer" (Madame Edith Cresson 19 mai 1991 à TF1).

Sans une action volontariste et industrialiste dans ce secteur clé, bien des responsables industriels se demandent quel paysage offrira l'électronique européenne dans 5 ans. Car chaque année, depuis 10 ans, la production européenne dans le secteur électronique connaît un recul face à celle des concurrents américains et surtout japonais. Or selon la Commission Européenne, le développement japonais n'est pas le seul résultat des forces du marché mais le fruit d'une programmation stratégique à long terme dans laquelle le rôle des autorités publiques a été central. Qu'en est il du rôle des autorités publiques européennes?

A cause de la dépendance technologique que ne manquerait pas d'entrainer l'effondrement de l'industrie des composants passifs et de l'électronique en général, et si ni la France ni l'Europe ne rompent avec la tentation du renoncement technologique, alors il y a fort à craindre que le XXIème siècle ne voit disparaître la France et l'Europe en tant qu'entités politiques et économiques majeures. Aussi les 25 mille employés et les 230 chefs d'entreprises du syndicat des composants électroniques passifs souhaitent être entendus, écoutés et encouragés. Ils pensent que la souveraineté de l'Europe passe par celle de son électronique. Ils veulent réussir l'Europe des composants.

"Un sursaut est indispensable pour assurer un avenir commun sur un secteur clé comme l'électronique. Il y a urgence. Les divisions n'ont que trop duré, le succès est à notre portée. A communauté de problèmes, communauté de solutions, soyons audacieux et inventifs" (Madame Edith Cresson à l'Assemblée Nationale le 22 mai 1991).

Madame Le Premier Ministre, si vous nous en donnez les moyens, nous le serons.

SYCEP

SYNDICATS DES INDUSTRIES DE COMPOSANTS ELECTRONIQUES PASSIFS

Condensateurs • Résistances • Circuits imprimés • Connecteurs • Composants magnétiques • Haut-parleurs • Antennes • Rack-baies
Quartz • Ferrites • Commutateurs-Claviers • Hybrides • Composants de protection • 11 rue Hamelin - 75783 - PARIS Cedex 16

SOCIÉTÉ

MÉDECINE

Pour « préjudice moral »

Une femme atteinte du sida après une transfusion obtient 1,5 million de francs d'indemnités

La centre départemental de transfusion sanguine de l'Essonne, la Clinique de l'Essonne et le docteur Blaise Fougeron ont été condamnés, lundi 1er juillet, par la première chambre du tribunal civil de Paris à verser solidairement 1,5 million de francs à une jeune femme contaminée par le virus du sida lors d'une transfusion réalisée à la suite d'un accouchement.

Le 15 mai 1984, à la Clinique de l'Essonne, la jeune femme avait subi une césarienne qui avait provoqué un épanchement sanguin, la plaçant dans un état d'anémie aiguë. Le lendemain, le docteur Fougeron procédait à la transfusion de trois culots globulaires. Traitée depuis le mois de mars 1986 pour une infection due au virus HIV, la jeune femme demandait 250 000 F de provisions sur la réparation de son préjudice matériel, en attendant qu'il puisse être évalué plus complètement, 3 millions de francs au titre de son préjudice moral, et 1 million de francs de préjudice d'agrément.

Le centre de transfusion sanguine (CTS), la clinique et le docteur Fougeron soutenaient que le lien entre la transfusion et la contamination n'était pas établi, et le médecin ajoutait qu'il ne lui appartenait pas de vérifier l'origine du sang transfusé. Dans son jugement, le tribunal, présidé par M. André Potocki, fonde son appréciation sur l'expertise ayant permis d'établir que les quatre unités de sang groupe A Rh –, commandés à cette époque par la clinique, provenaient de quatre donneurs différents, et que le sang de l'un de ces donneurs avait été transfusé auparavant à l'hôpital Saint-Vincent-de-Paul à Paris à un nourrisson décédé d'un sida post-transfusionnel.

Les juges en déduisent qu'il est *« hautement probable »* que la jeune femme ait reçu le sang du donneur ayant provoqué l'infection HIV du nourrisson. Le jugement précise que *« la marge d'incertitude qui subsiste sur ce point tient à la faute de la clinique qui n'a pas enregistré les numéros des unités de sang utilisées »*.

Sur le plan des responsabilités, les magistrats relèvent en préambule *« la fourniture et l'injection de sang à un malade transfusé s'inscrivent dans le cadre des relations contractuelles qui unissent ce patient, non seulement à la clinique et au chirurgien, mais encore à l'organisme fournisseur du sang »*. Les juges estiment donc que *« la nature particulière de ces relations, marquées par la confiance que le malade doit nécessairement faire à ces cocontractants, implique pour ces derniers l'obligation de fournir et d'injecter un sang répondant, par sa nature et ses qualités, au but thérapeutique poursuivi »*.

Dans le cas précis, le tribunal souligne : *« en fournissant et en injectant à Mme D. un sang contaminé par le virus du sida, le centre de transfusion sanguine de l'Essonne, la Clinique de l'Essonne et le docteur Fougeron ont manqué à cette obligation, et ainsi engagé leur responsabilité. »* Les juges ajoutent qu'à la date de la transfusion, *« les risques de contamination par le sida étaient connus »*, et que la clinique, le CTS et le médecin ne peuvent s'abriter derière *« l'imprévisibilité »* pour dégager leur responsabilité.

Le tribunal a donc décidé l'attribution d'une somme de 1,5 million de francs pour la seule réparation du préjudice moral, qui devra être versée *« avec exécution provisoire »*, c'est-à-dire même si les condamnés décident d'interjeter appel. Un expert est désigné pour tenter d'évaluer le préjudice corporel, qui devra notamment tenir compte d'une indemnité *« au titre de la douleur »*.

Comment chiffrer *« l'incapacité temporaire »*, ou *« permanente »* de cette jeune femme? En évoquant son préjudice moral, le tribunal constate que cette personne, employée dans un laboratoire médical, *« a fait procéder elle-même à l'analyse, qui lui a révélé brutalement, sans intermédiaire ni préparation, le mal dont elle était atteinte (...) Son mari l'a quittée et elle élève donc seule ses deux jeunes enfants (...) Elle doit supporter la charge de l'angoisse, de la solitude, et même de la réprobation que génère une maladie dont l'issue mortelle est connue et ne pourrait être écartée que par des progrès médicaux majeurs, que l'état actuel de la recherche ne permet pas de prévoir à brève échéance »*.

MAURICE PEYROT

Le coût du risque

par Franck Nouchi

« Il faut trouver une solution au problème des accidents thérapeutiques survenus sans faute de la part du praticien ou de l'établissement de soins », déclarait au *Monde* (daté 7 juin), M. Bruno Durieux, ministre délégué à la santé. Ajoutant qu'il envisageait, pour ce faire, la création d'un fond d'indemnisation dont *« le financement serait essentiellement public »*, M. Durieux ouvrait, en pleine polémique sur la contamination des hémophiles par le virus du sida, le débat de l'indemnisation du risque thérapeutique.

De fait, de l'avis de plusieurs spécialistes que nous avons interrogés, il n'y a aucune raison de refuser aux transfusés ce que l'on a accordé – ou l'on va accorder – aux hémophiles contaminés. Selon une étude présentée mercredi 19 juin, par des chercheurs du Centre européen de surveillance épidémiologique du sida et de l'INSERM, lors de la conférence internationale sur le sida de Florence, environ huit mille personnes auraient, avant 1986, contracté le sida, en Europe, à la suite d'une transfusion sanguine (selon ces chercheurs, environ trois à quatre mille contaminations seraient survenues en France avant cette date). De la même manière qu'il y a un *« scandale des hémophiles »*, il existe un scandale des transfusés. Il est en effet indéniable que la décision d'instaurer un dépistage systématique du sida pour les donneurs de sang, annoncée le 19 juin 1985 par M. Laurent Fabius, alors premier ministre, et entrée en vigueur le 1er août de la même année, a été prise avec un certain retard.

Même s'il est vrai que de nombreuses interrogations subsistaient à cette époque concernant la fiabilité et la sensibilité des tests de dépistage disponibles (la fréquence des faux-positifs était en particulier élevée), il n'en demeure pas moins qu'à l'instar des Américains, qui avaient décidé la pratique systématique de ce test en mars 1985, les pouvoirs publics français auraient pu, compte tenu de la nécessité d'assurer des stocks suffisants, décider d'une telle mesure en mai 1985.

Ce qui aurait permis d'éviter de nombreuses nouvelles contaminations (*le Monde* du 13 juin 1985). Deux facteurs expliquent, avec le recul, ce retard : d'une part, le méconnaissance que l'on avait à cette époque de la gravité de l'épidémie de sida et de la signification d'une séropositivité (1) ; d'autre part, la volonté clairement affichée de favoriser les tests de dépistage français (Diagnostics Pasteur) par rapport aux tests américains pourtant, eux, déjà sur le marché depuis mars 1985.

Aujourd'hui, la multiplication des actions judiciaires intentées par les transfusés contaminés devraient contraindre le gouvernement à prendre assez vite des décisions. On estimerait au ministère des affaires sociales que le règlement « à l'amiable » de ce problème « coûterait » à la collectivité entre un milliard et un milliard et demi de francs. En sachant bien qu'il sera souvent très difficile, voire impossible, d'établir le lien entre la transfusion et la contamination, ce qui ne manquera pas, là encore, de poser d'inextricables problèmes.

(1) De ce point de vue, la lecture du rapport *« concernant les problèmes éthiques posés par l'appréciation des risques du sida par la recherche d'anticorps spécifiques chez les donneurs de sang »*, rendu public le 13 mai 1985 par le Comité national d'éthique, est fort instructive.

GROUPE E·I·A

ESC MARSEILLE PROVENCE

PROGRAMMES DE 3ème CYCLE

"Un art de travailler et de vivre"

MASTERES SPECIALISES : destinés aux diplômés Bac + 5

- Management de l'Immobilier, de la Construction et de l'Aménagement
- Management de l'Industrie Pharmaceutique et de l'Hospitalisation Privée
- Management Stratégique des Ressources Technologiques et de la Qualité (avec l'Ecole d'Ingénieurs de Marseille)
- Ingénierie Financière (avec l'ISEFI)

MASTERS OF ARTS : destinés aux diplômés Bac + 4

- Ressources Humaines Internationales
- Management International de la Communication (Marseille/New-York)
- Audit Expertise

EXECUTIVE MBA : destiné aux cadres expérimentés et diplômés Bac + 4

- Formation avancée à la gestion des affaires à temps plein (Marseille) ou à temps partiel (Marseille/Paris)

Renseignements : Muriel DUPUY
ECOLE SUPERIEURE DE COMMERCE
DE MARSEILLE PROVENCE
Domaine de Luminy - Case 911
13288 MARSEILLE Cedex 9

Tél. : 91.26.98.00 (Poste 9872)

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE MARSEILLE

Etablissement de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Marseille Provence

□ **Nouvelle étape pour le programme d'un hélicoptère civil franco-asiatique.** – Approuvé en 1990 par la France, la Chine populaire et Singapour, le projet de l'hélicoptère P 120 L a franchi une nouvelle étape, lundi 1er juillet, avec la décision de ses constructeurs de passer au stade de son développement. Le P 120 L à cinq places sera un hélicoptère de 2 à 2,3 tonnes, destiné à remplacer le Lama et la Gazelle. Le groupe français Aérospatiale, qui est le maître d'œuvre, prend 60 % de l'opération à sa charge; la Chine populaire 24 % et Singapour 16 %. Le premier vol de cet hélicoptère monomoteur est prévu pour 1993

B P&F

BOUCHARD PÈRE & FILS
Depuis 1731
« Domaine du Château de Beaune »
« 92 hectares dont 71 hectares de Premiers crus et Grands crus »
Documentation LM sur demande à Maison
Bouchard Père et Fils au Château
Petit Pavois 70 - 21202 BEAUNE CEDEX
Tél. 80-22-14-41 - Télex Bouchar 350 830 F

EDUCATION

Avec un nouveau système introduit en région parisienne

430 000 nouveaux bacheliers dans la course aux inscriptions universitaires

L'inscription des nouveaux bacheliers dans l'enseignement supérieur menace, cette année encore, de se dérouler dans une certaine confusion. En région parisienne, alors que les résultats du bac étaient attendus mercredi 3 Juillet, les inscriptions ne devraient officiellement commencer qu'à partir du lundi 8 juillet.

L'affaire est désormais rituelle : chaque année, à l'heure des résultats du baccalauréat, la fièvre monte chez les lycéens et dans les universités, qui se préparent à l'assaut. Face à la déferlante des quelque 430 000 nouveaux bacheliers attendus, les administrations ont mis au point des systèmes plus ou moins perfectionnés de gestion des « flux » étudiants. Mais les stratégies élaborées ne permettront pas toujours d'éviter les accès de panique, les embouteillages et les erreurs d'aiguillage.

Traditionnellement, c'est en région parisienne que la course aux inscriptions prend les proportions les plus impressionnantes. Mais cette année, contrairement à une habitude bien établie, la proclamation des résultats du premier groupe (les candidats admis dès l'écrit) ne correspondra pas à l'ouverture officielle de la ruée vers l'Université. Au lieu de donner le signal du départ dès mercredi 3 juillet, la plupart des universités de Paris et d'Ile-de-France devraient attendre la fin des oraux de rattrapage, qui se poursuivront jusqu'au samedi 6 juillet, pour accueillir les bacheliers dûment munis de leurs « collantes ».

Les établissements se conformeront ainsi aux recommandations de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL). Celle-ci a précisé, par une délibération du 5 mars 1991, les conditions de mise en œuvre du système RAVEL de préinscription télématique obligatoire, qui fonctionne depuis 1987 en Ile-de-France et a été étendu depuis à d'autres académies. La CNIL a notamment exigé que soit mis fin au décalage habituel entre l'inscription des bacheliers admis à l'issue du premier groupe d'épreuves et celle des candidats qui ont été « repêchés » à l'oral. En principe, les inscriptions devraient donc débuter lundi 8 juillet en région parisienne, et dans les académies « ravélisées ».

Confusion sur le calendrier

Toutefois, l'uniformité est un état bien difficile à atteindre, et il règne, en réalité, une grande confusion sur le calendrier des opérations. Le rectorat de Paris reconnaît, ainsi, que certaines chaînes d'inscriptions commenceront sans doute à fonctionner avant le 8 juillet. *« Les établissements qui procèderont de la sorte s'engagent à prendre tous les candidats d'un secteur donné »*, explique-t-on à la chancellerie des universités.

De leur côté, les responsables de Paris-II-Assas expliquaient, lundi 1er juillet, que certaines inscriptions démarreraient peut-être avant la date officielle, à savoir *« le 4 ou le 5 juillet »*. Il s'agirait, en l'occurrence, de filières comme les sciences économiques, où *« la demande correspond à peu près à l'offre »*. Selon toute probabilité, ce manque de clarté risque de provoquer bien des erreurs et des exaspérations.

En dépit des aspects positifs de RAVEL, le vaste chantier des inscriptions a donc du mal à se stabiliser. Certes, les responsables du système s'estiment satisfaits de l'ampleur de la « ravélisation », qui a touché cette année 90 % des lycéens, contre seulement 82 % l'année dernière. Autre point positif : les résistances opposées, en 1990, par les administrations de certaines universités, qui avaient volontairement saturé le réseau grâce à un ingénieux mécanisme informatique, semblent avoir disparu. Mais nul ne peut encore affirmer que toutes les réticences se seront estompées. L'an passé, quelques grincheux avaient attendu le moment des inscriptions pour tenter de faire barrage aux candidats qui n'avaient pas opté pour leur établissement en premier choix.

En tout état de cause, les tensions demeurent fortes dans une région où le nombre des étudiants (27 % des effectifs français, contre 33 % il y a dix ans) pèse moins que la hiérarchie implicite entre les différentes universités, notamment celles de Paris-Centre et celles de la périphérie. Soucieux d'éviter le désordre, les rectorats se sont appliqués à perfectionner le système de sectorisation, qui doit permettre de répartir les nouveaux bacheliers. Cette année, des listes de candidats potentiels ont donc été transmises aux établissements, mais trop tardivement au goût des universitaires. *« Nous n'avons pas pu prévenir tous les candidats qui se trouvent dans notre secteur*, explique-t-on à Paris-VIII-Saint-Denis. *Du coup, certains s'affolent. »*

Effets pervers

En outre, la sectorisation induit des effets pervers difficiles à maîtriser. Ainsi, certaines universités se retrouvent dans des zones sociologiquement homogènes, au grand dam de ceux qui militent en faveur d'une démocratisation de l'enseignement supérieur. Ailleurs, certains parents commencent à élaborer des stratégies sophistiquées pour inscrire leurs enfants dans une classe de seconde qui « correspondrait » à une université bien cotée. Ce qui fait dire à l'un des responsables du rectorat de Paris : *« Nous nous réserrons de pouvoir modifier la carte de la sectorisation pour pouvoir désamorcer ce genre de calcul. »*

Des ruses de sioux ont aussi été déployées par les lycéens au moment de la pré-inscription par minitel. L'introduction, cette année, des classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE), instituts universitaires de technologie (IUT) et sections de techniciens supérieurs (STS) dans la panoplie RAVEL a incité certains à essayer de cumuler les inscriptions. Beaucoup ont indiqué une université en tête de leurs choix comme solution de repli au cas où ils ne seraient pas acceptés dans une filière sélective.

Résultat : un brouillage des résultats de RAVEL, qui inquiète ses responsables. *« Cela s'ajoute au retard pris par certains établissements pour transmettre la liste des candidats potentiellement admis dans les filières sélectives »*, explique-t-on au rectorat de Paris. Quinze jours avant le début des inscriptions, le minitel n'avait enregistré que 9 000 demandes en filières sélectives, contre les plus de 20 000 attendues. Pour empêcher ces « petits malins » d'accaparer des places qu'ils n'occuperont que formellement, les trois rectorats se sont dépêchés d'allumer des contre-feux. Dans un communiqué rendu public le 28 juin, ils indiquaient que *« tout bachelier déjà admis en CPGE, STS ou IUT, s'inscrivant en juillet-août en université, est considéré comme ayant renoncé à l'inscription »* dans une filière sélective (*le Monde* du 30 juin-1er juillet).

Ce genre de tracas n'a pas encore atteint les autres régions, qui parviennent encore à donner satisfaction à la majeure partie des bacheliers. Luxe suprême, beaucoup d'universités parviennent même à organiser des séances d'orientation des futurs étudiants, en parallèle avec les inscriptions. Mais en dépit des procédures de retrait préalable des dossiers et d'étalement des rendez-vous, les files d'attente ne seront certainement pas rares cette année encore. En province, on murmure que l'affolement des bacheliers qui se précipitent tous au même moment serait dû à un effet de contagion par la capitale...

RAPHAËLLE RÉROLLE

□ **L'augmentation des droits universitaires repoussé par le CNESER.** – Le Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche, qui n'a qu'un rôle consultatif, a rejeté, lundi 1er juillet, le projet d'augmentation des droits d'inscription universitaires (*le Monde* du 27 juin). Les étudiants des deux UNEF, le SGEN-CFDT et le SNESUP ont voté contre, le CNPF et l'association Qualité de la science ont approuvé le projet ministériel. Les étudiants ont surtout protesté contre l'instauration de droits complémentaires, modulés selon les formations.

هكذا من الأصل

Le Monde

SCIENCES • MEDECINE

Le mal pour un bien

Malgré les progrès des méthodes dites substitutives, l'expérimentation animale reste indispensable à la recherche biomédicale

LES expériences sur les animaux de laboratoire sont-elles suffisamment réglementées ? Restent-elles indispensables à la recherche médicale et scientifique, alors que les cultures de cellules permettent d'effectuer un nombre croissant de tests toxicologiques et pharmacologiques ? L'Académie des sciences a répondu par l'affirmative à ces deux questions, en préconisant toutefois *« l'utilisation de méthodes alternatives toutes les fois que celles-ci seront disponibles et éprouvées »*. Réalisé à la demande conjointe des ministères de la recherche, de l'agriculture et de la santé, le rapport sur l'expérimentation animale qu'elle vient de rendre public rappelle par ailleurs que les conditions d'élevage, de transport et d'expérimentation sur les animaux doivent obéir *« aux strictes règles de l'éthique »*, et que doivent être offertes aux laboratoires *« des possibilités d'approvisionnement dûment organisées et réglementées »*.

En France, environ huit millions d'animaux sont chaque année mis à contribution, voire sacrifiés sur l'autel de l'industrie et de la recherche biomédicale. Quelques millions de rongeurs, plusieurs milliers de chats et de primates : les chiffres, dans leur froideur, réveillent les passions des protecteurs de « nos amis les bêtes », et suscitent à intervalles réguliers des « actions-commando » destinées à « libérer » de leurs cages des animaux destinés à l'expérimentation. Il y a deux ans, à Lyon, le vol d'une centaine de singes, chiens, chats et furets avait ainsi été commis dans les locaux de deux laboratoires de l'INSERM (*le Monde* du 23 mai 1989), par un groupe de défense animale jusqu'alors inconnu, Arche de Noé.

Un *« acte de désespoir »*, selon les auteurs de l'enlèvement, dont le résultat le plus probant fut de retarder de plusieurs mois les travaux menés, à des fins médicales, dans ces deux unités de recherche.

Car ce qui était vrai dans le passé l'est encore aujourd'hui : ainsi que le souligne l'Académie, *« l'utilisation de l'animal reste indispensable pour l'investigation biomédicale et comportementale, ainsi que pour de nombreux tests toxicologiques et pharmacologiques »*. Les modèles animaux furent hier nécessaires à l'invention des vaccins, à la mise au point de la plupart des médicaments et des traitements du cancer, au développement des greffes d'organes. Ils restent aujourd'hui essentiels à la chirurgie expérimentale, à la compréhension de graves maladies héréditaires ou neurologiques, à la recherche contre le sida.

Droits de l'animal

Parce que les droits de l'homme priment sur ceux de l'animal, de nombreux essais thérapeutiques ne pourraient être pratiqués sans eux : la déclaration d'Helsinki et les directives internationales des sciences médicales interdisent en effet qu'une substance soit utilisée chez l'homme avant d'avoir été éprouvée chez l'animal, l'appel à des volontaires étant dans ces conditions exclu par les conventions en vigueur. Les spécialistes les plus éminents sont donc unanimes : l'expérimentation animale demeure, et pour longtemps sans doute, indispensable aux progrès de la médecine humaine. Reste à en fixer les limites, au plus juste, en faisant appel chaque fois que possible aux méthodes dites « substitutives » – essais sur des cellules en culture, ou encore sur des organismes considérés comme inférieurs dans l'échelle zoologique. Issues pour l'essentiel des progrès des biotechnologies, ces méthodes permettent déjà de diminuer de 3 à 4 %, chaque année le nombre d'animaux

utilisés en laboratoire. Pour ne citer que quelques exemples, on leur doit désormais les tests de grossesse, la préparation de nombreux vaccins, l'étude *in vitro* des leucémies et des cancers. Rappelant que les chercheurs eux-mêmes *« souhaitent la mise au point de nouvelles approches alternatives, et que l'information sur chacune d'elles devienne très accessible »*, le rapport de l'Académie encourage *« leur développement et leur progrès »* et souhaite *« que les autorités gouvernementales prennent en compte ces possibilités nouvelles, en particulier dans les essais toxicologiques »*.

Toujours indispensables dans les domaines *« où joue la multiplicité des mécanismes de régulation et d'interactions entre cellules ou entre organes »*, les expérimentations animales sont-elles, pour autant, réalisées dans des conditions « acceptables » du point de vue de l'éthique ? Conformément aux directives européennes relatives à la protection des animaux, le décret du 19 octobre 1987 dispose que l'utilisation des animaux *« à des fins expérimentales ou à d'autres fins scientifiques »* doit être limitée aux cas de stricte nécessité.

Cette réglementation est assortie d'une série d'autorisations et de contrôles, avec des peines pouvant aller jusqu'à six mois de prison. Reste à savoir comment sont appliquées les conditions de ce décret, et le crédit à accorder, dans les faits, à cette réglementation. Un point essentiel sur lequel l'Académie des sciences, curieusement, se borne à rappeler que *« l'autocensure est pratiquée par presque toutes les revues internationales, qui refusent tout article où ne seraient pas respectées ces règles »*.

Se conformer aux dispositions légales

Soulignant par ailleurs que *« l'industrie privée a dès maintenant fait un appréciable effort »* pour veiller au bien-être physique et psychologique des animaux, l'institution souhaite *« que le secteur public de ce pays puisse disposer des aides financières nécessaires pour en faire de même et se conformer ainsi aux dispositions légales »*.

En conclusion de son rapport, l'Académie émet *« le vœu que les conventions actuellement en vigueur soient maintenues »*, et que les autorités auxquelles incombent la surveillance et la régulation de l'expérimentation animale *« n'édictent aucune réglementation plus restrictive qui aboutirait à plus ou moins long terme à entraver les progrès de la recherche biologique et de la médecine »*. On ne saurait être plus prudent.

CATHERINE VINCENT

POINT DE VUE

Sida et transfusion sanguine : les enseignements du drame

par Michel Setbon

EN juin 1983, le petit cercle scientifique de la transfusion sanguine française et internationale savait qu'un « agent infectieux » (un rétrovirus) responsable du sida pouvait se transmettre par le sang (1). Le doute portait sur l'importance du phénomène et sur les solutions à mettre en œuvre pour réduire cette menace. Deux ans plus tard, en août 1985, entrait en application la dépistage obligatoire des dons du sang en France, comme dans la plupart des pays industrialisés. On découvrit alors que le nombre de donneurs contaminés variait énormément selon les pays, la France étant alors le pays le plus touché en Europe, avec un taux de 0,62 pour mille.

Aujourd'hui, des « révélations » relancent une polémique où la recherche des coupables et le climat émotionnel qu'elle suscite réduisent la recherche de la vérité à celle de son ombre, le profit personnel. Une autre démarche, certes moins spectaculaire mais beaucoup plus féconde, est possible en prenant comme point de départ la question suivante : comment expliquer que des scientifiques, responsables et informés, aient pu poursuivre sans modifications des pratiques dont ils connaissaient le danger, alors que ce choix contredit totalement l'impératif de sécurité maximum qui s'attache à leur compétence et assure leur survie économique ? Il ne s'agit donc pas de justifier, mais de comprendre la logique d'un phénomène qui a conduit à ce résultat dramatique, sans pour autant réduire la démarche à l'identification du dernier maillon de la chaîne du sang, la contamination du receveur. Car il s'agit bien d'une chaîne complexe dans laquelle l'identification des responsabilités passe par celle des différentes phases d'un véritable processus de production afin de découvrir qui fait quoi, et pourquoi aucune voix ne s'est élevée pour réduire le danger de contamination.

En fait, il faut voir dans ce silence unanime la conséquence de l'incapacité de l'ensemble du système de transfusion sanguine à répondre, dans le contexte organisationnel qui est le sien, à un problème de nature différente : le risque, c'est-à-dire le danger incertain, qui caractérise une maladie nouvelle comme le sida. Passer d'une logique sécuritaire fondée sur l'objectivation d'une maladie au moyen d'un test à une autre reposant sur l'identification d'un risque en rapport avec le comportement suppose de changer de méthode et entraîne un coût important.

Envisager le risque comme un problème à traiter se joue essentiellement au début de la chaîne de contamination (surtout en l'absence de routine), *quand le virus peut s'introduire par le donneur infecté qui offre son sang. A près, il devient très difficile et bien plus coûteux à réduire. La seule méthode efficace à ce stade* consiste à pratiquer la sélection des donneurs par l'(auto) *exclusion des* donneurs à risques après les avoir identifiés. Si cette mesure n'a pas été mise en œuvre, c'est parce que sa réalisation représente un bouleversement dans les pratiques de la transfusion sanguine, jugée inacceptable par tous ses membres.

Pour concrétiser ce bouleversement, il faut donc analyser l'acte de prélèvement et la relation entretenue avec le donneur pour obtenir du sang dans un contexte de bénévolat, d'autonomie de gestion des centres de transfusion sanguine (CTS) et de concurrence (363 CTS, dont le CNTS, collectant la sang sur le territoire national). La mobilisation des donneurs de sang est donc intense (la France a le taux la plus élevé d'Europe de dons rapporté à la population) avec pour support un climat de valorisation symbolique, en référence à la générosité et à la solidarité du donneur. Ce qui exclut le soupçon. Or, pratiquer la sélection ne peut se faire dans une évaluation minutieuse du risque chez tous les donneurs (sexualité, drogue, etc.), introduisant par là, dans une relation de confiance explicitement partagée, une méfiance qui peut amputer le gain symbolique du donneur.

A cette crainte de démobilisation des donneurs, anticipée par les responsables des CTS, vient s'ajouter une certitude beaucoup plus directe et lourde de conséquences, la baisse importante des quantités de sang utilisables. En effet, toute sélection des donneurs réduit le sang disponible, mais uniquement à partir de la certitude de leur infection. Dans le cas du risque d'infection VIH, sa réduction la plus efficace possible oblige à obtenir la « carte du risque » de chaque donneur, et à écarter tous ceux dont une des indications recoupe la carte dessinée par l'épidémiologie (pratiques homosexuelles ou bisexuelles, drogue par voie intraveineuse, partenaires multiples et/ou à risque etc.). Plus la liste est longue et précise, plus elle permet d'écarter un nombre important de donneurs, le pourcentage pouvant atteindre selon les endroits 25 %, si l'évaluation du risque est faite au moyen d'un autoquestionnaire ! Ce chiffre est donc très largement supérieur à celui entraîné par la mise en œuvre du test, inférieur lui à un pour mille.

Tout au long du processus

La sélection des donneurs était donc perçue comme un recours impraticable, cela d'autant plus que les répercussions prévisibles d'une baisse de sang utilisable perturbaient l'ensemble de la chaîne de production dont chaque membre (CTS) est intimement dépendant et travaille à son expansion. Celle-ci a commencé dans les années 70 et a fait passer la transfusion sanguine du stade artisanal au stade industriel, en même temps qu'elle passait d'une logique de l'urgence (le sang pour sauver ceux dont le vie en dépend) à celle d'une offre organisée, capable de répondre à une demande diversifiée sans véritables limites (sur le modèle de l'industrie pharmaceutique). Cela grâce au fractionnement du plasma obtenu à partir des dons de sang totaux ou directement des plasmaphérèses, ce qui a été possible qu'au moyen d'investissements et d'efforts de recherche-développement importants.

Les possibilités ouvertes par le fractionnement et la concurrence qu'il entraîne (aux niveaux national et international), ont fait de la recherche de la matière première plasmatique un enjeu que le « lobby » transfusionnel s'attache à présenter comme une cause nationale. Malgré le clivage entre CTS collecteurs et CTS collecteurs et fractionneurs, chacun reste présent et interdépendant tout au long du processus, puisqu'il est à la fois fournisseur de matière première et distributeur des produits finis, les deux activités concourant à sa survie ou à sa prospérité.

Mais cet ensemble bien intégré n'est pas uniquement soumis à une logique interne, productiviste, puisque les pouvoirs publics interviennent à travers une double régulation, la réglementation (définition et homologation des produits, qualité...), et la fixation des prix de cession de tous les produits issus du don de sang. L'enjeu réel, ce sont les prix qui donnent lieu à des marchandages au moment des réajustements indispensables dans ce secteur en évolution permanente ; l'introduction d'un nouveau test pour dépister une maladie est négociée puis répercutée sur les prix de toutes les transactions auxquelles donne lieu ce chassé-croisé.

Dans ce contexte, la prise en compte par les pouvoirs publics du coût de la réduction du risque n'est pas envisageable, car si l'Etat peut prendre en charge le prix d'un nouveau test, par le canal de l'assurance-maladie, il n'existe aucune procédure pour compenser une diminution de l'activité des CTS, pourtant réelle, qui résulterait de l'élimination de quantités importantes de sang suspect. La démarche habituelle qui consiste à financer un danger objectif ne trouve donc ici aucune expression opérationnelle acceptable par les différents partenaires. En même temps, les pouvoirs publics sont confortés dans leur perception négative du phénomène sida qui est à ce moment la position officielle, puisque l'expertise de la transfusion sanguine (représentée par les cadres des CTS) minimise le risque dans la crainte d'avoir à en assumer la charge. Cette attitude change dès que l'arrivée du test devient imminente.

C'est ainsi que l'ensemble du système de transfusion sanguine s'est montré incapable de s'adapter à un problème qui exigeait des solutions dont la mise en œuvre mettait en difficulté un univers où la connaissance et le secret sont équitablement partagés. Deux remarques permettent de bien mesurer la difficulté de parvenir à un changement à partir d'une simple approche punitive :

- Si la sélection des donneurs suivie de leur exclusion est reconnue par tous comme la solution adaptée au problème, c'est de sa vigueur et de son effectivité que dépend la réduction du nombre des contaminés. D'autres pays l'ont fait avec un succès indiscutable. L'énoncer sans lui donner un contenu opposable à tous est vain, tandis que la mettre en œuvre efficacement a un coût qui ne peut être occulté sans danger ;
- Aujourd'hui encore, tous les enseignements n'ont pas été tirés de ce drame, sous prétexte de la fiabilité du test de dépistage, alors que chacun sait qu'il existe toujours des risques réels, irréductibles par cette voie (estimés à quarante contaminations par an) (2). Ainsi, malgré le sida, l'ensemble du système reste gouverné par les impératifs économiques qui, paradoxalement, au lieu de tirer l'ensemble vers une plus grande responsabilité, encouragent chacune de ses parties à des pratiques irresponsables.

(1) Rapport présenté à la commission consultative de la transfusion sanguine, le 9 juin 1983, rédigé par B. Habibi, J.-P. Allain et A.-M. Courouzé.

(2) Le rapport du groupe de travail rétrovirus de la Société nationale de transfusion sanguine de décembre 1989 indique que *« le risque de transmettre le VIH par transfusion de dérivés labiles persiste, est stable et ne peut être réduit sans la mise en œuvre de nouvelles mesures de prévention »*.

► Michel Setbon est chercheur au CNRS (groupe d'analyse des politiques publiques). Il mène une recherche dans le cadre du programme de l'Agence nationale de recherche sur le sida, portant sur « L'analyse des processus décisionnels en santé publique dans la lutte contre le sida. Comparaison France, Grande-Bretagne et Suède ».

Physique des particules

Le CERN s'ouvre à l'Est

Le 1er juillet, la Pologne est entrée par la grande porte au Laboratoire européen pour la physique des particules (CERN) de Genève. Officiellement, elle est devenue le seizième membre de cette capitale mondiale de la physique des particules dont les installations courent sous la frontière franco-suisse. L'événement est d'autant plus important que le nouveau venu est le premier pays de l'Est à rejoindre la communauté des physiciens du CERN en attendant que les négociations en cours avec la Tchécoslovaquie, la Hongrie et la Yougoslavie aboutissent (*le Monde* du 23 janvier).

Chacun au CERN se réjouit de cette arrivée. Car la communauté scientifique polonaise a toujours été très active en physique des hautes énergies. Dès 1959, ses chercheurs ont noué nombre de relations avec le Laboratoire européen. Quatre ans plus tard, ils obtenaient pour leur pays un statut d'observateur au sein du conseil de cette institution. Puis, en dépit de circonstances difficiles, ils réussissaient à participer activement aux programmes de recherche du CERN.

Au point même qu'en 1990 une centaine de chercheurs travaillaient sur l'une des quatre grandes expériences (Delphi) du grand accélérateur à électrons et positons (LEP) mis en service en août 1989 ! On conçoit donc dans ces conditions que cette entrée au CERN soit essentielle tant pour l'Europe de l'Est qui *« connaît* [actuellement] *un processus d'intégration »* que pour la Pologne dont *« l'adhésion au CERN a non seulement une résonance nationale, mais aussi une dimension européenne importante »*.

Machine chère et difficile à construire

En effet, le CERN a d'autant plus besoin de nouveaux membres qu'il a approuvé en décembre de l'année dernière la construction de son futur accélérateur, le grand collisionneur de hadrons, ou LHC (*Large Hadron Collider*), dont la mise en service devrait être effective en 1998. Un projet qui poursuit pratiquement les mêmes buts que le colossal projet *américain SSC* (Superconducting Super Collider), la plus grosse machine de ce type jamais imaginée : 87 kilomètres de circonférence – contre 27 kilomètres au LEP – et un coût prévisionnel de plus de 10 milliards de dollars.

La physique des particules coûte cher. Le LHC sera donc une machine chère et difficile à construire. D'autant que le budget du CERN a peu de chances d'augmenter dans les années à venir, l'Allemagne devant payer la note de sa réunification, et la Grande-Bretagne, revenue pourtant à de meilleures dispositions, ayant une marge de manœuvre budgétaire limitée.

Tout est donc bon à prendre. Même la contribution modeste que la Pologne paiera annuellement au Laboratoire européen, 1 million de francs suisses (3,9 millions de francs français) jusqu'en 1995, et qui augmentera progressivement pour atteindre 9 millions de francs suisses en l'an 2000, soit 1 % du budget total du CERN. Mais cela sera-t-il suffisant ? Pas sûr, comme le remarquait récemment M. Pierre Darriulat, directeur de la recherche au CERN, qui estimait que *« le CERN allait souffrir de l'Europe qui se fait »*.

J.-F. A.

SCIENCES ◆ MEDECINE

Entre passé et futur, le patrimoine

Les médias peuvent et doivent aider à la conservation de l'héritage culturel : c'était le thème d'un colloque organisé à Rome

LES vestiges du patrimoine sont découverts en nombre sans cesse croissant dans le monde entier, ne serait-ce que par la multiplication des grands travaux; ils intéressent de plus en plus de monde, mais cet engouement est dangereux pour eux à cause des foules qu'il draine; ils sont mis en péril par les restaurations anciennes et, trop souvent aussi, par des restaurations récentes mal étudiées et mal faites. Il faut donc mobiliser l'opinion publique pour que celle-ci fasse pression sur les autorités responsables, et cela est d'autant plus indispensable que les patrimoines privés, autrefois bien gérés par les grandes familles propriétaires, sont de plus en plus souvent transférés au domaine public, rarement bon gestionnaire et toujours à court d'argent.

C'est la raison pour laquelle plusieurs centaines de personnes (italiennes pour la plupart...), représentants d'organismes chargés de la préservation du patrimoine, spécialistes de cette préservation, dirigeants de journaux ou de chaînes de télévision, journalistes, ont participé, du 17 au 22 juin, au complexe monumental de San-Michele-a-Ripa de Rome, au colloque « Media Save Art » organisé par le Centre international d'études pour la conservation et la restauration des biens culturels (ICCROM, en anglais) (1) et par la présidence du conseil des ministres d'Italie. L'idée de tenir un tel colloque est venue, il y a deux ans, à M. Gaël de Guichen, assistant du directeur de l'ICCROM, qui s'est donné un mal fou pour organiser la réunion et aussi pour trouver les 4 millions de dollars (environ 24 millions de francs) nécessaires à celle-ci. L'initiative était fort bonne.

L'accroissement du patrimoine public a eu un double effet : d'une part, des «objets» témoins du développement des techniques récentes y sont de plus en plus inclus, et cette notion nouvelle est une bonne chose; d'autre part, il fait se multiplier et grandir les musées, et ces nouvelles concentrations accroissent énormément, par définition, les risques de destructions, de détériorations, de vols, etc. De même, la multiplication des expositions à succès oblige à transporter d'innombrables objets à l'autre bout du monde; où ils sont soumis à des conditions de température, d'hygrométrie et d'éclairement très différentes de celles où ils sont habituellement, et donc préjudiciables à la conservation.

FULVIO RONCHI/ICCROM

Le titre du colloque, «Media Save Art», sonne bien, certes. Mieux en tout cas que ne l'aurait fait «Media Save Heritage». Mais, à notre avis, il est trop restrictif. Le patrimoine comprend, bien sûr, les objets d'art et les monuments, mais il est aussi fait d'une multitude d'autres «choses» : en font partie, sans discussion possible, les sites archéologiques préhistoriques et historiques, et tous les vestiges, souvent très humbles et pas artistiques du tout, qu'on peut y trouver tels que les bases de murs enchevêtrées et peu spectaculaires qui témoignent de l'évolution des villes, les outils et ustensiles grâce auxquels on peut comprendre en tout ou partie comment vivaient et travaillaient nos ancêtres, les bibliothèques où les livres postérieurs à 1850 se détériorent du seul fait de la composition de leur papier, les documents audiovisuels... Sans oublier les recherches scientifiques et la mise au point des techniques sans lesquelles la découverte (parfois), l'identification, la restauration et la conservation de ce patrimoine si divers sont impossibles.

Comme l'ont affirmé à juste titre plusieurs intervenants, l'humanité a besoin de son passé pour bâtir son avenir. Bien entendu, il n'est pas question de tout garder, surtout en milieu urbain. Mais il faut au moins prendre un peu de temps pour étudier ce qu'on découvre. Et, là, les médias peuvent et doivent jouer un rôle important pour «obliger» les autorités de tous niveaux à prendre en considération ces nouveaux vestiges, anciennement ou récemment découverts. Tout comme doivent être soutenues par les médias la préservation et la restauration, dans les meilleures conditions possibles, des monuments et des œuvres d'art rassemblées et exposées dans les musées. Tout comme les médias doivent présenter clairement les méthodes les plus aptes à préserver le patrimoine.

Trois événements surprenants

Le nouveau ministre français de la communication, M. Georges Kiejman, et le directeur du patrimoine au ministère français de la culture, M. Christian Dupavillon, ont déploré, l'un et l'autre, que nos médias, en particulier la télévision, donnent si peu de place au patrimoine. Mais M. Georges Kiejman a rappelé qu'une chaîne culturelle publique européenne devrait être bientôt créée par la France et l'Allemagne, chaîne à laquelle pourraient s'associer tous les pays européens et pourquoi pas? d'autres pays du monde entier.

Dans toutes les réunions, si sérieuses soient-elles, surviennent toujours des événements surprenants. «Media Save Art» en a connu au moins trois. Le premier a été l'intervention de M. John Pope Hennessy, éminent historien de l'art, qui a rempli des fonctions importantes, notamment celle de directeur du British Museum. Parlant après plusieurs responsables italiens qui se congratulaient sur l'organisation et les résultats de la conservation de «leur» patrimoine, M. Hennessy a dressé un tableau tout différent de la situation en Italie. Pour lui, l'Italie est la terre d'élection de la pollution, des excès du trafic automobile, de l'accumulation des négligences, des vols, de l'apathie du secteur public, des contrôles à la fois trop centralisés et tout à fait insuffisants.

Les deux autres événements surprenants ont été les interventions de M. Gianni De Michelis, actuellement ministre des affaires étrangères italiens, et de M. Zhan Deqin, un haut responsable chinois. L'un et l'autre ont parlé avec émotion du patrimoine si riche de leur pays respectif et de la nécessité primordiale de sauvegarder celui-ci. Mais M. De Michelis, originaire de Venise, n'a pas eu un mot – qui aurait dû être de regret – pour le projet fou qu'il avait proposé en 1989 de faire de Venise le site de l'Exposition universelle internationale de l'an 2000. Sous la pression de l'opinion publique internationale, le gouvernement italien s'est opposé en 1990 à ce projet qui aurait à coup sûr achevé, ou au moins grandement accéléré, la destruction de Venise. De même, M. Zhan Deqin n'a pas eu un mot pour déplorer les énormes dévastations dues à la révolution culturelle, pas même celles de 90 % du patrimoine tibétain...

La tenue, chaque année ou tous les deux ans, de colloques sur la sauvegarde du patrimoine et le rôle que les médias doivent y jouer est tout à fait souhaitable. Elle permettrait des mises au point régulières qui seraient profitables à tout le monde. Mais, à notre avis, il faudrait trouver un autre titre qui couvre plus que l'art et qu'à chaque fois la réunion se tienne dans un pays différent pour affirmer le caractère international de telles manifestations.

YVONNE REBEYROL

(1) Il s'agit d'un centre technique autonome de l'UNESCO, créé en 1958 et comprenant actuellement quatre-vingt-trois pays-membres.

L'ICCROM, qui est installé à Rome, est un centre de perfectionnement pour des spécialistes déjà confirmés travaillant dans différents domaines de la préservation du patrimoine. En dépit de son utilité indiscutable, son budget est bien modeste (2,2 millions de dollars, soit environ 13,2 millions de francs). Il est alimenté par les pays membres de l'UNESCO dans les mêmes proportions que celles qui sont de règle pour les Nations unies et toutes les agences spécialisées de l'ONU. Les Etats-Unis, qui se sont retirés de l'UNESCO en 1984 et qui, depuis lors, ne versent donc plus à cet organisme international leur quote-part de 25 %, continuent cependant à fournir le quart du budget de l'ICCROM.

La fuite des patronymes

par le Dr Jacques Ruffié

PÉRIODIQUEMENT, élus, démographes, historiens s'inquiètent de la diminution du nombre des patronymes français. M. François Mitterrand, en 1978, alors dans l'opposition, proposa que les enfants puissent porter soit le nom de leur père (ce qui est la règle), soit le nom de leur mère. Cette tentative fut suivie de bien d'autres, dont, en 1989, celle de M. Jean-Louis Masson, député RPR de Moselle (1).

Après la conquête des Gaules, nos ancêtres adoptèrent le système d'identification appliqué par les Romains, qui désignaient tout individu par trois termes : le prénom, le nom de la *gens (ou gentilice)* caractérisant un groupe fait d'individus plus ou moins liés, et le surnom *(cognonem)*, véritable nom de famille (patronyme). Les plébéiens ne portaient en général que le prénom et le surnom, ce qui équivalait au système actuel. A partir du cinquième siècle, avec l'effondrement de l'Empire et de ses lois, l'Occident chrétien ne reconnut que le nom de baptême. On désignait « Paul, fils de Marie et de Pierre ». Le baptisé changeait de nom en entrant dans l'Eglise (2). Mais ce système impliquait de nombreuses homonymies, et la fin de l'époque carolingienne vit réapparaître les surnoms transmissibles par voie paternelle qui deviendront des patronymes, le nom de baptême chrétien caractérisant chaque individu de la famille. Dans certaines régions, prénom et patronyme sont utilisés dans les actes officiels dès le dixième siècle.

Les premiers à adopter un patronyme sont les nobles : ils font suivre leur prénom chrétien du nom de leur terre ou de leur fief (Guillaume de Grasse, Pierre d'Antibes, etc.). La propriété étant héréditaire, le patronyme comme le titre nobiliaire le devenait *ipso facto*. Toutefois, des roturiers, adoptèrent aussi le nom de leur bien, de leur ville (Carcassonne) ou de leur village d'origine, voire d'un lieu-dit (Passy, Fresnay...) ou encore de leur province (Picard, Lombard, Lenormand, Peytavi = Poitevin). Dans certains cas, le patronyme indiquait le site de l'habitat (Duval, Dupont, Dubois, Delarbre, Dumont, Dupré, Montagne, Dupuy, etc.). Dans une autre éventualité, le nom de baptême devint héréditaire : Paul, Jean, Blaise, Michel (Miquel), Fabien, Félix, Salvador, Salveyre (formes catalane et occitane de Sauveur), Guillaume, Guillaumet, Guillem et leurs dérivés, Guillotin, Vuillot, Vuillemin, etc. D'autres adoptèrent le nom du métier : Mercier, Boulanger, Lépicier, Berger, Faure, Fabre (forgeron), Tisseyre (tisserand) ; d'un état : Maistre (Maître), Baylet – au début Valet puis Baylé, représentant de la justice royale (Bayle), – Lecomte, Leroy, Chevalier, Vassal, Levasseur, Leprêtre ou d'une parenté : Legendre, Bonfils, Neveu, etc. Enfin, certains sobriquets (Petit, Lelong, Letort, Legrand, Legros, Legras, Grasset, Lemaigre, Maigret, Magre, Chauve, Chauvet, Chauveau, Lenègre, Noirot, etc.) passèrent en patronymes. Cette adoption d'un nom héréditaire indispensable aux actes civils se généralisa peu à peu : le midi de la France commença, suivi de la région parisienne. Ce mouvement s'étendit des villes vers les campagnes et des strates sociales supérieures vers les moins cultivées ou les plus démunies. On peut considérer qu'au treizième siècle la plupart des individus ont un état civil binominal. Cela facilitera d'ailleurs le travail de l'Inquisition.

Dans une population fermée, le nombre des patronymes originels tend à diminuer : célibataires, ménages sans postérité ou n'ayant que des filles. En France, on en compte aujourd'hui environ 250 000 ; il est du même ordre pour l'Italie. Cette diminution spontanée fait que, au taux de perte actuel, notre pays n'aura plus que 100 000 patronymes dans deux siècles...

Pour étudier la dynamique de ce phénomène, nous avons appliqué un modèle de génétique des populations, en assimilant le nom à un gène qui serait situé sur la partie non recombinante (constante au fil des générations) du chromosome Y (caractérisant le sexe masculin). On sait qu'un gène peut exister sous une forme « normale », la plus fréquente, ou sous des formes modifiées – les mutations –, le tout composant une série d'allèles. Chez les vertébrés supérieurs, comme chez l'homme, les gènes qui ont le plus muté (par exemple ceux du système majeur d'histocompatibilité découvert par Jean Dausset) comprennent de 20 à 30 allèles. Assimilé à un gène, le patronyme représenterait alors 250 000 mutations différentes, ce qui n'a pas d'équivalent en biologie et apporte un très haut pouvoir discriminant pour comparer les populations, déterminer le sens et l'importance des migrations, les conséquences de certains événements historiques, etc.

Pour mener à bien cette étude, faite sous le haut patronage du ministère de la culture et de la communication (M. Jack Lang) et réalisée par le laboratoire d'anthropologie physique du Collège de France, en collaboration avec le groupe de recherches de génétique épidémiologique de l'INSERM (Pierre Darlu), l'Institut de génétique biochimique et de l'évolution de Pavie (professeur Giana Zei), le laboratoire de génétique humaine de l'université Stanford (Californie, professeur Cavalli-Sforza), nous avons pris deux séries de registres des naissances des communes rurales (qui montrent beaucoup moins de mélange que les communes urbaines) couvrant, pour la première les années qui précèdent la guerre de 1914-1918, pour la seconde une tranche de temps entre les deux conflits mondiaux, la guerre de 1914, très meurtrière, ayant éliminé un nombre élevé d'hommes jeunes, sans descendance, et donc entraîné la perte ou la diminution de fréquence de certains patronymes (3).

Revenons au modèle génétique. Dans un isolat, les pertes de gènes se produisent au hasard et frappent tous les allèles avec la même probabilité dans la mesure où ceux-ci sont dépourvus de valeur sélective. Si l'apparition des mutations nouvelles ne compense pas ces pertes, et en dehors de tout apport étranger, les allèles les moins fréquents vont disparaître les premiers et, à la fin, seule restera la mutation qui, à l'origine, était la plus commune. La population aura perdu son polymorphisme pour devenir monomorphe. En France, le patronyme le plus répandu est Martin. Avec la règle actuelle de transmission paternelle, il est possible de calculer l'époque (de l'ordre de quelques millénaires) où tous les Français s'appelleront Martin... Certes, tous les immigrés naturalisés sont assimilables à de nouvelles mutations, mais la plupart ne s'inscrivent pas dans la série patronymique que l'on peut considérer comme d'origine française (4) (encore que celle-ci présente une certaine hétérogénéité entre la langue d'oïl, la langue d'oc, le breton, l'alsacien, le catalan, le basque, le corse, etc.).

L'évolution populationnelle

Cette évolution est faite surtout de pertes, comme on vient de le voir. Mais il serait erroné de croire que le patronyme est assimilable à un gène dépourvu de valeur sélective. Tous les noms n'ont pas la même probabilité de transmission. Il fut un temps où les riches héritières d'origine bourgeoise étaient attirées par les noms à particule (5). Yvonne Martin, fille d'un gros épicier fortuné, se mariait plus volontiers au comte de X... qu'à M. Dupont. Cette union avait l'avantage de « redorer le blason ». Aujourd'hui, cette attirance a disparu, remplacée plutôt par la fortune ou la position sociale. En outre, le contenu sémantique du patronyme peut jouer un rôle : M. Bienfait, Joyeux, Ledoux, Merveilleux, Beauregard attirera plus que M. Ducul, Puant, Cocu, Pissefroid, etc. Quant à M. Sida (s'il en existe !), personne n'en voudra... La répartition des noms tient à l'Histoire ; mais aussi aux structures sociologiques. Tous les pays d'Europe sont riches en patronymes car, chez eux, la monogamie fut depuis longtemps la règle, ce qui tend à maintenir la variété des noms de famille. Dans les pays à polygamie prolongée, où les hommes des classes dirigeantes (et surtout les princes, les empereurs) avaient un nombre élevé de femmes et une infinité d'enfants légitimes, le nombre de patronymes s'effondre.

De plus, le temps auquel fut instauré l'état civil joue un rôle : plus il est ancien, plus les pertes sont nombreuses et plus les patronymes diminuent. La Chine comprend aujourd'hui 1,2 milliard d'habitants. L'ethnie Han, qui correspond à plus des neuf dixièmes de la population chinoise (soit plus d'un milliard de sujets) dépasse à peine 300 noms ! La Corée moins encore.

Il est vrai que ceux-ci étaient fixés des siècles avant l'ère chrétienne. Plus de la moitié des Vietnamiens (52 %) s'appellent Nguyen, et le nombre de patronymes n'excède pas 308... Les Japonais, peuple insulaire, sont plus polymorphes. Pour éviter les homonymies, ils ajoutèrent au patronyme le nom du lieu où ils étaient nés (M. Fujiwara, Manimoto, etc.).

On a, récemment, célébré l'Année du patrimoine, et souvent parlé des « chefs-d'œuvre en péril ». Les patronymes font partie de l'Histoire de France, au même titre que nos vieux monuments ou les anciens noms de rue que les municipalités avisées ont su conserver ou rétablir... Ce capital culturel s'effrite tous les jours, lentement, mais de façon inexorable. La loi peut encore le préserver, en acceptant que les nouveaux-nés puissent porter le nom du père ou celui de la mère. Souhaitons que nos gouvernements interviennent en cette fin de siècle, avant que, dans un avenir prévisible, tous les Français de souche ne s'appellent Martin.

► **Le docteur Jacques Ruffié est membre de l'Institut, professeur au Collège de France.**

La semaine prochaine : La valse des prénoms

(1) Voir *le Monde* du 25 août 1989, p. 8.

(2) Albert Dauzat *les Noms de famille en France*, troisième édition, Guénégaud, Paris, 1977.

(3) Les registres des naissances ont l'avantage de ne rien laisser échapper. On peut aussi partir de la liste des abonnés au téléphone dans chaque commune. Mais tout le monde, encore aujourd'hui, n'a pas le téléphone et un fragment de l'information est perdue. Au Centre Georges-Pompidou, il est possible, en tapant sur un clavier, de connaître la répartition d'un patronyme dans toute la France. Mais cette réponse est approximative : elle n'intéresse que les noms les plus fréquents, indique leur présence mais non leur fréquence et ne donne aucune idée sur leur dynamique.

(4) La loi permet toutefois aux immigrés maghrébins, polonais, etc., de franciser leur nom au moment de leur naturalisation. Sans quoi, compte tenu de la différence du taux de fécondité, dans quelques siècles, l'onomastique française serait fortement ibérisée ou arabisée.

(5) A côté des vrais nobles, historiques, tous les régimes ont fabriqué de faux nobles, dix fois plus nombreux que les premiers (voir Pierre-Paul Dubuisson, *Armorial des principales maisons du royaume*, première édition 1757, Paris). Il est même fréquent que, pour « faire bien », des sujets accolent une particule à leur nom.

Le Monde
HEURES LOCALES
Le supplément consacré à la vie et aux initiatives des communes, départements et régions
Chaque samedi daté dimanche-lundi

Mer Morte

Des manuscrits « antiques »

Découverts à partir de 1947 dans les grottes de Qumran (Palestine), les manuscrits de la mer Morte, rédigés pour la plupart en hébreu, ont soulevé bien des controverses.

Pour de rares spécialistes, ces manuscrits de divers livres de l'Ancien Testament et aussi des croyances et rites de la secte juive mal connue des Esséniens avaient été faits au Moyen Age. Pour les autres – les plus nombreux, – ils dataient soit des deux derniers siècles avant Jésus-Christ, soit du premier siècle de notre ère et sont donc les plus anciennes versions écrites connues de divers livres de l'Ancien Testament et les rares documents essénien à nous être parvenus.

La plupart des spécialistes ne croyaient plus, depuis longtemps, à des «faux» fabriqués au Moyen Age. Mais les datations par le carbone 14 faites récemment à l'université technique fédérale de Zurich par l'équipe de Willi Woelfli et relatées dans le *Times* du 25 juin n'en sont pas moins importantes : elles prouvent, pour la première fois, par des méthodes scientifiques de datation absolue, l' «antiquité» de ces documents uniques.

Huit minuscules fragments des livres d'Isaïe et de Samuel ainsi que d'une paraphrase du Pentateuque (les cinq premiers livres de l'Ancien Testament) ont été datés à Zurich. Tous les parchemins et papyrus analysés ont bien été faits à partir d'animaux ou de végétaux qui ont vécu au cours des trois siècles dont nous avons parlé plus haut.

Cela dit, ces datations ne mettent pas fin à toutes les querelles suscitées par les manuscrits de la mer Morte. Au premier rang de celles-ci, il faut mettre le fait que 80 % des manuscrits trouvés dans la grotte 4 – la plus riche des onze grottes de Qumran où ont été découverts les documents inestimables – n'ont toujours pas été publiés. Ils sont, pour la plupart, enfermés dans des coffres de musée et leur accès est interdit à tous les spécialistes. Cela sur l'ordre des diverses personnes qui en ont eu la charge, la dernière étant, depuis 1987, le professeur John Strugnell (université Harvard). Le comportement du professeur Strugnell a été tellement extravagant qu'on l'a fortement incité, il y a quelques mois, à donner sa démission. Ce qui n'a rien changé, pour le moment, à la situation...

Y. R.

هكذا من الأصل

CULTURE

Le 11e Festival « Montpellier-danse »

Le continent noir

Un festival qui célèbre l'influence africaine et éclate à travers la ville

MONTPELLIER

de notre envoyée spéciale

En Haute-Guinée, l'enfant, pour devenir uo tromme, doit être dévoré par un esprit ; les cicatrices des incisioos rituelles symboliseront les traces de morsures. Ce passage initiatique est raconté par Keita Fodeba dans son livre *les Hommes qui dansent*. Il a créé en 1952 les Ballets de la République de Guinée, aujourd'hui invités à onvrir le Festival de Montpellier, qui a débuté le 25 juin et se termine le 12 juillet. L'axe principal de ce festival est l'Afrique, son influence sur le chant, la musique, la danse, chez les Noirs américains, les Haïtiens, les Guyanais, etc. Rappelons que Keita Fodeba, après avoir été appelé à des fonctions gouvernementales par Sékou Touré, a été fusillé.

Le propos des Grands Ballets de Guinée est clair ; mélanger à la tradition – masqnes, esprits, rituels – le swing du Harlem des années 30 – cheveux calamistrés, clins d'œil à Joséphine Baker – plus les évolutions désarticulées du bip-bop et du rap, qui nc sont pas sans évoquer les saccades des corps possédés par la transe.

Le spectacle a tout de la revue de music-hell, mais remenée à l'actualité per Prince Diahate, champion de la kora électrique à Cooakry. Le spectateur qui cherche à renouer avec l'harmonie cosmique reste sur sa faim. En revanche, les danseurs logwé du Burkina-Faso, agriculteurs du village de Toma, traosposeot avec générosité l'essentiel de leur art. Quinze danseurs pour deux heures de danse intensive, rythmée par le tam-tam solo. Des eorps à la limite de la transe, qui obéissent subtilement au langage des percussions et des arcs musicaux. Et la chanteuse Bakoné avec très peu d'effets sait émouvoir en parlant des problèmes africaios, ootamment du sida.

A la Paillade, quartier de Montpellier où les Magbrébios soot majoritaires, le festival a lancé une opératioo égalemeot liée à la culture noire. Doug Elkins, chorégraphe new-yorkais, et deux danseurs de sa compagnie appartienoent à cette nouvelle génération qui cberche des énergies différentes dans le rap, la hreak-dance. Sans aucun mépris, evec beaucoup d'invention, Elkins attrape tout ce qui bouge, y compris le flamenco, le *vogueing* (qui imite les poses des mannequnins du magezinc *Vogue*), le folklore américain et la bande musicale, mixe les archétypes des années 70. Elkins court d'un rythme à l'antrc, d'nnc culture à une autre : les adolescents de la Paillade ont semhlé y trouver leur compte. Même ceux qui ne suivaient pas les ateliers venaient regarder.

Dans le même quartier et simultanément, le groupe des Dynamic Diplomats of Double Dutch, dit les DDDD, initiait les filles et les très jeunes garçons an secret du *double dutch*, sorte de gymnastique acrobatique effectuée au milieu de deux cordes à sauter tournées en alternance. Chaque soir, les résultats de ces ateliers et de ceux de Doug Elkins étaient montrés dans un lieu différent de la ville. Les DDDD, six filles âgées de treize ans, arrivaient de Brooklyn. C'est lenr coach, David Walker, qui, il y a dix-huit ans, a transformé en discipline ce qui était un jen de rue.

Claudine Moïse pour le Festival, et Sally Sommer, critique de danse au *Village Voice* de New-York, cherchent à donner une suite à ces rencontres qn'elles ont organisées depuis janvier dernier. Amener des créateurs et des sportifs de haut niveau à la Paillade a coûté 2 millions de frencs sur les 10 que compte le hudget du festival.

DOMINIQUE FRÉTARD

▶ **Programma Afrique. 3 ot 5 juillet : dansaurs togwé du Burkina-Faso. 4 juillet : Man'Serotte, sept Guyanaises autour du tambour. 5 et 6 juillet : *Sikulu*, comédie musicale sud-africaine. Tél. : 67-60-40-11.**

Mortelles amours

Odile Duboc déçoit, Thierry Smits méduse

LA MAISON D'ESPAGNE
d'Odile Duboc
ÉROS DÉLÉTÈRE
de Thierry Smits

MONTPELLIER

de notre envoyée spéciale

« On foit son métier, son petit métier », dit le Diable dans *l'Histoire du Soldat* de Stravinski et Ramuz. Eh bien, dans le petit métier qu'on exerce ici, rien n'est plus désagréable que devoir avouer sa déceptioo devant le nouveau travail de quelqu'un qu'on aime et qu'on estime.

On a dit ici tout le bien qu'on pensait d'*Insurrection* d'Odile Duboc, une des pièces maîtresses de ces dernières années, puis de ses *Repères* (réunissant *Overdance*, *Villannelles* et *la Valse*). Sa *Maison d'Espagne*, présentée en création mondiale à Montpellier Danse 91, ne nous a pas apporté le même plaisir.

Duboc dit avoir conçu ce spectacle à partir d'une pièce antérieure, *Codicille* (reprise dans *Insurrection*), et notamment à partir de l'importance qu'elle y accordait au *« regard, source de toute émotion, de toute réaction »*. Elle recherche *« l'abstraction la plus pure »* – mais y a-t-il ehstraction dès que des êtres humains sont en scène? – et procède par petites séquences confiées à des groupes de danseurs à géométrie variable (duos, solos, frios, etc.), les autres restant immobiles dans des positions variées et regardant (pas tous, d'ailleurs) ceux qui dansent. A ses dix danseurs elle en ajoute un oozième qu'elle baptise Palomar (allusion à un livre d'Italo Calvino) : une sorte de paravent ou de serpent métallique fait de oeuf paooeaux articulés et montés sur roulettes, que les danseurs déplacent dans tous les sens.

Certes, on retrouve parfois l'écriture à la fois rigoureuse et fluide de Duboc, sa finesse et sa sensibilité. Mais trop souveot eette écriture s'étiole, se répète, les regards semblent bien vides, et Palomar, plus encombrant qu'inspiré. Bref, l'ennui se faufile dans la superbe cour des Ursulines.

Audace et naïveté

Thierry Smits oppartient à cette nouvelle vague belge qui conquiert impétueusement, depuis quelques années, sa place au soleil. Il avait présenté à Montpellier, l'an dernier, sa première œuvre, *la Grâce du Tombeur*, un solo assez attachant sur le mythe d'Icare. Voici la deuxième, *Eros délétère*, qu'il signe avec son dramaturge et scénographe Antoine Pickels : la gravité du sujet qu'ils traitent – le sida – commence par désarmer toute critique, et l'on reste médusé par le mélange de naïveté et d'audace du spectacle.

Sur un chatoyant tapis turc circulaire, et sous un ciel symétrique brodé de constellations, trois garçons et une fille daoseot d'abord uoe *Invocatioo* (l'Eros malade, Joyeuse Bacchanale et Orgie saerificielle), puis, sous le titre *Post-Coitem*, évoquent le temps de l'agonie et ses étapes : choc, dénégation, dépression, révolte, marchandage, acceptation, décathexis.

Une tête de mort sur un plateau nous redit, si nous l'avions oubliée, l'étroite relation d'Eros et de Thanatos, vieille comme le monde mais aujourd'hui réactivée par le fléau. Et le sable s'écoulant de punching-balls éventrés, on a compris, merci, c'est la fugacité de notre vie. Très vigoureuse, la chorégraphie captive souvent, qui fait penser pêle-mêle à Salomé, Shéhérazade, Shiva Nataraja, aux arts martiaux et au Béjart de *Golestan* et des *Sept danses grecques*.

Mais l'utilisation opiniâtre de la danse du ventre (*« parce qu'elle o du sens et des sens »*, dit Thierry Smits), les jolis costumes de velours rouge qui dénudent plus qu'ils n'habillent, la profusion de bijoux de strass que portent les garçons, ce style «cabaret oriental» que soulignent des éclairages multicolores ou stroboscopiques, tout cela ne risque-t-il pas de réduire le problème du sida au ghetto du milieu homosexuel, et plus particulièrement à celui des «folles»? C'est à craindre.

Cependant la beauté des interprètes, leur extraordinaire énergie et l'évidente sincérité de Thierry Smits finissent par conquérir. L'accueil du public de Montpellier a été enthousiaste. On attend evec curiosité celui du Centre Georges-Pompidou, où *Eros délétère* sera repris en octobre.

SYLVIE DE NUSSAC

▶ **Jusqu'au 12 juillet. Tél. : 67-60-40-11.**

Souvenirs d'apartheid

Suite de la première page

Jnrgen Schedeherg a raconté cette aventure dans *The Finest Photos from the Old Drum* (1987), un remarquable – et introuvable – livre qui rassemhle les meilleurs des cent mille clichés pris dans les années 50.

Jurgen Schadeberg veut recruter des reporters noirs. *« Les seuls de Johonnesburg étalent des photographes de rue qui tiralent le portrait des gens aux terminaux des bus. »* Il déniche un laborantin, Bob Gosani, *« un gamin grand et maigre de dix-sept ans, qui n'ouvrait pas lo bouche et qui commençait toutes ses phrases par* « la chose est... ». Il deviendra un des grands de *Drum*. Mais aussi Peter Maguhane, *« un dur qui s'est foit dans lo rue »*. Employé comme cheuffeur, il rejoindra le «staff» dc photographcs tout comme Ernest Cole, Alfred Kumalo, Vixtor Xashimba, Gopal Neransamy et beaucoup d'autres.

Au-delà du rêve

Lcs photographcs dc *Drum* enregistrent les rêves américains de leur communauté. Le boxeur Martin Tsotesi, surnommé « 4 pounds-a-nighter » (« le petit hommc qui gagne 4 livres par soirée »), qui prend pour modèle Joe Louis et Ray Sugar Rohinson. Dottie Tiyo, «Delicious Dottie», Miss Afrique du Sud 1958, rêve de Zsa Zsa Gabor. Thc Moffies plagient les Folies-Bergère. Miriam Makeba – eheveux courts, houelcs d'oreilles clinquantcs et robe au vent – danse en pensant à Billie Holliday. The Jazz Maniacs parodient les bands de Gleo Miller et dc Duke Ellington. Le gang Lefty Mthembu roule en cadillac et Lincoln. C'était l'époque où *« être vu sans chapeau en portont un costume-cravote étoit considéré comme une grave violation des règles du township »*, écrit Oswald Mtshali.

Au-delà du rêve, il y e un style années 50 qui s'affirme à Johannesburg. Comme il y a un style *Drum*. Des pbotos carrées, directes, hrutes, pétillantes, mais où les poses soot un peu trop maniérées et les sourires forcés, ce quc Jurgen Schadeberg eppelle *« l'innocence »*.

C'est ouhlier que les photographes de *Drum* – Schadeberg en tête – ont égalemeot déooneé l'apartheid, le plus souvent avec un objectif 24 × 36 : lo justice injuste, les zones interdites, les «pass», les «protest» marches, la vie des ghettos, le comhat des infirmières noires. Tout cela est ahsent de l'exposition – par ailleurs très mal présentée dans un lieu ioadéquat – de Montpellier.

Absent, eomme par exemple cette pboto signée Schadeberg, d'unc femme en meillot dc pin-up, tenant un *« pass book »*. Légende de *Drum*, imagée et ironique : *« Femmes arrêtées pour vogobondoge ; femmes orrêtées pour non-autorisation de circuler lo nuit ; femmes roflées pour infraction à la règlementation sur les mouvements de populotion ! « Lettres d'autorisation » ; cortes d'identité ; Permis de résidence. Y a-t-il quelque chose de nouveau? Est-ce que l'Afrique du Sud veut introduire de nouvelles formes de « pass » pour les femmes noires? C'est la question majeure de lo nouvelle année. C'est lo question qui fait que le pays ovance plus vite que jamais. »*

MICHEL GUERRIN

▶ **« Drum, lo musiquo ot la danse des années 50 en Afrique du Sud », une exposition présentée avec l'aide de l'Association françaioa d'eetion artistique. Direction régionale des affaires culturelles de Montpellier. Jusqu'eu 12 juillot. Ronoaignements : 67-61-11-20.**

« 4 pounds-a nighter » (« le petit homme qui gagne 4 livres par soirée ») par Bob Gosani (1953)

□ **Mort de l'aeteor américaio Michael Landon.** – Michael Landoo, béros des séries télévisées *Bonanza* et *la Petite Maison dans lo prairie*, scénariste, metteur en scène et producteur, est mort le 1er joillet d'un cancer. Il était âgé de cinquante-quatre ans.

□ **La rénovation du Vieux-Colombier.** – M. Jack Lang, ministre de la culture, a visité, le 1er juillet, le chantier du Vieux-Colombier, entré dans sa seconde et dernière tranche (assurée par l'architecte Jacques Marrast), avant sa réouverture en décembre 1992 par la Comédie-Française. Le coût des travaux se monte à 36 millions de francs, et il est assumé par le ministère de la culture en collaboration avec la Caisse des dépôts pour l'achat des murs et d'un local annexe dont le montant total s'est monté à 17,8 millions – la part de l'Etat s'élevant à 13,8 millions.

Le plus ancien des paysages

ÉGYPTE CHAMBRE NOIRE
Espace Languedoc-Roussillon

MONTPELLIER

de notre envoyé spécial

C'est à la fois une bonne et una meuvalse Idée que cella de la Société de photogrephie Albart-Moitessier et de l'association Cultures et peuples de la Méditerranée de préaanter l'axposition « Égypte chemhra noira » au moment das Rencontres photographiquas d'Arles (« le Monde Arts et Spectacles » du 27 juin). Mais les cent clichéa du «champ nilotique», signéa da vingt-cinq noms et couvrant un siècle et demi, sont pretiquamant tous exceptionnels. Visages, costumes, événements, intérieurs, monuments et surtout *« le plus vieux paysage du monde »* (dixit feu le peintre Claude Lagoutte), mélange immuable et toujours frais d'eau, da pelmes at da sable, sont magnifiquement sarvis per les photographes d'hier et d'aujourd'hui.

Le choix ne fut pes facile : l'Égypte e été et reste sans doute le pays que l'on photographia le plus tôt, sur une vaste échelle et sans lassitude. Dès 1849 Maxime du Camp, compagnon de voyage de Flaubert, réalisait de sa felouque le tout premier grand reportage photo. Ce claasique da l'orientalisme est trop connu pour avoir été choisi. En ravancha, grâce notamment au Musée de Colmer et aux réservas de la Bibliothèque nationale et du Muséa d'Orsay, nous sont montrés les travaux d'autres pionniers du siècle passé tels que Théodule Deveria, l'Alsacien Adolphe Braun, le Languadocian Félix Bonfils, Bartholdi – par la même occasion, la sculpteur conçut pour le khédive une statue de *L'Égypte saluant le monde* qui devait être installée sur le canal de Suez. Le projet fut abandonné et ressortit plus tard sous forme da statut de la liberté, à New-York...

Des inconnus pour nous, encore célèbres en Orient, tels le Levantin Paul Sebah ou les Zangaki, frères grecs du Caire, sont également da la partie. Mais aussi nos contemporains : Bernard Plossu (il expose en même temps à la galerie Chaumatta, rue Beaubourg à Paris), Denis Roche, Bernard Guillot, Irina Ionesco, qui pervlennent encore megnifiquement à renouveler ca champ égyptien recru d'épreuves et de clichés dans tous les sens du terme.

Parmi les étrangers de ce siècle, Duane Michals ou Paul Strand et surtout l'Australien Bill Henson et la Polonais de Paris Krystof Pruszkowski, les deux seuls artistes de la manifestation à avoir photographié l'Egypte en couleurs.

J.-P. P.-H.

▶ **Jusqu'au 19 juitlet. Montpellier. Tél : 67 41 39 53 ou 67 54 75 48.**

VENTES PAR ADJUDICATION
Rubrique OSP
64, rue La Boétie. 45-63-12-66
MINITEL 36.15 CODE A 3 T
puis OSP

Vente sur folle enchère, Palais de Justice de Paris, le JEUDI 11 JUILLET 1991, à 14 h 30. EN UN LOT :
APPARTEMENT DE 2 P. PRINC.
et 1 pièce, au 1er étage. CAVE, 2 REMISES, à PARIS (19e)
13, RUE BELLOT
M. à P. : 50 000 F.
S'adr. S.C.P. GASTINEAU, MALANGEAU, BOITTELLE-COUSSAU, avocats associés à PARIS (6e), carrefour de l'Odéon. Tél. : 43-26-82-98, de 9 heures à 12 heures.

Vente sur folle enchère, Palais de Justice Paris, JEUDI 11 JUILLET 1991, 14 h 30.
APPARTEMENT DE 2 P. PRINC.
au 5e étage, à PARIS (9e)
25, RUE CONDORCET
M. à P. : 60 000 F.
S'adr. S.C.P. GASTINEAU, MALANGEAU, BOITTELLE-COUSSAU, avocats associés à PARIS (6e), carrefour de l'Odéon. Tél. : 43-26-82-98, de 9 heures à 12 heures.

ISTH ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR PRIVÉ DEPUIS 1964
PRÉPAS
aux concours d'entrée en 2e année de :
• HEC-ESCP
• ESCAE
Entretiens individuels d'admission
• Stages intensifs août
SUCCÈS CONFIRMÉS
Centre Auteuil 42 24 10 72
PLUS QU'UN INSTITUT, UNE INSTITUTION

CULTURE

MUSIQUES

Roskilde, l'Europe du rock

Fondé dans la foulée de Woodstock, le festival danois a su évoluer

ROSKILDE

de notre envoyé spécial

Sur quelques hectares de prés, à trente kilomètres de Copenhague, le festival de Roskilde, vingt et unième édition, a attiré soixante mille personnes environ, du 27 au 30 juin. Une moitié de Danois, le reste venu des autres pays scandinaves et d'Allemagne du Nord pour entendre quatre-vingt groupes, soit un échantillon assez représentatif du rock de 1991, présenté dans le cadre un peu anachronique d'un Festival en plein air. Roskilde est né la même année que le festival de l'île de Wight, deux ans après celui de Woodstock, au temps des hippies. Aujourd'hui dirigé par la même équipe, fonctionnant selon les mêmes principes qu'il y a vingt ans, ayant absorbé les ondes de choc qui ont parcouru le rock, il est capable de réunir les stars de toutes obédiences (cette année, Paul Simon, Simple Minds, Iron Maiden ou Iggy Pop) et de faire l'inventaire des tendances qui dessinent dans les marges le rock de demain, en Angleterre, en Scandinavie, en France ou aux Etats-Unis.

Avant qu'il ne se mette à pleuvoir le vendredi, avant que la prairie ne se transforme en marécage, l'Allman Brothers Band avait ouvert le feu pour les têtes d'affiche, le jeudi soir. L'Allman Brothers s'est reformé l'an passé après une décennie de séparation. Des frères, il ne reste que Greg Allman, pianiste et chanteur. Il y a quinze ans, menacé d'une condamnation pour détention de cocaïne, il avait passé un marché avec la cour et avait dénoncé l'un des roadies du groupe pour échapper à la prison. L'Allman Brothers Band se serait de toute façon séparé : la mort du guitariste Duane Allman, celle du bassiste Berry Oakley, la baisse de popularité du genre qu'ils pratiquaient (un blues sudiste parfois teinté de jazz) tout les poussait vers l'obscurité. Aujourd'hui, l'Allman Brothers Band reformé ressemble à la horde sauvage de Peckinpah, des chevaux de retour qui ne savent rien faire d'autre, et reprennent la route avec quelques jeunes recrues (dont un excellent guitariste de Caroline du Sud, Warren Haynes) pour rejouer les vieux succès *(Satesboro Blues, Jessica)* et quelques chansons nouvelles qui auraient pu être écrites il y a vingt ans. C'est à la fois pathétique et euphorisant. Greg Allman ne sait plus jouer en piano, seulement chanter le blues, d'une voix hantée et absente, la grosse rythmique (les deux batteurs d'origine, un percussionniste, un bassiste) est un peu arthritique, les deux guitaristes (Dickie Betts, qui assure la direction des opérations, et Haynes) jouent à cache-cache. Mais il arrive que le groupe se retrouve. *In Memory of Elizabeth Reed*, long instrumental qui mit au moins cinq minutes avant de trouver un équilibre miraculeux, ou *Whipping Post*, blues pour veille d'exécution...

Les survivants de l'ère de Woodstock jouaient sous l'un des trois chapiteaux du festival, la scène bleue, réservée, au vedettes de rang moyen (Elvis Costello, nos Niagara nationaux, les Nits néerlandais). A Roskilde, les très grosses vedettes passent sur la scène orange, située au bout d'un pré. Le jeudi, Simple Minds eut le privilège de présenter à un public encore sec une version légèrement resserrée, un peu plus funky, de son rock incantatoire comme si Jim Kerr et ses camarades sentaient que leurs excès pompiers étaient en train d'aliéner les meilleures volontés. Dès le lendemain, les variations aquatiques se succédaient. Debbie Harry expédiant les plus grands succès de Blondie, Iggy Pop, heureux dans l'eau comme un poisson, Billy Idol arrachant des ovations qui couvraient la tempête.

Le public, un peu moins nombreux que l'année précédente, faisait preuve d'un stoïcisme étonnant, égal à celui des organisateurs. Fondé par une association de la ville de Roskilde en 1971, le festival repose sur le bénévolat. Neuf mille membres de diverses associations, clubs sportifs de l'agglomération (qui compte 50 000 habitants) et des environs donnent chacun au moins vingt heures de travail pendant le festival. Les associations sont ensuite rétribuées sur les bénéfices du festival au prorata des heures de travail fournies par leurs membres.

La prédominance des amateurs

Leif Skov est responsable de la programmation depuis l'an 1. *«Nous avions surtout des groupes danois et deux groupes anglais. C'était l'époque où il suffisait d'annoncer que les artistes étaient Anglais, sans citer le nom, pour faire chic. Mais dès la seconde année, les grands sont arrivés, Family, Sha Na Na.»* Depuis tout le monde est passé à Roskilde. Construisant son programme autour des stars, Skov tient à faire son travail de découvreur. Il attire dans son champ d'attraction tous les groupes en tournée européenne, et quelques anglais font le voyage du Danemark pour économiser une tournée. Malgré le gigantisme de l'opération, la prédominance des amateurs sur les professionnels garde à Roskilde un caractère familial assez éloigné du cirque médiatique qui accompagne ailleurs les grands événements du rock.

«Nous somme sans doute la dernière manifestation de cette ampleur à fonctionner sans sponsors ni subventions, dit Leif Skov. *Le mécénat est le pire des dangers qui nous menace. Quand il se sera imposé partout, les gens auront perdu l'habitude de payer vraiment pour la musique qu'ils écoutent. Et comme d'habitude, ce seront les nouveaux artistes qui en feront les frais.»*

A l'exception des Rembrandts, version californienne propre, virtuose et moderne des Everly Moderns, tous les groupes vus ou entrevus à Roskilde ont trouvé leur public, que ce soit les hard rockers qui se sont roulés dans la boue (sans doute une parfait adéquation de l'écoute à la musique) ou les Danois qui ont pris avec enthousiasme un cours de français accéléré avec les VRP. Le rock bricolé des issus-de-l'alternatif, leurs parodies de plus en plus acérées, leur énergie inépuisable leur ont gagné l'estime du millier de personnes massées devant la plus petite des scènes du festival.

Le rock français n'est plus tout à fait un mythe au Danemark. Niagara, les Négresses Vertes ont tourné dans toute la Scandinavie, les seconds ont vendu vingt mille exemplaires de leur premier album en Suède. Ici, l'effet d'exotisme joue à plein. Le rock scandinave, souvent d'excellente qualité, se situe dans le prolongement du rock anglo-saxon. A l'exception de deux groupes du Groenland qui s'exprimaient en inuit, tous chantaient en anglais. Les textes en français de Niagara, les tennes post-yéyé de Muriel Moréno apparaissaient du coup comme une diversion salutaire.

On gardera aussi un souvenir admiratif de la prestation du Jesus Jones Group qui sait se débarrasser sur scène de l'excès de bonnes manières qui encombre son disque et dont le chanteur, Mike Edwards est en passe d'accéder au Panthéon du rock des années 90.

THOMAS SOTINEL

CINÉMA

La montagne inspirée

Une grande vedette dans de superbes paysages font un premier film ambitieux et chaleureux

VERAZ

de Xavier Castano

«C'est où, Veraz? – A des millions d'années-lumière.» Veraz était le nom donné par un adolescent expert en électronique au jeu vidéo de science-fiction qu'il fabriquait au lieu de poursuivre ses études. «Veraz» sera le nom du paradis bucolique, au fin fond des Pyrénées, où le garçon se réfugie pour échapper à la pension. A des années-lumière de sa vie de citadin branché, il découvre les rudesses et les beautés de la nature, sous la boulette d'un mentor bourru – Kirk Douglas, regard clair et barbe blanche, – qui vit en ermite depuis quarante ans dans la montagne.

«Saint Kirk» et ses amis

Le scénario de *Veraz* est «gentil». Un peu trop, même, quand apparaît «Saint Kirk», entouré de son ami chien, son ami muletier, son ami rapace, son ami Bowie Knife, son ami ours, son ami sidecar... Tout le mérite de Xavier Castano est de n'avoir pas fait le malin avec son histoire. Grands sentiments, paysages superbes, personnages au cœur d'or sont les éléments de son film, il les montre de face, franc comme l'or lui aussi. On s'agace un peu, au début, de tant d'angélisme, jusqu'à ce que la sincérité paisible du propos et de la mise en scène emportent l'adhésion. *Veraz* est une belle légende moderne, un plaisir simple.

Moins simple, et assez audacieuse, est pourtant l'entreprise dans laquelle s'est lancé le réalisateur pour son premier film. Non seulement il paraît avoir tout obtenu, chaleur humaine et puissance physique, de la star américaine qu'on dit parfois peu maniable sur un tournage – surtout face à un «jeunot». Mais cet ancien premier assistant (qui rend hommage au passage à ses anciens patrons, en invitant l'ours de Jean-Jacques Annaud ou en glissant dans un coin d'image le monument aux morts d'*Uranus* de Claude Berri) s'essaie à un pari annoncé par beaucoup, mais rarement vraiment tenté : un film européen «à l'américaine».

Moments de grâce

Son jeune homme pourrait tout autant quitter Manhattan pour les Rocheuses que Paris pour les Pyrénées. Un bon cinéaste hollywoodien aurait raconté de la même manière sa solitude dans une nature d'abord hostile, le lent apprivoisement des bêtes sauvages, l'idylle avec une adolescente du village voisin, l'affrontement avec les chasseurs du cru. Mais ce film-là aurait eu droit à un gros tas de dollars pour sa publicité et serait devenu le film familial de l'été qu'il mérite parfaitement d'être.

Davantage de spectateurs auraient découvert les moments de grâce qui parsèment le film, comme le bain de boue – jeu enfantin se transformant en cérémonie magique – ou la montée au ciel de Kirk Douglas escaladant les sommets. Et aussi le joli clin d'œil adressé à la jeunesse du grand acteur, avec des extraits d'un des ses films des années 50, *Un acte d'amour*, tourné à Paris par Anatole Litvak. Même Richard Bobringer en papa ronchon du lycée fugueur en reste tout attendri.

JEAN-MICHEL FRODON

Anthony Ortega, une légende

Un revenant dont on guette les moindres signes de vie

L'ISLE-SUR-LA-SORGUE

de notre envoyé spécial

Avec son air de vieil Indien malicieux éternellement adolescent, Antonio Ortega (1928) – saxophoniste mexicain élevé à Watts, le ghetto de Los Angeles, la zone de Mingus, le brasier de révolte des années 60 – n'était pas venu en France depuis trente-sept ans. Il parle de la musique et de la liberté. Entre deux croissants, il fredonne le petit hymne naïf à la liberté qu'il a chanté la veille en scène, au milieu de ses chorus somptueux, débridés, au-delà de tout ce qu'on peut entendre aujourd'hui, dans l'autonomie réelle, dans la liberté.

Anthony Ortega, «requin» de studio et employé type des aventures de Hollywood, est un des musiciens qui s'est le plus librement autorisé à lui-même. A part quelques éclats, pas de carrière professionnelle, pourtant. Ce qui nous a poussé à guetter les moindres signes de ce sémaphore exilé, de cet émetteur installé dans les meilleurs studios californiens : *New Dance* en 1966, *Permutations* l'année suivante, un chorus dans *Prêteur sur gages* de Sydney Lumet, le solo inaugural du *Gloria* de Cassavetes, quelques perles chez Lalo Schifrin et Gerald Wilson... Son timbre, sa différence lui font affoler les thèmes, les mélodies, les airs les plus pauvres et les plus joués. Au fond, celui qu'on aurait aimé rencontrer aussi, c'est Lloyd Reese, ce type de Watts qui fut son professeur, comme il fut celui de Buddy Collette et d'Eric Dolphy.

Quoi que prenne Anthony Ortega – une composition adressée aux colombes par sa femme, une mélodie notée dans le train et qu'il vient de baptiser *Sorgues* ou *Cherokee*, – il est de ces musiciens qui réinventent la musique à chaque mesure. Pas tant de musiciens, au fond, à jouer de la musique. De moins en moins, il semble. Beaucoup à en faire, de plus en plus vite, comme pour s'en débarrasser; de plus en plus fort, comme pour l'anéantir, mais à en jouer, à porter de la musique, ils se font très rares. *Shiny Stockings*, par exemple, le thème de Frank Foster, écrit au cordeau pour le Count Basie Orchestra : Ortega le prend avec une épaisseur de trait énorme, désinvolte comme un coup de klaxon. Sait l'exposer. Il entre dans la mélodie; après quoi, il la rajeunit, la ralentit, avec une sorte de paresse affectée; puis soudain, il la brusque et l'affole, la met hors d'elle-même dans une rêverie *free* dont on avait perdu jusqu'au sens. Chaque air est traité de cette façon, avec cette dramatisation heureuse jusqu'au bout de lui-même, jusqu'à la mise à l'envers de ces chansonnettes qui se révèlent être des cris. Autant d'actes de reconnaissance de la musique.

Auprès de lui, seul Don Friedman aborde chacune de ses improvisations avec une sérénité de prétendant. Puis il les excite, les porte à incandescence, les soumet à une espèce d'analyse gaie : la musique est là, dans cette violence heureuse, servie d'une belle technique. Antonio Ortega a ajouté en rappel *Round Midnight* (c'était précisément l'heure) et *Cherokee* à son programme. Il aurait pu aussi bien attaquer *la Paimpolaise* ou *En passant par la Lorraine* : on n'aurait pas bougé d'un pouce, on aurait seulement regretté davantage qu'on lui colle des musiciens de circonstance, bons certainement en d'autres contextes mais à cent coudées au-dessous de lui, au-dessous du concert, ce batteur surtout, Joël Allouche, passé à côté de la soirée comme un torero – même les plus grands – passe à côté d'un grand taureau. Même, c'est un comble, dans *Shiny Stockings*, écrit justement pour les batteurs de Count Basie. De toute façon, pour être à la mesure d'Anthony Ortega il faudrait être au moins Elvin Jones. Donc, la cause est entendue.

FRANCIS MARMANDE

DIAGONALES

BERTRAND POIROT-DELPECH

de l'Académie française

Frédéric-la-harcèle

FRÉDÉRIC DARD a eu soixante-dix ans samedi dernier. Le gouvernement, qui est féru d'anniversaires, n'a pas laissé passer celui-là. C'est évidemment en l'honneur de San-Antonio qu'a été déposé, la même semaine, le projet de loi sur le harcèlement sexuel.

Il n'est de bonne jouissance qu'un rien contrariée. La permissivité ambiante commençait à désespérer le Billancourt des obsessionnels. Les voilà requinquée, de savoir qu'il en coûtera un an de prison et 100 000 F de *«solliciter des faveurs de nature sexuelle»*, du moins au bureau, et par *«pression»*.

Au fait la loi ne précise pas s'il s'agit d'une «pression» du pouce ou de l'index, ni ce qu'il en sera du harcèlement de l'homme par la femme, à l'aide de minis et autres collants, ou des chefs par les subalternes. Et l'incitation à harcèlement, de quelles peines se paiera-t-elle ?

Le dernier San-Antonio tombe, à l'évidence, sous ce coup-là. Dans *Bosphore* et *fais reluire*, le commissaire n'en finit pas de s'accoupler avec sa subordonnée Violette, ancienne rousse de son état. On sait les louches et sempiternelles convoitises où notre limier limeur se complaît (veston). Encore n'incite-t-il à la débauche qu'en privé et qui le veut bien, ce qui n'est pas le cas des photos et films publicitaires, aux harcèlements étalés et incontournables.

Je blague. En vérité, ça n'est pas à la vertu des dames qu'en a Dard, si on le lit bien à travers la lingerie fine des lignes, mais à la vertu d'une seule personne, toujours la même ; j'ai nommé (comme on dit aux cérémonies des Césars, en guise de surprise) la langue française.

Les habitués de San-A. ne me démentiront pas. Les parties de jambes en l'air, c'est secondaire, histoire de rappeler que le désir reste la dernière trace de la gratuité incongrue et fantaisiste dont est pétrie la nature humaine. Le corps, parfaitement le corps, que l'auteur et son policier enragent de pénétrer par tous les orifices, auquel ils rêvent de faire des enfants par grappes, c'est notre mère et maîtresse à tous, le langage. Au point que le succès de Dard peut apparaître, avec le tollé déchaîné par la moindre réforme de l'orthographe, comme la preuve suprême de l'attachement du peuple français à son idiome !

∴

Il y a deux façons de courtiser la langue : l'entourer de respect, d'amour courtois, la contempler dans ses tours et atours, taffetas et dentelles, minauder en son salon, marquis pâmés exhibant leur intime fêlure, etc., ou bien prendre la drôlesse séance et céans tenant, fourrager sous ses tournures, piétiner ses vertugadins, et hop !, c'est pas mon père !

Il faut de tout, pour faire une cour. Les platoniques jouent leur partie (au singulier) ; les sous...dards, la leur. Qui invente le plus, des scrupuleux ou des froisseurs de jupes ? Vieille question qui a un bel avenir devant elle, étant intranchable. Contentons-nous de noter, avec Bernard Cerquiglini, maître d'œuvre de demi-feue la réforme de l'orthographe, et auteur, chez «Que sais-je ?» de *la Naissance du français*, que ledit français n'était autre chose, à l'origine, que le latin parlé dans Paris.

Frédéric-la-harcèle, c'est clair, traite le français établi comme du latin. Est-ce à dire qu'il crée une autre langue ? En tout cas, il mène, en cette fin de siècle, la sarabande des bousculeurs, après Céline, Queneau, Aymé, et quelques ergotiques. Dire qu'ils sont du côté de la langue parlée contre l'écrite serait absurde. C'est la plume à la main, et hors des bavardages hertziens, qu'ils ont choisi de jouer avec et sur les mots. Leur propos est de rappeler, à tout propos, que la parole, comme le plaisir, est faite pour narguer les règles, que nos vies s'ébattent sur un océan de conventions.

Prenez l'inversion des incidentes du genre *balbutia-t-il* (on dirait un nom de médicament), ou *ricané-je*. Faut-il user, sans broncher, de ces contorsions, ou les montrer du doigt ? Dard a trouvé comment s'y prendre. Il écrit : *ricané-je-t-il*. La plaisanterie va loin. Tout y est dit sur l'hésitation de l'auteur, bien connue de ses familiers, entre la première et la troisième personne, incertitude de point de vue qui fut celle de Flaubert, de Henry James, de tous les grands. Le calembour dardien n'a pas d'autre objet que de rappeler le langage à la modestie d'un code artificiel, comique comme un costume trois pièces dans une morgue ou un vol d'Air Inter, tôt le matin.

Les romanciers peuvent écrire *«un visage mangé de poils»*, ou *«une jambe gainée de soie»*, en confience, sans noter en marge qu'ils sont conscients de tomber dans le lieu commun et l'association toute faite ; et Dieu sait s'ils ne s'en privent pas ! Mais ils peuvent aussi taper sur l'épaule du lecteur et lui préciser que la banalité stupide et paresseuse de l'expression utilisée ne leur échappe pas.

∴

Cela, c'est la part dénigrante et décapante du travail littéraire, selon Dard. L'autre part procède d'une obligation corollaire : retrouver la vie même, sous la carapace des vocables usés, en inventant des images, des constructions, des sensations, des formules, des voluptés. Cette fonction innovante de l'écrivain n'est pas définie d'hier. En 1901, le maître de style Antoine Albalat, réédité par Armand Colin, assignait déjà à l'art d'écrire d'*«obtenir la plus grande quantité de sensations possible à la fois»*. Le comment de cet idéal prêtait davantage à rire : en évitant, disait-il, les répétitions telles qu'en commet, dans sa hâte, Stendhal ! (*la Formation du style, le Travail du style*, Antoine Albalat, A. Colin).

Dard remplit si richement le rôle qu'il s'est fixé qu'il vient loin en tête des auteurs vivants cités par l'orfèvre Alain Rey, avec Cellard, dans le dictionnaire Hachette du Français non *conventionnel*, et avec Chantreau, dans le dictionnaire Robert des *Locutions figurées*.

Dans *Bosphore*, San-Antonio rêve, tel Proust en personne, de substituer *«au rose pâle des odeurs anciennes le rouge ardent des nouvelles»*. Il dit aussi d'un regard, plus prestement que proustement, que *«a'il était une langue, il la ferait feuille de rose»*.

Vous savez de quoi manque le littérature d'aujourd'hui ? De harcèlement linguistique !

SAMEDI 6 JUILLET - 20 H 30
L'ORCHESTRE DE GIL EVANS,
JACKIE MAC LEAN QUARTET,
QUARTET STEVE GROSSMAN
ET RENE URTREGER.
la Villette
LA GRANDE HALLE-LA VILLETTE
AROUND MILES DAVIS
RESERVATIONS
40 03 39 03
FNAC, VIRGIN MEGASTORE,
3615 FNAC, 3615 THEA
AGENCES
LA GRANDE HALLE
A PARTIR DE 18 H.
CONCERTS-DÉCOUVERTES
GRATUITS
METRO PORTE DE PANTIN
JVC Halle That Jazz PARIS
RENAULT
DIMANCHE 7 JUILLET - 20 H 30
JOE ZAWINUL SYNDICATE,
ANDY SUMMERS GROUP
FEATURING DARRYL JONES
ET BILL EVANS

هكذا من الأصل

SPECTACLES

Programme du mercredi 3 juillet au mardi 9 juillet

CINÉMAS

LA CINÉMATHÈQUE

PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-24)

MERCREDI

Aspects du cinéma français : années soixante : les Mauvais Coups (1960), de François Leterrier, 18 h ; Rock and Movie : Rock around the clock (1956, v.o. s.t.f.), de Fred Sears, 18 h ; Rock and Movie : Loving you (1957, v.o. s.t.f.), de Hal Kanter, 21 h.

PALAIS DE TOKYO (47-04-24-24)

MERCREDI

Les Quarante Ans des Cahiers du cinéma : Un été prodigieux (1950, v.o. s.t.f.), de Boris Barnet, 18 h ; Voyage en Italie (1953, v.o. anglaise), de Roberto Rossellini, 20 h.

CENTRE GEORGES POMPIDOU

SALLE GARANCE (42-78-37-29)

MERCREDI

Le Cinéma australien : Bliss (1985, v.o. s.t.f.), de Ray Lawrence, 14 h 30 ; Monsieur Quigley l'Australien (1990, v.o. s.t.f.), de Simon Wincer, 17 h 30 ; Réveil dans la terreur (1971, v.o. s.t.f.), de Ted Kotcheff, 20 h 30.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

2, grande galerie, porte Saint-Eustache, Forum des Halles

(40-26-34-30)

MERCREDI

Paris en quartiers : Jeune Public : les Mystères de Paris (1962) d'André Hunebelle, 14 h 30 ; *Vilar à Chaillot* : Eclair journal, le Nouveau Théâtre de Chaillot (1976) de Pierre Vatteone, Jean Vilar, une belle vie (1972) de Jacques Rutman, 16 h 30 ; Au temps de Proust : le 16e arrondissement à travers Gaumont (1910-1930), Celeste (1981) de Percy Adlon, 18 h 30 ; Roland-Garros : Spots Lacoste, la Coupe Davis (1988) d'Henri de *Turenne* et *Jean-Noël Delamarre*, Smash en direct (1961) de L'Equipe des caméras associées, Vainera à Roland-Garros (1978) de G. Gérard, M. Deville, J.-P. Guntz, 20 h 30.

LES EXCLUSIVITÉS

AKIRA (Jap., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

ALICE (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50).

ALL THE KING'S MEN (Chin., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65) ; Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33).

AN ANGEL AT MY TABLE (néo-zélandais, v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

L'ANNÉE DE L'ÉVEIL (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

AUX YEUX DU MONDE (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

BASHU, LE PETIT ÉTRANGER (iranien, v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

BIX (It., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Escurial, 13e (47-07-28-04).

CELLINI (It., v.f.) : Bretagne, 6e (42-22-57-97).

LE CERCLE DES POÈTES DISPARUS (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

CHEB (Fr.-Alg.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36).

LA CRÉATURE DU CIMETIÈRE (*) (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

CYRANO DE BERGERAC (Fr.) : UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50).

DANS LA PEAU D'UNE BLONDE (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (47-07-55-88) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

DANSE AVEC LES LOUPS (A., v.o.) : Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Rex (le Grand Rex), 2e (42-36-83-93) ; Fauvette, 13e (47-07-55-88).

DELICATESSEN (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Mistral, 14e (45-39-52-43).

DIEU VOMIT LES TIÈDES (Fr.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

LA DISCRÈTE (Fr.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

LES DOORS (A., v.o.) : Publicis *Champs-Elysées*, 8e (47-20-76-23) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

LA DOUBLE VIE DE VÉRONIQUE (Fr.-Pol., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50).

L'EAU ET LES HOMMES (Fr.) : La Géode, 19e (40-05-80-00).

EDWARD AUX MAINS D'ARGENT (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

LA FRACTURE DU MYOCARDE (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

GREEN CARD (A., v.o.) : UGC Danton, 6e (42-25-10-30).

HALFAOUINE (Fr.-Tun., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

HENRY V (Brit., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

L'HISTOIRE SANS FIN II (A., v.f.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

HORS LA VIE (Fr.-It.-Bel.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

L'INSOUTENABLE LÉGÈRETÉ DE L'ÊTRE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

J'ÉCRIS DANS L'ESPACE (Fr.) : La Géode, 19e (40-05-80-00).

JACQUOT DE NANTES (Fr.) : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

JALOUSIE (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

JIMI HENDRIX (A., v.o.) : Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88).

JULIA A DEUX AMANTS (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08).

JUNGLE FEVER (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

JUNIOR LE TERRIBLE (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59).

LES LIAISONS DANGEREUSES (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

LA LISTE NOIRE (A., v.o.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94).

LUNE FROIDE (**) (Fr.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

MADAME BOVARY (Fr.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

MAMAN, J'AI RATÉ L'AVION (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

> **Nous publions désormais le *mardi* les films qui seront à l'affiche à Paris, à partir du *mercredi*.**
> **Les commentaires concernant les *films nouveaux* ainsi qu'une sélection commentée des exclusivités et des grandes reprises figureront dans notre supplément « Arts et Spectacles » du mercredi (daté *jeudi*).**

LES MARRRTIENS (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (47-07-56-88) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

MERCI LA VIE (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

MILLER'S CROSSING (*) (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

MISERY (*) (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

LE MYSTÈRE VON BULOW (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Studio Galande, 6e (43-54-72-71) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

NIKITA (Fr.) : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Les *Montparnos*, 14e (43-27-52-37).

LA NOTE BLEUE (Fr.) : Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82).

PERSONNE N'EST PARFAITE (A., v.o.) : UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

LE PORTEUR DE SERVIETTE (It.-Fr., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Latina, 4e (42-78-47-86) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50).

LE PREMIER EMPEREUR (Can.-Chin.) : La Géode, 19e (40-05-80-00).

PRETTY WOMAN (A., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; v.f. : Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LA REINE BLANCHE (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

LA RELÈVE (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e (47-07-55-88) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01).

RHAPSODIE EN AOUT (Jap., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

ROBIN DES BOIS (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40).

ROBINSON & CIE (Fr.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

SAILOR ET LULA (*) (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio Galande, 5e (43-54-72-71) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; v.f. : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

SALE COMME UN ANGE (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25).

SCÈNES DE MÉNAGE DANS UN CENTRE COMMERCIAL (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

LE SILENCE DES AGNEAUX (**) (A., v.o.) : Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43).

SOGNI D'ORO (It., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07).

SUSHI SUSHI (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

THE FIELD (A., v.o.) : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

THE TWO JAKES (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

THELMA ET LOUISE (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; 14 *Juillet Beaugrenelle*, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-58-31) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

TORCH SONG TRILOGY (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55).

TOTO LE HÉROS (Bel.-Fr.-All.) : Gaumont *Les Halles*, 1er (40-28-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94).

TOUJOURS SEULS (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

37°2 LE MATIN (*) (Fr.) : La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; Gaumont Parnasse, *14e* (43-35-30-40).

LE TRÉSOR DES ÎLES CHIENNES (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

LE TRIOMPHE DE BABAR (Fr.-Can.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

UN BAISER AVANT DE MOURIR (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

UN COEUR QUI BAT (Fr.) : Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

UN THÉ AU SAHARA (Brit., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

UNE ÉPOQUE FORMIDABLE... (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; *Pathé Français*, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; *Le Gambetta*, 20e (46-36-10-96).

URANUS (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

VERAZ (Fr.-Esp.-It.) : Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LA VIE DES MORTS (Fr.) : Reflet Panthéon, 5e (43-54-15-04).

VINCENT ET THÉO (*Fr.-Brit.*) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LE VOYAGE DU CAPITAINE FRACASSE (Fr.-It.) : Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LES FILMS NOUVEAUX

ACTE D'AMOUR. Film italien de Pasquale Squitieri : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

L'AFFAIRE WALLRAFF. Film américain de Bobby Roth, v.o. : Forum *Orient Express*, 1er (42-33-42-28) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94).

L'ARME PARFAITE. Film américain de Mark DiSalle, v.o. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-28) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Convention, 15e (45-74-83-40) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LES FEEBLES. (*) Film néo-zélandais de Peter Jackson, v.o. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

REVENGE. Film américain de Tony Scott, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; *UGC Biarritz*, 8e (45-62-20-40) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-38-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; *Paramount Opéra*, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (47-07-55-88) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

UN LOOK D'ENFER. Film américain de Malcolm Mowbray, v.o. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-28) ; George V, 8e (45-62-41-48) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (47-07-55-88) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LES SÉANCES SPÉCIALES

A BOUT DE SOUFFLE (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) mer., ven., dim., mar. à 12 h, 14 h 10, 16 h 10, 18 h 10, 20 h 10, 22 h 10.

ALEXANDRE NEVSKI (Sov., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., lun. 19 h.

L'ALLÉE DES OSMANTHES (Chin.-Taïwan, v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65) *mer.*, jeu., sam., dim., *lun.*, mer. à 18 h 10.

ARIZONA JUNIOR (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 19 h, mar. 21 h.

ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A., v.o.) : Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e (43-59-31-97) mer., sam. 18 h 30, 22 h, dim. 18 h 30, 21 h.

L'ATALANTE (Fr.) : *Studio des Ursulines*, 5e (43-26-19-09) mer., jeu., ven. 17 h 45, sam., dim. 12 h, mar. 22 h.

LE BALLON ROUGE (Fr.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) mer., sam., dim. 14 h, 15 h 45.

BARRY LYNDON (Brit., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 21 h 15.

BÉRUCHET DIT LA BOULIE (Fr.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) mer. 14 h.

LA BÊTE HUMAINE (Fr.) : Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34) *mer.*, jeu. 12 h 05.

BLANCHE-NEIGE ET LE CHATEAU HANTÉ (A., v.f.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) mer. 15 h 45, dim. 15 h.

CENDRILLON (A., v.f.) : UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50) mer., sam., dim., séances à 13 h 30, 15 h, 16 h 30 film 10 mn après. ; Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) mer., dim., lun. 14 h, sam., lun. 16 h ; Denfert, 14e (43-21-41-01) mer. 10 h, 16 h 30, sam., lun. 14 h, dim., mar. 15 h 30 ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 14 h ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., dim. 13 h 30, jeu. 15 h.

LE CHAMPIGNON DES CARPATHES (Fr.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) mer. 17 h 30.

LE CHATEAU DE MA MÈRE (Fr.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) mer., sam., dim. 16 h.

CRIN BLANC (Fr.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) mer., sam., dim., avec.

LE DÉCALOGUE 1, UN SEUL DIEU TU ADORERAS (Pol., v.o.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34) mer., avec.

LE DÉCALOGUE 2, TU NE COMMETTRAS POINT DE PARJURE (Pol., v.o.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34) mer. 12 h.

LA DERNIÈRE CORVÉE (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40) mer., jeu., ven., sam., lun., mar. à 12 h.

DO THE RIGHT THING (A., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) mer. 18 h, jeu. 22 h, sam., dim., lun. 20 h.

LES DOUZE TRAVAUX D'ASTÉRIX (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 16 h 45, sam. 13 h 30.

EMMANUELLE (**) (Fr., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) mer. 22 h 30.

FANFAN LA TULIPE (Fr.) : Escurial, 13e (47-07-28-04) mer., sam., dim. 10 h.

FANTASIA (A.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) mer., sam., dim., lun. 17 h 10.

LA GLOIRE DE MON PÈRE (Fr.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) mer., sam., dim. 14 h.

LE GRAND BLEU (Fr., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) (son SR version longue) mer. 21 h, *jeu., ven.*, mar 13 h 45, lun. 21 h 10.

LA GUERRE DES BOUTONS (Fr.) : Escurial, 13e (47-07-28-04) mer., sam., dim. 10 h.

L'HISTOIRE SANS FIN (All., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., sam. 18 h 45.

HOLLYWOOD SHUFFLE (A., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) mer., ven., sam. 20 h, jeu., lun. 18 h, mar. 22 h.

HOT SPOT (*) (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) mer., ven., sam., mar. 22 h 20.

HUSBANDS (A., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86) mer., dim. 21 h 50, jeu., lun. 12 h, sam. 22 h 10.

JULES ET JIM (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) mer., ven., dim., mar. à 12 h.

LONESOME COW-BOYS (*) (A., v.o.) : *Ciné Beaubourg*, 3e (42-71-52-36) *mer.* 10 h 45.

MACBETH (Brit., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) mer., jeu. 18 h 30, sam., lun. 17 h 45.

MAMMA ROMA (It., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86) mer. 12 h 30, sam. 16 h 20.

METAL HURLANT (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 19 h 45, sam. 0 h 30.

METROPOLIS (All.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) (version sonorisée) mer. 21 h 40.

NOLA DARLING N'EN FAIT QU'A SA TÊTE (A., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) mer., ven., sam., mar. 22 h, *dim.* 20 h.

PATTI ROCKS (*) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) mer. 11 h.

LE PAYS OU RÊVENT LES FOURMIS VERTES (All., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) mer., jeu., mer. 20 h, ven., sam. 18 h, lun. 22 h.

PETER ET ELLIOTT LE DRAGON (A., v.f.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) mer., dim., mar. 15 h 30, sam., lun. 14 h.

PINK FLOYD THE WALL (Brit.-A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 18 h, *jeu.* 12 h 10, 13 h 45, ven., mar. 13 h 45, sam. 11 h 45, 18 h, dim. 11 h 45.

POLICE FRONTIÈRE (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40) mer., jeu., ven., sam., lun., mar. à 12 h.

lun. à 14 h 10, 16 h 40, 19 h 10, 21 h 45 film 30 mn après.

LE RETOUR DE FRANK JAMES (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30) séances mer., jeu., ven., sam., dim., lun. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h film 20 mn après.

ROBBY, KALLE ET PAUL (All.-Suis.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) mer. 10 h 55.

SALAAM BOMBAY ! (Indo-Fr., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) mer., dim. 22 h, lun., mar. 20 h.

SEXE, MENSONGES ET VIDÉO (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) mer. 22 *h* 10.

SID & NANCY (*) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) mer. 10 h 50.

SWEET MOVIE (**) (Fr.-Can., v.f.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) mer. 18 h 10.

VERA-CRUZ (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 21 h, mar. 16 h 45.

VIOLENCE ET PASSION (It., v.o.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) mer., mar. 21 h 30.

VOYAGE SUR JUPITER (Can.) : *Cinaxe*, 18e (42-09-34-00) *mer.*, *jeu.*, ven., sam., dim., mar., de 10 h à 21 h 40 toutes les 10 minutes.

LES GRANDES REPRISES

A BIGGER SPLASH (Brit., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86).

ARABESQUE (A., v.o.) : Reflet Médicis *Logos salle Louis-Jouvet*, 5e (43-54-42-34) ; Elysées Lincoln, 8e (43-58-36-14).

ARIANE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

LA BALLADE DES SANS-ESPOIRS (A., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71).

CENDRILLON (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LE CID (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; v.f. : Miramar, 14e (43-20-89-52).

EASY RIDER (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

FANTASIA (A.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e (43-59-31-97).

LE GRAND SOMMEIL (A., v.o.) : *Action Rive Gauche*, 5e (43-29-44-40).

HELLZAPOPPIN (A., v.o.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34).

L'ITALIEN DES ROSES (Fr.) : *L'Entrepôt*, 14e (45-43-41-63).

LADY FOR A DAY (A., v.o.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

LIFEBOAT (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

LOLITA (Brit., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40).

MANHATTAN (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

PIERROT LE FOU (Fr.) : Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; *Les Trois Balzac*, 8e (45-61-10-60).

LE ROI ET L'OISEAU (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

LE SOUPIRANT (*Fr.*) : *Epée* de Bois, 5e (43-37-57-47).

LA STRADA (It., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

UN HOMME QUI DORT (Fr.-Tun.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

PARIS EN VISITES

MERCREDI 3 JUILLET

« Diversité de l'architecture dans le dix-neuvième arrondissement », de 14 heures à 17 heures, métro Danube (Maison de La Villette).

« Les passages marchands du dix-neuvième siècle, une promenade hors du temps », 14 h 30, rue du Faubourg-Montmartre (Paris autrefois).

« Du canal Saint-Martin à l'église Saint-Laurent », 14 h 30, métro Jacques-Bonsergent (Paris pittoresque et insolite).

« Le nouveau Musée Cognacq-Jay en l'hôtel Donon », 14 h 30, 8, rue Elzévir (Tourisme culturel).

« Le palais fantôme des Tuileries et ses jardins », 14 h 30, place des Pyramides, statue de Jeanne d'Arc (Paris historique).

« La Sainte-Chapelle, un reliquaire pour la vraie Couronne », 14 h 30, entrée de la Sainte-Chapelle (Le Cavalier bleu).

« Mathématiques sacrées à la Sainte-Chapelle. La verrière des initiés. Approche symbolique de l'œuvre des maîtres de lumière », 14 h 30, sortie métro Cité (I. Hauller).

« Hôtels et jardins du Marais. Place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Hôtels et jardins *du faubourg* Saint-Germain », 16 heures, métro Solferino (P.-Y. Jaslet).

Tous les mardis, mercredis et jeudis (sauf fêtes), à 14 heures et à 15 heures, visite guidée de la manufacture des Gobelins (42, avenue des Gobelins) par des conférenciers de la Caisse nationale des monuments historiques.

CONFÉRENCES

11 *bis*, rue Keppler, 19 h 30 : « Les certitudes de la survivance ». *Entrée gratuite* (Loge unie des théosophes).

Le Monde EDITIONS

VIENT DE PARAÎTRE

EN VENTE EN LIBRAIRIE

Ensemble...

Ensemble, Jeumont-Schneider Industrie, Merlin Gerin, Spie Batignolles, Square D, Telemecanique, nous sommes présents sur tous les continents.

Ensemble, nous sommes leaders dans la distribution électrique et le contrôle industriel.

Ensemble, nous sommes un leader mondial.

Ensemble, nous pouvons affronter l'avenir.

هكذا من الأصل

N I T

RETOURS A

12 PAGES D OFFRES D'

حكدا من الأصل

Le Monde

SECTION B

INITIATIVES

EMPLOI

RETOURS A LA CAMPAGNE

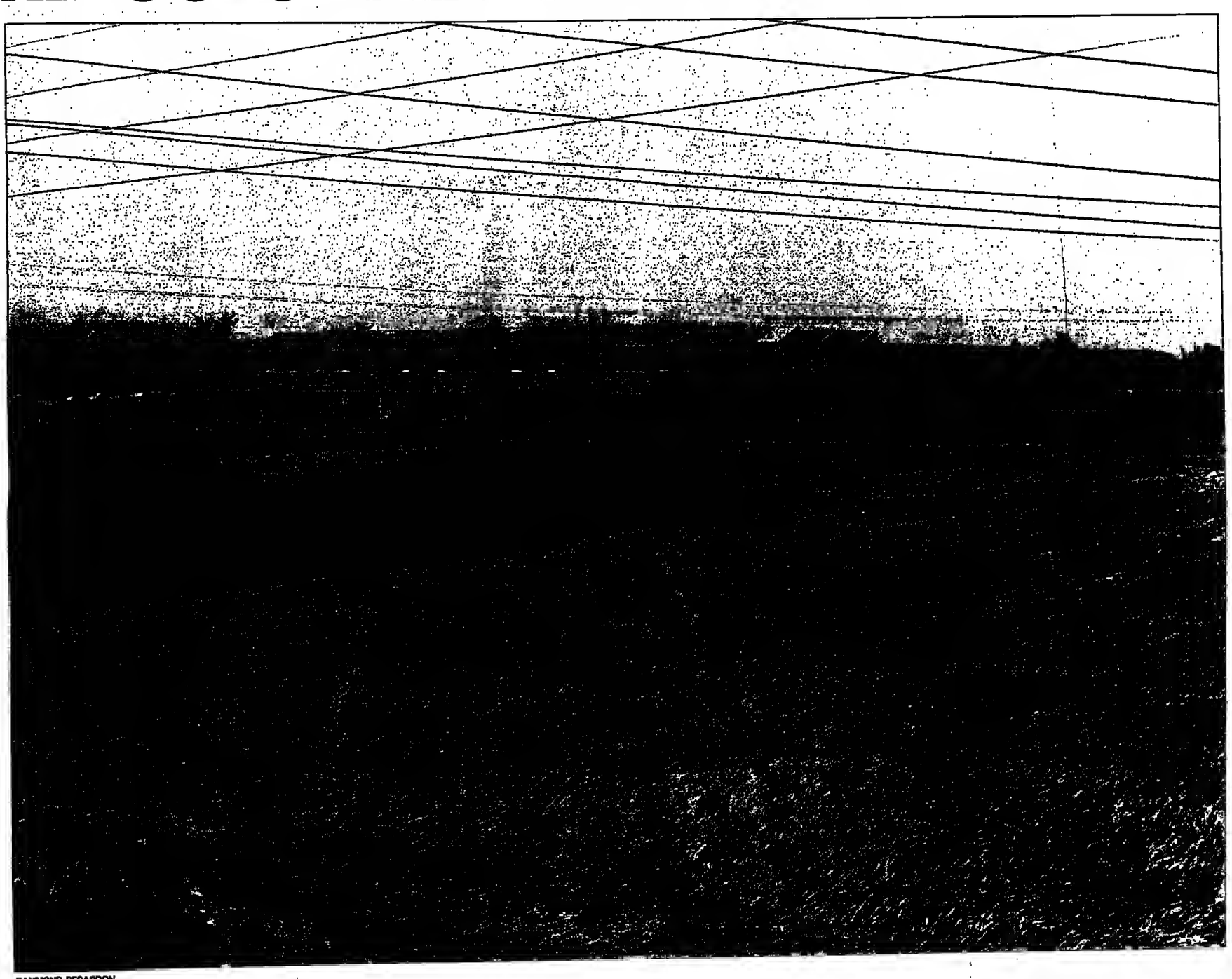

RAYMOND DEPARDON

Depuis vingt ans, l'exode rural avait laissé les campagnes françaises presque désertes : il ne reste plus que 1,5 million d'exploitants agricoles. Mais de nouveaux habitants sont peu à peu en train de prendre possession de ces terres. Retraités revenant dans leur région de naissance, cadres travaillant dans les grandes agglomérations mais désirant vivre dans maisons et jardins entraînent la création de services et donc de nouveaux emplois. Dans le même temps, la valorisation de certaines activités traditionnelles favorise l'embauche et la formation des jeunes.

Pages III et IV

12 PAGES D'OFFRES D'EMPLOI

(Publicité)

TECHNIP-GEOPRODUCTION
et
3615 LM
le service télématique d'emplois pour les cadres du journal LE MONDE, vous donnent rendez-vous sur Antenne 2 dans Télématin le 3 juillet 1991 à 6h40 et en page XI du Monde Initiatives

ECHOS

Séduction

□ Rafting, VTT, course automobile : pour débusquer les jeunes ingénieurs, SCREG-Routes ne lésine pas sur les armes de la séduction. Après avoir participé à différents forums, elle vient de mettre en place un nouveau système où se mêlent travail et activités ludiques. Du 23 au 25 mai dernier, les responsables du recrutement de cette société ont organisé un campus à Nogaro (Gers) avec quarante-cinq élèves-ingénieurs. Ceux-ci ont été sélectionnés à la suite d'un concours proposé dans douze écoles et qui permettait aux responsables de SCREG d'apprécier les qualités des candidats. Le campus était animé par quinze ingénieurs de SCREG-Routes représentant toutes les filiales régionales. But de l'opération : préparer les étudiants au passage au monde du travail, repérer leurs attentes et les informer sur le fonctionnement et la culture de l'entreprise SCREG. Mais, surtout, les dirigeants de cette société routière espèrent maintenir quelques contacts qui aboutiront à des embauches. Car SCREG est confrontée comme d'autres au manque de jeunes ingénieurs, à la difficulté de les recruter et quelquefois à l'ignorance qu'ils ont de l'exercice de leur métier dans une entreprise. Pour pallier ces difficultés, SGREG continue de former les jeunes embauchés pendant trois ans. Le coût total d'un jeune ingénieur (recrutement plus formation) est estimé chez SCREG à 60 000 F.

Finance et sociologie

□ Dans le cadre de la formation continue, l'Institut d'études politiques vient de créer deux nouveaux programmes intitulés « Finance d'entreprise » et « Sociologie de l'entreprise ». Répartie sur deux années à raison de vingt journées par an, cette formation est destinée à des cadres déjà diplômés d'un second cycle du supérieur et aboutit à la délivrance d'un diplôme spécifique.

Emploi : collaboration entre une municipalité et l'ANPE

□ Pour aider à l'emploi des jeunes et des chômeurs de longue durée, la municipalité de Sotteville-lès-Rouen (Seine-Maritime), dirigée par Pierre Bourguignon, député et maire PS, et l'agence locale de l'ANPE de Rouen rive gauche, ont décidé de collaborer. Ensemble, ils ont lancé une initiative originale en réalisant un petit document qui présente de façon très lisible et succincte les mesures publiques en faveur de ces publics. Ce dépliant est adressé aux entreprises installées sur le territoire de la commune, l'idée étant que les dirigeants de petites sociétés, notamment, ne maîtrisent pas nécessairement l'ensemble des conditions et avantages de chaque formule.

La SNCF roule pour HEC

□ Question d'image. Parce qu'elle veut changer, la SNCF souhaite faire comprendre aux jeunes diplômés que cette grande société technique, c'est aussi « du marketing, des ventes, des ressources humaines, de l'organisation, de l'export ». Pour ce faire, la SNCF parraine donc, depuis 1988, la promotion 1991 d'HEC, qui vient de sortir, et a pris grand soin de ces élèves tout au long de leur scolarité. Elle a organisé, en train, un voyage d'intégration, puis patronné des manifestations et surtout offert des stages dans dix métropoles françaises ainsi que des missions à l'étranger. Le but final de l'opération était de séduire et de recruter « des talents » pour accompagner le changement de l'entreprise. La SNCF propose aux jeunes diplômés des postes de responsables commerciaux, d'assistants marketing ou d'auditeurs internes.

TRIBUNE

Le manager managé

par Gilles Alexandre

Si on connaissait la manière idéale de manager une équipe, un service, une entreprise, ça se saurait. Si quelqu'un connaissait la méthode, durable, applicable en toutes circonstances et valable pour tous, de stimuler, de « motiver » une équipe, il serait très riche.

Pourtant, les « modèles » ne manquent pas : de la « saine inquiétude » selon Lindsay Owen Jones, le PDG de L'Oréal, à la » démo-crature » chère à Claude Bebear, en passant par l'humanisme efficace d'A. Riboud, la formule E = MC2 de Jean-Marie Decarpentries (excellence = motivation × compétence × communauté), le management médiatique de Bernard Tepie, etc.

Autant de démarches relevant tout à la fois du » zapping » managérial (le changement constant de méthodes et la prime à la nouveauté) et de la quête du Graal.

En réalité, de multiples causes font agir un manager dans une situation donnée. Certaines sont nobles : la réussite de l'entreprise, le préservation de l'emploi, la distribution de richesses, etc. D'autres sont moins avouables : l'ambition, le goût de la domination, l'avidité, mais aussi l'agressivité, la peur, l'anxiété, le stress, le besoin de prouver... les unes n'empêchant pas forcément les autres.

De plus, il convient de souligner que le management n'a pas à être « directif » ou « participatif », mais qu'il dépend des hommes, des circonstances, des moyens, des délais... Le management, c'est d'abord un manager, c'est-à-dire un être humain... Une personne avec son histoire, ses expériences, sa représentation du monde, son affectivité.

Qu'en tirer d'opérationnel ? Cela : la formation au management des hommes commence par le « connais-toi toi-même » de Montaigne. Ensuite, elle se poursuit par une réflexion sur le pouvoir. Le pouvoir est cette capacité de faire faire quelque chose à quelqu'un qu'il ne ferait pas sans mon intervention. Mais pour exercer son pouvoir, N + 1 a besoin de N : se pose donc le question de la bonne manière de s'y prendre avec N...

Le pouvoir fonde les règles du jeu, les zones de décision, d'autonomie, l'affectation des moyens, la détermination des délais, etc. ; c'est aussi le pouvoir qui régule le rapport contribution/rétribution qui constitue le noyau dur de la motivation.

A cet égard, nous sommes tous, plus ou moins (sauf le patron qui n'a pas de patron) manager et » managé ». D'où cette relation double, dont le psychanalyste Lacan parlait en soulignant qu'en français le verbe « être » et le verbe » suivre » se conjuguent de la même façon à la première personne du présent de l'indicatif... « je suis », exprimant par là notre double demande d'appartenir, de suivre (un chef) et d'exister par nous-mêmes, d'être autonome.

Le management est un art de dosage entre directivité et participation, centralisation et décentralisation, général et particulier, pression et récupération, stimulation, etc. Le processus est tout aussi important que les produits ou changements que l'on veut proposer. Une nouvelle politique de rémunération relève autant de la façon dont elle est conçue, proposée, appliquée, que par son contenu proprement dit.

Manager, c'est se préoccuper des salariés qui sont demandeurs, comme chacun d'entre nous, d'équité, de cohérence, de reconnaissance : l'homme gagne à être reconnu... Le management est vécu non en application des grandes politiques, mais à travers des petits faits ; y compris neturellement les réactions de bonne ou de mauvaise humeur, lesquelles sont parfois ressenties comme autant de « décharges » hiérarchiques, au sens électrique du terme !

Concrètement, le management doit être vécu comme une sorte de pédagogie. Manager une équipe, c'est à la fois la faire grandir et travailler à son succès. Un responsable hiérarchique devrait d'abord vouloir le réussite de ses collaborateurs. Son rôle n'est pas tant d'en savoir plus que les autres que de donner du sens à l'action et de l'énergie à tous pour y parvenir. Uo leader est celui qui ressource, qui donne envie, à tous, de faire mieux. Nous sommes toujours reconnaissants vis-à-vis de ceux qui nous donnent de l'esprit ou qui, dans la pratique d'un sport, nous font bien jouer. Le management n'est pas une « science exacte » : il repose en tout état de cause sur l'idée que l'homme est non seulement une « ressource », mais surtout la mesure et la finalité de toutes choses. Les produits, l'argent, les services ne sont que des moyens au service de le prospérité et du développement des personnes, des entreprises et des sociétés.

Ces règles sont trop simples ? Pas assez sophistiquées ? Pas assez » modélisées » ? Peut-être. Mais il convient de ne pas oublier l'essentiel : les méthodes ne valent que par les hommes qui les appliquent. Et lorsque le management fait des embardées, les salariés ne défendent plus l'entreprise, ils se défendent contre elle.

► **Gilles Alexandre est directeur d'IGS Consultants Lyon.**

ECHOS

Politiques urbaines

□ La décentralisation et les politiques de développement ont multiplié les emplois dans les collectivités locales, dont certaines manquent encore de cadres spécialisés. C'est dans ce but que la faculté des sciences économiques de l'Université d'Aix-Marseille-II et le collège coopératif Provence-Alpes-Méditerranée mettent en place à la rentrée d'octobre 1991 un DESS de management du développement local et des politiques urbaines. Cette formation est ouverte aux titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur de deuxième cycle ou dans le cadre de la formation continue à des personnes justifiant de cinq années d'expérience professionnelle.

Nouvelle baisse des embauches de cadres en mai

□ Le nombre de postes offerts aux cadres par voie de presse e encore diminué en mai, selon l'indicateur établi par l'APEC (Association pour l'emploi des cadres). Avec 5 000 emplois proposés, contre 7 000 en mai 1990, la baisse est de 28 % en un an. Ce recul confirme la tendance des mois précédents. En cumul, le retrait est de 31 % sur les cinq premiers mois de l'année, par rapport à la même période de 1990.

Toutefois, quelques fonctions échappent depuis le début de l'année à ce mouvement de dégradation. Il s'agit des chefs d'agences de travaux, des urbanistes-architectes et des professions médicales ou socioculturelles.

Le recrutement par autobus

□ Du 13 au 19 juin, près de 150 autobus ont sillonné Limoges, Angoulême et Périgueux en arborant, sur leurs flancs, les panneaux d'une campagne publicitaire originale. Il s'agissait, pour l'entreprise de matériel électrique Legrand, leader mondial de sa spécialité avec un chiffre d'affaires de 9,2 milliards de francs, de sensibiliser les jeunes diplômés de la région sur la présence d'un tel groupe à Limoges.

L'objectif, bien entendu, de cette campagne de recrutement est d'attirer des provinciaux qui veulent faire carrière près de chez eux. D'où le thème : « Pour réussir dans la vie, il y e ceux qui bouchonnent à Paris et ceux qui fonçent chez Legrand ».

LIBRAIRIE

Qualification professionnelle

de Jean Thomas

« La qualification professionnelle est la notion-clé de la gestion de l'emploi de ressources humaines », estime ce consultant, qui est en même temps enseignant à l'université Lyon-III. Mais il reste à en définir le contenu. Une tâche difficile, pour laquelle l'auteur tente de donner des réponses et de mesurer les différentes dimensions et implications. Enfin, il propose une méthodologie pour la saisir à sa juste dimension.

► **Editions Eyrolles, 267 p., 210 F.**

Gutenberg assassiné

de Bruno Dardelet

« En trente ans, j'ai vu mourir un métier. Et naître un autre métier » : l'auteur, qui dirige une imprimerie familiale vieille de cent vingt-cinq ans, résume ainsi les bouleversements technologiques de ce secteur. Le remplacement du plomb par l'écran en a désespéré beaucoup. Ce n'est pas le cas de Bruno Dardelet, qui appelle les professionnels de ce secteur à profiter du big bang de la communication. Il a dénombré cinq défis pour les PME d'imprimerie : la spécialisation en raison du coût des matériels ; les rapprochements pour travailler ensemble plutôt que de se battre sur les prix ; la maîtrise du prépresse ; le punch commercial par le renforcement de la présence en France et la création de réseaux à l'étranger ; enfin, la poursuite de l'effort dans le domaine de la formation.

► **Les Presses du management, 182 p., 128 F.**

L'Environnement

de Michel Roffoul

Couche d'ozone, effet de serre, pollution des eaux : face aux menaces qui pèsent sur la planète, les entreprises et les institutions qui se préoccupent d'écologie sont de plus en plus nombreuses.

Il en résulte la naissance et le développement d'un certain nombre de métiers qui s'ajoutent aux traditionnelles professions des gardes-forestiers, vétérinaires et autres paysagistes. On estime que les professions touchant à l'environnement représentent aujourd'hui trois cent cinquante mille emplois et occupent 1,6 % de la population active. Présentant trois grandes rubriques : agriculture, protection de l'environnement, métiers transversaux, ce « guide des métiers » permet de s'y retrouver dans les formations et les fonctions de chacun.

► **Bayard Editions, 207 p., 79 F.**

Droit social international et européen

de Gérard et Antoine Lyon-Caen

Pour cette septième édition, les auteurs ont réécrit cet ouvrage en se plaçant *« dans la perspective de 1992 »*. Ils analysent les deux conventions de Bruxelles et de Rome, et disent ce qu'ils pensent de ce qu'on appelle l'Europe sociale. Ils en profitent pour mettre au jour certaines orientations moins connues de la politique sociale européenne dans le domaine de la formation, de la recherche et de l'équivalence des diplômes. Ils font aussi le point sur les problèmes de l'immigration.

► **Précis Dalloz, 323 p., 170 F.**

STAGES

Le service JOBSTAGE du CDTE est désormais accessible en tapant directement : 3615 LEMONDE.

« Le Monde Initiatives » publie chaque semaine des offres de stages en entreprises pour les étudiants. Les personnes intéressées doivent contacter directement le CDTE, association responsable de ce service, lancé en collaboration avec la MNEF, en téléphonant au 47-35-43-43 ou en s'inscrivant sur Minitel 36-15 LEMONDE. Les frais annuels d'inscription sont de 149 F (129 F pour les adhérents de la MNEF).

Les entreprises désireuses de passer des offres sont priées de consulter directement cette association au (1) 45-46-16-20.

Comptabilité

Lieu : Nanterre. Date : immédiat. Durée : 3 mois. Ind. : 5 000 F/mois. Profil : bac + 4/5, Sciences-Po. Ecole de finances, DESS Finances. Mission : Prévisions de trésorerie, réflexion sur organisation structure, direction financière. 12682.

Personnel

Lieu : Bègles (Gironde). Date : octobre. Durée : 3 mois. Ind. : 30 % du SMIC. Profil : bac + 2 mini. DUT ou DEA, DESS Gestion du personnel. Mission : découvrir toute la fonction du personnel ; assurer une part de la fonction responsable du personnel, fonction sociale, communication, administration du personnel. 13639.

Marketing

Lieu : Boulogne. Date : août. Durée : 2 ou 3 mois. Ind. : selon capacités. Profil : bac + 1 à 3. Mission : assistant-gestion fichier, marketing direct (si possible capable prise de rendez-vous et présentations aux agences). 14033.

Lieu : Paris centre. Date : immédiat. Durée : 6 mois. Ind. : 2 500 F + prime selon résultats. Profil : bac + 3/4, anglais, TTX. Mission : développement du secteur des expositions itinérantes : mise au point du catalogue, prospection, relance des contacts, relations presse. 14024.

Commerce international

Lieu : Paris et R.P.. Date : immédiat. Durée : 3 mois. Ind. : 4 000 F fixe + prime + commissions. Profil : bac, homme (dégagé des O.M.) ou femme. Mission : prospecter, vendre, atteindre les objectifs, travail d'équipe. 15732.

Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 5 mois. Ind. : SMIC. Profil : bac + 3 anglais, informatique, export commercial, finances. Mission : assurer la gestion des opérations financières et documentaires sur l'Afrique, suivre les crédits documentaires, assurer le recouvrement. 15752.

Vente

Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 3 mois, embauche possible. Ind. : motivante. Profil : bac. + 4, écoles de commerce, maîtrise AES. Mission : commercial pour une société de services. 16870.

Lieu : Clichy. Date : immédiat. Durée : 15 jours, possibilité d'embauche. Ind. : stage payant (5 000 F). Profil : stage de formation aux techniques de vente. Mission : enseignement (modules) aux techniques de vente. 16858.

Lieu : R.P. Date : immédiat. Durée : 3 mois mini., embauche possible. Ind. : 12 000 F. Profil : bac + 2, 22 ans mini. Mission : vente d'abonnements à un réseau câblé auprès d'une clientèle grand public. 16879.

Informatique

Lieu : Haubourdin (59). Date : immédiat. Durée : 6 mois, 6 heures par session. Ind. : à définir. Profil : bac + 2, BTS ou DUT, connaissances série VAX. Mission : réaliser des sauvegardes sur des systèmes informatiques digitaux. 17961.

Lieu : Saint-Maur-des-Fossés. Date : septembre. Durée : contrat de qualification. Ind. : % sur SMIC. Profil : bac. Mission : commercial. 17960.

Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 5 mois. Ind. : 4 500 F. Profil : bac + 3/4, DUT informatique ou écoles de commerce-gestion. Mission : projet informatique ; travail sur des données commerciales. 17966.

Lieu : Cognac (16). Date : immédiat. Durée : 2 mois, embauche possible. Ind. : SMIC. Profil : bac, connaissances informatiques. Mission : photocomposition, travail sur Macintosh, logiciels et PAO. 17967.

Lieu : Versailles. Date : immédiat. Durée : 6 mois, embauche possible. Ind. : très intéressante. Profil : bac + 2, BTS ou DUT électronique. Mission : technicien de maintenance. 17928.

Electronique

Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : indéterminée. Ind. : à définir. Profil : bac ou BEP ou CAP électronique avec expérience en péritéléphonie (télécopieur ou machine à dicter). Mission : assurer l'entretien et la maintenance des produits commercialisés par le département grande diffusion. 20673.

Secrétariat

Lieu : Paris. Date : septembre. Durée : 2 mois. Ind. : 5 500 F brut. Profil : bac + 1. Mission : travaux divers de bureau. 24847.

Lieu : Paris. Date : septembre. Durée : 6 semaines. Ind. : 6 000 F brut. Profil : bac + 2. Mission : accueil, téléphone, réception des appels pour renseignements clients et réclamation. 24846.

Lieu : Paris. Date : août. Durée : 4 semaines. Ind. : SMIC. Profil : bac, logiciels Macintosh (Mac Write et/ou Word). Mission : assurer le standard, participer aux travaux de secrétariat sur Apple. 24886.

Lieu : La Rochelle. Date : immédiat. Durée : 4 à 6 semaines. Ind. : à définir. Profil : bac + 2, anglais, informatique. Mission : secrétariat, saisie des factures sur réseau informatique, avec si possible option achat. 24889.

Lieu : Saint-Maur-des-Fossés. Date : immédiat. Durée : 3 mois. Ind. : à définir. Profil : bac, anglais. Mission : secrétariat. 24831.

Autres

Lieu : Gonesse. Date : immédiat. Durée : 12 mois, contrat de qualification. Ind. : 70 % SMIC/3 mois, puis 7000 F sur 9 mois. Profil : bac + t/2. Mission : stagiaire chef de rayon, peut devenir chef de département, directeur de magasin. 25903.

Lieu : Région Aquitaine. Date : août. Durée : 5 semaines. Ind. Nourri, logé tous frais payés. Profil : bac, allemand. Mission : accueillir et accompagner un groupe d'étudiants allemands pour un circuit en Aquitaine sur le thème de l'environnement (8 postes). 25026.

Etranger

Italie

Lieu : Milan. Date : immédiat. Durée : 3 mois mini. Ind. : à définir. Profil : bac mini. Mission : cherche stagiaire parlant italien, français, anglais. 3003.

Lieu : Rimini. Date : immédiat. Durée : 3 mois mini. Ind. : à définir. Profil : bac mini. Mission : Société italienne accessoires en acier inox cherche stagiaire trilingue. 3004.

Lieu : Gênes. Date : immédiat. Durée : 3 mois. Ind. : à définir. Profil : bac mini. Mission : stagiaire trilingue français-allemand-italien, pour société importateur. 3005.

Lieu : Chiavari. Date : immédiat. Durée : 3 mois. Ind. : à définir. Profil : bac mini. Mission : trilingue français-allemand-italien, pour société de distribution-importation. 3006.

Lieu : Gênes. Date : immédiat. Durée : 3 mois mini. Ind. : à définir. Profil : bac mini. Mission : stagiaire trilingue, français-anglais-italien, pour société de matériels de sécurité marine marchande. 3007.

Et de nombreux autres stages sur le 3615 JOBSTAGE.
Pour tous renseignements, contacter le CDTE au 47-35-43-43.

هكذا من الأصل

Retours à la campagne

L'univers des emplois ruraux

D'UN côté, la cause est malheureusement entendue. La France serait en friche et, l'évolution de l'agriculture moderne aidant, *rien ne devrait ralentir cette évolution.* Sauf, comme le proposent certains, à transformer les paysans en jardiniers de notre environnement naturel, au moins pour ceux dont les exploitations sont condamnées, la solution de l'exode rural n'étant plus de mise. De toute manière, les chiffres parlent d'eux-mêmes : on ne compte plus, en 1990, que 1,2 million d'exploitants agricoles, représentant 5,2 % de la population active, contre trois fois plus il y a à peine vingt ans. Les Etats-Unis, on le sait, en sont arrivés à 3 % de la population active...

D'un autre côté, et parce qu'il ne faut pas se désespérer, la France redécouvre qu'elle est d'abord un pays rural et que tout cet espace peut ou doit vivre, sous d'autres conditions. D'abord, en raison du nombre impressionnant de personnes qui y vivent et y travaillent déjà, de l'ordre de 5,65 millions d'actifs, dont 1,1 million de salariés, qui n'ont pas grand-chose à voir avec les activités traditionnelles de la campagne et constituent pourtant un tissu économique réel. Ensuite, à cause d'un certain nombre de phénomènes, qui soit provoquent un mouvement de retour incontrôlé dans certaines zones rurales, soit permettent l'apparition de nouvelles activités, plus ou moins bien cernées. D'ailleurs, il existe des missions dont la tâche est précisément le développement économique rural.

C'est devenu une évidence. La cherté des logements en ville ou la recherche d'une meilleure qualité de vie ont conduit nombre de citadins à choisir de résider à la campagne. Une telle explosion se «lit» dans les localités proches des grandes agglomérations, et pas seulement avec la création de ces confortables «villages» que prisent tant les cadres fourbus par leurs journées citadines. Il n'empêche, l'arrivée des «rurbains», comme on les appelle, fait mieux qu'aider au maintien d'infrastructures ; elle permet l'implantation d'activités adaptées à leurs besoins.

Même constat : la préretraite, les difficultés de vivre en ville pour des personnes âgées et le désir de retourner au pays à la fin de la vie active ont entraîné un mouvement vers les campagnes. Ce qui, en retour, a fait naître une nouvelle demande, notamment de services dits de «proximité», dont témoigne la vitalité d'une association comme l'ADMR (Aide à domicile en milieu rural).

Parallèlement, et la mutation se constate de plus en plus dans les régions du Sud, bien desservies par les moyens de communication, il apparaît que nombre d'emplois ne sont pas soumis à la présence de ressources naturelles ou de matières premières. Certains métiers peuvent indifféremment s'exercer en ville ou en zone rurale et la tendance devrait s'accélérer. C'est vrai pour une partie de l'industrie, et davantage encore pour des secteurs du tertiaire dont, dans des endroits bien précis, la croissance vient appuyer un réseau d'entreprises déjà existantes.

MÉTIERS DU FUTUR. On côtoie, là, sur ces frontières indécises, ce que l'on pourrait nommer les «nouveaux ruraux», souvent jeunes, que rien ne distingue plus des citadins dans leur manière d'être et de travailler, sauf leur localisation. Parfaitement modernes et intégrés, ils agissent ainsi par choix, et peuvent tout autant avoir une activité à des années-lumière de leur environnement immédiat que décliner une version avant-gardiste de ce que pourrait être un métier rural. Ce sont des créateurs informatisés de fermes-auberges qui produisent des conserves de qualité, ou des animateurs de musées de plein air, en Quercy, qui inventent une forme d'instrument économique pour leur terroir.

Tout cela se met en place, sur fond de profondes mutations du monde agricole lui-même, bien obligé de se transformer face aux exigences du temps. Désormais, les fermes doivent s'entourer d'avis et de conseils, fournis par des services extérieurs toujours plus performants, qui vont de l'expertise comptable à l'aide à la gestion en passant par les agronomes. Mais on voit aussi de vieux métiers dévalorisés, tels que celui d'ouvrier agricole, redorer leur blason. Ainsi en est-il des «assistants» d'exploitation viticole, depuis que les viticulteurs se sont lancés dans une politique de qualité de leurs vins et qu'ils doivent consacrer l'essentiel de leur temps à la commercialisation en direct. Dans ce cas, la réussite est même double, puisque, compte tenu de la mauvaise image, il a fallu embaucher, et former, de jeunes ruraux en chômage de longue durée.

Alain Lebaube

Oies, chameaux, bisons...

Pour survivre, il faut imaginer de nouvelles activités

CENT mille créations d'entreprises par an à la campagne, soit trois fois plus que de reprises d'exploitations agricoles : ces estimations proviennent du laboratoire d'économie et de sociologie rurale de l'Institut national de la recherche agronomique de Toulouse.

«Il y a de moins en moins d'agriculteurs à la campagne, affirme-t-il, *et de plus en plus de métiers de services.»* On constate une extension notable de la périphérie des villes, due à l'attrait du coût du terrain. Par ailleurs, beaucoup de retraités retournent dans leur village d'origine. Les cadres aussi ont tendance à bouger. D'où un développement de la demande des services aux particuliers et aux entreprises.

Ce brassage de la population induit une baisse de différence culturelle entre ville et campagne, sinon une disparition complète. Révélateur : plus de la moitié des femmes d'agriculteurs de moins de trente ans exercent un métier indépendant. 8 % seulement des agriculteurs épousent des agricultrices.

Même au sein des entreprises agricoles qui subsistent, rien n'est plus comme avant. Les parents de Pascal, agriculteurs du Gers, possédaient des terres céréalières autour d'une ferme abandonnée, non loin de Cahors, dans le Lot. Armé de son bac C et d'une année de fac, Pascal les a convaincus de lui laisser faire tout le contraire : il a abandonné les cultures qui ne rapportaient pas grand-chose, a restauré les bâtiments et s'est lancé dans un élevage très spécialisé. Il gave pour leur foie gras mille canards par an. Il s'est mis aux fourneaux, offrant dans son auberge les produits de sa ferme :

foie gras, salaisons, charcuterie, magrets. Il a même creusé une piscine et installé cinq chambres d'hôte. Depuis six ans, les clients n'ont pas manqué. Pascal, célibataire, trente ans, a un statut d'agriculteur, mais deux entreprises et deux comptabilités, une pour la production, une pour la commercialisation.

ISOLEMENT. En outre, il participe activement à la vie associative. Il a été président du Centre départemental des jeunes agriculteurs et, à présent, il est responsable de l'Association des fermes-auberges de Midi-Pyrénées. Tout est mécanisé chez lui, depuis les gaveuses électriques jusqu'aux autoclaves, sortes de grosses Cocottes-Minute pour les conserves. *«Le problème des jeunes en milieu rural, c'est l'isolement culturel et social,* dit Pascal. *Alors, on sort beaucoup. On se reçoit, on dîne chez les voisins.»*

Il n'en est pas encore, comme ce collègue de Dordogne, à donner des cours de gavage en Californie pour une clientèle internationale. Car pour survivre dans un contexte difficile, les ruraux ont dû trouver des spécialités parfois inédites, telles que le champignon chinois parfumé d'un cultivateur de l'Indre, ou bien le troupeau de chameaux d'un éleveur du Cher, surprenants dans les collines verdoyantes mais pas tellement plus étranges que les bisons qui paissent dans la Haute-Vienne, très recherchés par les réalisateurs de cinéma et de télévision.

La plupart des néo-ruraux soixante-huitards, en quête d'un mythique retour à la terre, ont vite rejoint, déçus, le bitume des villes. Pas tous : Alain, citadin bon teint, a fait de solides études d'histoire et de géographie à l'université de Montpellier avant de s'installer, voici seize ans, près d'Avignon, avec ses cinquante chèvres. Il produit quotidiennement plus de 300 fromages. Au colloque international Fromagora, qui s'est déroulé début juin près de Forcalquier, il a soutenu une thèse qu'il met en pratique tous les jours : en matière de fromage fermier, la production artisanale a plus d'avenir et est plus moderne que la production industrielle. *«Les caprins ou éleveurs de chèvres sont présents dans 90 % des grandes surfaces et couvrent la chaîne agroalimentaire en exerçant trois métiers : l'élevage, la production avec transformation de matière première, le lait, en un produit fini, le fromage, et la commercialisation.»* Il reconnaît que les ruraux des Bouches-du-Rhône vivent comme des citadins. Ils n'ont ni jardin ni poulailler, ils achètent tout au supermarché, et, dans cette région grosse productrice de fruits et de légumes, ils vont dans les champs comme ils iraient au bureau.

Pour Bernard Vies, président du centre régional des jeunes agriculteurs de la région Provence-Côte d'Azur, l'avenir des ruraux passe par le regroupement de plusieurs professions en vue de la promotion des produits locaux. Un exemple : la présentation dans des caisses en bois de fleurs ou de vin augmente les ventes dans un département aussi touristique que le Var.

Liliane Delwasse

Le mal de la désertification

Des expériences tentent d'endiguer ce phénomène

POITIERS et son Futuroscope, c'est un autre monde. Au sud de la Vienne, les deux cantons d'Availles et de L'Isle-Jourdain vivent loin des animations de la capitale du département.

Depuis vingt ans, les jeunes quittent le pays. Cent vingt mille habitants au début du siècle dans le canton de L'Isle-Jourdain, moitié moins aujourd'hui. Beaucoup approchent ou ont déjà dépassé la soixantaine. L'emploi : essentiellement à dominante agricole. Seules huit entreprises franchissent le seuil des dix salariés. En vedette : la boulangerie industrielle à Availles, qui crée des emplois ; plus d'une centaine actuellement.

Le tableau est impressionnant, presque une caricature de la France agricole désespérée car désarmée. Depuis le début de l'année, les quatorze communes des deux cantons ont décidé de rompre avec le fatalisme ambiant. Dans le langage administratif, on appelle cela une opération programmée. Un an d'études sur le terrain, trois ans de suivi-animation. *«Nous sommes des techniciens,* explique Anne Ferguson, architecte à l'Agence technique départementale de la Vienne, maître d'œuvre de l'opération. *Aucun budget n'est encore arrêté. Nous devons convaincre les politiques et l'Etat du bien-fondé de cette démarche initiée à la demande des cantons.»*

CLASSIQUES. Officiellement, il s'agit de s'intéresser en priorité à l'amélioration de l'habitat, très dispersé en l'occurrence, et surtout dans le canton d'Availles, où la population est répartie à égalité dans le bourg et les villages au bameaux alentour. *«Améliorer l'habitat ne permettra pas de résoudre tous les problèmes,* précise Christine de Sainte-Marie, socio-économiste, chargée de l'étude sur le terrain. *La désertification ne va pas s'arrêter pour autant, mais c'est un point de passage obligé.»* Les ménages propriétaires aux revenus modestes pourraient ainsi améliorer le confort de leur habitation. De même, les jeunes et les retraités parviendraient à se rapprocher des bourgs-centres, les uns pour y trouver du travail, les autres pour briser l'isolement des hameaux.

Des actions classiques jusque-là. L'agence technique départementale souhaite aller plus loin en couplant l'amélioration de l'habitat avec celle des services à la personne. *«Nous avons déjà mis en place des tas de petites initiatives,* poursuit Hélène Ferguson, *qui sont très importantes en milieu rural, tel le portage des médicaments par les facteurs, etc. Nous souhaitons pousser plus avant ces actions en direction du commerce et de l'artisanat.»*

Au menu notamment, la création de relais pour les commerces ambulants, liens vitaux pour les habitants isolés. *«Il faut impérativement faire circuler l'information, les messages doivent passer à tous les niveaux de la vie publique»,* rappelait Hélène Ferguson. L'enjeu est d'importance : donner aux habitants du sud-est de la Vienne l'envie de rester sur leur terre.

Marie-Béatrice Baudet

Des entreprises de moins en moins agricoles

Une étude de la DATAR montre que le travail s'éloigne des champs

L'ACCENT mis ces derniers temps sur la politique de la ville et l'importance des grandes métropoles à la veille du grand marché européen ne doit pas cacher le dynamisme souvent insoupçonné des cantons ruraux. L'engouement pour la création d'entreprises dans les années 80 a bel et bien constitué un phénomène national et pas seulement urbain. Tel est le principal enseignement d'une étude publiée l'an dernier par la DATAR sur les implantations d'entreprises entre 1981 et 1988 dans les «zones rurales».

La France est d'ailleurs un pays plus rural qu'on ne le croit : ces zones étudiées par la DATAR représentent 95 % du territoire et 43 % de la population française.

En 1988, on y dénombrait plus de 475 000 établissements non agricoles ayant moins de sept ans d'existence. Compte tenu de la mortalité des nouvelles entreprises, il y en a eu plus de 710 000 effectivement créées durant ce septennat, soit environ 100 000 par an, c'est-à-dire plus du double des installations annuelles dans l'agriculture (40 000). Malgré tout, ce dynamisme est moindre que dans les villes importantes. Il se crée chaque année dans les zones rurales 4,4 établissements non agricoles pour 1 000 habitants, soit à peine plus de la moitié du chiffre atteint dans les villes de plus de 20 000 habitants (8,6).

DYNAMISME. Qui sont ces entrepreneurs ruraux ? Essentiellement des artisans et des commerçants. Les établissements n'employant aucun salarié représentent 62 % des créations (et 23 % de l'emploi induit) et ceux employant moins de dix salariés représentent 96 % des créations de la période (59 % de l'emploi). Malgré tout, on découvre aussi 2 250 nouvelles sociétés employant plus de 50 salariés, essentiellement dans l'agroalimentaire, le textile, le bâtiment, la grande distribution et les services marchands.

Comme on pouvait s'y attendre, l'Ile-de-France et le Sud-Est sont les zones les plus créatives, et ce dans tous les domaines, ce qui fait dire à la DATAR que la dynamique territoriale s'explique désormais plus par des facteurs régionaux que locaux. Si l'industrie est forte dans ces régions, ainsi qu'autour de Lyon et de Saint-Etienne, elle ne dépasse jamais le quart des créations. En revanche, le tertiaire joue partout un rôle considérable. Il explique au minimum 55 % des nouveaux emplois, et jusqu'à 75 % d'entre eux en Savoie et dans les Hautes-Alpes. Autre confirmation : le tourisme occupe une place désormais prépondérante. Le nombre des établissements qui s'y rattachent dépasse en créations (16 471) celui de l'agroalimentaire.

Les études de l'INSEE permettent une autre lecture de ces phénomènes économiques. L'enquête sur l'emploi effectuée au printemps 1982 recense 1,3 million d'agriculteurs exploitants dans les communes rurales, alors que les employés sont moins nombreux : un million trente mille. Sept ans plus tard, le rapport s'est inversé. Le dynamisme des nouveaux secteurs, constaté par la DATAR, n'empêche d'ailleurs pas l'INSEE – dont le territoire d'observation n'est pas tout à fait identique – de remarquer une diminution des effectifs dans les communes rurales : 5,65 millions d'actifs y travaillaient en 1989 contre 5,9 millions sept ans plus tôt, alors que partout ailleurs la tendance était à la hausse.

Frédéric Lemaître

HOW TO STEP UP
Comment grimper dans votre carrière
YOUR CAREER
sans l'interrompre. Réussissez avec The Executive MBA

Vous avez décidé d'adapter votre C.V. à la nouvelle perspective internationale sans interrompre votre carrière. Notre MBA américain vous offre une grande flexibilité d'horaires et un enseignement dispensé en anglais par des professionnels des affaires. Reconnu mondialement. The Executive MBA vous apporte aujourd'hui les atouts indispensables pour atteindre la sphère des décideurs de demain.

Pour recevoir notre brochure ou assister à notre SEMINAIRE GRATUIT, téléphonez, faxez, ou écrivez à:

THE GRAHAM SCHOOL OF MANAGEMENT • PARIS
Votre Business Partner Américain
71, rue du Faubourg St. Honoré - 75008 Paris
Tel. 42. 66. 99. 44 Fax. 47. 42. 57. 22

The Graham School of Management is the management division of
ST. XAVIER UNIVERSITY • CHICAGO, ILLINOIS USA
AD UP

Retours à la campagne

Réservoirs d'activités

« La société rurale présente l'avantage d'être plus simple que son homologue citadine », estime Michel Bérard

DEPUIS quelques années, les habitants rejetés des villes viennent gonfler la population des bourgades (1). Sans être encore jugé alarmant, ce phénomène *« préoccupe »* toutefois les responsables de l'Union nationale des missions locales rurales (UNMLR) spécialisées dans la lutte contre le chômage.

« Alors que le monde rural n'est pas encore en mesure de donner du travail à toutes ses ouailles qui ne partent plus en ville, l'arrivée de ces nouvelles populations, souvent plus fragiles sociologiquement, peut déstabiliser l'action entreprise », fait observer Michel Bérard, secrétaire général de l'UNMLR. Ce dernier se déclare d'autant plus *« inquiet »* que certains responsables politiques et associatifs se proposent d'inciter – *« artificiellement »*, redoute-t-il – des citadins à venir s'installer dans les zones rurales, dans une hypothétique réponse au malaise des banlieues.

« Les campagnes n'ont découvert le chômage que tardivement car jusqu'au milieu des années 70 elles résolvaient leurs problèmes d'emploi par l'exode rural », rappelle Michel Bérard. Avec la fin de cet exode, les ruraux se sont mis à rechercher des solutions locales qui ont, dans un premier temps, reconnaît-il, *« débouché sur la précarité »* (TUC, CES...). *« Le monde rural n'attend plus aujourd'hui de mesure nationale miracle,* poursuit le secrétaire général de l'UNMLR, *mais il souhaite développer des activités économiques viables, susceptibles de répondre aux aspirations de bien-être qui se font jour dans la population. »*

SOUPLESSE. *« En dix ans, nous avons avancé sur la connaissance de ces réservoirs d'activités »*, affirme Michel Bérard, citant l'émergence de nouveaux besoins en matière de services sociaux de proximité (garderies, animateurs culturels...) ou de gestion de l'environnement (création de déchetteries). *« La société rurale présente l'avantage,* affirme-t-il, *d'être plus simple que son homologue citadine. »* La détection de ces besoins *« donne aux acteurs du monde rural de nouveaux critères pour repenser le développement économique et créer des emplois stables et non plus précaires »*.

Ces possibilités apparaissent toutefois encore trop souvent entravées, estime le secrétaire général de l'UNMLR, par les modes d'intervention des pouvoirs publics qu'il juge *« inadaptés au monde rural »*. Ainsi l'Etat devrait-il adopter, selon Michel Bérard, *« une approche territoriale des problèmes au lieu de morceler son action en fonction des publics (jeunes, chômeurs...) et des secteurs »*. Et de proposer *« une globalisation des enveloppes financières distribuées par les pouvoirs publics sous l'égide des élus locaux et une adaptation de la répartition des compétences de l'Etat en fonction des problèmes et non plus des structures »*.

Le secrétaire général de l'UNMLR souhaite également que les pouvoirs publics laissent une certaine *« souplesse financière »* à ces activités économiques naissantes. Prenant l'exemple des déchetteries, il relève que celles-ci *« s'autofinancent de plus en plus alors qu'il y a dix ans ce secteur n'existait pas »*.

Reste que ces marges de manœuvre supplémentaires n'auraient qu'un effet limité si elles n'étaient soutenues, dans l'esprit du secrétaire général de l'UNMLR, par une politique d'aménagement du territoire volontariste, en particulier de désenclavement des zones rurales. En outre, plaide-t-il, *« les services de l'Etat doivent être maintenus dans ces campagnes »*, saluant au passage l'attitude de la Poste et de l'éducation nationale. Celles-ci ont en effet développé les contacts avec les élus locaux afin d'examiner toutes les alternatives à la fermeture unilatérale des bureaux de poste et des écoles. Une voie à suivre...

Valérie Devillechabrolle

(1) Le dépouillement du dernier recensement a mis en lumière le développement des communes rurales se situant dans la grande banlieue des villes. Ces communes comptabilisent, en effet, 9,7 millions d'habitants en 1990 contre 7,8 en 1975 alors que les villages installés dans les zones reculées (montagne) ont vu leur population rester stable.

Les « rurbains »

Travailler en ville et habiter aux champs : un choix de vie et une évolution économique

LE phénomène en France est relativement récent. Il a une vingtaine d'années. Ce que les spécialistes nomment entre eux la *« péri-urbanisation »* ou encore *« rurbanisation »* a non seulement bouleversé le paysage des périphéries des villes mais a aussi engendré une nouvelle catégorie de Français ayant, soit par choix personnel, soit sous la pression de la contrainte économique, choisi de vivre à la campagne et de travailler dans les centres-villes.

Il s'agit des « rurbains », bien connus des promoteurs-développeurs : les *« résidences de rêve »* blotties dans un *« écrin de verdure »*, de *« grand luxe »* avec golf et tennis, éloignées de 10 à 30 kilomètres, voire plus, des grandes métropoles, ont poussé comme des champignons en fonction de « l'emplacement ». Et qui dit emplacement a pour corollaire obligatoire desserte autoroutière, ferroviaire, et RER pour l'Ile-de-France. Car c'est la notion d'espace-temps qui définit le « rurbain ». Ces lotissements, en zone (encore ?) rurale, groupés ou diffus, sont bien évidemment destinés à une clientèle de cadres qui acceptent des migrations quotidiennes entre leur résidence et les centres-villes.

EXIGENCES. Ces cadres auraient des *« exigences très fortes »* en termes professionnels et de services culturels, tout en ayant un souci aigu de la qualité de leur environnement. Il existe aussi une population dite *« intimiste »*. Elle est, selon Guy Moreau, conseiller du groupe Breguet, *« très centrée sur son milieu familial, a fait le choix d'une maison fermée sur elle-même et isolée dans la nature »*. Le « rurbain » intimiste travaillerait de préférence dans de grands pôles tertiaires, type Défense, ou dans des zones de haute technologie de type Palaiseau-Orsay.

Phénomène marginal : une population à revenus élevés émergerait, qui, du fait de la flambée des prix de l'immobilier dans Paris intra-muros, a choisi délibérément l'habitat rural pour peu que celui-ci soit placé sur un grand axe de communication. A cet égard, le TGV Atlantique suscite de nouvelles vocations campagnardes sur les marges de l'agglomération parisienne.

Par ailleurs, la création des parcs technologiques et d'activités ainsi que la décentralisation de grands établissements publics et privés, de sièges sociaux et de campus scientifiques ont provoqué de grands bouleversements dans des départements à vocation rurale et agricole tels que la Seine-et-Marne. Autour de Marne-la-Vallée, les lotissements et les résidences, les « nouveaux villages », accompagnent cette évolution. Déjà, les emplois y sont de plus en plus locaux, phénomène qui ira en s'accélérant.

Dans un livre consacré à la péri-urbanisation en France, Bernard Désert, Alain Metton et Jean Steinberg, trois universitaires, notent que *« cette nouvelle dynamique de croissance trouvant son illustration dans des implantations volontairement périphériques »* conduit à *« une vaste conquête d'espaces jusque-là voués à l'agriculture dans le péri-urbain de Paris »* (1). *« Les nouvelles logistiques d'entreprise exigent beaucoup de place et ont remis en cause l'immobilier d'entreprise, la résidence, les transports »*, écrivent les auteurs, qui prévoient un développement des « aérovilles ». C'est chose faite : Aéroports de Paris (ADP) a confié au promoteur Kaufman and Broad le soin d'édifier 40 000 mètres carrés de bureaux au cœur de Roissypôle. Ils seront livrés en 1993.

De son côté, le département de l'Oise est prêt à recevoir, à deux pas de la forêt de Chantilly, de futurs rurbains.

Jean Menanteau

(1) *La Péri-urbanisation en France*, CEDES, 1991.

Boulimie de services

Les agriculteurs sont des utilisateurs voraces de prestations nombreuses et variées

C'EST aux portes de ces très anciennes institutions que sont les 96 chambres d'agriculture que les agriculteurs à la recherche d'un renseignement ou d'un service sonnent d'abord. Au fil des années, elles se sont équipées pour répondre dans plusieurs domaines, dont l'aide à l'innovation et la formation continue. Mais, surtout, les chambres d'agriculture s'efforcent de fournir les conseils nécessaires à la conduite des exploitations, en matière d'agronomie, d'équipements, de gestion et de coûts de production.

Pour réaliser ces actions, elles disposent d'environ 3 200 conseillers et ingénieurs spécialisés. Les premiers, affectés par équipes de deux ou de cinq, sont chargés principalement du conseil global, de la formation, de l'animation des campagnes d'actions concertées ou du fonctionnement de groupes d'agriculteurs. Les ingénieurs réalisent des études, rédigent des documents techniques ou élaborent des références par système d'exploitation.

Cette aide technique provient aussi des centres de gestion et de comptabilité, créés pour mettre à la disposition des agriculteurs des modèles comptables. Il existe actuellement une centaine de centres de gestion, fédérés au niveau national par l'Institut de gestion d'économie rurale (IGER).

Un autre secteur essentiel du développement de l'agriculture est représenté par les entreprises coopératives. En amont, les coopératives d'approvisionnement en produits nécessaires à la production (engrais, aliments du bétail ou semences) sont historiquement les plus anciennes. Egalement en amont se situent les coopératives de services comme les CUMA (coopératives d'utilisation de matériel agricole en commun) ou les CEIA (coopératives d'élevage et d'insémination artificielle). En aval, la distribution des produits issus des exploitations est réalisée par l'ensemble des coopératives de stockage, de commercialisation et de transformation, qui se sont développées dans les différentes filières.

CONCURRENCE. Concrètement, sur un million d'exploitations agricoles, les neuf dixièmes sont adhérentes d'une coopérative. On compte environ 4 100 entreprises industrielles et commerciales et 12 000 coopératives de services. Leur activité atteint globalement 400 milliards de francs de chiffre d'affaires. Elles emploient 130 000 salariés. Selon les résultats de l'exercice 1989, 263 entreprises traitent les céréales et oléagineux (31,23 % du chiffre d'affaires total), suivies des 161 entreprises pour le lait et les produits laitiers (24,82 % du CA) et des 155 entreprises spécialisées dans le bétail et les viandes (18,22 % du CA).

En ce qui concerne la protection sociale, exploitants ou salariés bénéficient des services de la Mutualité sociale agricole (MSA), qui constitue le deuxième régime de Sécurité sociale avec 5,2 millions de personnes protégées (soit 9,3 % de l'ensemble de la population française). Fortement décentralisée, la MSA compte 85 caisses départementales, qui perçoivent les cotisations et versent les prestations pour toutes les branches de la protection sociale agricole (santé, famille, vieillesse ou accidents de travail des salariés agricoles). Côté assurances, Groupama est le mieux implanté dans le monde agricole (70 % des agriculteurs y ont un risque assuré et 50 % l'ensemble de leurs risques). Dans le secteur bancaire, le Crédit agricole occupe la première place avec 85 % des parts de marché.

Les organisations syndicales, elles aussi, mènent plusieurs actions d'information et de formation. Elles ont ainsi un rôle important de promotion de l'agriculture par les études effectuées ou par la recherche de solutions aux problèmes rencontrés par les agriculteurs. La majorité d'entre eux adhèrent à la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles, et la majorité des jeunes au Centre national des jeunes agriculteurs.

L'agriculture, à l'image des autres secteurs de l'économie, accorde le meilleur accueil aux services, auxquels elle ne cesse de recourir davantage. Favorisant ainsi une banalisation du tertiaire agricole et un accroissement de la concurrence entre des entreprises de services, qui ne sont pas toutes d'origine rurale.

Jean-Marie Schiano

Le vin de la formation

Dans les pays de Loire, viticulteurs et jeunes chômeurs coopèrent

LE « pays du Layon », petite région du Maine-et-Loire aux coteaux couverts d'un vignoble réputé, fait partie de ces lieux où resurgit le besoin de faire appel à des salariés agricoles. En effet, la taille des exploitations augmente, la main-d'œuvre familiale se fait rare ; et dans la viticulture, en particulier, les exploitants sont de plus en plus nombreux à vouloir réaliser eux-mêmes la fabrication et la commercialisation de leur produit.

Cependant le salariat agricole traditionnel, difficile et mal payé, attire de moins en moins de monde. En outre le simple exécutant auquel on avait recours naguère ne répond plus aux besoins. C'est en effet une sorte d'assistant que recherche aujourd'hui l'exploitant viticulteur, quelqu'un qui soit capable d'intervenir de manière autonome et responsable dans l'ensemble des tâches que comportent la culture de la vigne, l'entretien du matériel et même parfois la vinification. Il s'agit carrément d'un nouveau métier. Mais où trouver les professionnels qualifiés ?

Au pays du Layon, on s'est lancé dans une démarche originale, qui s'appuie sur l'expérience et les méthodes de la mission sur les nouvelles qualifications. Née des intuitions et des efforts de Bertrand Schwartz, cette dernière s'est donné pour objectif de répondre au manque de main-d'œuvre qualifiée en faisant appel à ceux que l'on rejette habituellement : jeunes sans qualification et chômeurs de longue durée.

PUPILLE. Un tel pari ne peut se gagner qu'à travers une véritable mobilisation locale. Il a fallu trouver les viticulteurs exploitants prêts à s'impliquer dans un processus de formation lent, complexe, mais maintenant bien rodé : repérage, avec l'aide d'un professeur du lycée agricole de Montreuil-Bellay, des savoirs et savoir-faire que devrait comporter le nouveau métier ; mise au point du programme de formation correspondant ; accueil et suivi attentif d'un jeune (ou éventuellement d'un adulte), que l'on va s'efforcer d'amener en deux ans à un niveau de type CAP ; concertation avec les partenaires locaux de l'action pour vérifier le bon déroulement de l'opération et effectuer les ajustements nécessaires.

Il a également fallu convaincre des jeunes de l'intérêt de ce qui leur était proposé. Repérés avec l'aide de l'ANPE, des mairies, des permanences d'accueil, d'insertion et d'orientation (PAIO), etc., tous les candidats potentiels ont été contactés personnellement.

« C'est le meilleur moyen d'éviter les échecs », explique Catherine Cottenceau, la coordinatrice de l'action. Puis, à la fin d'un trimestre sur le terrain pendant lequel l'exploitant « tuteur » et son pupille vérifient qu'ils se conviennent mutuellement, un contrat de qualification ou de retour à l'emploi est signé pour vingt et un mois. La formation théorique ne commence que quand les intéressés en sentent le besoin : *« Nous attendons,* dit Catherine Cottenceau, *que ces jeunes, qui rejettent a priori tout ce qui ressemble à l'école, se débloquent d'eux-mêmes. »*

La première séquence de formation a eu lieu récemment. Ceux que l'on décrivait voilà quelques mois comme lents et dépourvus de curiosité débordent aujourd'hui d'intérêt pour tout ce qu'on peut leur apprendre, des maths à l'œnologie. Leurs employeurs, quant à eux, se montrent fort satisfaits.

Séduits par l'expérience, le Bordelais, le Muscadet et l'arrondissement de Cognac se préparent à des opérations analogues. La Bourgogne pourrait suivre bientôt. On y pense aussi dans d'autres secteurs agricoles. Dans tous les cas, c'est la possibilité d'un travail intéressant, qualifié et stable qui apparaît. Et les salaires devraient être corrects, car, note Armand du Crest, responsable de la mission nouvelles qualifications pour les Pays de la Loire, *« les exploitants sont prêts à faire ce qu'il faut pour garder un personnel dont ils ont le plus grand besoin »*.

Marie-Claude Berbeder

Le musée comme instrument économique

A Cuzals, dans le Lot, l'animation d'un domaine agricole attire 70 000 visiteurs par an

DE tous les musées de France, celui de Cuzals, dans le Lot, est sans doute le seul à être fermé le samedi. *« Parce que c'est le jour le plus creux »*, rétorque Jean-Luc Obereiner, son directeur, qui ne manque pas d'arguments. Dans la région, les marchés attirent la foule. Les touristes, comme les Lotois, font leurs courses, et les locations de vacances se terminent ce jour-là.

Ce n'est pas la seule particularité du Musée de plein air du Quercy, mi-musée, mi-parc de loisirs, installé sur 50 hectares d'un domaine agricole qui en compte 210, et qui attire l'éventail social de visiteurs le plus large et le plus important de toute la région Midi-Pyrénées, les familles rurales, les excursionnistes en tout genre, les jeunes scolaires (12 000 par an), aussi bien que les habituels curieux des signes du passé, les érudits ou les chercheurs férus d'ethnologie. Un succès populaire et une cohabitation réussie que sanctionnent les résultats obtenus après sept années d'existence : 70 000 entrées payantes en 1990, 3 millions de francs de chiffre d'affaires, dont 50 % proviennent de la restauration et de la boutique, un autofinancement du fonctionnement à 92 %.

LE SMIC L'HIVER. Mais cela ne suffit pas. Alors que la zone touristique de Pech-Merle-Saint-Cirq-Lapopie draine 100 000 touristes par an, à comparer aux 1,5 million qui ne font que passer à Rocamadour, 50 kilomètres plus au nord, il faudrait un bon tiers de visiteurs en plus pour que le site soit bénéficiaire et devienne *« un véritable instrument d'animation économique »*. Ce qui était son objectif de départ, le pari de l'association Quercy-Recherche, organisée autour d'une revue animée depuis 1973 par Jean-Luc Obereiner, qui voulait utiliser la mise en valeur du patrimoine pour endiguer la désertification.

Certes, les nuitées des hôtels alentour se sont accrues, les « autocaristes » en ont profité et deux restaurants se sont créés à proximité, mais, malgré le développement du tourisme vert dans le département, symbolisé par l'ouverture du Lot à la navigation de plaisance, l'an passé, l'infrastructure d'accompagnement reste encore trop faible. A l'écart des mouvements économiques, la contrée n'a ni les moyens d'accélérer le processus engagé ni la capacité de provoquer un quelconque effet de levier. Pour les animateurs du Musée de Cuzals, cinq permanents (vingt-cinq personnes avec les saisonniers, l'été), la période des vaches maigres et du « bénévolat » se prolonge de manière insupportable. Ils se paient au SMIC l'hiver, au double à la belle saison. Ils se désolent de ne pas disposer des facilités offertes à leurs honorables collègues de la culture, et de ne pas avoir davantage accès aux techniques financières réservées aux entreprises. *« Nous perdons sur les deux tableaux »*, explique d'une voix lasse Jean-Luc Obereiner, cinquante ans, ingénieur des travaux publics, persuadé d'avoir raison *« quinze ans trop tôt »* et déçu d'avoir à le vivre si difficilement.

COLLECTION VIVANTE. Pourtant, la formule de Cuzals est originale, qui n'a que deux autres exemples en France, les maisons paysannes d'Alsace et le musée de plein air de Marquèze (Landes). L'association s'est portée acquéreur du domaine avec la garantie d'emprunt du conseil général, qui paie les annuités, *« grâce au soutien de Maurice Faure »*. Les ministères de la culture, de l'agriculture, la DATAR et la Caisse nationale du Crédit agricole, *via* sa Fondation des pays de France, ont, entre autres, participé à l'opération pour un coût d'investissement qui s'est élevé, la première année, à 11 millions de francs. Depuis, de découverte en achat, de don en restauration, plus de 10 000 objets sont rassemblés qui témoignent, dans un prodigieux capharnaüm, de la diversité de la vie rurale et de l'ingéniosité de ses habitants, loin de la rusticité compassée d'un musée traditionnel. Les vieux tracteurs et les « locomobiles » font bon voisinage avec les cuivres, les outils détournés par l'usage avec les habitations du dix-neuvième siècle ou les techniques artisanales.

Mieux qu'une collection, tout cela vit. Chaque jour, des animations permettent de voir un métier et, selon les saisons, le musée s'anime au rythme de la moisson, du fauchage ou du battage. Le public passe en moyenne quatre heures à Cuzals et, suprême originalité, peut revenir pendant huit jours avec le même ticket d'entrée.

Cuzals raconte finalement l'histoire des « pays », ignorés de tous, qui jettent leurs derniers atouts pour vivre en zone rurale. Même si les choix sont différents d'autrefois et n'ont rien à voir avec le sauvetage de l'agriculture.

A. Le.

▶ **Musée de plein air du Quercy, à Cuzals, Sauliac-sur-Célé, Lot. Tél. : (16) 65-22-58-63.**

هكذا من الأصل

هكذا من الأجل

REPRODUCTION INTERDITE

Le Monde des Cadres

'urbains »

SB SmithKline Beecham
Laboratoires Pharmaceutiques

CONTROLEUR DE GESTION INDUSTRIEL

POSTE SITUÉ À MAYENNE (53)

Un des tout premiers groupes mondiaux pour la santé, leader en antibiothérapie, célèbre en gastro-entérologie.

MEMBRE DE LA CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

Votre mission : reportant au Directeur Financier Adjoint à Paris et dépendant fonctionnellement du Directeur Industriel France localisé à Mayenne, vous serez assisté par une équipe de 9 personnes spécialisées. Vous aurez à :
- planifier, superviser leurs activités
- maîtriser l'ensemble du Contrôle de Gestion en apportant l'appui de votre expérience et de votre méthodologie.
- assurer la coordination comptable et juridique avec le Siège.
- en général, développer l'analyse de l'activité industrielle et émettre toute recommandation propre à optimiser l'outil de production et à orienter certains investissements.

Votre profil : à l'issue de votre formation (E.S.C., 3ème cycle de Gestion...) vous avez acquis une expérience similaire de plusieurs années. Vos fonctions vous amèneront à pratiquer fréquemment l'anglais que vous maîtrisez parfaitement. Nous apprécierons particulièrement vos connaissances en :
- comptabilité analytique
- montage des dossiers d'investissement
- Informatique

et, bien sûr, votre aptitude au Management. Votre sens du contact à tous les niveaux (Siège et 5 Usines) créera les conditions de votre réussite dans ce poste très complet de généraliste.

Ecrire avec C.V., photo, desiderata, sous réf LM/02/07 à notre Conseil O. de Langenhagen, GROUPE PANISSOD - Activités Santé - 109, rue de Turenne - 75003 PARIS.
Discrétion et réponse assurées.

GROUPE PANISSOD S.A. RECRUTEMENT

VBG

CREDIT MUTUEL ILE DE FRANCE

A l'écoute de vos ambitions...

Le Crédit Mutuel Ile-de-France est l'une des 21 fédérations régionales du 5e groupe bancaire français. Fort de ses 95 agences et de ses 900 collaborateurs, son développement s'affirme à travers un esprit d'entreprise conquérant.

Notre Département Stratégie crée un poste de **chargé(e) d'études**

Vous mènerez votre action sur des études de comportement d'achat, recensement de données externes et toute intervention permettant d'optimiser la qualité de notre politique de développement.
Diplômé(e) de l'enseignement supérieur (de préférence école de commerce ou maîtrise de gestion), vous avez acquis une première expérience similaire et une bonne connaissance de la micro-informatique.
Vous bénéficierez de moyens informatiques et télématiques à la pointe du progrès et serez intégré à une équipe de 8 personnes. Vous pourrez évoluer vers d'autres fonctions au siège ou dans le réseau.
Ce poste est basé à notre siège de Fontenay-sous-Bois (94).

CONTACT
Pour nous parler de vos ambitions, adressez-nous votre candidature (lettre manuscrite, CV, photo, prétentions), sous référence LM/91/CE, à la Direction des Ressources Humaines, Crédit Mutuel Ile-de-France, 18 avenue des Olympiades, 94721 Fontenay-sous-Bois Cedex, **ou tapez 3615 CMIDF puis emploi.**

CHARGÉ(E) D'ÉTUDES

Crédit Mutuel
une banque à qui parler

CHARGÉ DE RECRUTEMENT

Aux AGF, en étudiant chaque jour les courbes des grandes évolutions de ce monde, nous anticipons pour offrir des produits sans cesse plus compétitifs, plus adaptés et pour faire progresser le métier de l'Assurance.

Nous sommes 25000 personnes. Nous réalisons un C.A. de 40 milliards en France et dans plus de 40 pays.

Ensemble, nous allons donner de l'avenir à votre avenir.

Au sein d'une petite équipe et en étroite collaboration avec le Responsable du Recrutement, vous assurerez un rôle de conseil et d'assistance auprès de nos différentes organisations commerciales, prenant en charge entretiens et tests. Totalement impliqué dans toutes les phases de la recherche, vous bénéficiez d'une large autonomie tout en étant assuré de l'efficacité et du dynamisme de notre structure.
Vous serez également chargé des actions de communication recrutement (animation des salons et relations extérieures).

De formation BAC + 5 (DESS de psychologie industrielle ou psychologie du travail), vous justifiez d'une première expérience probante au cours de laquelle vous avez valorisé vos compétences professionnelles. Votre sens des responsabilités, vos qualités relationnelles et votre disponibilité vous permettront de réussir votre mission.

Merci d'adresser votre candidature à Jacqueline Mariaux - AGF - Département des Ressources Humaines - 33, rue La Fayette - 75009 PARIS.

PARCE QUE DEMAIN SE DÉCIDE AUJOURD'HUI.

AGF avec vous

nomique

CONCOURS
INSERM

Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale

L'INSERM ouvre ses concours annuels de recrutement aux :

Ingénieurs, sur titres et travaux, titulaires d'un diplôme d'ingénieur, doctorat, DEA, maîtrise, licence ou diplômes équivalents.

Personnels techniques et administratifs de nationalité française, sur épreuves écrites et orales, titulaires d'un DUT, BTS, DEUG, BAC, BEP, CAP, BEPC, ou diplômes équivalents.

Les dossiers de candidature peuvent être retirés
jusqu'au 26 juillet 1991 et déposés ou envoyés au plus tard le 29 juillet 1991 au :
Bureau des Concours I.T.A.
101, rue de Tolbiac - 75654 PARIS CEDEX 13

Vous pouvez obtenir :
- la liste des postes ouverts en composant le 3616 Code Joël, en sélectionnant successivement les rubriques 11 (Joël pratique), puis 1 (avis de concours de la F.P.) et ensuite la rubrique de votre choix.
- la liste des profils de postes à pourvoir ou toutes autres informations complémentaires, en téléphonant au : 16 (1) 44.23.62.24 - 44.23.62.25 - 44.23.62.26 - 44.23.62.28.

MILLESIMES

sanofi
elf aquitaine

Groupe industriel plurinational, SANOFI est présent dans trois secteurs d'activités : Santé Humaine, Cosmétologie et Parfums, Bio-activités. Avec 30 milliards de CA, il doit sa réussite à la richesse de ses 35 000 collaborateurs, répartis dans 100 pays : des hommes et des femmes animés par le même esprit d'ouverture sur le monde, un sens aigu du dialogue et la capacité à anticiper, créer, s'adapter, réaliser,...

Responsable recrutement cadres (H/F)

Rattaché à la Direction des Ressources Humaines Corporate de SANOFI, vous participez au sein d'une équipe à la gestion individuelle de nos 2 800 cadres et à la mise en oeuvre d'une politique de recrutement. Vous avez un rôle de conseil et d'assistance en matière de recrutement en liaison avec les opérationnels de la fonction sociale et les Directions de Sociétés.

Dans le cadre de la gestion des Ressources Humaines et de la mobilité interne, vous assurez l'évaluation individuelle des cadres en menant des bilans de carrières et des entretiens d'orientation professionnelle.

De formation supérieure type sciences sociales ou humaines, vous avez une parfaite maîtrise des techniques d'évaluation et du recrutement cadre de tout niveau.

Agé de 30 ans environ, vous avez acquis une solide connaissance de l'entreprise et de ses fonctions de préférence en milieu industriel.

La croissance et le dynamisme de SANOFI, l'internationalisation de ses activités, favoriseront votre évolution professionnelle, en particulier dans le domaine de la gestion des carrières. La maîtrise de l'anglais est indispensable.

Pour ce poste basé à PARIS, merci d'adresser lettre de candidature, CV complet et rémunération actuelle sous référence RRC/DRH, à : SANOFI DRH - 40, avenue Georges V - 75008 PARIS.

Organisation et Publicité

NOTRE GROUPE PHARMACEUTIQUE SE CLASSE PARMI LES PREMIERS MONDIAUX.
EN EUROPE, NOUS SOMMES PRÉSENTS DANS TOUS LES PAYS ET NOUS SOUHAITONS METTRE EN PLACE UNE STRATÉGIE EUROPÉENNE DES RESSOURCES HUMAINES.

Adjoint DRH Europe

Rattaché directement au DRH, vous serez chargé de la gestion de la filière marketing. Vous l'assisterez dans la définition et la mise en place de la gestion prévisionnelle des équipes de marketing. Vous gérerez aussi les actions de recrutement et de développement individuel des cadres marketing et leurs actions de formation.
De formation supérieure, âgé de 35 ans environ, vous occupez actuellement un poste au sein d'une direction des ressources humaines opérationnelles. Vous souhaitez aujourd'hui prendre des responsabilités plus importantes dans un groupe international. Vous maîtrisez l'anglais et connaissez bien le milieu de l'industrie pharmaceutique.
Poste basé en région parisienne.
Appelez rapidement au (1)[redacted] du lundi au vendredi de 9 h à 13 h et de 14 h à 19 h et le samedi de 10 h à 13 h, ou adressez votre candidature, sous référence 21328, à Média-System, 6 impasse des Deux Cousins, 75849 Paris Cedex 17, qui transmettra.

MEDIA-SYSTEM

Groupe industriel de dimension internationale, SNPE (6 900 personnes, 4 milliards de francs de CA) appuie son dynamisme sur une politique affirmée de recherche et de développement. Nous recrutons pour notre CENTRE DE RECHERCHES DU BOUCHET (ESSONNE), qui emploie 600 personnes dont 200 ingénieurs, un

Responsable communication 220-260 KF

Rattaché au Directeur de l'Etablissement et en liaison avec le Directeur de la communication du groupe, votre mission sera de :
- concevoir et conduire les opérations de communication interne,
- promouvoir les réalisations du Centre de Recherches et participer au développement de sa notoriété auprès des milieux scientifiques et techniques, des pouvoirs publics, des élus locaux et des médias.

De formation supérieure scientifique (Bac + 4, + 5), âgé de trente ans environ, vous possédez une expérience (4 ans minima) dans une fonction similaire induisant une parfaite connaissance de l'ensemble des techniques de communication. Une personnalité forte, une véritable capacité d'écoute et un sens relationnel important vous permettront de réussir dans ce poste et d'évoluer dans le Groupe SNPE.

Merci d'adresser votre candidature (lettre, photo, CV, prétentions), à SNPE, DRH/RC, 12 quai Henri IV, 75181 Paris Cedex 04.

SNPE
EXPERTS EN LA MATIÈRE

MEDIA-SYSTEM

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

REPRODUCTION INTERDITE

Le Monde des Cadres

Conseil en Ressources Humaines

CHARGE DE RECHERCHE HF

Paris 8ème

Le Groupe EGOR, leader européen dans la recherche de cadres et dirigeants, souhaite intégrer un(e) chargé(e) de recherche.

En étroite collaboration avec l'équipe de consultants, il (elle) définit les axes de recherche, identifie les candidats potentiels et effectue le pré-sélection. Ces actions impliquent d'établir de nombreux contacts téléphoniques, d'effectuer des recherches documentaires et d'entretenir des relations avec les écoles et associations professionnelles.

Pour ce poste à responsabilités, nous recherchons un candidat de formation supérieure (Bac + 4) débutant ou ayant une première expérience.

Esprit d'initiative, autonomie, aisance relationnelle, ténacité et capacité d'organisation sont les atouts indispensables pour réussir dans cette fonction.

Merci d'adresser lettre de candidature, CV complet, photo et rémunération actuelle sous référence M 12/2700 CM à :

EGOR S.A.
8, rue de Berri - 75008 PARIS
Tél. : (1) 42.25.71.07

EGOR

PARIS AIX-EN-PROVENCE BORDEAUX LILLE LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE
BENELUX DANMARK DEUTSCHLAND ESPANA ITALIA PORTUGAL SWEDEN UNITED KINGDOM

VILLE DE CERGY

recrute

SECRETAIRE GENERAL ADJOINT
(Attaché ou Directeur)

Vous serez plus particulièrement chargé de la gestion des Ressources Humaines et de la logistique administrative.

RESPONSABLE du DEVELOPPEMENT et de L'EMPLOI

Poste ouvert aux fonctionnaires de catégorie "A" et par voie contractuelle (niveau BAC + 4 requis).

Adressez votre candidature (lettre manuscrite + CV + photo) à
Mme le Maire - Hôtel de Ville - rue de l'Abondance - 95000 CERGY

Safart

SOCIETE D'INFORMATION FINANCIERE, LEADER DANS SON DOMAINE, RECHERCHE SON

Responsable des Publications

Vous serez chargé, sous l'autorité du Directeur Général, de gérer l'ensemble des publications de la Société (collecte de l'information, rédaction et mise en forme).
Vous animerez l'équipe chargée de réaliser les contrats d'études et autres prestations à caractère statistique, économique et financier, et développerez la base de données financières et les outils d'analyse statistique, dans le cadre du plan de développement de la Société.
A 30-35 ans environ, de formation ENSAE ou équivalent, vous avez obligatoirement plusieurs années d'expérience dans la fonction.
Pour ce poste basé à PARIS merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo, sous réf. 383 à MEDIAPA 50/54, rue de Silly - 92513 BOULOGNE BILLANCOURT, qui transmettra.

Cadre de Gestion Administrative
IMMOBILIER D'ENTREPRISE

GELIC
GROUPE CGI

Nanterre la Défense,

Groupe leader recherche pour sa filiale de GESTION IMMOBILIERE (1400000 m2 gérés - 1600 loceteires) un CADRE DE GESTION ADMINISTRATIVE

Chargé du suivi d'un patrimoine immobilier constitué de 400000 m2 de bureaux et locaux d'activités

Vos missions seront : - Etablissement et renouvellement des baux, - Contrôle et recouvrement des loyers et contentieux, - Régularisation des charges, - Relations avec les locataires, les propriétaires, - Liaisons avec les cadres de gestion technique et les commercialisateurs.

Vous serez : Dynamique, bon animateur mais aussi rigoureux. Vous justifiez d'une formation supérieure juridique et/ou économique ainsi que d'une EXPERIENCE similaire dans l'IMMOBILIER D'ENTREPRISE.

Merci d'adresser lettre manuscrite CV photo et prétentions sous réf. LUC à Geneviève Cajat Conseil
36, bld. de Clichy 75018 PARIS

Conflans-Sainte-Honorine
32 000 habitants - 700 agents

recrute un

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ADJOINT
chargé de l'URBANISME et des AFFAIRES ÉCONOMIQUES
(dans le cadre des Attachés)

Vous avez une formation juridique appliquée à l'urbanisme, complétée par une expérience confirmée de la gestion administrative d'un service d'urbanisme.

Vous souhaitez intégrer une équipe de direction dynamique et participer directement aux prises de décisions concernant votre domaine de compétence.

En qualité de SGA, vous assurerez la direction :
- de l'urbanisme opérationnel lié à l'application du Droit des Sols (permis de construire...) ;
- de l'urbanisme prévisionnel avec une aide à la définition de la politique d'aménagement urbain ;
- de l'action foncière (montage et suivi des dossiers d'aménagement foncier, relations avec la SEM...) ;
- de l'action économique avec l'assistance d'un Chargé des Affaires Economiques (poursuite de l'action menée pour implanter des entreprises sur la Ville).

Les candidatures et les C.V. sont à adresser dans les plus brefs délais à :
Monsieur le Maire, Hôtel de Ville,
78700 CONFLANS-SAINTE-HONORINE

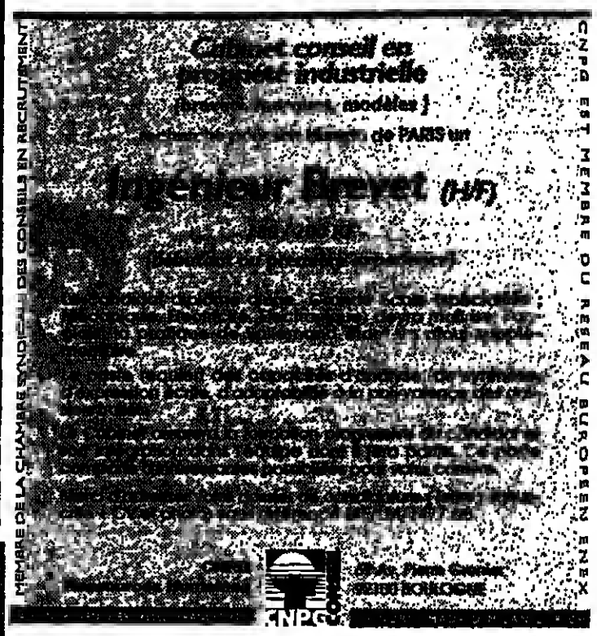

Groupe Immobilier et Financier
Multi Services
250 collaborateurs

souhaite confier la responsabilité du

Recrutement et de la Formation
à un
professionnel expérimenté.

Les candidatures seront examinées en comité de direction.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous référence R. I.M. 207 à
SEPTIME COLLIERS
2, rue Victor Noir - 92200 Neuilly sur Seine

SEPTIME COLLIERS

CHARGÉ(E) DE COMMUNICATION

Importante banque régionale, nous comptons parmi les leaders sur notre marché. Notre vocation : participer au développement économique de la région en apportant une réponse toujours plus performante aux besoins de nos clients.

Rattaché à la Direction Centrale, vous participez à l'élaboration de notre politique de communication externe et vous assumez la responsabilité de sa mise en œuvre.

Agé de 25 à 32 ans, de formation supérieure, vous possédez de réels talents relationnels et rédactionnels. Vos qualités de jugement, de rigueur, de discrétion, vous permettent d'incarner nos valeurs auprès de nos interlocuteurs. Vous justifiez d'une première expérience professionnelle crédible de 3 à 5 ans.

Le poste est basé dans l'est de la France.

Merci d'envoyer votre CV, sous référence 20 Z-31 283, ou de téléphoner au 78.63.65.00 à notre Conseil :

ONOMA
GROUPE CONSEIL

Tour Crédit Lyonnais, 69431 Lyon Cedex 03.
Fax : 78.63.65.02. Consultez le 3616 code UGE * ONOMA.

PARIS LILLE LYON NANTES STRASBOURG BRUXELLES

Compagnie Aérienne Américaine
recherche

SON (SA) DIRECTEUR(TRICE) DES VENTES FRANCE

Expérience réussie dans un poste similaire demandée (aérien ou tourisme)

Nous lui confierons :
- l'animation et la coordination de l'activité du service commercial
- le développement des ventes en France
- les négociations au plus haut niveau avec nos partenaires commerciaux.

Connaissance de la langue anglaise exigée.
Poste basé à PARIS. Toutefois, de nombreux déplacements en province et à l'étranger demandent une bonne disponibilité.

Merci d'adresser votre dossier (lettre manuscrite, C.V. et prétentions) sous n° 8335- Le Monde Publicité
15/17, rue du Col. Pierre-Avia - 75902 Paris Cedex 15.

CINQ ANNEES AU SERVICE DE L'ENTREPRISE DANS LE DOMAINE DU RECRUTEMENT ET DES RESSOURCES HUMAINES (agences, cadres et médias)

ASCOM et son équipe ont reçu le label de qualité O.P.Q.C.M., délivré sous l'égide du Ministère de l'Industrie.

Nos correspondants :
- Lille
- Bruxelles
- Dusseldorf-Munich-Hambourg
- Londres-Birmingham
- Madrid-Barcelone
- Los Angeles

OPQCM

ASCOM
30, rue Jean Mermoz
78000 VERSAILLES

ASCOM RELIE LES COMPETENCES AUX ENTREPRISES EUROPEENNES

La Ville du Creusot
recrute son

RESPONSABLE DE LA COMMUNICATION
(Cadre A)
Poste à pourvoir rapidement

Expérience souhaitée.
Il devra posséder : le sens de l'organisation ; l'esprit d'initiative et d'équipe ; de solides connaissances générales.
Adresser candidature, CV détaillé, copie des diplômes et photographie d'identité à :

M. LE MAIRE - Hôtel de ville - 71206 Le Creusot Cedex

GROUPE HEC

HEC MANAGEMENT
Centre de formation continue pour cadres et dirigeants
recherche

Un chargé de mission des séminaires intra-entreprises

Il sera en charge :
- le développement des produits d'ingénierie de formation en collaboration avec les professeurs du Groupe HEC ;
- la négociation et le suivi pédagogique et financier des contrats.

De formation supérieure, il doit avoir une expérience professionnelle de trois à cinq ans dans le domaine de la formation continue, maîtriser certaines approches pédagogiques, avoir de bonnes capacités de négociation, communication et rédaction.

Envoyer lettre manuscrite + CV + prétentions à :
Services des ressources humaines
GROUPE HEC - 78350 JOUY-EN-JOSAS

هكذا من الأصل

REPRODUCTION INTERDITE

Le Monde des Cadres

EURO TUNNEL

A l'aube du XXI siècle, venez vivre l'un des plus ambitieux défis européens.

EUROTUNNEL est la société d'exploitation de la première liaison fixe transmanche, entre la Grande Bretagne et la France, dont la mise en service est prévue en 1993. Ce réseau de transport sera au service du public et des entreprises 24h sur 24 avec la sécurité et l'efficacité maximum grâce aux technologies de pointe mises en œuvre.

HUMAN RESOURCES DEVELOPMENT MANAGER

FRANCE

Sous l'autorité du Directeur des Ressources Humaines France, vous serez chargé à Calais d'animer une équipe d'environ 12 personnes qui doit mettre en place la structure de gestion des employés côté français du point de vue rémunération, recrutement et formation.

Pour réussir dans le poste, vous avez une solide expérience de la fonction, avec notamment plusieurs années de gestion du personnel en environnement industriel (production, maintenance, chantier...). Votre niveau d'études supérieures et votre culture générale, votre excellente maîtrise de l'anglais, vous permettront de dialoguer avec une grande diversité d'interlocuteurs.

Si vous partagez avec nous un certain nombre de valeurs comme le travail d'équipes, l'engagement individuel, le sens du service, si vous êtes motivé par la mise en place d'un système unique et exceptionnel, alors adressez un dossier complet (CV, photo et prétentions) à MERCURI URVAL, 95 avenue Victor Hugo, 92563 Rueil Malmaison Cedex, sous réf. ET/HRD/LM portée sur la lettre.

Mercuri Urval

CONTESSE

EURO TUNNEL

A l'aube du XXI siècle, venez vivre l'un des plus ambitieux défis européens.

EUROTUNNEL est la société d'exploitation de la première liaison fixe transmanche, entre la Grande Bretagne et la France, dont la mise en service est prévue en 1993. Ce réseau de transport sera au service du public et des entreprises 24h sur 24 avec la sécurité et l'efficacité maximum grâce aux technologies de pointe mises en œuvre.

TRAINING MANAGER

FRANCE

Sous l'autorité du Directeur des Ressources Humaines France, vous êtes responsable à Calais de l'organisation et de la gestion de la formation du personnel français, en liaison étroite avec votre homologue britannique et les responsables d'exploitation. A ce titre, vous analysez les besoins de formation, vous élaborez les plans de formation, coordonnez leur mise en place et assurez leur suivi.

Pour réussir dans le poste, vous avez déjà une solide expérience de la formation, notamment en environnement industriel. Votre niveau d'études supérieures et votre culture générale, votre excellente maîtrise de l'anglais, vous permettront de dialoguer avec une grande diversité d'interlocuteurs.

La formation doit permettre d'assurer en permanence un niveau de compétences et de qualité de service optimal dans la gestion du système EUROTUNNEL. Il s'agit donc d'une responsabilité essentielle.

Merci d'adresser un dossier complet (CV, photo et prétentions) à MERCURI URVAL, 95 avenue Victor Hugo, 92563 Rueil Malmaison Cedex, sous réf. ET/TM/LM portée sur la lettre.

Mercuri Urval

CONTESSE

DIRIGEZ NOS ACTIVITES EN ARABIE SAOUDITE

■ N°4 mondial de la restauration collective, N°1 mondial de la gestion de bases vie, N°2 mondial du titre de service, notre groupe représente aujourd'hui 7,7 milliards de francs de CA dont 66 % à l'étranger et 35000 personnes réparties dans plus de 40 pays.

■ Directeur de nos activités en Arabie Saoudite, vous trouverez, au sein de nos structures décentralisées, une large autonomie d'action qui vous permettra de gérer et développer notre position de leader sur nos marchés (pétroliers et parapétroliers, gestion de bases vie, organismes para gouvernementaux,...) et d'animer une équipe internationale (4000 personnes) répartie sur de nombreux sites.

■ Homme de terrain et d'action, vous êtes un véritable patron et vous l'avez prouvé en exerçant déjà une fonction de Direction en France ou à l'étranger. Vos qualités humaines vous permettront également de mener à bien cette mission de grande importance pour notre groupe.

■ A environ 35 ans, diplômé d'une école supérieure de commerce ou d'ingénieur, vous déciderez en choisissant cette opportunité de donner un élan décisif à votre carrière et de devenir l'un des cadres internationaux du groupe capable d'évoluer vers des responsabilités plus importantes.

■ Pour ce poste basé à Riyad, la pratique de l'anglais est indispensable.

■ Merci d'adresser lettre manuscrite, CV et prétentions sous réf.LM/183/DDF à Patrick TORDJMANN - SODEXHO - BP 67 - 78185 St Quentin en Yvelines cedex ou consultez notre minitel en composant 3616 code SODEXHO.

SODEXHO

CONTESSE

ALLIER LA TECHNIQUE AU RELATIONNEL

RESPONSABLE TECHNIQUE

Société de services, filiale d'un grand Groupe, ESYS est un des leaders français dans le domaine de la gestion d'installations thermiques et climatiques.

Notre Direction Régionale Ile de France recherche son Responsable Technique.

A la tête d'une équipe d'ingénieurs, votre mission très complète s'articule autour du conseil et de l'assistance technique d'une part, de la coordination de différentes actions d'autre part.

Plus précisément : vous pilotez des études à la demande des agences (rénovations, appui à l'élaboration de propositions ...) et de la force de vente ; interlocuteur privilégié des chefs d'agence, vous proposez des améliorations, notamment en terme d'outils et de méthodes.

Enfin, vous êtes impliqué dans la politique de formation et le Plan Qualité.

Nous vous voyons ingénieur, ayant acquis à environ 35 ans de solides compétences en génie climatique.

Vos qualités d'animateur, votre aisance à communiquer avec des interlocuteurs variés seront déterminantes.

Votre réussite à ce poste basé à Paris vous offrira un avenir très ouvert au sein de notre société.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous réf. RT/20 à l'attention de Séverine DE CACQUERAY ESYS - 73 Boulevard Haussmann 75008 PARIS.

ESYS

Associons nos énergies

DESSEIN

TOULOUSE

Nous concevons, développons et gérons des programmes immobiliers. Notre patrimoine régional représente, à ce jour, plus de 6 000 logements. Dans le cadre de notre expansion et de notre diversification, nous recherchons un

Chargé de mission

Le rôle de notre candidat sera de soutenir très étroitement l'action des Dirigeants. Pour cela, il assurera la préparation et le suivi de tous les dossiers qui ne sont pas directement à la charge des responsables opérationnels. Il organisera l'ensemble des réunions de travail. Conseils d'administration, informations, etc., et en effectuera les synthèses.

Profil : Formation supérieure, à 30 ans environ, il peut justifier d'une bonne culture économique et de qualités rédactionnelles. Une première expérience dans une fonction qui peut représenter une référence significative face aux exigences du poste à pourvoir, est souhaitée.

Adresser dossier complet, photo et prétentions sous réf. 182/1 à :

nicole moury dominique sperle conseil — 1 place Wilson, 31000 Toulouse.

DIRECTEUR

INK INTERNATIONAL recherche un DIRECTEUR pour INK FRANCE, sa filiale française en pleine expansion.

INK INTERNATIONAL - dont le siège social est situé en Hollande - est la société mère d'un groupe européen de prestation de services linguistiques (traduction, P.A.O., logiciels et conseil). Sa clientèle est constituée d'entreprises internationales ayant à traiter d'importants volumes de documentation technique.

INK FRANCE (Paris) emploie actuellement 30 personnes à plein temps. Son futur Directeur aura pour mission de doubler le volume des opérations en deux ans, d'améliorer le contrôle de la production et d'accroître la productivité.

Le candidat doit avoir suivi une formation de gestion et justifier d'une expérience de la gestion de projets complexes dans un secteur d'activité de services. Il aura une bonne connaissance des technologies de pointe. Il devra également faire preuve de sa capacité à promouvoir la culture d'entreprise INK.

Envoyez votre lettre de candidature rédigée en anglais, accompagnée d'un curriculum vitae, à INK INTERNATIONAL, à l'attention de M. Jaap van der Meer, P.O. BOX 75477 1070 AL AMSTERDAM THE NETHERLANDS Téléphone : 31-20 6164591

INK FRANCE

ORC

L'ordonnancement-lancement dans une unité de production graphique.

MEDIA-SYSTEM

Média-System, première agence française de communication pour les ressources humaines recherche pour prendre en main le trafic de son studio de production un véritable responsable ordonnancement-lancement. Entièrement équipé en PAO, doté d'une quinzaine de maquettistes, notre studio produit environ 100 annonces/jour.

Adjoint au Directeur de la Production, vous serez l'interface entre les équipes commerciales et les maquettistes, dont vous organiserez le travail. Jeune, de formation supérieure, vous avez une solide expérience réussie dans un environnement industriel ou d'édition. Très organisé, doué d'une intelligence pratique, vous serez le garant de l'organisation quotidienne et du respect des délais. Votre tempérament et votre capacité à communiquer seront vos atouts pour réussir dans ce poste.

Merci d'adresser votre candidature à Jean-Christophe Arbez, Média-System, 6 impasse des Deux Cousins, 75849 Paris Cedex 17.

théâtre de Caen

GESTIONNAIRE AVANT TOUT ... mais épris de culture ...

Tel est le profil du futur Administrateur que nous recherchons. Sous l'impulsion de l'équipe municipale, notre Théâtre a pour vocation d'apporter à l'agglomération une forte dimension culturelle. 80 personnes, 13 MF de budget, une équipe dirigeante dynamique, constituent vos atouts pour assurer votre triple mission :

- vous mettez en place des outils de contrôle de gestion, créez des procédures comptables et administratives et optimisez l'utilisation de l'informatique ;
- vous coordonnez l'activité des différentes équipes du théâtre et organisez notre politique d'abonnement ;
- vous prenez en charge les différents projets artistiques.

Fiable et rigoureux, capable d'apporter des solutions constructives, votre expérience de notre univers vous permet de mener à bien des projets novateurs.
Poste basé à Caen. Un statut de contractuel ou détachement sont envisageables.

Hervé LE GUERN vous remercie de lui faire parvenir lettre, CV et photo, sous réf. 3901A/LM BOSSARD CARRIERES 4, rue Quentin Bauchart 75008 PARIS

BOSSARD Carrières

Membre de Syntec

ASSOCIATION PROFESSIONNELLE NATIONALE — Quartier Etoile

Recherche :

RESPONSABLE FORMATION

Titulaire d'un diplôme supérieur, vous avez une expérience de plusieurs années en ingénierie de formation.

Votre connaissance des outils de gestion de la formation continue et des partenaires institutionnels, vos qualités d'initiative et d'organisation et votre sens de la communication sont autant d'atouts pour concevoir et mettre en oeuvre une stratégie de développement ambitieuse à la tête d'une petite structure qui gère un budget de 10 M.F.

Vous serez amené à effectuer de courts déplacements en province.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions), sous référence 91173 à LEVI TOURNAY/ASSCOM 31, bd Bonne Nouvelle - 75002 PARIS (qui transmettra).

LEVI-TOURNAY/ASSCOM

Ingénieur conseil
Châlons-sur-Marne

L'Agence Régionale d'Information Scientifique et Technique de Champagne-Ardenne, cabinet de conseil en technologie, recherche un consultant pour assurer la recherche et l'exécution de prestations de conseil auprès de PME/PMI (études de faisabilité technico-économiques de projets industriels, veilles technologiques, études de marchés sectorielles).
Au sein d'une petite équipe performante, vous bénéficierez d'une large autonomie dans la conduite de ces missions.
Ingénieur de formation, vous avez une première expérience en entreprise (responsable marketing industriel...) ou en cabinet.
Vous souhaitez vous investir dans une structure dynamique, participer à son développement et appréhender de nouveaux métiers.
La pratique de l'anglais est obligatoire (celle de l'allemand est un atout supplémentaire).

Merci d'adresser votre candidature, sous réf. Y004310/LM, à Bernard Krief Recrutement, BP 186-07, 75326 Paris Cedex 07.

BERNARD KRIEF RECRUTEMENT
PARIS LILLE LYON SOPHIA-ANTIPOLIS
Un département de Bernard Krief Consulting Group

REPRODUCTION INTERDITE

Le Monde des Cadres

Un nouveau métier : l'expertise

Une société d'expertise, affiliée au Groupe FRANCEXPERT, vous propose pour contribuer à son développement de devenir Expert (risques industriels, préjudices financiers...).
Vous prendrez en charge les missions complètes d'expertise : évaluation technique et/ou financière des sinistres, négociation des règlements.
Vous serez l'interlocuteur privilégié des Compagnies d'Assurance et des Assurés (industriels ou secteur tertiaire).
Diplômé d'une grande école de commerce (HEC, ESSEC...) ou d'une école d'ingénieurs complétée par une formation en gestion (MBA, INSEAD, ISA...), vous avez une première expérience professionnelle soit dans un secteur financier (contrôle de gestion, audit, banque...) soit dans l'industrie (production, ingénierie...).
Un excellent sens du contact et de la négociation vous permettront de faire carrière dans un métier original, passionnant et en fort développement.

Merci d'envoyer lettre, CV et photo, sous référence 1059/LM, à Bernard Krief Recrutement, BP 186-07, 75326 Paris Cedex 07.

BERNARD KRIEF RECRUTEMENT
PARIS LILLE LYON SOPHIA-ANTIPOLIS
Un département de Bernard Krief Consulting Group

Depuis le 1er juillet
NOUVEAU LOGO, NOUVELLE ADRESSE !

VOG

Agence Conseil en Communication Institutionnelle
et Ressources Humaines, Edition Publicitaire et Vidéo

10, rue Guillaume Tell, 75017 Paris - tél : 47 66 85 85 - fax : 47 66 82 37

---

int TELECOM

L'AAEINT
Association des anciens élèves de l'Institut National des Télécommunications
recherche pour Evry (91) son (sa)

RESPONSABLE COMMUNICATION

Responsable de la structure permanente de l'Association, vous développerez la communication interne et externe de l'AAEINT en collaboration avec son conseil d'administration et avec l'Institut, notamment auprès de la presse, des responsables du recrutement et des responsables techniques des grandes sociétés.
Diplômé(e) de l'enseignement supérieur (CELSA, EFAP, ou niveau équivalent), connaissant de préférence déjà l'environnement des télécommunications, vous bénéficierez d'une large autonomie dans le cadre d'une convention signée avec l'INT. Vous serez aidé(e) dans votre action par notre secrétaire et par les moyens logistiques de l'Institut. Une bonne connaissance de l'anglais serait un plus.

Envoyer prétentions, CV et lettre manuscrite à :
I.N.T. - Secrétariat Général
9, rue Charles Fourier - 91011 EVRY CEDEX.

MEDIAPA

CONSEIL MARKETING FINANCIER

Société d'Étude et de Conseil, filiale du Groupe Caisse des Dépôts

Spécialisée dans les études marketing qualitatives et quantitatives sur le comportement financier des particuliers et des entreprises. Au sein d'une équipe de 10 personnes, vous serez amené à prendre des responsabilités commerciales et de conseil auprès de nos clients banquiers et assureurs. Ce poste conviendra à un candidat issu d'une école de commerce (HEC, ESSEC...). Expérience souhaitée de conseil ou d'étude dans le domaine financier.

Envoyer CV et prétentions sous référence n° 8347
Le Monde Publicité, 15/17, rue du Colonel-Pierre-Avia
75502 Paris Cedex 15

Important organisme d'assurance maladie implanté dans toute la France recherche des cadres dans la perspective d'occuper à terme la fonction de :

Contrôleur interne

A 26-30 ans, de formation supérieure Bac + 3 + 4 (école supérieure de commerce, sciences économiques, droit,...) vous avez déjà acquis une première expérience professionnelle.

Après une période de formation, nous vous confierons la responsabilité de la supervision et du contrôle d'une circonscription géographique.

Votre mission, à partir de documents de nature quantitative, sera de :
• contrôler sur pièce et sur place nos délégations régionales • assurer l'interface entre les directions centrales et ces délégations • participer activement à la circulation de l'information entre nos délégations et les directions centrales.

Cette fonction constituera un tremplin qui vous permettra d'évoluer vers d'autres activités au sein de notre société.

Autonomie et sens des initiatives seront vos meilleurs atouts pour réussir cette mission. Affectations sur Paris, mais missions régulières sur toute la France.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre, CV, photo) sous la réf. 4365 M à JONCTION - 32, avenue Charles de Gaulle - 92200 Neuilly sur Seine, qui transmettra.

Conseil en Ressources Humaines

CONSULTANT SENIOR

N° 1 français et leader européen du Conseil en recherche de Cadres et Dirigeants, le Groupe EGOR (500 personnes - 275 millions de CA), est le partenaire privilégié de l'entreprise dans le domaine de l'investissement humain. Nous recherchons pour notre agence de NANCY, un Consultant Sénior.

Vous développez une clientèle d'entreprises régionales et réalisez de manière autonome des missions de recrutement.

Agé d'environ 30 ans, de formation supérieure, vous exercez déjà le métier du recrutement en cabinet conseil ou vous possédez une solide expérience de la vente de services à l'industrie.

La dimension internationale de notre Groupe, sa forte croissance, ses méthodes et moyens performants (services de recherche, informatique) constituent autant d'atouts pour un professionnel de ce métier ou un candidat souhaitant le devenir rapidement. Nous proposons d'importants projets de développement de carrière au consultant qui nous rejoindra.

Merci d'adresser lettre de candidature, CV complet, photo et rémunération actuelle sous la référence M 39/2700 CB à :

EGOR REGION EST
41, avenue Foch - 54000 NANCY

EGOR

PARIS AIX-EN-PROVENCE BORDEAUX LILLE LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE
BENELUX DANMARK DEUTSCHLAND ESPANA ITALIA PORTUGAL SWEDEN UNITED KINGDOM

MEDIAPA

La Caisse Régionale d'Assurance Maladie d'Ile de France

recherche pour son C.F.P.P.

ANIMATEUR (TRICE)
en Communication et Ressources Humaines

• Vous êtes diplômé(e) de l'Enseignement Supérieur (Maîtrise de Psychologie, Maîtrise Sciences et Techniques, Communication ...)

• Au-delà de vos diplômes, nous prendrons en compte votre expérience pédagogique auprès d'adultes en formation professionnelle.

Salaire mensuel brut : 9.072,59 Francs X 13,66 en début de carrière et 15.530,37 Francs X 13,66 en fin de carrière. Avantages sociaux.

Renseignements auprès de M. BLANDEYRAC - Tél. : 40.05.60.00.
Candidatures à adresser à : C.R.A.M.I.F. - Service du Personnel 17/19 rue de Rendre 75954 PARIS Cédex 19.

Au sein de la SOCIÉTÉ DES EAUX DE PARIS qui approvisionne tout Paris en eau, devenez :

DISPATCHEUR en 3 x 8

et intégrez une équipe soudée, dotée des équipements les plus performants.

Vous contribuerez à assurer l'approvisionnement de Paris en eau, en quantité et qualité.

Vous régulerez les flux selon les consommations et surveillerez les manœuvres sur plus de 300 km de conduite.

De niveau BTS, vous connaissez les techniques hydrauliques et pratiquez l'informatique.
Calme et rigoureux, vous avez l'esprit d'initiative et possédez le permis B.

Adressez votre CV à BRUNO N'GUYEN - SAGEP
9, rue Schoelcher - 75014 Paris. Tél. 40-48-98-00

Conseil spécialisé en communication interne, nous développons trois axes d'intervention : études et stratégies / réalisation de supports / formation. Basés dans le Sud, nous étendons nos activités sur la France entière.

COMMUNICATION INTERNE
Journaux d'entreprise
Région Avignon

Nous recherchons un assistant communication. Après une solide formation, vous prendrez en charge la réalisation de journaux d'entreprise (participation au comité de rédaction, rédaction d'articles, suivi maquette). Vous participerez en outre à toutes les activités du Conseil : audit de communication, enquêtes auprès du personnel, création de supports... Une formation supérieure en Ressources Humaines, Psychologie sociale, Lettres ou Communication et la maîtrise des techniques rédactionnelles sont vos deux atouts. Vous intégrerez une petite équipe, professionnelle et impliquée.

Merci d'adresser lettre manuscrite, photo, CV et prétentions à LE MELLEC CONSEIL 13, rue Jean-Théophile - 84800 L'ISLE-SUR-LA-SORGUE.

LE MELLEC CONSEIL
COMMUNICATION D'ENTREPRISE

CMC

Le Monde de la Fonction Commerciale

Ensemble, exceller dans nos métiers, gagner en Europe.

LE CREDIT AGRICOLE D'ILE DE FRANCE CONFIRME SA DYNAMIQUE DE SUCCES : BANQUE REGIONALE, 252 AGENCES 3 000 COLLABORATEURS.

CHARGE D'AFFAIRES PROMOTION IMMOBILIERE

Dans le cadre de notre développement, vous serez responsable des opérations de financement des programmes immobiliers.

Votre mission couvrira :
- l'analyse du marché,
- l'étude et la définition des financements les plus appropriés,
- le suivi commercial, technique et financier.

De formation supérieure commerciale (diplôme ICH apprécié), quelques années d'expérience similaire et des qualités de fin négociateur vous permettront de mener à bien cette mission très évolutive.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) sous réf. CAPI/LM06 au Service du Recrutement - Crédit Agricole d'Ile de France - 26, Quai de la Rapée - 75012 PARIS.

Nc communication

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

REPRODUCTION INTERDITE

Nous concevons les méthodes du diagnostic industriel de demain

FRAMATOME, PREMIER CONSTRUCTEUR ET EXPORTATEUR MONDIAL DE CENTRALES NUCLÉAIRES AVEC 56 UNITÉS EN SERVICE DANS LE MONDE, EST AUSSI LE DEUXIEME GROUPE EUROPÉEN DE CONNECTIQUE, LA PREMIERE ENTREPRISE FRANÇAISE DE MÉCANIQUE ET LE PREMIER PÔLE EUROPÉEN D'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE. AVEC 14 300 PERSONNES RÉPARTIES SUR LES CINQ CONTINENTS, UN CA DE 20 MILLIARDS DE FRANCS DONT 25 % À L'EXPORT, LE GROUPE FRAMATOME SAURA VOUS DONNER TOUS LES MOYENS POUR RÉUSSIR.

FUTUR CHEF DE PROJET INFORMATIQUE

Au sein d'une unité de diagnostic industriel, vous intervenez dans le développement d'un applicatif micro-informatique en prenant en charge la conception, la réalisation et la mise en service d'applications.

Vous serez amené à être en relation étroite avec les responsables fonctionnels, les experts internes et les sous-traitants.

Pour aborder ce poste, une formation supérieure et une première expérience dans un poste équivalent sont nécessaires. Vous maîtrisez les environnements d'exploitation MS.DOS et UNIX, le langage C, possédez de solides connaissances en matière de S.G.B.D., de réseau et d'outils de développement et êtes rapidement opérationnel dans les phases d'analyse et de conception.

Une expérience de développement en environnement MS.WINDOWS et/ou en environnement OS/2-P.M serait un atout supplémentaire fort apprécié. Vos compétences vous permettront d'évoluer vers plus de responsabilités.

Merci d'adresser votre candidature (lettre, CV, photo, prétentions), sous réf. IADL à Isabelle Arbogast, Groupe Framatome, Service gestion prévisionnelle, Tour Fiat, Cedex 16, 92084 Paris-La Défense.

Les technologies de l'essor.

MEDIA-SYSTEM

Pour concevoir et harmoniser les **systèmes d'information** de son **réseau étranger,**
LA DIRECTION CENTRALE DES AFFAIRES INTERNATIONALES
renforce ses équipes et recherche des

CHEFS DE PROJET

Vous prendrez part à la conception et à la réalisation de systèmes bancaires et financiers. Vous en assurerez la mise en place sur les plans technique et organisationnel dans le réseau international implanté dans 70 pays.

De formation Grande Ecole d'ingénieurs ou équivalent, une première expérience dans le cadre de projets importants sera appréciée.

Vos qualités d'adaptation et votre aptitude à communiquer vous amèneront rapidement à prendre une responsabilité d'équipe projet et à évoluer au sein du groupe.

Pour ces postes basés à Paris et qui impliquent des déplacements à l'étranger, une parfaite maîtrise de l'anglais est indispensable.

Merci d'adresser CV et prétentions sous réf. C.P/M à Brigitte GEFFARD
CREDIT LYONNAIS - Recrutement Cadres - 25, rue du 4 septembre 75002 PARIS

CREDIT LYONNAIS
LE POUVOIR DE DIRE OUI.

Deb'a

ADVANCED COMPUTER RESEARCH INSTITUTE

Paris, le 2 juillet 1991

J'ai créé une nouvelle société informatique, et réuni autour de moi une équipe internationale de haut niveau pour étudier, développer et fabriquer en Europe une famille de supercalculateurs de très hautes performances et la commercialiser sur le marché mondial.

C'est un projet ambitieux qui fait appel à des architectures et des logiciels systèmes avancés, et à des technologies performantes.

Notre société est installée à Lyon et nous recherchons des collaborateurs de haut niveau pour compléter nos équipes techniques et marketing.

Si vous possédez une formation en informatique d'ingénieur Grande Ecole, si possible complétée par un Master ou PhD en Computer Science obtenu dans une Université américaine, de sérieuses compétences et une expérience acquise sur une réalisation ambitieuse dans un des domaines suivants :

- Développement en VLSI et technologies rapides,
- Processeurs RISC et architectures parallèles,
- Simulation et évaluation de systèmes,
- Système d'exploitation UNIX,
- Compilateurs FORTRAN & C optimisés,
- Marketing de systèmes scientifiques et techniques.

Si vous avez le goût du travail en équipe dans un environnement international.

Si vous aimez les challenges et avez le désir de participer à une grande aventure technologique européenne.

Si vous possédez de l'enthousiasme.

Ecrivez-moi :

Jacques STERN
Advanced Computer Research Institute
1, boulevard Marius Vivier-MERLE
69443 LYON Cedex 03

PS : Notre langue de travail est l'anglais.

POUR FAIRE RECULER LES LIMITES DU POSSIBLE,
LA SOLUTION IDÉALE
C'EST L'INFORMATIQUE TECHNIQUE
VERSION DATAID

[illegible] 4 000 personnes, [illegible] de CA. [illegible] de CA, nous occupons la quatrième place sur le marché de l'informatique high-tech.

[illegible] maîtrise d'œuvre du développement d'un progiciel de haute technicité dans le domaine du **TRAITEMENT SISMIQUE INTERACTIF ET DE LA GÉOPHYSIQUE PÉTROLIÈRE**. Pour accompagner notre croissance, nous renforçons nos équipes : de formation ingénieur ou universitaire, vous avez acquis une première expérience (1 à 3 ans), la connaissance même limitée de la **géophysique pétrolière** serait un plus.

INGENIEURS LOGICIELS GRAPHIQUES

Vous pratiquez la **programmation orientée objet** autour **d'applications graphiques** sous **UNIX**, maîtrisez **le langage C ou C++** et avez une expérience significative de **X-WINDOWS/MOTIF**.

INGENIEURS LOGICIELS DE CALCUL

Vous participez au développement de logiciels scientifiques faisant appel à des techniques de calcul telles que : **filtrage, minimisation, différences finies** et maîtrisez le **FORTRAN 77** de préférence en environnement UNIX.

Dans ces deux cas nous vous proposons d'évoluer dans un environnement de développement performant : stations de travail ou terminaux X, CONVEX C2, outils de génie logiciel.

Encadré par nos experts en conception orientée objet ou en géophysique appliquée vous assumez la responsabilité du développement d'un des modules du produit et participez activement à l'installation et à la formation chez nos clients.

Vous exigez des missions à la hauteur de vos compétences et de votre professionnalisme : **Dataid S.T.I. apporte la réponse idéale à vos attentes.** Pour partager notre esprit de pointe, Katia CHATJIMIKES vous remercie de lui écrire à DATAID S.T.I., 38/40 Bd Henri sellier, BP 145, 92154 SURESNES CEDEX.

RSCG P.A.

SYSTEMES TECHNIQUES ET INDUSTRIELS

2500 personnes - 3,5 milliards de C.A.
Nous fabriquons et commercialisons les marques LOTUS, MOLTONEL, VANIA.

Vous êtes motivé pour réaliser le nouveau système d'information commercial et logistique, novateur et performant,

DEVENEZ NOTRE

CHEF DE PROJET INFORMATIQUE

Au sein d'une équipe projet et en relation étroite avec les utilisateurs, vous participerez à la conception du nouveau système, prendrez en charge le pilotage des développements informatiques puis sa mise en oeuvre.

De formation Bac + 4 minimum, vous justifiez d'une première expérience réussie de chef de projet. Des connaissances en gestion commerciale et logistique de produits grand public constituent un atout supplémentaire.

Rigoureux et organisé, vous possédez de réelles capacités relationnelles et le sens du travail en équipe.

Une bonne pratique de l'anglais est indispensable.

Basé indifféremment à COURBEVOIE (92) ou à KAYSERSBERG (68), ce poste nécessite de fréquents déplacements entre ces deux sites.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V. et prétentions sous réf. A043773 à PREMIER CONTACT 38, rue de Villiers 92532 Levallois-Perret cedex.

amp

chef de projet confirmé, prenez en main un secteur études

Placée en pole-position dans le concert des BANQUES POPULAIRES, notre banque (3200 p.) s'appuie à Créteil sur une informatique de pointe (IBM grand système : 120 MIPS, MVS/ESA, DB2 ...) qui se met au service de nos commerciaux.

Interlocuteur privilégié de nos directions utilisatrices, vous prenez en main un secteur études pour en coordonner les projets et vous dirigez votre équipe (10 à 20 p.).

BAC + 5, vous avez acquis en 8 à 10 ans votre expérience de la conduite de projets sur gros système IBM dans le tertiaire (une culture bancaire est un atout).

Venez renforcer par le haut une équipe de professionnels.

Notre consultante, Mme F. BORDAS, vous remercie de lui écrire (réf. 5768 LM) **"Carrières de l'informatique"**

ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LILLE - NANTES - STRASBOURG
LYON - GRENOBLE - TOULOUSE

MEMBRE DE SYNTEC

REPRODUCTION INTERDITE

Le Monde de l'Informatique

directeur, projetez notre informatique dans le futur

Chaîne nationale de télévision, notre gestion est complexe et doit s'appuyer sur une informatique charpentée et fiable.

Vos missions : vous ramettez à plat notre schéma directeur, définissez la nouvelle architecture (matériels, réseaux, micros...), préconisez les progiciels ad hoc at renforcez vos équipes, tout en nourrissant la dialogue avac nos utilisateurs.

INGENIEUR de préférence, vous avez acquis an une dizaine d'années (dans la tertiaire, le service public...) une solide culture technique en particulier côté réseaux, l'expérienca du managament et beaucoup d'entregant. Donnaz une nouvelle dimension à notre informatique.

Ecrivez à J. THILY, consultant (réf. 5757 LM)

ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LILLE - NANTES - STRASBOURG
LYON - GRENOBLE - TOULOUSE

MEMBRE DE SYNTEC

LILLY:

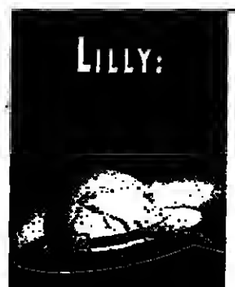

Nos collaborateurs sont la première richesse de notre Entreprise. Nous voulons accueillir des Hommes et des Femmes de talent qui écriront, avec nous, l'Histoire de notre Avenir.

TOUTES LES OPPORTUNITES D'UN GRAND DE LA SANTE

Première filiale du laboratoire pharmaceutique américain Eli Lilly, LILLY FRANCE (1,7 milliard de CA, 1 200 personnes) a de grands projets d'investissements sur son site de production de Strasbourg et recherche un

Responsable de projet informatique

Laboratoire

Vous mettez en oeuvre le système informatique - sur HP 1000 - du laboratoire, le validez, développez les procédures et formez les utilisateurs. Vous conduisez également d'autres projets pour ce laboratoire en suivant les évolutions techniques et informant vos collaborateurs des besoins futurs. Par la suite, vous pourrez évoluer vers une fonction de management.
Ce projet d'envergure nécessite un sens aigu des contacts, de l'écoute, et une bonne capacité de synthèse. Vous êtes ingénieur informaticien et possédez une solide expérience en milieu pharmaceutique, ou ingénieur chimiste avec de bonnes connaissances en informatique.
Vous serez formé aux Etats-Unis, au sein de notre maison mère, pendant une période de 6 mois. La maîtrise de l'anglais est donc indispensable. La dimension de notre groupe vous offre d'intéressantes opportunités de carrière.
Merci d'adresser lettre de motivation manuscrite, CV détaillé et photo, sous référence INF, à Jean-Jacques Hincker, Lilly France, rue du Colonel-Lilly, 67640 Fegersheim.

Lilly

MEDIA-SYSTEM

FIDORGA, Département de **KPMG FIDUCIAIRE DE FRANCE**, intervient pour organiser les fonctions clés des PME PMI. Pour l'un de nos secteurs, nous recherchons un :

Consultant en Informatique et Organisation

Nous vous proposons un rôle de conseil impliquant :
- **Sur le plan personnel :** des capacités d'organisation et un sens prononcé de la communication ;
- **Sur le plan gestion :** une connaissance pratique de la structure et des fonctions des PME - PMI ;
- **Sur le plan technique :** une expérience reconnue en matière de conception, de développement et de mise en place de système informatique.

Diplômé d'une école d'ingénieur ou d'une maîtrise universitaire, vous avez une expérience réussie de 5 ans minimum dans l'informatisation auprès d'entreprises ou en tant que conseil (SSC), consultant, auditeur...
Vous interviendrez auprès d'une clientèle variée, grâce aux contacts de haut niveau de notre réseau, très bien implanté auprès des PME et PMI.
Poste basé à Paris avec de courts déplacements.

FIDORGA

Merci de nous envoyer votre dossier de candidature (CV, photo, prétentions) à : FIDORGA - Madame CREMONTI - 18 bis Rue de Villiers - 92300 LEVALLOIS PERRET.

PUBLIPANEL

Le Monde des Secteurs de Pointe

Ingénieur, au cœur de la production, un enjeu de manager.

Pôle européen du leader mondial de l'Imagerie Médicale, nous concevons, produisons et commercialisons en étroite synergie avec nos unités d'Amérique et d'Asie une gamme complète de systèmes de radiologie et de radiothérapie.

Responsable Maintenance Industrielle

pour notre site de production de Tubes à Rayons X.

C'est en véritable professionnel que vous assurerez la maintenance du parc de l'usine (fours de traitement sous-vide, générateurs THT 200 KV). Vous prendrez en charge la maintenance préventive, l'étalonnage des machines sensibles, la mise en service et le contrôle sécurité des nouveaux équipements. Dans le cadre de cette mission, vous animerez une équipe de 5 techniciens confirmés en maintenance industrielle.

De formation ingénieur option électrotechnique, vous possédez des connaissances en Electronique de puissance, en Vide et THT. Vous disposez d'une expérience de 3 à 5 ans en maintenance d'équipements de production.

Ce poste basé à Issy-Les-Moulineaux, est à pourvoir rapidement.

Merci d'adresser lettre, CV et prétentions s/réf. RM à Pascal GUICHARD - Service du Recrutement General Electric CGR - 52, boulevard Gallieni 92133 ISSY-LES-MOULINEAUX.

General Electric CGR

MEDIAPA

Ligne de conduite

ALCATEL Radiotéléphone - 1500 personnes, 1,3 milliard de F de CA - est le leader en France pour la conception et l'installation de réseaux et systèmes de radiotéléphonie publics et privés. De la conception à la commercialisation de nos produits, notre maîtrise est totale. C'est notre ligne de conduite.

Ingénieur logiciel

Venez partager notre passion des télécoms

Votre mission : Dans un environnement **HARD/SOFT (Vax, Unix, HP68xxx)**, vous développez, de la conception à l'intégration, des logiciels TELECOMS/TEMPS REEL, pour des réseaux de radiocommunications publics et privés diversifiés. Vous utilisez la méthodologie rigoureuse propre à nos projets.

Votre profil : Ingénieur Ecole, Informaticien et/ou Electronicien, vous avez de 1 à 5 ans d'expérience du développement de logiciels **TELECOMS** et/ou **TEMPS REEL** et la connaissance de langages évolués (**C, PASCAL, ...**).
Dans ce contexte international, la pratique de l'anglais est un plus.

Votre implication sera le gage de votre évolution au sein de notre groupe.

ALCATEL
RADIOTELEPHONE
La passion de communiquer

Ecrivez à notre conseil : **INFORAMA CARRIERES** sous la réf. **IM/220** - 50, rue Marcel Dassault - 92100 BOULOGNE.

HCA

Ingénieurs débutants pour de nouveaux outils informatiques

Paris. Nous sommes une importante Société de transports à vocation de service public. Notre activité nous conduit à développer une informatique technique et de gestion de qualité, répondant à nos exigences de rigueur, de fiabilité et d'efficacité.

Actuellement nos besoins s'accroissent et se diversifient. Nous misons sur un réel développement des progiciels micro et sur l'introduction de nouvelles techniques (Gestion Electronique de Documents, ...) pour y répondre.

Vous êtes diplômé d'une école d'ingénieurs (option informatique) ou de l'Université (Maîtrise, DEA informatique, ...). Vous êtes motivé par une fonction où vous exprimerez vos qualités d'autonomie, de curiosité d'esprit, de rigueur et d'imagination. La nouveauté et la variété vous attirent, ainsi que la responsabilité de projet. Nous vous apporterons la formation, le support technique et vous serez intégré dans une équipe très conviviale.

Merci d'écrire sous la référence C.121/M à notre conseil Catherine Charvet, OBERTHUR CONSULTANTS 49, rue Saint Roch, 75001 PARIS.

Oberthur Consultants

CURRICULUM

JEUMONT SCHNEIDER INDUSTRIE

GROUPE SCHNEIDER

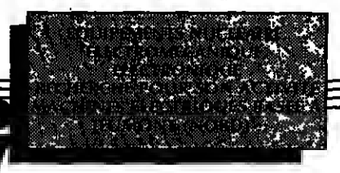

INGENIEUR D'AFFAIRES

Avec le support d'un ou deux collaborateurs, vous assurerez le développement des ventes France et Export pour un secteur dont vous aurez la responsabilité (contact clients, analyse des demandes, établissement et négociation des offres). ■ Il s'agit d'une fonction pour laquelle vous bénéficierez d'une grande autonomie ■ Ingénieur grande école, vous possédez une expérience industrielle de quelques années, de préférence dans la vente de biens d'équipements électromécaniques ■ La connaissance de l'anglais est indispensable, celle de l'allemand serait un plus.

Si vous êtes prêts à partager nos ambitions, adressez votre candidature à :
JEUMONT SCHNEIDER INDUSTRIE Direction des Ressources Humaines
70, av. du Président Wilson - Cedex 59 - 92058 PARIS LA DEFENSE
L'ELECTRICITE SANS FRONTIERES

CONTESSE

Pompes Salmson

PREMIER CONSTRUCTEUR EUROPEEN EN GENIE CLIMATIQUE
recherche un

INGENIEUR QUALITE

pour accompagner le développement de son potentiel industriel et atteindre ses objectifs Qualité.

MISSION : Responsable qualité du secteur de fabrication de série (400 personnes), vous aurez à développer nos actions :
- Certification fournisseurs,
- L'AMDEC Produits/Process,
- L'auto-contrôle.

Au sein d'une équipe de collaborateurs acquis à l'esprit qualité, vous aurez à concevoir, gérer et faire respecter les normes et procédures de contrôle.

DE FORMATION :
Ingénieur généraliste, votre double expérience de qualité et de fabrication mécanique sont des atouts indispensables à la réussite de cette mission.
- bilingue anglais et/ou allemand,
- certifié ISO 9002, dans un environnement technologique évolutif, participatif, vous pourrez mettre en valeur vos compétences techniques et votre aptitude au travail d'équipe.

Rémunération motivante pour candidat à fort potentiel.

Adresser candidature, lettre manuscrite + CV + photo, sous la réf. PL 691 O à notre conseil Robert Delacroix, Florian Mantione Institut, 1, rue Louis Marin, 44200 NANTES, ou consulter le Minitel 3615 code SOFTEL.

Florian Mantione Institut
Premier Réseau National de Conseil en Recrutement

Membre de la Chambre Syndicale Nationale des Conseils en Recrutement

Les consultants d'Actiman ont le plaisir de vous communiquer leur nouvelle adresse à laquelle vous pourrez les joindre à partir du 1er juillet 1991

6, rue Arsène Houssaye 75008 PARIS
Tél. (1) 40 76 05 18 - Télécopia (1) 43 59 64 09

Actiman

KERGUELEN

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

REPRODUCTION INTERDITE

Le Monde des Secteurs de Pointe

LA MATIERE GRISE

POUR L'EXPLOITATION DE L'OR NOIR

L'exploitation des richesses naturelles est devenue un formidable enjeu économique et scientifique. La créativité et l'adaptabilité conditionnent son évolution.
Filiale de Technip et de l'Institut Français du Pétrole (IFP), nous sommes devenus en 15 ans l'une des sociétés les plus performantes en ingénierie d'exploitation des champs d'hydrocarbures, spécialement en offshore.
Nos équipes, tournées vers l'international, conçoivent des plates-formes, développent des technologies novatrices et réalisent des prouesses techniques comme le relèvement des plates-formes du champ d'Ekofisk en Norvège.
Maîtrise technique, imagination, autonomie et ouverture seront les moteurs de votre évolution au sein de notre Groupe.

TECHNIP GEOPRODUCTION

DIRECTION DES OPERATIONS

La réalisation des projets d'ingénierie confiés à notre société est du ressort de la direction des opérations que nous vous proposons de rejoindre au poste d'

INGÉNIEUR ELECTRICITÉ

A 28 - 30 ans environ vous êtes un jeune ingénieur expérimenté dans les domaines de l'électrotechnique. Intégré à une petite équipe de spécialistes, vous concevez et élaborez les moyens de production et de distribution d'énergie électrique de plates-formes. Vous assurez le dimensionnement et la définition des composants et leur suivi technique jusqu'au montage. Notre mode de fonctionnement en "task-force" est une garantie de diversité et de contacts. A terme vous pourrez évoluer vers une fonction d'expert ou de responsable de projet.

DIRECTION TECHNIQUE

A la pointe de la recherche opérationnelle, notre direction technique développe de nouveaux concepts technologiques et des procédés industriels offshore et onshore.

INGÉNIEUR RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT PROCÉDÉS DE PRODUCTION

Jeune diplômé de l'enseignement supérieur (ENSAM, ENSPM et/ou génie chimique), débutant ou ayant 2 à 3 années d'expérience, vous participez aux études et aux développements de nouveaux procédés de production pour champs pétroliers. Cette fonction vous permettra de suivre les projets de leur conception à leur mise en oeuvre sur le terrain.

INGÉNIEUR STRUCTURE

Votre formation supérieure en génie civil (ESTP, CHEC, INSA, ENSMN) est complétée éventuellement par une première expérience en calcul de RDM et/ou en architecture navale. A l'aide de l'outil informatique vous participez aux travaux de conception, de mise au point et de réalisation de structures métalliques. Ce poste fait appel à vos qualités relationnelles et vous permettra d'évoluer vers des fonctions d'expertise ou d'encadrement de projet.

Pour tous ces postes le contexte international dans lequel nous évoluons rend nécessaire la pratique de l'anglais et la disponibilité pour des déplacements à l'étranger.

Nous vous remercions d'adresser votre candidature, en précisant la référence du poste choisi, à Technip-Geoproduction - Service du Personnel Tour Technip - La Défense 6 - 92090 Paris La Défense Cedex 23.

---

nt northern telecom

Formateurs Techniques

Une mission sans conteste européenne
You know what I mean ? *

Ce symbole représente l'Univers numérique intelligent, la structure imaginée par Northern Telecom pour une société de l'information où les télécommunications deviendront le cadre universel de toutes les interactions humaines.

Parce que Northern Telecom est le principal fournisseur mondial de systèmes de télécommunication entièrement numériques,

Parce qu'en France, l'objectif de Northern Telecom est d'établir le Centre d'Excellence Européen en commutation privée, dans les secteurs aussi variés que Marketing, Support, Recherche et Développement, Formation et Technologie,.

Parce que Northern Telecom sait que ses collaborateurs lui procurent son avantage concurrentiel sur les marchés mondiaux,

Votre mission s'épanouit dans un contexte relationnel et international.

Au sein de notre centre européen de formation vous êtes en contact permanent avec nos clients et distributeurs européens pour lesquels vous concevez des supports de stage et animez des formations sur notre gamme d'autocommutateurs numériques

Ingénieur, vous justifiez d'une première expérience en télécoms ou informatique appliquée. De dimension internationale,ce poste requiert une parfaite maîtrise de l'anglais ainsi qu'une grande disponibilité. Vos qualités de pédagogue sont la garantie de votre succès chez nous. Une connaissance Mac serait un plus.

Veuillez adresser votre candidature sous réf. FT/03.07/LM à Odile Lemaire - **NT MERIDIAN** - 15, rue Alexander Graham Bell - 77607 Bussy-St Georges Cedex Fax : 64.76.76.00.

*Vous voyez ce que je veux dire ?

HCAP

DES HOMMES QUI FONT PARLER LE MONDE nt northern telecom

INGÉNIEURS MÉCANICIENS

A L'ECOUTE DE NOS CLIENTS

Car Stéréo

Centre de compétence internationale Philips, premier fabricant européen d'autoradios, notre établissement de **Ramboulliet** (Yvelines, 900 personnes) réunit toutes les compétences pour concevoir, développer et produire au niveau international des systèmes destinés notamment aux constructeurs automobiles (1,5 million d'appareils produits en 1990 dont près de 80 % pour l'export).
Dans ce contexte, plusieurs opportunités vous sont proposées selon l'orientation que vous souhaitez donner à votre carrière.

- **Passionné(e) par le développement de produit,** mécanicien de formation, vous participerez à la conception des nouveaux appareils dans le cadre de projets nationaux ou internationaux dans l'environnement exigeant de l'automobile.
- **Orienté(e) Process,** vous prendrez en charge les études et projets d'organisation et de mécanisation au sein de notre Département industrialisation.
- **Attiré(e) par la négociation,** au sein de notre Département achat, vous utiliserez vos compétences techniques (mécaniques ou électroniques) pour les relations avec nos fournisseurs sur les marchés internationaux.

Pour ces postes, l'anglais est indispensable, l'allemand souhaité.
Nous vous remercions d'adresser votre candidature, en précisant le poste choisi, à **Philips Electronique Grand Public,** Michel Dehaye, Département des affaires sociales, 1 rue de Clairefontaine, BP 65, 78512 Rambouillet Cedex.

3615 PHILIPS JOB

"Philips en France, c'est un CA de l'ordre de 24 milliards, 21 000 personnes qui évoluent de la recherche au commercial, du marketing à la production dans l'univers passionnant de l'une des premières entreprises mondiales d'électronique."

PHILIPS

PHILIPS. C'EST DEJA DEMAIN

NOTRE 3e USINE S'IMPLANTE, UN FORMIDABLE CHALLENGE SE DESSINE POUR VOUS !

INGENIEURS
- DEVELOPPEMENT
- PRODUIT

Toujours plus loin, toujours mieux, avec une richesse essentielle : les Hommes. Clé de notre succès, cette philosophie est également le fondement de notre Projet d'Entreprise. Filiale européenne du 2e constructeur mondial pour le conditionnement d'air, les métiers et la passion de nos 1 200 collaborateurs sont l'élaboration, la fabrication et le commercialisation de matériel de conditionnement d'air et de réfrigération. Nous réalisons 1,15 milliards de C.A. dont 80 % à l'export. Basé dans les Vosges, notre Siège Social pour l'Europe, l'Afrique et le Moyen-Orient vous attend !

INGENIEUR DEVELOPPEMENT : Vous développez de nouveaux produits, assurez le suivi technique de ceux existants et préparez leurs évolutions techniques. En liaison avec les autres divisions, vous participez aux actions d'optimisation des coûts et à l'amélioration de la qualité.

INGENIEUR PRODUIT : Evoluez vers le marketing international, apportez votre soutien technique et commercial à notre réseau de ventes au Moyen-Orient. Homme de communication, vous élaborez les moyens d'information et de promotion. Homme de réflexion et d'action, vous participez au développement de notre gamme de produits.

Ingénieur (AM, ENSAIS, INSA...). Jeunes Diplômés ou 1ère expérience, si vous maîtrisez une ou plusieurs langues étrangères et si vous souhaitez grandir au rythme de notre croissance, envoyez votre candidature à : SOCIETE TRANE Direction des Relations Sociales - 1, rue du Fort - B.P. 6 - 88190 GOLBEY.

TRANE

LA RICHESSE PAR LES HOMMES

MEDIA PA

SONY FRANCE

INGENIEUR ELECTRONICIEN VIDEO PROFESSIONNELLE

SONY FRANCE (2 500 personnes, 7 Mds de CA) produit et commercialise des équipements de haute technologie pour le grand public et les professionnels du son et de l'image ► Afin d'accompagner le développement de notre activité et d'assurer le suivi de grands projets, le responsable de la Maintenance des produits professionnels recherche un nouveau collaborateur qui intégrera une équipe jeune et motivée ► Pour nos clients professionnels (chaînes de TV, sociétés de post-production...), vous assurerez la maintenance de nos produits audio et vidéo (magnétoscopes digitaux, systèmes vidéo, effets numériques, mélangeurs...) principalement sur le terrain ► Par la remontée d'informations aux équipes marketing et commerciales, vous participerez au développement des ventes et à l'amélioration de nos produits ► Enfin, votre sens du service et de la qualité vous fera reconnaître comme l'interlocuteur technique privilégié de nos clients ► Vous avez valorisé votre formation d'ingénieur électronicien par une première expérience, et vous maîtrisez l'anglais ► Mais vous êtes surtout motivé pour vous investir dans un poste où le goût de la technique est aussi important que le sens commercial ► Nous vous remercions d'adresser votre candidature (CV, lettre et prétentions), sous la réf. 2105/IE, à Fabienne MARGOTTEAU, SONY FRANCE, 15 Rue Floréal, 75017 Paris.

SONY *Le créateur*

MEDIA-SYSTEM

SAINT-GOBAIN CERAMIQUES INDUSTRIELLES

Notre activité Quartz Technique regroupe trois centres de production (France, Grande-Bretagne, Etats-Unis). Notre spécialité est la production de silice pur pour des applications variées destinées à des fins industrielles, militaires, spatiales, ou médicales. En France, notre société **Quartz et Silice** (basé à Nemours - 77) est notamment le premier producteur mondial de fil de quartz. Nous recherchons un

INGENIEUR RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

FORMATION MATERIAU — EXPERIENCE TEXTILE

VOTRE MISSION : ❑ vous recevez une formation spécifique à notre activité Quartz ❑ intégré à notre équipe, vous travaillez à l'amélioration des caractéristiques mécaniques et thermiques du fil de silice ❑ vous participez activement au développement de nouveaux produits ainsi qu'à la mise au point d'une ligne pilote de fabrication.

NOUS VOUS OFFRONS : ❑ le cadre de notre groupe ❑ un service R et D dans lequel nous investissons un pourcentage non négligeable de notre C.A. ❑ des possibilités d'évolution dans la R et D ou vers d'autres voies industrielles du groupe.

VOUS AVEZ : ❑ au moins 28 ans ❑ une formation d'ingénieur ou docteur ingénieur matériau (physico-chimie, céramique, verre, minéraux...) ❑ une expérience dans le textile pour servir nos applications en cours ❑ le goût du résultat ❑ de la ténacité ❑ une grande ouverture d'esprit ❑ la volonté d'être performant sur un secteur de pointe.

Pour un entretien individuel avec la société le 16/07/91

Adressez ou télécopiez CV, lettre et photo à EUROMAN - 7 Ter, rue de la Porte de Buc - 78000 VERSAILLES. Fax : 39.49.51.94 en indiquant la référence 3895 sur la lettre et sur l'enveloppe.

EUROMAN

PARIS - LYON - TOULOUSE - NANTES - AIX - STRASBOURG
USA - BELGIUM - GERMANY - UNITED KINGDOM - SPAIN - ITALY

REPRODUCTION INTERDITE

Le Monde des Secteurs de Pointe

INGENIEUR ETUDES PRODUIT

Avec 8 milliards de Francs de CA, 12 000 salariés et 40 sites industriels en France et à l'étranger, nous sommes l'un des premiers spécialistes mondiaux de la conception et de la fabrication de sièges automobiles.

Soucieux de répondre à l'attente des usagers et de nos clients :

- les constructeurs automobiles

notre groupe consacre d'importants efforts à la conception et à la mise au point de produits nouveaux.

CONCEVOIR
DEVELOPPER
INNOVER
A LA FOIS POUR
RENAULT - PEUGEOT
CITROËN - BMW - AUDI
FIAT - JAGUAR...

?

Aujourd'hui, nous recherchons un Ingénieur qui aura pour mission de développer des produits et d'assurer la responsabilité de projets, en contact étroit avec les bureaux d'études des clients étrangers.

Le poste est à pourvoir dans une agréable région de Basse-Normandie.

Il requiert :

- une formation d'Ingénieur Mécanicien,
- une première expérience significative de ce type de fonction,
- une bonne pratique de l'anglais ou de l'allemand.

Merci d'envoyer votre CV + lettre manuscrite à la Direction des Ressources Humaines de BERTRAND FAURE AUTOMOBILE - 8, rue Jean-Pierre Timbaud - 78391 BOIS D'ARCY CEDEX.

MEDIAPA

UNITED TECHNOLOGIES AUTOMOTIVE

ENTREZ AU COEUR DE L'AUTOMOBILE

Filiale du groupe international UTC (220 000 personnes), notre société développe, en collaboration avec les constructeurs automobiles, DES SYSTEMES DE DISTRIBUTION ELECTRIQUE. Forts de 6 000 personnes et de 18 sites industriels en Europe, nous intensifions le développement de notre centre technique en France et recherchons

2 JEUNES INGENIEURS PROJETS

POSTES BASES A PARIS OUEST (92)

VOTRE MISSION : Sous la responsabilité de notre Directeur Commercial ❑ vous prenez globalement en charge des projets de nouveaux véhicules en collaboration avec des constructeurs automobiles ❑ vous assurez l'interface avec notre B.E et nos usines situées en France et à l'étranger ❑ vous pilotez et gérez les projets jusqu'au démarrage série et êtes l'interlocuteur privilégié du client.

VOTRE PROFIL : ❑ ingénieur débutant (A & M...) ou avec une première expérience ❑ des capacités d'autonomie, de rigueur et de méthode permettant de prendre en charge la gestion, la coordination et la réalisation de projets dans un environnement automobile ❑ les capacités d'adaptation nécessaires pour évoluer dans un environnement international ❑ UNE BONNE MAITRISE DE L'ANGLAIS EST INDISPENSABLE.

NOUS VOUS OFFRONS : ❑ l'opportunité d'intégrer un groupe international en très forte croissance en Europe ❑ un poste alliant la technique, les contacts et le management de projets industriels ❑ à terme, des possibilités d'évolution vers un poste de responsable de projet ou vers des postes opérationnels dans nos usines en France ou à l'Etranger

Pour un entretien individuel avec la société le 17 juillet 1991

Adressez ou télécopiez CV, lettre et photo à EUROMAN - 96, rue Saint-Charles - 75015 PARIS. Fax : 45.79.49.94 en indiquant la référence 10026 sur la lettre et sur l'enveloppe.

EUROMAN

PARIS - LYON - TOULOUSE - NANTES - AIX - STRASBOURG
USA - BELGIUM - GERMANY - UNITED KINGDOM - SPAIN - ITALY

Têtes chercheuses pour l'Aéronautique

SUP'AERO, ESE, ECP, MINES, ENSTA, ENST...

2-3 ans d'expérience

Nous sommes un groupe aéronautique international important.

La Direction de la recherche de notre Division Engins Tactiques réalise des études techniques et opérationnelles permettant d'orienter notre stratégie.

Elle souhaite enrichir ses équipes en recrutant deux Ingénieurs, un intéressé par les techniques de recherche opérationnelle (**wargames, cartographie, simulation...**), un par les **systèmes d'arme Laser.**

Ces postes situés en banlieue sud de Paris, vous permettront de découvrir des technologies très avancées touchant à des domaines variés, et d'avoir une vue d'ensemble de l'entreprise.

De nombreux projets sont menés dans le cadre d'une **coopération européenne.**

Vous pourrez évoluer ensuite vers des responsabilités techniques plus larges ou vers des fonctions de management.

Ces postes s'adressent à des Ingénieurs Grande Ecole ayant une première expérience dans un des domaines suivants : radar, radio-communication, air/espace, laser, optique, système d'arme...

Merci d'adresser lettre de candidature, CV complet, photo et rémunération actuelle sous la réf. M 23/3946 D à :

EGOR TECHNOLOGIES
17, avenue Matignon - 75008 PARIS

EGOR

PARIS AIX-EN-PROVENCE BORDEAUX LILLE LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE
BENELUX DANMARK DEUTSCHLAND ESPAÑA ITALIA PORTUGAL SWEDEN UNITED KINGDOM

Groupe industriel de dimension internationale, SNPE (6 900 personnes, 4 milliards de CA) appuie son dynamisme sur un potentiel technique et humain de premier plan.

Nous recherchons pour notre Etablissement de BRETAGNE (PROCHE DE QUIMPER ET DE BREST) un

Ingénieur études développement industrialisation Produits pyrotechniques

Dans un secteur en pleine expansion, vous assurerez, à la tête d'une petite équipe, la conduite technique de programmes portant sur des produits rayonnants "infra-rouge et visible" depuis leur élaboration jusqu'au suivi technique de leur réalisation.

A environ 30 ans, de formation physique complétée par des notions de chimie et de mécanique, vous avez acquis une expérience industrielle d'au moins 2 années, si possible dans le domaine des produits pyrotechniques.

Rigueur, esprit d'équipe et qualités d'organisation vous permettront de réussir dans ce poste et d'évoluer au sein de notre Groupe.

Merci d'adresser votre candidature (lettre, photo, CV, prétentions), à SNPE, DRH/IE/M, 12 quai Henri IV, 75181 Paris Cedex 04.

SNPE *EXPERTS EN LA MATIÈRE*

MEDIA-SYSTEM

ODA
APPELEZ VOTRE REUSSITE PAR SON NOM

Filiale d'**HAVAS** et de **COGECOM**, l'**ODA** (4 milliards de CA-2500 collaborateurs) est le régisseur de la publicité dans les annuaires officiels de FRANCE-TELECOM (Pages Jaunes et Annuaire Electronique, le 11). Notre Direction Innovation recherche un

CHEF DE PROJETS SENIOR *HF*
PROFIL TELEMATIQUE ET MARKETING

Mission : Vous serez principalement chargé de l'élaboration de plans d'actions correspondant à de nouveaux projets liés à la communication électronique.

Profil : Vous êtes diplômé de l'enseignement supérieur et justifiez d'une expérience professionnelle de 3 ans ou plus dans le secteur de la télématique. Votre connaissance de l'économie des services videotex (en qualité de fournisseur de services, serveur ou conseil) est indispensable.

Merci d'adresser lettre, CV et prétentions sous référence INN/07 à :

Annick BAUDE - ODA
7, avenue de la Cristallerie
92 317 SEVRES Cedex

LE PREMIER MOYEN DE SE FAIRE UN NOM

HCAP

Code à barres...

Jeune Ingénieur

Traitement de l'information

Grandes Ecoles d'Ingénieurs — ***Paris***

Celui-ci se verra confier le développement et la promotion de notre système actuel d'identification (code à barres), ainsi que l'assistance technique pour toutes les applications relevant de ce domaine. Il se tiendra informé de toutes évolutions et innovations en matière de procédés d'identification modernes et pour ce faire participera aux salons internationaux et représentera l'Entreprise auprès des groupements professionnels de normalisation. Justifiant d'une première expérience industrielle de 2 à 3 ans, le jeune ingénieur que nous recherchons s'exprime couramment en anglais (nombreux voyages de courte durée à l'étranger). Principale Société d'un Groupe Français (8500 pers.), très réputé dans le domaine de la Communication, nous offrons d'intéressantes perspectives de carrière.

ORION, notre Conseil, vous garantit une discrétion absolue et vous remercie de lui adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) sous réf. 107 M.

ORION l'homme et l'entreprise

35, rue du Rocher 75008 Paris

Reliez votre avenir à celui du câble.

No 1 mondial du câble avec 24 milliards de CA consolidé et 70 sociétés implantées dans 20 pays, nous fabriquons l'ensemble des câbles d'énergie et de télécommunications dans tous les domaines terrestres et sous-marins : études des systèmes, fabrication, pose et raccordement. Relevant ainsi chaque jour de nouveaux défis, nous souhaitons vous associer à notre succès.

INGENIEUR AFFAIRES - EXPORT

Diplômé d'une Ecole d'Ingénieur (Sup télécom...) vous êtes débutant ou vous justifiez d'une première expérience réussie dans la vente de produits techniques et êtes fortement motivé par les négociations de haut-niveau. Amené à vous déplacer fréquemment sur de nombreuses zones géographiques, vous aurez en charge l'établissement des propositions ainsi que leur négociation dans des domaines hautement techniques, tels que les transmissions sur fibres optiques.

La maîtrise de l'anglais est indispensable, et une deuxième langue (espagnol) serait appréciée.

ALCATEL CABLE

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, C.V. photo et prétentions) sous référence LF/02, à Luc FAYET, Direction des Relations Sociales, ALCATEL CABLE, 30, rue des Chasses, BP 309, 92111 CLICHY Cedex.

CONTESSE

CRYOVAC

1.100 personnes
10.000 produits
15 marchés
dans 5 pays
1 objectif : la Qualité Totale

GRACE, [illegible] international, [illegible] toute l'Europe. [illegible] 1.100 personnes, plus [illegible] située près de Rambouillet - [illegible] commercialise des produits leaders sur les [illegible] emballage alimentaire. [illegible] cadre de notre STRATEGIE "QUALITE TOTALE", [illegible] recherchons un

STATISTICIEN
DÉBUTANT OU PREMIÈRE EXPÉRIENCE

Jeune Ingénieur de formation statistique ou équivalent universitaire, vous êtes rigoureux et possédez des qualités relationnelles et pédagogiques, ainsi qu'une bonne connaissance de l'anglais.

Véritable "expert" en statistiques de notre site, vous serez chargé de promouvoir l'utilisation des méthodes statistiques d'amélioration de la qualité (SPC, plans d'expérience) auprès de l'ensemble de nos services.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) sous réf. 115/M à Christelle NICOLAS - GRACE SA BP 9 - 282321 EPERNON CEDEX.

GRACE

Organisation et Publicité

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

REPRODUCTION INTERDITE

Le Monde des Secteurs de Pointe

Premier Centre Européen pour la conception et recherche spatiale, nous sommes maîtres d'oeuvre pour de nombreux programmes tant civils que militaires (Ariane, Hermès...). La Direction technique recherche des

INGENIEURS GRANDES ECOLES

pour ses Services

• EQUIPEMENTS ET CHAINES DE PUISSANCE

INGENIEUR GRANDE ECOLE

Dans le cadre d'un développement exploratoire, vous assurerez l'étude et la conduite de développement de systèmes électriques d'asservissement de tuyères de missiles.
Ce poste requiert :
- Des connaissances dans le domaine de l'automatique et des systèmes électromécaniques.
- De l'aisance relationnelle et la capacité à conduire des réunions.
- La maîtrise de l'anglais.

Expérience souhaitée. (Réf. CP1)

• TECHNIQUES ELECTROMAGNETIQUES

(Techniques radar, antennes, hyperfréquences, émission/réception)

INGENIEUR ESE ou équiv.
+ expérience

En fonction de votre expérience vous intégrerez (réf. CE2) ou dirigerez (réf. CE3) une équipe pluridisciplinaire chargée des études et des développements de matériels d'émission/réception embarqués (avant-projets, études, évaluations et qualifications au sol et en vol). Des connaissances en technologies de composants et de matériaux et en durcissement nucléaire seraient appréciées.

(Compatibilité électromagnétique)

INGENIEUR ESE ou équiv.
+ 5 ans d'expérience minimum

Vous aurez, au sein de l'activité Etudes et Essais électromagnétiques, la responsabilité de la construction et de la démonstration de compatibilité électromagnétique des missiles ou lanceurs développés par la Division. Un goût à la fois pour la modélisation et les essais est nécessaire, ainsi que l'aptitude à la conduite d'affaires. (Réf. CE1)

Pour ces postes à forte dominante "Système", basés aux Mureaux, un bon esprit de synthèse est demandé, ainsi que de réelles facultés de communication.
Des déplacements de courte durée sont à prévoir (France, Etranger).

Merci d'adresser votre dossier au Service Recrutement - AEROSPATIALE - BP 2 - Route de Verneuil - 78133 LES MUREAUX CEDEX.

AEROSPATIALE L'ENTREPRISE QUI DEPASSE L'IMAGINATION

RESPONSABLE BRANCHE PÉTROLE

INGÉNIEUR X, PONTS, MINES, CENTRALE

Paris - 420 KF +

La C.I.M. est la N° 1 français du stockage pétrolier at développe d'autres filières logistiques au service notamment des industriels de la chimie et de l'agroalimenteire. Elle réalise un CA consolidé d'environ 1 320 MF pour un résultat de 100 MF avec plus de 1 900 personnes. La C.I.M. doit sa réussite au fait d'être dirigée par des ingénieurs soucieux de perfection ; dans chaque activité son esprit de service est ainsi poussé jusqu'au moindre détail et fait le différence.

Avec ses 320 MF de CA, 30 MT de flux traités, 320 personnes, ses installations sur 150 ha au HAVRE-ANTIFER, ses sites en Région Parisienne reliés par un réseau de pipelines et, dans un proche avenir, des créations en province et à l'étranger, la branche pétrole est le fer de lance de la Compagnie.

L'ingénieur que nous cherchons, après un an d'imprégnation dans le groupe en tant que membre du comité stratégique, devient le Responsable de cette activité au Siège. A ce titre il supervise le management d'exploitation et le commercial, construit de nouveaux projets d'investissements internes ou externes et les défend au sein du comité ; il négocie avec les raffineurs et les autorités portuaires les chartes tarifaires ; il tisse des relations positives et durables avec les partenaires sociaux.

Ce poste convient à un ingénieur de haut niveau X, PONTS, MINES, CENTRALE..., confirmé dans le management industriel ; organisateur réputé pour sa diplomatie, il a l'âme robuste du bâtisseur. Il jouera un rôle de tout premier plan dans l'avenir du groupe.

Vous vous reconnaissez : pour en parler, René CASIMIR, Directeur AWV RESSOURCES HUMAINES, est votre contact personnel et confidentiel ; appelez-le maintenant au 47-20-06-50 ou écrivez-lui (lettre, CV, photo) : 1, rue Auguste-Vacquerie - 75116 PARIS

C I M
Compagnie Industrielle Maritime

Ressources Humaines
Ingénieurs et Dirigeants

DU PONT DE NEMOURS (Flandre) S.A.

A proximité de Dunkerque, une nouvelle usine du Groupe DU PONT DE NEMOURS, un des leaders mondiaux de l'industrie chimique (135 000 personnes sur 5 continents).
L'ambition et les moyens d'y mettre en œuvre une politique avancée en matière d'organisation et de fonctionnement, de valorisation des postes et des hommes, de respect de l'environnement.
Nous recherchons les premiers

INGÉNIEURS CHIMISTES

de cette unité destinée à la synthèse de molécules pour une nouvelle génération de produits de notre gamme "protection des cultures" (à terme, 80 personnes).

Diplômé d'une grande école de Chimie, vous êtes motivé par la recherche de performances techniques autant qu'humaines et économiques.

Vos premières responsabilités seront (suivant vos acquis et vos souhaits) le Développement de Process en phase de démarrage ou l'Encadrement d'équipes de Production. Votre participation à la création de cette nouvelle filiale vous préparera, si vous le souhaitez, à une carrière évolutive au sein du groupe DU PONT DE NEMOURS en France et/ou à l'étranger.

Possibilité de prise en charge des frais de déménagement. Les entretiens auront lieu à partir du mois d'Août.

Merci d'adresser votre dossier de candidature, sous la référence AL/M266, à la Direction des Ressources Humaines

DU PONT DE NEMOURS (France) S.A.
137, rue de l'Université - 75007 Paris

Nous faisons partie d'un des grands groupes mondiaux présents, notamment, dans les secteurs hygiène et beauté. Notre filiale en France - CA > 1.2 Mrd F., recherche un

PASSEZ A LA DIMENSION DIRECTION

RESPONSABLE D'USINE

Faire évoluer les fabrications, les conditionnements et la productivité en rentabilisant des investissements significatifs, gérer la qualité et les délais qui sont nos préoccupations constantes, telles sont vos tâches quotidiennes. Vous avez aussi à anticiper développements technologiques et innovations en relation avec les laboratoires du groupe. Mais vous devez surtout valoriser vos équipes en créant un climat permettant la réalisation de vos objectifs définis avec le directeur industriel dont vous dépendez.

A 32-35 ans, ingénieur diplômé d'une école de chimie ou équivalent... à l'aise en anglais, vous venez de l'univers cosmetologie, pharmacie, agro-alimentaire... et vous bénéficiez d'une expérience confirmée (5 ans au moins) d'atelier de production de process et d'encadrement. Pour vous imposer à ce poste, vous savez communiquer avec le personnel et le motiver. Ce sont les atouts de votre personnalité affirmée. Aujourd'hui vous voulez donner un élan à votre carrière et recherchez autonomie et large délégation - nous vous les offrons.

Poste basé en région parisienne.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et rémunération sous la référence F 14 A07 à notre Conseil RESOUDRE, 50 rue Sainte-Croix de la Bretonnerie 75004 PARIS.

RESOUDRE
LES PROFILS D'AVENIR

FCR
FRANCE CÂBLES & RADIO

Ingénieur commercial grands comptes
Réseaux d'entreprise

Du secteur public aux entreprises privées, France Câbles et Radio - 700 personnes, 1,4 milliard de CA, filiale de Cogecom (Groupe France Télécom) - est le partenaire privilégié des acteurs du monde des télécommunications.

Notre Direction Systèmes de Communication d'Entreprise réalise des prestations de conseil, d'études et d'ingénierie de réseaux privés associant voix, données, images. Nous vous proposons de rejoindre cette activité en plein essor. Vous prendrez en charge la prospection et le développement d'affaires auprès de grandes entreprises dans les secteurs des services et de l'industrie.

A 30 ans environ, diplômé d'une grande école d'ingénieurs ou de commerce, vous avez acquis 3 à 5 ans d'expérience de vente de services dans les domaines des télécommunications, de l'organisation ou de l'informatique. Anglais indispensable.

Merci d'adresser CV, lettre, photo et prétentions, sous réf. CL/A18/M, à France Câbles et Radio, DRHA, 124 rue Réaumur, 75091 Paris Cedex 02

CÔTÉ MÉTIER, J'ASSURE
CÔTÉ AVENIR, J'AI CONFIANCE

En pleine expansion en France et à l'étranger - CA de 17,4 Mds F - 9 000 personnes - présents dans 25 pays, nous nous donons de tous les moyens pour conforter notre position de grand groupe européen de l'assurance et recherchons pour notre siège au Mans :

Statisticiens H/F

De formation BAC + 4/5 en mathématiques/statistiques, vous voulez développer votre savoir, vos capacités d'analyse critique et votre créativité dans un environnement économique et financier international.

Nous vous proposons de rejoindre nos services pour participer en tant que scientifique, à la définition et au suivi de nos produits (tarification, mise en place d'outils d'aide à la décision). Aptitudes au travail en équipe et rigueur seront des atouts pour votre réussite.

Merci d'adresser votre candidature sous réf. ST/SP à notre conseil :
VARIANT SA
7 avenue de la Préfecture
72000 le Mans.
Minitel 3616 code UGE*Pléiade

VARIANT

Les mutuelles du mans assurances

REPRODUCTION INTERDITE

Le Monde des Secteurs de Pointe

UNITED TECHNOLOGIES AUTOMOTIVE

ENTREZ AU CŒUR DE L'AUTOMOBILE

Filiale du groupe international UTC (220 000 personnes), notre société développe, en collaboration avec les constructeurs automobiles, DES SYSTEMES DE DISTRIBUTION ELECTRIQUE. Forts de 6 000 personnes et de 18 sites industriels en Europe, nous intensifions le développement de notre centre technique en France et recherchons

2 JEUNES INGENIEURS ETUDES

MECANIQUE OU ELECTROTECHNIQUE

POSTES BASES A PARIS OUEST (92)

VOTRE MISSION : Sous la responsabilité de notre Directeur Technique ☐ vous êtes chargé de la réalisation des AVANT PROJETS ☐ vous assurez la définition du produit en collaboration avec nos Services Méthodes Centrales en Espagne, GB et France ☐ vous travaillez en liaison avec nos Services Commerciaux et Prix de Revient, et assurez la présentation du projet.

VOTRE PROFIL : ☐ Ingénieur en mécanique ou en électrotechnique (A & M ou équivalent) ☐ débutant ou première expérience ☐ de la créativité et des capacités d'abstraction ☐ le sens du concret et des réalités industrielles ☐ de bonnes aptitudes au travail en équipe dans un environnement international ☐ UNE BONNE MAITRISE DE L'ANGLAIS EST INDISPENSABLE.

NOUS VOUS OFFRONS : ☐ l'opportunité d'intégrer un groupe international en très forte croissance en Europe ☐ un environnement technique et humain de haut niveau ☐ à terme des possibilités d'évolution vers un poste de responsable de projet ou vers des postes opérationnels dans nos usines en France ou à l'Etranger.

Pour un entretien individuel avec la société le 18 juillet 1991

Adressez ou télécopiez CV, lettre et photo à EUROMAN - 96, rue Saint-Charles - 75015 PARIS. Fax : 45.79.49.94 en indiquant la référence 10037 sur la lettre et sur l'enveloppe.

EUROMAN

PARIS - LYON - TOULOUSE - NANTES - AIX - STRASBOURG
USA - BELGIUM - GERMANY - UNITED KINGDOM - SPAIN - ITALY

FIDORGA, Département de **KPMG FIDUCIAIRE DE FRANCE**, intervient pour organiser les fonctions clés des PME PMI. Pour l'un de nos secteurs en expansion, nous recherchons un :

Consultant en Organisation de la Qualité

Nous vous proposons un poste de conseil impliquant :
- **Sur le plan personnel :** des capacités d'organisation et le sens de la communication en milieu industriel et tertiaire.
- **Sur le plan de la gestion :** une connaissance pratique de la mobilisation des ressources humaines et de l'organisation des systèmes qualité.
- **Sur le plan technique :** une expérience reconnue en matière de qualité totale, d'assurance de la qualité et de mise en place d'organisation industrielle.

Diplômé d'une école d'ingénieur - Centrale, Arts et métiers, ENSI, vous avez une expérience de 5 ans minimum dans l'industrie ou en tant que conseil.

Vous interviendrez auprès d'une clientèle variée, grâce à notre réseau très bien implanté auprès des PME et PMI.

Poste basé à PARIS avec de courts déplacements.

FIDORGA

Merci de nous envoyer votre dossier de candidature (CV, photo, prétentions) à : **FIDORGA** - Monsieur DUPUIS - 18 Bis Rue de Villiers - 92300 LEVALLOIS PERRET.

PUBLIFRANCE

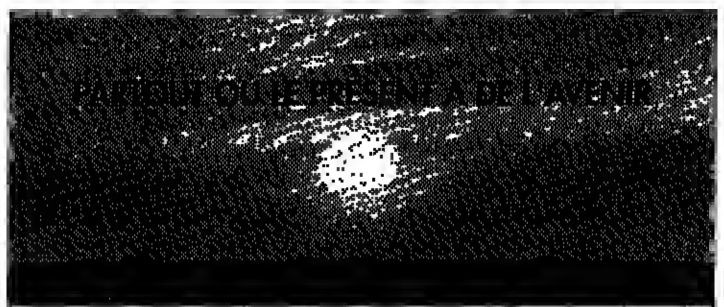

Responsable conception électronique

Electronique numérique rapide

CGA (1.700 pers., 1,2 milliard de CA) est un des leaders mondiaux de l'automatisation postale et bancaire. Pour renforcer notre direction technique dans le domaine des machines de codage et de tri (lecteurs optique, traitement de l'image, visualisation...), nous recherchons un ingénieur électronicien confirmé qui pilotera des développements au sein d'un service électronique de 30 personnes. Il aura à animer un groupe d'étude et sera l'interface technique avec les autres services de la compagnie.

Ce poste s'adresse à un ingénieur ayant acquis une expérience d'au moins 2 ans en conception électronique dans le traitement du signal. Anglais indispensable (déplacements occasionnels aux U.S.A.). Poste basé à Gentilly (Paris sud).

CEGELEC

CGA

Merci d'envoyer votre candidature sous la réf. 106 BE à PSYNERGIE - 1, square de Luynes - 75007 Paris.

DDB NEEDHAM MEDIAPA

KUBIK

Située au coeur de la Touraine l'Entreprise, partenaire de grands Donneurs d'Ordres, est au tout premier plan de la fabrication électronique de très haut niveau (avionique - télécommunication - militaire). Elle développe produits propres et études, et renforce sa structure.

INGENIEUR ELECTRONICIEN

Laboratoire

Ingénieur avec une expérience confirmée en R et D, vous êtes avant tout un analogicien réaliste et pragmatique.

Assisté d'une équipe de Techniciens Supérieurs, vous prendrez en charge l'étude et le développement de produits HF et de systèmes intégrés.

Votre autonomie et votre dynamisme vous amèneront à court terme vers la responsabilité totale du Laboratoire.

Ce poste est basé à LOCHES (37).

Nous vous remercions d'envoyer votre candidature (lettre, CV, photo, salaire actuel) sous la référence 28906/KB à PERFORMANCE + Sélection, 22 rue Mansart 78160 Marly-Le-Roi.

PERFORMANCE +

Le **Centre National d'Etudes Spatiales,** recherche

INGENIEUR TELECOMMUNICATIONS

pour sa Base Spatiale de KOUROU

Ingénieur Electronicien option télécommunications, vous souhaitez compléter votre première expérience de la mise en oeuvre et de l'exploitation de réseaux de transmission par un séjour OUTRE-MER sur une base opérationnelle.

Vous assurerez, au sein du Département Télécommunications, la mise en configuration opérationnelle des moyens techniques, la réalisation des prestations standards ou opérationnelles des campagnes de lancement. Vous serez chargé de réaliser ou de coordonner les activités concernant l'installation des moyens nouveaux.

Avantages financiers liés à l'éloignement. Carrière assurée dans un Centre Métropolitain du CNES ou terme du séjour en Guyane.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV et prétentions sous référence 91CSG01 au CNES, Division Personnel du Siège et Antenne CSG, 2 place Maurice Quentin, 75039 PARIS Cedex 01.

MINITEL : 3615 code CNESPACE

cnes centre national d'études spatiales

HCAV

serete régions

La compétence en Région

INGENIEUR FLUIDES

Filiale du groupe SERETE, notre développement en Normandie nous amène à nous doter de moyens propres d'ETUDES FLUIDES (chauffage, ventilation, climatisation, fluides divers).

Ingénieur issu d'une formation en Génie Climatique ou Energétique (ENSAIS, INSA, ESEM...) vous avez, à 30 ans environ, acquis une réelle compétence dans cette spécialité, en ingénierie ou en Bureau d'Etudes d'entreprise (secteurs tertiaire et industriel).

La perspective de vous engager pour créer et développer une nouvelle activité dans un environnement professionnel performant et adapté (CAO), vous motive.

Vos missions au sein de l'équipe pluridisciplinaire [illegible] variées :
- Conseil auprès des Architectes et Responsables [illegible]
- Etudes de conception et suivi de réalisation
- Ouverture vers des interventions diversifiées [illegible] industriel.

Nous attendons de vous rigueur, [illegible] capacité d'implication.

La rémunération prévue est attractive [illegible] ROUEN.

Merci d'adresser votre dossier sous la réf. 91[illegible] Conseil.

MANAGEMENT CONSEIL

75, rue du Grand Aulnay 76250 DEVILLE LES ROUEN

LEV-TOURNAY/ASSCOM

La Direction Technique Européenne de **CORNING**, Leader Mondial des MATERIAUX SPECIAUX et des FIBRES OPTIQUES, recrute un

INGENIEUR DE HAUT NIVEAU

Procédés industriels

Vous souhaitez développer vos compétences d'ingénieur généraliste dans un environnement international technologique de pointe.

Après une formation initiale dans nos unités européenne et américaine, nous vous proposons de rejoindre notre équipe d'ingénierie, située à FONTAINEBLEAU (77), pour développer les procédés de formage des céramiques extrudées utilisées principalement dans l'industrie automobile.

Ingénieur mécanicien, diplômé d'une Grande Ecole, débutant ou ayant une première expérience industrielle, **vous désirez mettre en valeur votre goût pour la technologie et élargir vos connaissances dans nos domaines d'activité.**

Votre première mission, d'un an environ, sera d'acquérir de l'expérience dans les procédés existants au sein de notre unité de production située en Allemagne de l'Ouest. Elle sera certainement complétée d'un séjour de plusieurs mois aux U.S.A. dans un groupe technique.

Merci d'adresser C.V. et lettre manuscrite à : **Corning Europe**, Service du Personnel, sous réf. PI/LM, BP n°3, 77211 AVON CEDEX.

AVDUI

CONOCO EXPLORATION EUROPE

Société Pétrolière Internationale

RECHERCHE

1 INGÉNIEUR GÉOPHYSICIEN (H/F)

Ce poste nécessite 5 à 10 ans d'expérience en géophysique appliquée à l'exploration pétrolière.

Vous participerez à toutes les phases des projets d'acquisition, traitement et interprétation sismiques :
- négociation des contrats de service ;
- mise en œuvre et supervision technique ;
- gestion et interprétation des données géophysiques ;
- administration des contrats d'association.

Une parfaite maîtrise de l'anglais et du français, une grande disponibilité faciliteront votre intégration au sein d'un groupe international.

Envoyer CV détaillé, lettre manuscrite et prétentions s/réf. IG à :

CONOCO EXPLORATION EUROPE
à l'attention de A. Margail (Bur. 127)
137, rue de l'Université, 75334 Paris Cedex 07

Cabinet Conseil en Propriété Industrielle intervenant auprès de services de recherche et développement en électronique et télécommunications pour l'obtention de brevets nationaux et étrangers recherche un

JEUNE INGENIEUR ELECTRONICIEN

ESE, ENST, ENSEA, ECP, ENSI, intéressé par une valorisation de l'ensemble de ses connaissances d'ingénieur.

Bonnes connaissances en anglais, niveau scolaire en allemand, cadre agréable, salaire motivant.

Adresser CV à M. LAPOUX, Cabinet MARTINET & LAPOUX, BP 405, 78055 SAINT QUENTIN EN YVELINES CEDEX.

M.B.T., filiale du Groupe SANDOZ, est aujourd'hui un spécialiste mondial dans l'élaboration et l'application des additifs et adjuvants destinés aux bétons. Poursuivant son expansion, M.B.T. FRANCE souhaite s'adjoindre un :

Ingénieur Technico-Commercial

Il sera chargé, sur les pays de Loire, du **développement d'une clientèle B.T.P. et maîtres d'ouvrages importants.** Son action s'articulera autour des axes suivants :
- **Prescription, négociation, conseil, applications sur chantiers.**

Formation de préférence Ingénieur Bâtiment ou Chimie, les candidats possèdent une expérience significative, tant technique que commerciale, sur les marchés B.T.P.

Le poste est basé à Tours ou proche.

Merci d'adresser votre dossier de candidature, CV et photo s/réf. JC/MBT/903 à notre conseil :

SCORE CONSULTANTS

52, avenue Philippe Auguste 75011 PARIS

ORC

Leader dans le domaine du réactif Hémostase et Coagulation, recherche :

BIOCHIMISTE RESPONSABLE DE FABRICATION

Ingénieur INSA, [illegible] rattaché au D[illegible]

Vos principa[illegible]
- **Animer [illegible]**
- **Optimi[illegible] fabric[illegible] Dépa[illegible]**
- **Pa[illegible]**

Une [illegible] conn[illegible] pour [illegible]

Pos[illegible]

Ad[illegible] réf[illegible] 75[illegible]

هكذا من الأجل

هكذا من الأصل

REPRODUCTION INTERDITE

Le Monde des Secteurs de Pointe

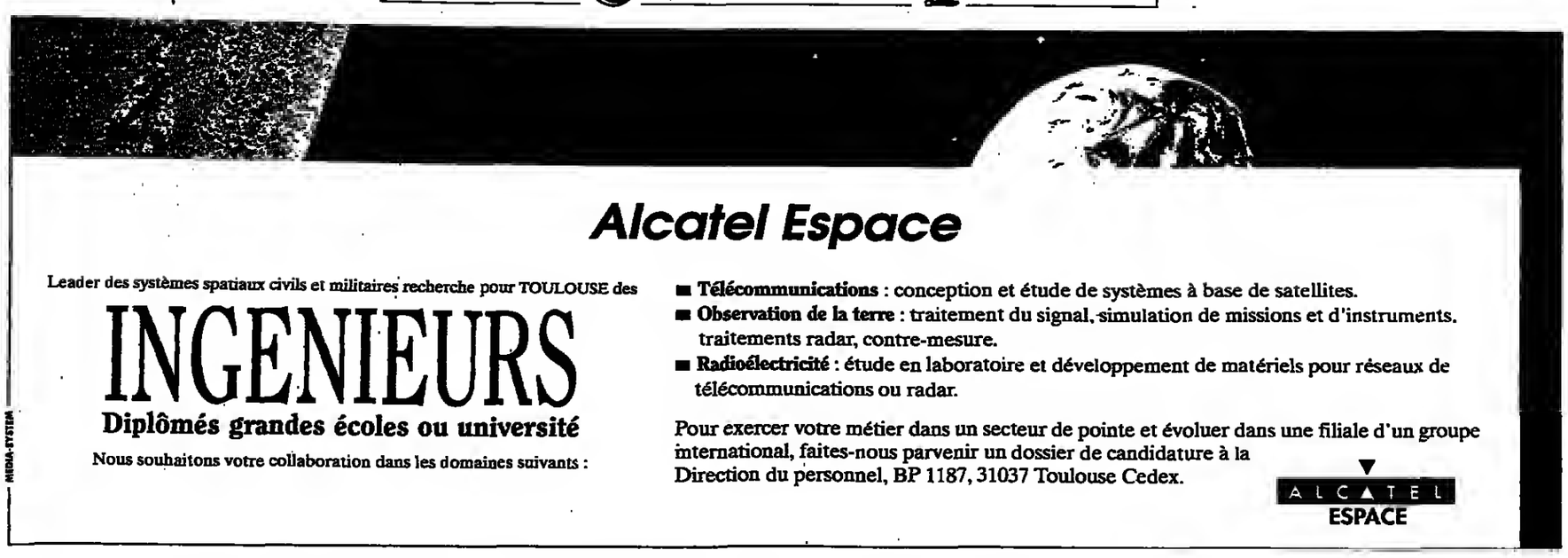

Nous sommes le n°2 mondial dans le domaine des systèmes de protection et de contrôle commande des réseaux électriques moyenne et haute tension. Nous appartenons à un grand groupe mondialement connu.

Pour aborder dans d'excellentes conditions d'importants projets d'études, nous souhaitons doter nos différents départements ETUDES d'outils fiables et performants de développement. Pour cela, nous avons créé deux postes au sein de notre Laboratoire Etudes Avancées :

Ingénieur Automatismes Génie Logiciel

réf : CGL 769 M

Nous rationalisons notre méthodologie de développement d'automatismes temps réel. Avec notre équipe, vous réalisez la conception d'un compilateur permettant la spécification et la génération de codes pour les automatismes asynchrones répartis temps réel. Vous intervenez, par ailleurs, dans la mise en place d'ateliers de génie logiciel destinés à nos équipes de développement.
Ce poste nécessite des connaissances en informatique temps réel (RMX) et des méthodologies logiciel (SADT, GRAFCET, OBJET).

Ingénieur Concepteur de nos futures interfaces hommes-machines

réf : CHM 770 M

Nous voulons vous confier le développement de notre nouvelle gamme d'interfaces hommes-machines, servant à la configuration et à la supervision de nos systèmes numériques de contrôle commande. Vous définissez les objets manipulés, les règles de contrôle, programmez le générateur d'interface et réalisez l'intégration avec le reste de l'application.
Ce poste exige des connaissances en programmation objet (C++, Le Lisp), en normes graphiques (X 11, MOTIF) et en base de données.

Vous, jeunes Ingénieurs débutants ou première expérience, la responsabilité de projets vous intéresse et souhaitez rejoindre un groupe aux multiples possibilités d'évolution. La dimension internationale de nos projets exige, pour ces deux postes, la pratique courante de l'anglais.

Merci d'adresser votre candidature (en précisant la référence correspondante) à SEFOP, notre Conseil.

11 rue des Pyramides, 75001 PARIS.

SEFOP

MEMBRE DE SYNTEC

MEDIA-SYSTEM

RANK XEROX

Il suffit de voir la technicité et la performance de nos produits pour croire en notre avenir. Pionnier dans le domaine de la bureautique, inventeur de la souris, du multifenêtrage et du copieur.... précurseur avec le copieur intelligent, les systèmes réseaux et l'impression électronique, Rank Xerox a toujours pris très au sérieux l'évolution des besoins de ses clients.

Vous êtes jeune Ingénieur, débutant ou confirmé, vous avez une expérience dans le domaine des logiciels et réseaux ou celle de la vente de systèmes informatiques auprès des grands comptes, devenez jeune Ingénieur Commercial Systèmes. Vous étudierez les besoins des entreprises, vous proposerez et négocierez des solutions complètes adaptées à des environnements aussi variés qu'IBM, BULL, DEC, UNISYS, Control Data, HP ou IN2 et destinés aussi bien à l'impression de production que départementale ou individuelle. En collaboration avec nos services de financement, d'après-vente et d'installation, vous apporterez une prestation globale au client.

En bénéficiant de nos formations, votre réussite vous permettra d'évoluer vers des fonctions d'expertise ou de management ou d'accéder à d'autres métiers de l'entreprise.

Pour nous rejoindre à Paris, Clermont-Ferrand, Lille, Rouen, St-Etienne, Strasbourg et Toulouse, il suffit de nous écrire, sous réf.IV/LM.145, Rank Xerox, Direction des Ressources Humaines, 93607 Aulnay-sous-Bois Cedex.

décider c'est déjà évoluer.

Ingénieur commercial systèmes

MEDIA-SYSTEM

Ingénieurs support technique et logistique

Pôle européen du leader mondial de l'Imagerie Médicale, nous concevons, produisons et commercialisons en étroite synergie avec nos unités d'Amérique et d'Asie une gamme complète de systèmes de radiologie et de radiothérapie.

Ingénieur support technique central médecine nucléaire

Vous participez à l'introduction mondiale de nouveaux produits. Véritable support technique pour la base installée, vous élaborez un programme de suivi et d'optimisation de haut niveau.

Ingénieur Electronicien, Informaticien ou MST, vous disposez si possible d'une première expérience de la maintenance et des services dans un environnement RX, Imagerie...

Vous serez amené à vous déplacer à l'échelle internationale. (Réf. DSE/15)

Ingénieurs responsables de programmes

Au sein d'une équipe pluridisciplinaire, vous participez au développement de nouveaux produits (vasculaires) et composants (générateurs, tubes RX) en Europe et aux Etats-Unis :
- vous êtes responsable des spécifications de maintenabilité des produits,
- vous assurez le suivi de la conformité des performances du parc installé,
- vous engagez toute action visant à la maîtrise des coûts de service.

Ingénieur Electronicien ou Electricien, vous avez une expérience en service étude ou après-vente. (Réf. DSE/16)

Ingénieurs logisticiens

Au sein d'une équipe pluridisciplinaire, vous analysez et améliorez les modèles de prévision des pièces de rechange, vous décidez des niveaux de stocks et vous développez des outils d'approvisionnement et de suivi des performances de nos fournisseurs, de plus, vous êtes le garant du meilleur compromis entre le service client et les investissements sur stocks.

Vous êtes Ingénieur Grande Ecole, débutant ou ayant une première expérience. (Réf. DSE/17)

Votre parfaite maîtrise de l'anglais et votre goût pour les contacts internationaux sont nécessaires pour répondre au challenge de ces missions.

Pour nous rencontrer rapidement, merci d'adresser votre candidature, en précisant la référence choisie à Jeanne DUBUS - Direction des Ressources Humaines - General Electric CGR - 283, rue de la Minière - 78530 BUC

General Electric CGR

MEDIAPA

D O C K S D E F R A N C E

Docks de France Paris, CA plus de 4 milliards de francs, 70 magasins, recherche dans le cadre de son développement un

CHEF DE PROJET LOGISTIQUE

Vous serez chargé de l'étude, du lancement et de l'exploitation d'un nouvel entrepôt produits grande consommation en région parisienne.
Vous dirigerez une équipe d'environ 150 personnes dont 15 cadres.
Vous avez environ 35 ans, vous êtes **diplômé d'une grande école d'ingénieurs généralistes (Centrale...).**
Vous avez une expérience en organisation ou animation d'une unité de gestion, vous êtes attiré par une carrière évolutive dans la grande distribution.

Envoyez CV, lettre de candidature, photo et prétentions à Docks de France Paris, Direction des relations humaines, 94 rue Albert-Calmette, 78350 Jouy-en-Josas.

L'ESPRIT DE GROUPE

REPRODUCTION INTERDITE

nt northern telecom

Ce symbole représente l'Univers numérique intelligent, la structure imaginée par Northern Telecom pour une société de l'information où les télécommunications deviendront le cadre universel de toutes les interactions humaines.

Une mission sans conteste européenne
You know what I mean ? *

NT MERIDIAN filiale du groupe NORTHERN TELECOM, premier fournisseur mondial en systèmes de communication entièrement numériques, est aujourd'hui engagé dans un projet d'envergure : devenir pôle d'excellence européen en matière de télécommunications d'entreprise. Un défi dont les 300 hommes et femmes qui la composent sont les maillons essentiels, un défi qui demande toujours plus de compétences.

Jeunes Ingénieurs

Vous serez formés à nos outils et à nos méthodes, en France et en Amérique du Nord, pour prendre rapidement une part active à nos projets, au sein d'une petite équipe, dans l'une des fonctions suivantes :

• SUPPORT

Dans un contexte international, vous êtes chargé de résoudre les problèmes logiciels pouvant survenir sur les systèmes en place chez les clients. Vous intervenez soit directement sur sites, soit par télémaintenance. Vous êtes en contact permanent avec les différentes équipes de nos nombreux laboratoires et partenaires internationaux.

• VERIFICATION

Vous êtes responsable de la vérification de la qualité de nos nouveaux systèmes. Pour des nouvelles fonctionnalités vous réalisez les essais en laboratoire et élaborez les plans de tests. Vous centralisez et menez l'analyse des informations relatives aux problèmes rencontrés lors de ces différentes phases en rédigeant un rapport d'essais.

• DEVELOPPEMENT LOGICIELS

Assurant la production de logiciels en accord avec nos critères de qualité, vous menez à bien leurs tests unitaires, prenez la responsabilité de leur intégration et êtes responsable de leur suivi jusqu'à l'étape ultime du "Market Release". Vous établissez un rapport d'activités hebdomadaire et participez avec votre supérieur aux réunions techniques.

Vous êtes jeune Ingénieur option informatique ou télécommunications, ou de formation universitaire ou technique équivalente et bénéficiez d'une première expérience en développement logiciels. Méthodique et organisé, votre esprit d'initiative est assorti d'un goût prononcé pour les contacts.

Notre environnement international nécessite de votre part une parfaite connaissance de l'anglais.

Vos possibilités d'évolution chez NORTHERN TELECOM sont multiples : en approfondissant vos compétences techniques ou en vous tournant vers d'autres fonctions dans l'entreprise.

Veuillez adresser votre candidature sous réf. IN/02.07/LM à Odile Lemaire - **NT MERIDIAN** - 15, rue Alexander Graham Bell - 77607 Bussy-St Georges Cedex - Fax : 64.76.76.00.

DES HOMMES QUI FONT PARLER LE MONDE

nt northern telecom

* Vous savez ce que je veux dire ?

NCAP

La ***DIVISION ENGINS,***
Etablissement de Chatillon (92)
recherche pour son Département
Etudes-Conception-Simulation des

Ingénieurs

débutants ou avec une première expérience
Sup'aéro - ENSMA - Centrale Air Espace
ENSICA - SUPELEC - ESTACA - ENSEA
INSAR - EPF - ESIEA...

Aérodynamique : vous serez responsable de la conception des configurations aérodynamiques et de leur modélisation théorique (calculs) et expérimentale (essais en soufflerie).

Guidage/pilotage : vous participerez à la conception des lois de guidage/pilotage, à l'élaboration des simulations de trajectoire, à la définition des spécifications d'équipements et à l'évaluation des performances.

Interprétation des essais en vol : vous analyserez le comportement en vol des systèmes à l'aide de la simulation numérique et apporterez les modifications nécessaires en relation avec les secteurs spécialisés.

Simulation avec des éléments réels : vous développerez des logiciels de simulation temps réel et participerez aux essais d'intégration fonctionnelle et de validation.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (CV, lettre manuscrite, photo) à notre conseil :

FM Consultants,
2 rue du Rempart-Villeneuve,
31000 Toulouse.
Tél. 62 27 29 78.

aerospatiale
L'ENTREPRISE QUI DEPASSE L'IMAGINATION

FM Consultants

MEDIA-SYSTEM

PHARMACOLOGUE

Participez avec nous à l'ouverture et à l'évolution de notre nouveau Centre de Recherche à Val de Reuil (20 kms de Rouen), dont les deux activités sont la Synthèse Organique et la Pharmacocinétique.

Sous la direction du Directeur du Centre, vous aurez un rôle important dans le développement de nos sujets de recherche ; vous serez chargé de la gestion et de l'analyse de données pharmacologiques, de la rédaction de dossiers d'A.M.M., ainsi que de la formation des chercheurs en pharmacologie.

Cadre ayant 10 à 15 ans d'expérience en pharmacologie générale, de préférence dans l'industrie pharmaceutique, vous possédez de bonnes connaissances en toxicologie et l'anglais courant.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV et prétentions sous la référence PHA/2 à Laboratoires JANSSEN, D.R.H.S., Campus de Malgremont 27100 VAL DE REUIL

LABORATOIRES JANSSEN
L'efficacité de la recherche

DITTA

TOUT SAVOIR ET DIALOGUER

Ingénieurs de Coordination Projets - Achats

Formation supérieure **Anglais professionnel**

Premier groupe français d'Ingénierie, Technip renforce ses structures Réalisation et, plus particulièrement, la Division Approvisionnement et Marchés en charge de la mise à disposition en temps opportun de l'ensemble des matériels et des moyens nécessaires à la conduite des affaires, en liaison avec les services techniques et les équipes de projet. Les ingénieurs de coordination sont garants à ce titre du bon déroulement des réalisations.

Ce rôle peut être confié aussi bien à des ingénieurs acheteurs expérimentés qu'à des diplômés de l'enseignement supérieur de commerce et de gestion ayant un solide sens technique. Il peut également concerner des ingénieurs d'études souhaitant évoluer vers la gestion.

Pour information complémentaire et organisation accélérée d'une rencontre, appelez Télécarrière aux heures de bureau.

Réf : 469

TECHNIP

Télécarrière
65, av. de Wagram 75017 Paris

GROUPE WAGRAM CONSEIL

APPELEZ LE (16) 1 47 63 11 15

RSCG P.A.

Pour préparer l'Europe de 1993, le Laboratoire National d'Essais développe ses moyens et ses compétences.
Nous recherchons :

5 INGENIEURS PHYSICIENS

De formation Bac + 5 type supérieure ou universitaire. Vous utilisez la micro-informatique et pratiquez l'anglais. Nous vous offrons une formation complémentaire, si nécessaire, pour contribuer au développement des domaines suivants :

MESURES PHYSIQUES
Vous développez les étalons de référence et les méthodes de mesure en métrologie des masses et des masses volumiques, en liaison avec les travaux internationaux et les besoins de l'industrie.
Bonnes connaissances en mesures physiques et statistiques.
Réf. 543

THERMIQUE
Spécialisé en thermique et mesures physiques, vous développez les méthodes d'étalonnage des capteurs de température, vous participez à notre activité d'étalonnage des étalons de référence pour les entreprises.
Réf. 545

ELECTRONIQUE HYPERFREQUENCES
Spécialisé en hyperfréquences, vous mettez en place les moyens d'essais des perturbations électromagnétiques. Votre sens du contact vous permet de rechercher des partenaires pour la réalisation d'essais en sous-traitance.
Réf : 541

OPTIQUE - MESURE DES RAYONNEMENTS
Spécialisé en otique et mesures physiques, vous participez au développement de nos moyens d'essais en métrologie optique. Vous serez associé à nos travaux pour les entreprises dans le domaine de la caractérisation des sources et des détecteurs optiques.
Réf : 546/1

OPTIQUE - QUALITE D'IMAGE
Spécialisé en optique, vous participez à notre activité de caractérisation de la qualité des images sur différents types de supports (Photographies, microfilms, écrans de visualisation, impression), vous développez de nouvelles techniques d'essais intégrant des mesures physiques et des techniques par panels.
Réf : 546/2

Tous ces postes sont basés à Paris.

Merci de nous écrire en précisant la référence choisie à : LNE, 1 rue Gaston Boissier, 75015 PARIS.

LABORATOIRE NATIONAL D'ESSAIS LNE

L.B.W.

هكذا من الأصل

Le Monde

ÉCONOMIE

18 La réforme de la politique agricole commune
19 Le crédit formation individualisé en panne
20 Communication
22 CEE : entreprise publique et concurrence
24 Marchés financiers
25 Bourse de Paris

La diminution du loyer de l'argent

La Banque de France devrait pouvoir reprendre la baisse de ses taux directeurs

Après Tokyo, Paris ?

L'heure est à la baisse des taux. Le Japon est venu le rappeler à ceux qui, surtout en Europe, voudraient à l'oublier, en regardant du côté de l'Allemagne et en s'inquiétant des tensions internationales.

En abaissant son taux d'escompte *lundi 1er juillet*, pour la première fois depuis plus de quatre ans, Tokyo e rejoint le rang des pays qui estiment que la relance des économies et l'assouvissement des besoins de financement mondiaux ne peuvent se réaliser sans assouplissement du crédit; successivement, depuis un an environ, la plupart des membres du groupe des Sept (Etats-Unis, Canada, France, Grande-Bretagne, Italie), ont desserré la vis monétaire. Seule l'Allemagne, confrontée au défi économique et financier de son unification, maintient une politique monétaire très stricte.

Lors de leur rencontre londonienne du 23 juin, les Sept se sont félicités des *« diminutions de taux d'intérêt qui sont intervenues dans certains de leurs pays et ailleurs »*. Mais il n'ont apparemment pas jugé propice de lancer une nouvelle vague concertée d'abaissement des taux. L'équilibre des taux de change semble trop fragile, et la conjoncture américaine encore trop incertaine.

A défaut de mouvement d'ensemble, le Japon e donc agi en solitaire. Deux pays sont aujourd'hui particulièrement sur la ligne de mire en matière de baisse des taux : la Grande-Bretagne, et la France.

La première, enlisée dans la récession, doit logiquement poursuivre le mouvement d'assouplissement du crédit qui s'est déjà traduit par quatre diminutions successives du taux de base depuis le début de l'année. Sa participation au système monétaire européen l'y contraint, et l'apaisement récent de la hausse des prix l'y autorise.

La seconde devrait saisir la première occasion de stimuler une activité de plus en plus languissante, en profitant d'un écart d'inflation avec l'Allemagne désormais nul. Il faut espérer qu'aucun facteur extérieur ne viendra contrarier ces souhaits ; un léger dérèglement du SME, une remontée des prix pétroliere ou une hausse des taux en Allemagne ne peuvent être exclus. Sans parler, bien sûr, d'une nouvelle crise internationele...

FRANÇOISE LAZARE

Une très *nette* modification du climat financier européen devrait permettre à la Banque de France de reprendre le processus de diminution de see taux directeurs, amorcée en novembre 1990. Cette politique evait été interrompue le 18 mers dernier en raison des fuites de cepiteux, drainés par l'Espagne dont la monnaie, dopée par des taux d'intérêt très élevés, ee trouvait eo tête du système monétaire européen (SME), anx dépens du franc repoussé vers la qoeue du système.

Or, depois quioze jours, le peseta, victime de rúmeurs suivant lesquelles sa marge de *fluctuation* au sein du SME pourrait être ramenée de 6 % au taux normal de 2,25 %, a quitté son plafond, ce qui e permis au franc de décoller un peu de son plancher et de se faire remplacer, en queue de peloton, par la couronoe daonise.

En même temps, le cours du mark à Paris e décroché du seuil des 3,40 francs considéré par la Banque de France comme *« inconfortable »*. Surtout, il a été anoonoé, le 27 juin, que le hausse des prix en Allemagne de l'Ouest atteignait 3,5 % sur uo an – de juin 1990 à juin 1991 –, la plus forte progressioo depuis evril 1983.

En outre, les mesures fisceles qui s'appliquent outre-Rhin depuis le 1er juillet vont porter à 4 % par en cette hausse des prix. Cela signifie que le rythme de l'loflation outre-Rhio vient de dépasser celui de la France, facteur qui devrait favoriser le raffermissemeot du franc vis-à-vis du mark, doot la tenue devrait se trouver affectée pendant le second semestre 1991.

Sans doute la Banque fédérale d'Allemagne sera-t-elle tentée, dans les prochaines semaines ou dans les prochains mois, de relever ses taux directeurs pour lutter contre l'inflation ou défendre le cours de sa devise vis-à-vis du dollar. Mais le Banque de France ne serait pas obligée de suivre, su cootraire.

La meilleure aide que pourrait apporter M. Pierre Bérégovoy eux petites et moyennes entreprises, les plus touchées par la crise, serait une solide dimioution des teaux d'intérêt français afin d'alléger les frais financiers qui pèsent sur ces PME, très souvent endettées à court terme. Avec un découvert bancaire qui leur coûte entre 12 et 15 % et même daventege, elles pouvaient supporter ces tarifs en période d'expansion ; dsns nnc période de calentissement, qui pourrait se prolonger plos que prévu, le fardeau devient de plns en plus lourd.

Sans doute n'est-il pas possible, dans l'immédiat, de leur apporter les 2 à 3 points de baisse des taux qui améliioreraient leur situatioo, meis qnelques querts de point seraient, au moios, les bienvenus. Cette question des taux d'intérêt va sans doute, il faut l'espérer, prendre une part croissante dans les préoccupations des gouvernemeots.

Ajoutons que la hausse des taux eo Allemagoe, essez facilemeot supportée par des entreprises qui disposeot en général d'une trésorerie ebondante, constitue une arme puissante vis-à-vis des concurrents européens dans la mesure où ces derniers sont plus serrés financièrement. Dans la guerre économique qui fait rage, cette arme des taux risque d'être meurtrière, et de cootribuer à multiplier les chômeurs.

On s'apercevra alors qu'un crédit trop cher est destructeur pour le fonctionnement des entreprises, pour le logement des particuliers et, finalement, pour le budget des Etats de plus en plus emprunteurs.

FRANÇOIS RENARD

Un an après l'union monétaire

L'économie est-allemande au fond de la dépression

Les privatisations d'entreprises se multiplient, meie se heurtent à de nombreux obstacles, à commencer par le retard des investissements. Et les nouvelles sociétés qui apparaissent se consacrent plus à la distribution qu'à la créetion de richesses. Au-delà de la solidarité effirmée entre l'Ouest et l'Est, des intérêts contradictoires apparaissent, qui ralentissent le processus de décollage économique des Lander de l'Est.

BERLIN

de notre envoyé spécial

« Je suis persuadé que le développement économique de la Saxe va être extraordinaire. Parmi les cinq nouveaux Lander, nous sommes celui qui a les meilleures perspectives. D'ailleurs, il y a cent ans, c'est dans cette partie de l'Allemagne que la valeur ajoutée par habitant était le plus élevée. » M. Kajo Schommers, ministre de l'économie (CDU) du Land de Saxe se défend d'être un rêveur. *« Nous avons déjà privatisé plus de quatre cent trente sociétés sur un total de trois mille, sans compter les quatre à cinq mille petits commerces qui sont apparus. Au total, cent mille demandes de création d'entreprise ont été formulées »*, insiste-t-il.

Sans afficher l'optimisme flemboyant de M. Schommers, plusieurs dirigeants allemaods, et non des moindres, discernent, malgré les milliers d'entreprises à la dérive et la montée du chômage, les prémices du décollage économique de l'ex-RDA. *« Il y a déjà eu des centaines de milliers de créations d'entreprises. Les projets d'investissements privés et publics s'élèvent cette année à plus de 60 milliards de marks, et les analyses des instituts de recherche économique partent du principe que le creux de la vague sera dépassé au cours du second semestre de cette année »*, e déclaré lundi 1er juillet M. Helmut Kohl. Selon la dernière enquête de l'Institut de recherche économique de Munich (IFO), les carnets de commandes commencent à se rétablir, et, désormais, seule une société est-allemande sur sept s'attend à une détérioration dans les prochains mois.

En dépit de ces signes encourageants, l'ex-RDA continue pourtant de ressembler à une veste friche industrielle. En se ruant sur les produits occidentaux, les dix-sept millions d'Allemands de l'Est – dont le pouvoir d'achat représente aujourd'hui 60 % de celui de leurs compatriotes de l'Ouest, contre 33 % début 1990 – achèvent de ruiner le potentiel productif passablement anémié de l'ancienne République démocratique. Ils consomment, en fait, leurs propres emplois. Quant eux oouvelles sociétés qui apparaissent, elles se consacrent davantage à la distribution qu'à la création de richesses. Pour le gouvernement de Bonn, il s'agit donc de réduire l'écart entre le décollage économique de l'ex-RDA – qui ne pourra être que progressif – et la montée – très rapide – du nombre de sans-emploi. Une course-poursuite qui paraît mal engagée.

Alors que l'ensemble des transferts Ouest-Est devraient atteindre 153 milliards de deutschemarks (520 milliards de francs) en 1991, soit 6 % du PNB ouest-allemand mais 70 % du PNB de celui de l'ex-RDA, le vaste programme de privatisatioo contioue de se heurter à de multiples obstacles. Les fonctionnaires de la Treuhandstalt, l'organisme chargé de céder au secteur privé les huit mille aocienoes firmes d'Etat, evouent qu'il leur est difficile d'apprécier la viabilité d'entreprises qui fournissent des documents comptables hérités de la planification et fort éloignés de la notion de rentabilité. Cependant, c'est d'abord le sous-investissement chronique des sociétés de l'ex-RDA qui entrave les privatisations. D'autant plus que l'écart de productivité entre les deux économics s'est révélé beaucoup plus important que ne le pensaient la plupart des experts avant la chute du mur.

« Les choses n'avancent pas aussi vite que nous le pensions. Progressivement, nous réalisons que des erreurs dans l'évaluation des sociétés ont été commises », admet un porte-parole de la Treuhandstalt. *« Néanmoins*, ajoute-t-il aussitôt, *la privatisotion reste le meilleur moyen d'assainir ces entreprises, quitte à les accompagner quelque temps en leur accordant des crédits de trésorerie et d'investissement. Celles qui ne peuvent survire devront être subdivisées et confiées à un secteur de PME susceptible de créer des emplois. »* Le bilan de la Treuhandstalt n'est pas négligeable, mais il ne suffit pas à désarmorçer les critiques de ceux qui eccusent les pouvoirs publics de s'en remettre exclusivement à la *« main invisible »* du marché et plaident pour une politique industrielle offrant une vision plus claire de la stratégie d'unification.

Intérêts contradictoires

« L'Etat doit, paradoxalement, planifier la transition vers l'économie de marché. Mon reproche principal au gouvernement est qu'il n'a pas suffisamment offert de perspectives à long terme pour défendre l'industrie des nouveaux Lander », estime M. Wolfgang Thierse, originaire de Berlin-Est et vice-président du SPD. *« Notre mission ne consiste pas à mener une politique industrielle »*, rétorque-t-on sèchement dans les couloirs de la Treuhandstalt où l'on rappelle que des *« forums »* regroupant chambres de commerce et syndicats – mais ne disposant pas de réel pouvoir de décision – existent dans cbaque Leod. Pour sa part, M. Cord Schwartau, économiste *« libéral »* de l'Institut DIW de Berlin-Ouest, exclut *de « planifier le développement de l'Est à partir de l'Ouest »* mais reeonneit que *« certaines de nos façons de voir doivent être remises en question »*.

Outre ces controverses sur l'orientation du développement de l'ex-RDA, l'Allemagne unifiée doit aussi tenter de concilier les intérêts contradictoires qui opposent les entreprises de l'Est à celles de l'Ouest. L'accord conclu entre patronat et syndicats afin de parvenir progressivement à une parité des salaires (dès 1994 dans la métallurgie) pèse lourdement sur la compétitivité des sociétés de l'ancienne République démocratique et compromet leurs chances de survie. Privées de débouchés, celles-ci ne peuvent – contrairement à leurs concurrentes – absorber ces coûts en réalisant des gains de productivité. En obtenant de fortes hausses de salaires à l'Ouest, les syndicats ne pénalisent-ils pes, indirectement, l'emploi à l'Est ? *« En RFA, la part des salaires dans la richesse nationale a atteint un plancher historique, et rien ne dit que des augmentations salariales modérées se traduiraient par des emplois supplémentaires plutôt que par une hausse des profits »*, répond M. Heinz Hoffmann, un des responsables du syndicat IG-Metall *« passé à l'Est par solidarité »*. *« Nous ne voulons pas de dumping social. Si nous baissons la garde dans les nouveaux Lander cela aura des répercussions à l'Ouest »*.

Ces divergences d'intérêts peuvent aussi se manifester de manière très directe. *« Aucun groupe n'a souhaité nous racheter et c'est une chance. Nous allons pouvoir faire valoir nos propres atouts »*, se réjouit M. Karl-Heinz Maresch, un des dirigeants de Gröditz Stahl, une firme sidérurgique installée près de Dresde. *« Mais*, ajoute-t-il, *ce sera difficile car nos homologues de la Ruhr feront tout pour conserver leurs quotas de production accordés par les autorités européennes ». A contrario*, nombre d'Allemaods de l'Est reprochent amèrement aux hommes d'affaires de préférer vendre sur place des produits fabriqués à l'Ouest plutôt que de prendre le contrôle d'une usine située dans une zone mal desservie, techniquement dépassée, employant un personnel pléthorique et dont la vente peut à tout moment être contestée par un particulier exproprié sous l'ancien régime communiste...

JEAN-MICHEL NORMAND

Le revenu des Français

Le PS et le RPR polémiquent sur le rapport du CERC

La publication do rapport du Centre d'étude des revenus et des coûts (CERC), établissant notamment que, pour l'ennée 1990, la rémunératioo du capital à progressé moins vite que celle du travail *(le Monde* du 2 juillet), a entraîné une polémique entre le RPR et le PS.

M. Jean-Jeck Queyranne, porte-parole du PS, e jugé, luodi 1er juillet, lors de son poiot de presse hebdomadaire, que ce rapport *« constate que l'économie française a été gérée avec prudence – une monnaie forte et une inflation contenue – et que la répartition des fruits de la croissance s'est faite essentiellement au profit des salariés »*. Pour M. Queyranne, pendant le séjour de M. Michel Rocard à Matignon, *« Le pari a été tenu dans le sens de la redistribution de la croissance et de la réduction des inégalités »*. Interrogé sur les accusetions de *« déficit sociol »* que M. Roeerd evait subies de la part de certains socialistes, le porte-parole e expliqué : *« le PS a aiguillonné le gouvernement. Le rapport du CERC montre que l'aiguillon a été efficace »*.

M. Queyranne a estimé, d'eutre part, que ce rapport apporte *« un démenti aux propos de Jacques Chirac »*, (qui evait dressé la veille, lors du « Forum RMC-*l'Express* », un bilan désastreux du gouvernement Rocard) et a qualifié l'ancien premier ministre de la cobabitation de *« recordman toutes catégories des prélèvements fiscaux en 1987 »*.

« Mauvaise foi »

Le RPR a riposté, le jour même, en faisant les déclaretions suivantes :

« En s'appropriant sans vergogne le mérite des bons résultats publiés par le CERC sur le revenu des Français en 1990, les responsables socialistes repoussent encore les limites de la mauvaise foi. Il ressort de l'étude du CERC que l'année 1990 est « le point d'aboutissement d'un cycle favorable de trois ans». *Quant au rapport de l'INSEE portant sur l'évolution des salaires du secteur privé, il indique également qu'on a observé en 1990* « l'effet retardé de la conjoncture des années antérieures». *Compte tenu de l'inévitable décalage existant, en matière économique, entre les décisions prises et leurs effets, les constatations du CERC et de l'INSEE équivalent à un coup de chapeau à la politique conduite entre 1986 et 1988 par le gouvernement de Jacques Chirac qui est à l'origine directe de ces résultats positifs. En revanche, les conséquences, enfin visibles, de l'immobilisme et du gaspillage du gouvernement de Michel Rocard n'autorisent pas les socialistes à se glorifier de leur gestion ».*

[Le redressement du pouvoir d'achat des salariés en 1990 est effectivement le résultat de la forte croissance des deux années précédentes consécutive à une reprise de l'économie mondiale qui ne saurait être attribuée ni à la gestion de M. Chirac ni à celle de M. Rocard. Quant au partage de la croissance un peu plus favorable aux salariés, il est la conséquence d'une reprise de l'emploi indiscutable mais tardive et beaucoup plus modeste que chez la plupart de nos partenaires ainsi que des hausses de salaire... dont s'était inquiété M. Bérégovoy. En matière de politique des revenus, les partis politiques manquent décidément d'humilité.

J.- M. N.]

Une nouvelle vague de mises à pied

BERLIN

de notre correspondant

L'anniverseire de l'introduction du deutschemark coïncide avec de nouveaux impôts (*le Monde* deté dimenche 30 juin-1er juillet) et evec une nouvelle vague da mises à pied dans les Lander de l'Est de la nouvelle Allemegne. *« L'heure de vérité sur le marché du travail est-allemand »*, titrait jeudi le quotidien *Frankfurter Allgemeine Zeitung*, proche du pouvoir à Bonn.

L'année dernière, le syndicat de la métallurgie IG Metall evait négocié pour ses adhérents un gel dee licenciements jusqu'au 1er juillet 1991, du moins dens lee entrepriees eubsietentes. Pendant des mois, l'office du travail e payé eur ses fonds des milliers de persomes inscritee per eee entreprises eu chômage partiel et qui souvent ne treveilleient pes du tout. Cette possibilité e été prolongée jusqu'à la fin de l'ennée, efin d'éviter un choe trop important, maie de nombreuses entreprises eont prêtes à tirer un trait à la dete prévue.

Combien de personnee devaient ee retrouver lundi sans travail en plus des chômeurs déjà recensés? Les estimations dens les organisations profeseionnelles de le métellurgie variaient la semaine dernière de 100 000 à 700 000. Chiffre euquel il convient d'ajouter quelquea dizeinea de milliere d'employés des enciene services publics de l'ex-RDA qui s'étaient vu octroyer eprès la réunificetion ellemande, le 3 octobre 1990, une période de six à neuf mois pour retrouver un emploi.

Les pronostics les plus pessiamistes de l'année dernière se confirment chaque jour. On parle de 40 % des 10 millions d'actifa de l'ex-RDA aens emploi d'ici à la fin de l'année.

D'une manière générale, les ettentes placées dans le développement du secteur privé ont été en grande partie déçues. On annonce près de 400 000 créations d'entreprises depuia le début de l'ennée 1990, mais beeucoup ne eont que dea trompe-l'œil. Selon l'institut «For engewandte Wirtschaftsforschung de Berlin, le nombre de vreiee créatione d'entrepriees n'exéderait pes 100 000. L'initietive privée e été beeucoup gênée per des difficultée juridiquee (notemment l'accès à la propriété) et administretives, en reison du manque d'expérience des nouvelles edminietratione eommunalea eussi bien que régionales. Meis on obeerve eussi tout simplement le manque de capacité d'edeptetion et d'esprit d'initiative.

Critiques contre le gouvernement

Il est tentant pour les plus quelifiés d'aller tenter leur chance à l'Oueet, où lee salaires sont encore de 40 % à 50 % supérieurs. 300 000 pereonnee pessent eheque jour l'encienne frontière pour eller travailler dens l'encienne RFA, et près de 15 000 personnes choisissent encore chaque mois de déménager à l'Ouest.

Pareonne ne eonge plus aujourd'hui à remettre en cause le bien-fondé de la décision prise par le chancelier Kohl d'eccélérer le cours des chosee pour parvenir l'année dernière à l'unification. Les critiques portent sur les moyens mis en œuvre. On reproche eu gouvernement d'evoir trop tardé à lancer les programmes nécesseiree. De nombreux responsables politiques et syndicaux à l'Est réclament aujourd'hui une ection plue directe de l'Etat pour créer des emplois et susciter des investissements.

HENRI DE BRESSON

INSOLITE

Bis repetita

M. Yvon Gattaz, encien président du CNPF, e de le suite dane les idées. Dans un entretien eccordé au *Quotidien de Paris*, il vient de ee déclerer favoreble à le disparition du SMIC en utilisant lee mêmes arguments qu'en 1984, quand il militait pour les fameux « ENCA » de aon invention, les emplois nouveaux à contraintes allégées. *« La suppression de la rigidité das salaires* (...) *créerait des multitudes d'emplois »*, promet-il maintenant.

A l'époque, entre autres souplesses, le patron dee patrons réclamait la suppression de l'eutorisation administretive de licenciement, obtenue en 1986. *« Le pari e été totelement gagné »*, prétend-t-il eujourd'hui. *« En dix-huit mois, on e einsi créé 375 000 emplois, eoit 15 000 de plus que prévu dans nos calculs, que tout le monde pourtant contestait »*.

Malheureusement pour M. Gattaz, una telle démonstration n'e jamaia été foumie, dana un tel délei. En ravenche, le reprise de la croissance, elle, e permis, plus tard, la création de 800 000 emplois en troie ene, sans pour autant diminuer vraiment le chômaga.

Al. L.

ÉCONOMIE

ÉTRANGER

Une grève qui risque de s'étendre à d'autres secteurs

Au Chili, la plus grande mine de cuivre du monde est paralysée

SANTIAGO

de notre correspondant

Les 7 500 travailleurs de Chuquicamata, la plus grande mine de cuivre à ciel ouvert du monde, se sont mis en grève le 1er juillet (*le Monde* daté 30juin-1er juillet).

Les syndicats réelament, entre autres revendications, une augmentatinn de salaire supérieure de 9 points au taux d'inflation, *« pour récupérer une pnrtie du pouvoir d'achat perdu sous lo dictature »*. Mais la direction de CODELCO, la enmpagnie publique dont dépend Chuquieamata, estime qu'une semblable élévation des coûts salariaux ne pourrait pas être supportée par l'entreprise.

CODELCO doit donner la priorité à la modernisation de ses équipements si elle veut mettre un frein à la détérioration de sa productivité, affirment les cadres supérieurs de la compagnie fondée snus la présidenee de Salvador Allende, à la suite de la natinnalisation des grandes mines de cuivre en 1971. Le défi est d'autant plus urgent à relever que CODELCO doit aujourd'hui faire face à la concurrence de mines exploitées par des compagnies étrangéres, dont l'établissement est à nouveau possible grâce au code minier promulgué par le régime militaire. S'il ne revient pas sur la loi de nationalisation, celui-ci autorise l'Etat à enncéder l'exploitation des nnuveaux gisements au secteur privé. C'est ainsi que la Escondida, la troisiéme mine de cuivre du monde, financée par des capitaux japonais et européens, a été ouverte en mars dernier. Son coût de productinn, estimé à 40 cents de dollar la livre, est l'un des plus bas du monde, alors qu'il est en constante augmentation à Chuquieamata, dépassant 50 cents la livre...

Outre ses retombées financières, ce conflit – de loin le plus important depuis le rétablissement de la démocratie – pourrait avoir un effet d'entraînement non senlement dans les autres mines de cuivre, mais aussi dans les mines de charbon, dans les bôpitaux, ainsi que dans de nombrenses entreprises publiques et privées où les négociations collectives snnt actuellement dans l'impasse. Le gouvernement entend laisser à la direction de CODELCO le soio de trouver un règlement.

GILLES BAUDIN

SOCIAL

Malgré les réductions d'effectifs

Renault Véhicules industriels se montre satisfait de son bilan social

LYON

de notre bureau régional

Alnrs que Renault Véhicules industriels (RVI) met en œuvre son neuviéme plan de compression d'effeetifs en treize ans, le constructeur national estime que son bilao social 1990 témoigne d'un climat apaisé.

Ce document, commenté vendredi 28 juin à Vénissieux (Rhône), par M. Bernard Lebel, directeur central du personnel et des relations sociales de RVI, fait apparaître que le nombre moyen de journées perdues pour fait de grève a été pratiquement divisé par trois l'an dernier (0,2 journée de travail perdne par ouvrier contre 0,7 jnurnée en 1989).

Les dépenses de sécurité ont été largement accrues (passant de 54,3 millions à 74 millions de francs), de même que celles portant sur l'amélioration des conditions de travail (92,1 millions de francs contre 55,6). Quant à la formation, son budget représente 4,05 % de la masse salariale. Globalement, le total des dépenses de personnel est remnnté à 19,73 % du chiffre d'affaires en 1990 (contre 18.65 % l'année précédente) alors que l'effectif inscrit en fin d'année (18 468 personnes) diminuait légèrement, le nombre des embauebes ne compensant pas celui des départs.

Prévoyant une évolutino défavorable des ventes, la direction de RVI a pris des mesures à la fin du premier trimestre, suscitant une *« union sacrée »* des syndicats (CGT, CFDT, FO, CFTC, CFE-CGC) face au *« plon d'amélioration de la compétitivité »* qui comprend, sur 829 suppressions de postes, environ 400 reclassements on conventions de conversion et 126 pré-retraites FNE. Le 22 juin, après s'être rendus en délégation au ministère de l'industrie, les syndicalistes de RVI assuraient s'être mis d'accord avec les pouvoirs publics pour *« un renforcement des mesures d'âge »*. De la même manière, il serait cunvenu d'*« exiger de RVI l'amélioration de ses performances dans les reclassements »*.

G. B.

Cinq syndicats de fonctionnaires demandent à rencontrer Mme Cresson

Les dirigeants du « groupe des cinq », qui rassemble les fédérations de fonctionnaires FEN, CFDT, FGAF-Autonomes, CFTC et CFE-CGC, viennent de demander une audience commune au premier ministre, Mme Edith Cresson, afin de lui faire part de *« la gravité de la situation »* salariale dans la fonction publique. Cette démarche inédite, estiment les secrétaires généraux des cinq organisations, est dictée par la volonté *« de défendre le pouvoir d'achot des fonctionnaires et de réhabiliter la politique de négociations salariales annuelles »*. *« Depuis plus d'un an,* soulignent-ils dans une lettre adressée le 26 juin au premier ministre, *aucun rendez-vous n'a été pris à propos de la politique salariale de lo fonction publique »*.

Baisse des dépenses d'assurance-maladie en mai

Les dépenses de la Caisse nationale d'assurance-maladie des travailleurs salariés (CNAMTS) ont baissé de 0,2 % en mai, après la forte hausse (0,9 %) du mois d'avril. Selon les statistiques mensuelles publiées lundi 1er juillet, ce ralentissement provient des remboursements d'honoraires médicaux (– 0,2 % en mai contre + 2,6 % en avril) et dentaires (– 0,9 % en mai contre + 2,5 %, en avril). Pour le quatrième mois consécutif, les versements aux établissements hospitaliers reculent (– 0,6 %), mais les indemnités journalières progressent de 1,1 % de même que les preseriptions (+ 0,5 %, dont + 0,7 % pour la pharmacie). Sur douze mois, les dépenses d'assurance-maladie augmentent de 8,7 %.

EN BREF

□ **Japon : les chantiers navals s'associent pour emporter les commandes de grands navires.** – Les principaux chantiers navals japonais ont commencé à s'associer pour recevoir des commandes de navires de fort tonnage, à cause de la capacité de production insuffisante de chaque firme dans une période de demande croissante, a-t-on appris le 30 juio de sources industrielles. Les commandes de nouveaux navires sont à leur meilleur niveau depuis dix ans, mais le nombre de cales capables de faire des navires de fort tonnage a diminué de 57 au premier semestre de 1975 à 27 aujourd'hui. Les coûts de production ont d'autre part sensiblement augmenté à cause des hausses des salaires et des prix des plaques d'acier lourd et d'autres matériaux. – *(AFP.)*

□ **Des Gauloises blondes fabriquées sous licence en Hongrie.** – La Hongrie va fabriquer des Gauloises blondes après l'accord de licence conclu entre la SEITA et la manufacture de tabac de Satoraljaujhely (est de la Hongrie). Les responsables de l'usine, située près de la frontière avec l'URSS, espèrent produire environ trente millinns de Gaulnises blondes au cours du second semestre 1991. En 1990, l'usine a fabriqué 5,8 milliards de cigarettes dont 250 millions ont été vendues sur le marché soviétique.

AGRICULTURE

Une récolte de blé record en 1991-1992

Le Conseil international du blé (CIB) a rabaissé de 5 millions de tonoes (à 560 millions) son estimation de la récolte mondiale de blé sur la période juillet 1991-juin 1992, selon son dernier rapport publié le 1er juillet.

Il s'agira cependant de la récolte la plus élevée jamais atteinte après le reeord de 595 millions de tonnes de la saison dernière. Les perspectives se soot détériorées aux Etats-Unis et au Canada et des récoltes plus faibles sont attendues en URSS, en Argentine et en Australie, mais les résultats de la CEE et de l'Inde devraient dépasser ceux de l'an dernier.

Par ailleurs, l'accord international de 1986 sur le blé a été prolongé de deux ans jusqu'au 30 juio 1993.

Prix, jachère, préretraites

Les trois piliers de la réforme de la politique agricole commune

Pour accélérer la restructuration de l'agriculture européenne, la Commission de la CEE va proposer aux Douze un nouveau plan de réforme de la politique agricole commune, à base de baisse des prix, de mise en jachère et d'aménagement des préretraites.

BRUXELLES
(Communautés européennes)

de notre correspondant

Baisse de 35 % des prix des céréales sur trois ans entièrement compensée pour les 50 premiers heetares d'une exploitation snr laquelle elles sont cultivées ; régulation de l'offre par rapport à la demande grâce à un programme de gel des terres ; baisse des prix de la viande bovine de 15 % également échelonnée sur trois ans, compensée poor le bétail élevé en prairie ; réduction de 4 % des quotas laitiers combinée avec un programme de rachat des quotas financés par la CEE de telle manière que la baisse de production recherchée puisse, pour l'essentiel, être atteinte par la méthode du volontariat.

Telles sont les lignes directrices de la réforme de la politique agricole commune (PAC) que la Commission européenne s'apprête à soumettre aux Douze.

Si les ministres acceptent de s'engager dans cette voie, le régime de soutien de la production communautaire se rapprocherait de celui en vigueur aux Etats-Unis, ce qui, espère-t-on à Bruxelles, devrait rendre plus faciles les négociations en cours dans le cadre de l'Uruguay round.

Jugé trop compliqué et trop sévère, le précédent plan de réforme de la PAC présenté l'hiver dernier par la Commission avait été rejeté par la quasi-totalité des ministres de l'agriculture, et avec une particulière netteté par la France. M. Ray Mac Sharry, le commissaire chargé des affaires agricoles, a tenu compte des critiques, mais ses objectifs demeurent inchangés : maîtriser la production afin de parvenir à un meilleur équilibre entre l'offre et la demande et freiner par là même des dépenses de soutien, en progression constante, ce qui implique la résorption d'excédents trouvant de plus en plus difficilement des acheteurs sur le marché mondial. Avec le nouveau système, le coût pour le budget européen ne s'en trouvera pas forcément réduit, mais devrait, pour le moins, davantage profiter aux agriculteurs eux-mêmes.

Assainir le marché des céréales

L'assainissement du marché des céréales est au cœur de la réforme. La situation est très déséquilibrée : la Communauté a augmenté sa production de blé de 12 millions de tonnes en cinq ans, alors que les débouchés extérieurs restent stables, voire régressent. Pendant cette même période, la part de céréales communautaires dans l'alimentation animale diminuait de 2 millions de tonnes par an, passant de 80 à 70 millions de tonnes. La Commission prévoit qne les stocks de céréales engrangés dans les silos de la CEE se situeront au-delà de 25 millions de tonnes au 1er juillet 1992 et pèseront alors lourdement sur les cours.

Selon les experts bruxellois, la baisse des prix de 35 % qui est projetée devrait permettre de reconquérir, au moins partiellement, le marché communautaire des aliments du bétail. Avec des céréales offertes à des prix compétitifs, les producteurs du bœuf, de porc ou de volaille ne devraient plns avnir de raisnns majeures d'importer massivement des produits de substitution, tels le gluten de maïs ou le manioe, comme ils le font aujourd'hui.

Comment serait compensée cette baisse des prix pour éviter une chute brutale du revenu des agriculteurs ? La Commission envisage trois cas :

- Les exploitations où la surface cultivée en céréales ou en oléagineux représente moins de 20 hectares (3,5 millions d'exploitations de ce type dans la CEE) : compensation intégrale du manque à gagner par le biais d'une prime calculée par hectare, en fonction du niveau moyen de production dans la région au cours des années précédentes ;
- Les exploitations comptant jusqu'à 50 heelares cultivés en céréales ou en oléagineux : compensation intégrale mais obligation de mettre en jachère 15 % de la surfaee eultivée. Sur les surfaces ainsi gelées, l'agriculteur serait autorisé à produire des cultures à usage industriel. Le manque à gagner résultant de cette jachère ferait l'objet d'une indemnité compensatoire.
- Les exploitations avec plus de 50 hectares en céréales ou oléagineux : sur les 50 premiers hectares, l'exploitant aurait l'obligation de geler 15 % de la surface cultivée avec compensation intégrale du manque à gagner ; au-delà des 50 premiers hectares, il n'y aurait plus de compensation pour les 15 % mis en jachère.

Le nouveau système de soutien proposé par la Commission n'entrainerait donc une baisse (limitée) des reveous que pour les exploitations comptant plus de 50 hectares en grandes cultures.

Une baisse de 15 %

La réductinn très sensible des prix des céréales qui est envisagée devrait permettre aux producteurs de viande bovine de supporter sans trop souffrir une baisse de 15 % des prix d'intervention. Ce serait, bien sûr, particulièrement vrai pour les exploitants qui pratiquent un élevage « hors sol », c'est-à-dire en étables. Les primes actuellement accordées aux producteurs de viande seraient donc réaménagées de façon à profiter davantage à ceux d'entre eux qui pratiquent une eulture extensive en prairie et pour qui une compensation de la baisse des prix est justifiée.

S'agissant de la production ovine, la Commission propose de plafonner à un niveau plus bas que celui actuellement appliqué le nombre de bêtes qui, dans chaque troupeau, pourront bénéficier de la prime à la brebis.

Afin d'accélérer la restructuration de l'agriculture européenne, la Commission suggère de faciliter l'accès à la préretraite pour les agriculteurs de plus de cinquante-cinq ans. Le dispositif actuellement en vigueur fonctionne mal en partie parce qu'il suppose l'abandon de toute activité sur l'exploitation. L'agriculteur qui cède sa ferme à un jeune qui veut s'installer ou à un exploitant qui eherehe à se développer pourrait désormais prétendre à la préretraite. Le plan bruxellois prévoit aussi des primes pour rémunérer des services liés à la défense de l'environnement ainsi que des aides au reboisement.

PHILIPPE LEMAITRE

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

SOPHIA

le financement sage

- L'Assemblée générale extraordinaire réunie le 27 juin 1991 a approuvé l'absorption de Créditel par Sophia-Bail. La Société résultant de la fusion a pris pour dénomination SOPHIA. Son capital social se trouve porté à 716.823.900 F. divisé en 7.168.239 actions de 100 F. nominal et ses fonds propres (y compris un report à nouveau de 58.681.557 F.) à 1.971.379.276 F.
- Le dividende 1990 (coupon n° 18) est payable le 1er juillet (37,50 F. dont 0,64 d'avoir fiscal). La passation du titre au **Règlement Mensuel** de la Bourse de Paris pourrait intervenir à l'automne à l'issue de la période d'échange des titres Créditel contre des actions Sophia (22 juillet, 20 septembre).
- En tant que Société Financière, Sophia intervient désormais directement et par l'intermédiaire de ses filiales spécialisées :
  - **Sophia-Bail** (ex Crédicomi) : financements Sicomi.
  - **Sophia-Mur** : montages non Sicomi.
  - **Sophia-Immobilier** : opérations immobilières.
  - **France-Bail** : crédit-bail pour équipements de services publics.
  - **Sophia-Park** : concessions de stationnement.
  - **Garonor Développement** : promotion de centres de logistique industrielle en partenariat avec Novalliance.

  Le volume des opérations nouvelles engagées par Sophia et ses filiales depuis le début de l'année dépasse le milliard de francs.
- Le Conseil d'Administration est composé comme suit :

  Administrateurs :
  - Bernard Fraigneau (Président)
  - Représentants des A.G.F. :
    - Serge Sayan (Vice-Président)
    - Jean-Daniel Le Franc
    - Dominique Eugène
    - Wladimir Nicolaïeff
    - Christian Girerd
    - A.G.F. I.A.R.T.
  - Représentants du Groupe Zurich :
    - Zurich Assurances
    - Alpina
  - G.A.N. Vie
  - Mutuelles du Mans Vie
  - Crédit Foncier de France
  - B.F.C.E.
  - La Concorde
  - Barclays Bank
  - Guy Le Breton

  Censeurs :
  - La France Vie
  - I.R.C.R.A
  - Patrick Palthey
  - Crédit Lyonnais
  - Bernard Gancel
  - Rothschild et Cie Banque
- Pour répondre aux objectifs de développement du Groupe, la Direction est organisée comme suit :

- Bernard Fraigneau	Président Directeur Général
- Patrick Thuillier	Directeur Général de Sophia (nommé au Conseil du 27 juin 1991)
- Rémy Gancel	Directeur Général du Département Entreprises et des filiales Sophia-Bail et Sophia-Mur
- Dominique Laurent	Directeur Général Adjoint de Sophia (Finances et Administration)
- Robert Foslier	Directeur Général Adjoint de Sophia (Direction Immobilière)
- Françoise Louit	Secrétaire Général du Groupe
- Yves Cumin	Directeur Général Adjoint du Département Equipements Publics et de France-Bail.

AGF Groupe des Assurances Generales de France

SOPHIA : 18, rue de la Ville l'Evêque
Paris 75008 - Tél. : 47.42.52.53.

STERN
• GRAVEUR •
depuis 1840
Pour votre Société
papiers à lettres et imprimés de haute qualité
Le prestige d'une gravure traditionnelle
Ateliers et Bureaux :
47, Passage des Panoramas
75002 PARIS
Tél. 42.36.94.48 - 45.08.86.45

هكذا من الأصل

ÉCONOMIE

Trop de jeunes, pas assez d'argent

Le crédit-formation individualisé, une formule qui court à la faillite

Vendredi 28 juin, à Bordeaux. Le conseil municipal est interrompu par une manifestation de jeunes, soutenus par une élue de la majorité qui dénonce l'impéritie du gouvernement : le CFI, crédit-formation individualisé, cette «deuxième chance» voulue par le président de la République, serait en panne. Il n'y aurait plus d'argent pour payer les stages, les formations pourraient être interrompues et la colère gronde. Ne prévoit-on pas que, pour la seule Gironde, plus de 1 000 jeunes se retrouveraient à la rue dès le mois de juillet, amers et toujours sans diplôme ?

Avec moins de fougue, mais autant d'inquiétude, les dirigeants d'organismes de formation engagés dans le CFI disent la même chose depuis des semaines. Faute de financement par l'Etat, ils vont devoir interrompre leurs programmes, renvoyer les jeunes et licencier les formateurs. Certains ont décidé qu'ils n'accompagneraient pas les futures actions en faveur des jeunes. Cela afin de sauvegarder leur propre équilibre économique. Telle est déjà l'attitude qu'ont adoptée quelques conseils d'administration d'organisme, pourtant gérés par le patronat ou les syndicats. *«C'est trop dangereux, on ne touchera plus à ça»*, expliquent, désolés, des responsables qui avaient toujours cru jusqu'ici à la mission sociale de la formation.

«Une usine à gaz»

Dans l'attente de l'arbitrage interministériel, aux alentours du 14 juillet, sur le devenir des crédits reports de 1990 – 9 milliards pour le ministère du travail, dont 460 millions pour le CFI, – les moyens vont manquer pour tenir les engagements pris. MM. Pierre Bérégovoy et Michel Charasse, par une circulaire en date du 6 mai, avaient déjà annoncé que ces sommes seraient toutes «gelées» pour contenir le budget 1991. Mais, les ministres des finances et du budget étant revenus, la semaine passée, pour le CFI, sur l'obligation de limiter à 70 % de la dotation initiale, au 30 septembre, les dépenses autorisées, tout espoir n'est peut-être pas totalement perdu.

La situation est préoccupante. M. Michel Rocard s'en était inquiété dès la mi-avril, à la suite d'une enquête qui portait sur les effets du CFI de février 1990 à 1991. A l'époque, déjà, il était clairement apparu qu'il manquerait 500 millions de francs sur l'ensemble de l'année, sous réserve du maintien de l'ensemble des crédits, pour que le dispositif fonctionne normalement.

Au-delà des interrogations financières, les difficultés actuelles du CFI révèlent les défauts d'une formule qui correspondait, à l'origine, à un grand projet, incontestable dans son principe : permettre aux jeunes sortis du système scolaire en situation d'échec et au chômage de longue durée d'acquérir une formation de niveau CAP. Entre l'idée initiale, imaginée par M. Rocard, reprise par M. Mitterrand dans sa Lettre à tous les Français, et le dispositif de M. André Laignel, secrétaire d'Etat à la formation professionnelle de 1988 à mai 1991, il y a un abîme. *«Une usine à gaz»*, ironisent les observateurs les moins sévères.

Le mécanisme, d'abord. Contrairement au cadrage prévu, selon lequel 125 000 jeunes devaient bénéficier du CFI en 1991, objectif ramené à 117 500 après le correctif budgétaire de mai, les pouvoirs publics ont mené une politique «à guichet ouvert», qui a entraîné un dépassement incontrôlé du nombre des bénéficiaires. Conduite sous l'impulsion de l'ancien trésorier du PS, cette marche forcée avait nécessairement pour conséquence de placer, à terme, le gouvernement devant le fait accompli. Le moment venu, une situation irréversible était créée, M. Laignel pensait bien obtenir satisfaction.

L'ambition, ensuite. D'un objectif – amener ces jeunes au niveau du CAP, – on est passé à la promesse que le contrat du CFI serait maintenu *«jusqu'à l'obtention d'un diplôme de niveau V»*, c'est-à-dire du CAP ou brevet professionnel, ainsi qu'en témoigne la *«charte de confiance»* signée le 6 mars dernier entre l'Etat et la chambre des métiers de l'Indre. Or, s'agissant d'un public défavorisé, à 50 % de niveau VI (classes de 6e, 5e, 4e, SES, CPPN et classes préparatoires d'apprentissage), un tel engagement exige à tout le moins du temps, voire de l'obstination.

L'engrenage, enfin. Bien que 25 % des jeunes aient quitté le dispositif en cours de formation, le plus souvent pour un emploi d'ailleurs, le quota moyen de 800 heures de stage n'est pas respecté. En règle générale, on en est à 1 100 heures, avec des exemples où les 2 000 heures sont atteintes. Depuis les débuts du CFI, en octobre 1989, 5 500 jeunes ont obtenu un CAP complet ou un titre de niveau V, et 19 000 ont acquis au moins une validation partielle du diplôme visé.

Emballement du système

A partir de là, les enchaînements sont évidents. Le dispositif du CFI s'enfle et nombre de candidats attendent leur tour. Selon les derniers comptes, fin mars, 575 743 jeunes avaient été accueillis depuis octobre 1989, 183 066 avaient signé un engagement de formation et 235 815 étaient entrés dans le programme. Devant le gonflement des demandes, les organisateurs font patienter dans des stages dits «de mobilisation» ou multiplient les opérations de bilan, qui ont pour conséquence d'exaspérer les jeunes.

A l'autre bout de la chaîne, les sorties s'avèrent trop peu nombreuses pour libérer des places, et le système s'engorge. L'allongement de la durée des stages, d'environ 50 %, doit se traduire progressivement par une augmentation équivalente des coûts. Même si ceux-ci ont été calculés au plus juste – 24 francs de l'heure par stagiaire versés à l'organisme de formation, – les 5 milliards et plus de francs inscrits au budget ne permettront pas de faire face à l'emballement du CFI.

Dès lors, trois réactions sont enregistrées. La première consiste à rechercher rapidement des «produits» de substitution pour ralentir les arrivées dans le CFI et accélérer les départs, en se tournant vers les contrats de qualification ou les COPI, contrats d'orientation professionnelle et d'insertion. Mais cela suppose la mobilisation des employeurs, écartés lors de la mise en place du CFI...

La deuxième réponse, dictée par l'urgence, a déjà causé beaucoup de dégâts parmi les organismes de formation. Il s'agit d'arrêter les dépenses en catastrophe et donc de limiter le plan de charge des stages.

La dernière réplique se résume dans le procès du CFI lui-même. Soucieux de disposer de son propre «service extérieur», M. Laignel a créé un encadrement très lourd et coûteux, constitué de 400 zones dirigées par un coordinateur, d'un nombre équivalent de structures pilotes, augmenté de 350 centres de bilan, puis animé par environ 5 000 «correspondants» à temps plein ou partiel. Ce réseau, constatent les responsables, manque de professionnalisation, et a tendance à avoir une approche très «socioculturelle» de son action.

Les déviations sont nombreuses. Ainsi, on a souvent accepté que le projet professionnel, ou le type de diplôme envisagé, soit défini en fonction du seul souhait du candidat, et non des perspectives réelles d'emploi dans un bassin donné. Résultat, 80 % des métiers préparés appartiennent au tertiaire et aux services, avec une prédominance pour la coiffure et le secrétariat, le CFI étant suivi à 65 % par des filles.

Aujourd'hui, le bilan du CFI tient dans une accumulation d'erreurs, budgétaires et économiques pour les organismes de formation, sociales pour les jeunes. Mais sa disparition, espérée quelquefois, ne risque-t-elle pas d'être plus grave que le mal quand le chômage des jeunes et la situation dans les banlieues montrent les limites des politiques d'emploi ? Ce n'est pas parce qu'un «grand dessein» a été malmené et conduit à la faillite qu'il faut y renoncer. Mieux vaut le réformer.

ALAIN LEBAUBE

(Publicité)

Bourse de la micro

Tél. : 42.85.07.44
Fax : 45.26.06.97

EXCEPTIONNEL, QUANTITÉS LIMITÉES !

LOT DE MACINTOSH II
(ÉVOLUTIF EN MAC II fx)

(2 MO/40 MO - MONITEUR COULEUR 13» - CLAVIER ET CARTE VIDÉO ÉTENDUS.)

IMPRIMANTE IMAGEWRITER II

PRIX DE BASE 21 000 F H.T.

Autres MACINTOSH et PÉRIPHÉRIQUES (nous consulter)

COMPATIBLE P C
NEUF GARANTIE 1 AN

(PC 80286 à 20 MHZ 1MO RAM EXTENSIBLE 4MO SUR CARTE MÈRE
40MO D.DUR VGA COULEUR 1024x768
CLAVIER 102 TOUCHES 2 PORTS SÉRIE - 1 PORT PARALLÈLE)

PRIX 7 300 F H.T.

6, rue Rodier - 75009 PARIS
Ouvert du lundi au vendredi de 10 h à 13 h et de 14 h à 18 h 30
M° Notre-Dame-de-Lorette ou Cadet

Avec Le Monde sur Minitel

Admission :

ENSTIM DOUAI-ENSTIM ALÈS
ESIGELEC

36.15 LE MONDE
Tapez RES

(Publicité)

LA COMMUNAUTÉ ÉCONOMIQUE DES ÉTATS DE L'AFRIQUE DE L'OUEST, 16 ANS APRÈS.

INTRODUCTION

Au mois de juillet prochain, les pays de la région de l'Afrique de l'Ouest se réuniront à Abuja, au Nigeria, à l'occasion du 16e sommet des chefs des Etats membres de la CEDEAO (Communauté Économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest). Cet événement leur procurera une occasion unique de dresser le bilan des résultats obtenus par la Communauté, depuis sa création. Si l'on tient compte de l'endettement de la région, lequel croît de façon vertigineuse, des invitations de plus en plus pressantes à la mise en place de régimes démocratiques pluripartites, de l'agitation persistante des populations civiles et des tensions périodiques qui caractérisent les relations entre les Etats membres, on est fondé à considérer comme presque miraculeuse la survie de la Communauté, à ce jour.

La Communauté Économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest a été créée par le traité de Lagos (Nigeria), du 5 novembre 1975, complété par 5 protocoles annexes, signés à Lomé (Togo), le 5 novembre 1975. Elle comprend neuf Etats francophones (le Bénin, la Côte-d'Ivoire, la Guinée, le Burkina-Faso, le Mali, la Mauritanie, le Niger, le Sénégal et le Togo), deux Etats lusophones (la Guinée-Bissau et le Cap-Vert) et cinq Etats anglophones (la Gambie, le Ghana, le Liberia, la Sierra-Leone, le Nigeria). S'étendant sur une superficie de plus de 6,1 millions de km², la Communauté couvre un vaste territoire doté de ressources naturelles considérables. Dans la mesure où elle regroupe plus de 200 millions d'habitants, on ne saurait trop souligner l'importance de son marché et de son potentiel économique.

Objectifs

S'étant donné pour objectif de promouvoir la coopération et le développement dans tous les secteurs de l'activité économique, en particulier dans ceux de l'industrie, des transports, des télécommunications, de l'énergie, de l'agriculture, des ressources naturelles, du commerce, des questions monétaires et financières ainsi que dans celui des questions sociales et culturelles, la CEDEAO s'est donc fixé une tâche très rude. Outre ce lourd programme d'action, la Communauté s'est aussi assigné la tâche d'améliorer le niveau de vie de ses peuples ainsi que d'assurer la croissance économique et politique de la région. Du fait de la stérilité économique de certains de ses Etats membres et de la lenteur de l'industrialisation de la région, une part considérable des efforts de la Communauté ne peut qu'être orientée vers ce dernier. Pour être en mesure d'apprécier la tâche à laquelle elle s'est attelée, il est nécessaire de procéder à une analyse de l'activité industrielle de la région.

LE SECTEUR INDUSTRIEL

Le secteur industriel de la région se caractérise par quatre types d'activités. La première est la production agricole, d'une part et minière, de l'autre, laquelle englobe parfois un traitement élémentaire des matières premières, avant leur exportation. Ce type d'activité remonte à la période antérieure à l'indépendance. Les industries créées avaient alors pour objet de répondre à la demande extérieure d'entreprises coloniales qui avaient de plus en plus besoin d'intrants, en particulier durant l'après-guerre.

Ce type d'industrie présente trois caractéristiques : les activités étaient orientées exclusivement vers l'extérieur, elles se limitaient aux premières phases de traitement des matières premières destinées à faciliter leur transport vers les industries consommatrices d'Europe ; leur gestion relevait entièrement de la responsabilité de non-Africains (des groupes industriels et financiers, des multinationales, des banques coloniales et des pays qui ne se préoccupaient nullement des besoins de développement des sociétés locales).

A un stade de leur développement économique, un certain nombre d'Etats membres de la CEDEAO ont tenté de transformer ces industries ; de producteurs de matières premières qu'ils étaient en premier lieu, ils se sont efforcés de commencer de traiter eux-mêmes ces dernières.

Cependant, ils sont confrontés aux multinationales, mieux structurées, disposant de capitaux suffisants et de systèmes de gestion inébranlables ainsi que de la capacité de dominer tant les activités industrielles d'aval que les marchés.

La deuxième activité touche à la production de biens de consommation pour le marché intérieur, à partir de produits semi-finis importés. Dans ce domaine, la production locale est remplacée par la stratégie de l'industrialisation de produits d'importation, chaque fois que c'est possible et la production d'amont évolue vers l'intégration.

La troisième est une activité complètement intégrée, utilisant certains produits de base. Il s'agit en général des industries agricoles qui utilisent les matières premières locales pour produire des biens de consommation destinés au marché intérieur, c'est-à-dire du sucre, des conserves, des textiles, des matières grasses et autres.

La dernière activité, la quatrième, réside dans l'encouragement des petites et moyennes industries, lesquelles ne se développent qu'à un rythme encore lent. La plupart des Etats s'efforcent actuellement d'encourager et de développer ces activités mais les moyens utilisés et la politique d'encouragement/incitation mise en œuvre sont souvent insuffisants et, à supposer qu'ils existent, ils ne sont pas dirigés comme il conviendrait.

CONTRAINTES A L'INDUSTRIALISATION

Ces stratégies de développement les plus répandues, qui ont dicté l'adoption de mesures simplistes telles que l'intégration dans le marché mondial ou l'industrialisation, remplaçant la production de matières premières par l'importation ou l'exportation de produits semi-finis, n'ont pas toujours procuré les résultats escomptés. Il existe, dans la région, une prédominance d'industries de production de biens de consommation finis destinés en premier lieu aux consommateurs urbains. Ces industries, qui produisent avant tout des boissons, du tabac, des cosmétiques, des produits alimentaires et autres, sont créées pour répondre aux désirs des investisseurs, étant donné qu'elles ont pour objet de répondre à la demande de produits consommés essentiellement dans les centres urbains.

De plus, nombre de ces usines de transformation et de montage utilisent des intrants importés des pays développés. Là encore, le fardeau que représente l'importation de ces matières premières, sous-produits et produits intermédiaires, bouleverse la balance commerciale et la balance des paiements des Etats de la région.

Les investisseurs, généralement des étrangers, évitent les sous-secteurs industriels qui pourraient cependant renforcer de manière efficace la base industrielle de la région. Ils préfèrent les industries qui leur procurent rapidement des bénéfices mais qui n'ont que peu d'effets sur les autres secteurs de l'économie. Mais il y a pire : le secteur industriel est à presque 100 % tributaire des capitaux étrangers et de la technologie. C'est ce qui explique les crises périodiques qui touchent la région et l'incapacité des Etats de créer de nouvelles possibilités d'emploi, par le biais de l'industrialisation.

L'INTÉGRATION ÉCONOMIQUE

C'est bien conscients de ces facteurs, qui ont pour effet de limiter le développement industriel intégré de la région, que les chefs d'Etat et de gouvernement ont adopté, au mois de mai 1983, une politique de coopération industrielle, en tant que cadre au Développement industriel de l'Afrique de l'Ouest (WAID).

Il est largement reconnu que, dans le cadre de groupements d'intégration tels que la CEDEAO, une aide judicieuse aux activités industrielles permet d'élargir la base des échanges commerciaux intracommunautaires, ce qui contribue au développement socio-économique rapide des Etats membres. La réalisation de ces objectifs présuppose la définition de principes directeurs régissant les activités de la Communauté et de leur rôle dans le secteur industriel, de telle sorte que l'industrialisation de la région puisse démarrer sur des bases solides et cohérentes.

La politique de coopération industrielle a pour objectif l'adoption d'une approche régionale au développement économique, laquelle engloberait l'intégration du marché (la libéralisation et l'encouragement des échanges commerciaux intracommunautaires) et l'intégration physique (dans les secteurs de la production, des infrastructures, des transports, des communications, des ressources naturelles et de l'énergie). Cette approche régionale au développement industriel accorde la priorité aux industries qui contribuent à la modernisation et à la promotion des secteurs suivants : le secteur rural (agriculture, élevage, pêcheries, foresterie), afin d'assurer l'autosuffisance de la production alimentaire et d'améliorer le niveau de vie de la population rurale, les transports et l'infrastructure des communications, les ressources naturelles et l'énergie.

MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE INDUSTRIELLE

La mise en œuvre de cette nouvelle stratégie englobe les industries suivantes, proclamées prioritaires : l'industrie alimentaire, agrochimique, les équipements agricoles, la production de matériaux de construction, le bois, les télécommunications et l'électronique, les produits pétrochimiques, pharmaceutiques, la métallurgie et la sidérurgie ainsi que le secteur de l'automobile et les industries connexes. La stratégie employée visant également à l'ouverture de la Communauté à ses propres peuples, la production est orientée vers l'intérieur, afin de satisfaire les besoins réels de la population. Dans le dessein d'atténuer les disparités entre Etats membres, en matière de développement, une attention particulière est accordée à l'encouragement des produits industriels dans les moins développés d'entre eux.

La sélection des projets obéit en outre à quelques critères fondamentaux, au nombre desquels leur contribution à l'indépendance économique des Etats membres, les facteurs d'intégration et la complémentarité aux plans tant national que communautaire, la mise en valeur des matières premières et des ressources naturelles de la région, la production de biens et de services visant à satisfaire aux besoins de sa population, la production de produits intermédiaires et d'intrants destinés aux industries et aux secteurs prioritaires ainsi que l'offre de possibilités d'emploi et d'installations de formation, en nombre suffisant et de qualité suffisamment élevée. De plus, les projets doivent répondre aux critères internes de viabilité.

La première mesure arrêtée dans le dessein de réaliser l'objectif fixé réside dans l'adoption d'un plan quinquennal d'action (1987-1991) par le Conseil des ministres de la CEDEAO, au mois de novembre 1986.

PROGRAMME D'ACTION

Les principaux projets de ce programme d'action sont concentrés sur les secteurs suivants : (1) études visant à formuler des propositions concrètes aux Etats membres, en faveur de la réorganisation des entreprises industrielles existantes et à les aider dans toute la mesure du possible à dégager les ressources financières nécessaires à cette réorganisation ; (2) activités destinées à renforcer la coopération entre les entreprises existantes et à promouvoir ainsi la multiplication des échanges intra-communautaires ; (3) organisation de séminaires de formation sur les études, évaluation des projets d'investissement, entretien des équipements et organisation d'ateliers ; (4) définition d'un schéma directeur détaillé, en vue de l'industrialisation de la région ; (5) activités de coordination et d'harmonisation des travaux des organisations intergouvernementales Ouest africaines dans le secteur de l'industrialisation ; (6) mise en œuvre des tâches confiées à la CEDEAO pour le programme de promotion industrielle intégrée de l'Afrique de l'Ouest, dans le cadre de la Décennie du développement industriel pour l'Afrique.

STRATÉGIE DE REDRESSEMENT

L'autre mesure majeure prise parallèlement au programme quinquennal d'action a résidé dans l'adoption, en 1986, du programme de redressement économique de l'Afrique de l'Ouest (1987-1989). Ce programme comprend des mesures à court terme qui constituent le cadre général de la politique de redressement économique poursuivie, ainsi qu'un programme d'investissement composé de 136 projets représentant un coût de presque un milliard de dollars des Etats-Unis. Le détail de ces projets ressort des tableaux ci-après.

Ainsi, au fil des années, la CEDEAO s'est donc efforcée de jeter les bases solides d'un développement économique coordonné et consolidé. De là, rien de surprenant à ce que, ces cinq dernières années, nous ayons constaté un remarquable changement d'orientation de l'industrialisation de la région, les échanges commerciaux intrarégionaux enregistrant parallèlement une croissance considérable.

C'est ainsi que le sommet qui doit avoir lieu au mois de juillet à Abuja, au Nigeria, procurera à ses dirigeants la possibilité de faire le point des stratégies passées afin de repérer les secteurs à problèmes et de permettre d'y trouver une solution, puis de mettre sur pied le programme d'action future.

Ce qui justifie l'urgence particulière de ces mesures, c'est avant tout l'intégration économique des monnaies du groupe et la réalisation du marché intérieur européen, prévue pour l'an prochain. Tandis que l'autre bloc économique, hors d'Europe, identifie le danger de cette étape pour la région moins développée et moins privilégiée, la CEDEAO des seize devrait non seulement se montrer plus pragmatique et plus réaliste dans la conception de ses programmes industriels, mais aussi définir des programmes dont le poids des capitaux rendrait l'application plus régulière et réaliste. Il est évident que l'un des revers du développement industriel de la région réside dans le syndrome qui consiste à contracter d'énormes emprunts, pour, soit mal gérer, soit financer des projets gigantesques dépourvus de réalisme.

FEDERAL MINISTRY OF INFORMATION – 15 AWOLOWO ROAD, IKOYI LAGOS, NIGERIA

Eurostaf

Europe Stratégie Analyse Financière

vous présente la parution de ses nouvelles études :

- **Les intermédiaires financiers sur les marchés européens**
- **L'industrie mondiale de la parfumerie et cosmétologie**
- **Les grands producteurs mondiaux d'articles de sport**
- **L'électronique de défense dans le monde** (parution également en anglais)
- **L'industrie mondiale des télécommunications**
- **L'industrie européenne des programmes audiovisuels**
- **L'édition en Europe**
- **Les majors du BTP en Europe**
- **Les cliniques privées en France**
- **Les cliniques privées en Espagne** (parution également en Espagnol)
- **L'évolution du secteur de la pharmacie en Italie**
- **La distribution en Italie** (parution également en anglais)
- **L'agro-alimentaire en Italie**
- **L'industrie et le commerce de produits surgelés**
- **L'industrie européenne de la restauration**

vous annonce les prochaines parutions d'études :

- **La stratégie des 50 premiers groupes bancaires européens**
- **Le financement de la production audiovisuelle**

Pour recevoir les présentations détaillées de ces études, contacter EUROSTAF (Europe Stratégie Analyse Financière), 23, boulevard des Italiens, 75002 Paris. Tél. : 49 24 90 50.

COMMUNICATION

La remise en ordre des télévisions publiques

M. Bourges annonce qu'il y aura « davantage » de suppressions d'emplois à FR 3 qu'à Antenne 2

M. Hervé Bourges, le président commun des deux chaînes publiques, interrogé lundi 1er juillet sur Europe 1, a annoncé *« plusieurs »* centaines suppressions de postes à FR 3, *« sûrement davantage que les 377 d' Antenne 2 »*.

Tout en estimant *« nettement exagéré »* le chiffre d'un millier avancé par certaines organisations syndicales, M. Bourges se refuse à en dire plus, laissant ce soin au directeur général de FR 3, Mme Dominique Alduy, qui présentera le 5 juillet son plan de réorganisation au personnel de la chaîne.

Communiqué vendredi dernier (*le Monde* daté 30 juin-1er juillet), le plan de réorganisation d' Antenne 2 devrait permettre d'économiser *« entre 120 et 180 millions de francs »* par an et 17 % de la masse salariale selon son directeur général, M. Eric Giuily. Les noms des personnes licenciées ne seront pas connus avant l'issue de la procédure de départ volontaire, le 27 août.

Aux syndicats qui se mobilisent et dénoncent, comme le SNJ (journalistes autonomes), la *« mise à mort »* de l'audiovisuel public, M. Hervé Bourges rappelle que ces économies sont demandées par l'Etat. *« Je souhaite que tout le monde parle d'une même voix »*, déclare-t-il à l'intention du nouveau ministre de la communication, M. Georges Kiejman, coupable d'après lui d'avoir déclaré que l'équilibre budgétaire de l'audiovisuel public *« n'est pas une fin en soi »*. Le président commun note aussi avec insistance que l'argent ainsi dégagé servira aux programmes et permettra *« au service public de repartir sur de nouvelles bases »*.

Il est douteux toutefois que ce langage soit entendu. Les syndicats d'Antenne 2 devaient rappeler au cours de deux conférences de presse, mardi et mercredi, qu'il n'y a pas de *« suefficatif chronique à Antenne 2 »*. Quant au Syndicat national des journalistes (SNJ) de FR 3, il critique l'action du PDG, l'accusant d'entretenir *« la confusion et l'antagonisme en diffusant quatre, voire cinq versions de son projet »*. Des turbulences sont donc à prévoir auxquelles le PDG d'Antenne 2 et de FR 3 se dit prêt à faire front : *« Il y aura peut-être des grèves (...), mais elles ne changeront rien à mon plan »*.

« Ne jamais construire la programmation d'une chaîne contre l'autre »

Trois semaines après *en avoir* exposé les grandes lignes à la presse, M. Hervé Bourges e publié, lundi 1er juillet, l'intégralité de son « plan atratégique 1991-1994 » pour la télévision publique (*le Monde* du 13 juin). Au-delà des grandes options déjà énoncées – redressement, rapprochement, regroupement, – le document donne une vision détaillée de la politique que compte suivre le président commun en matière de programmes.

Ainsi, dit-il, la programmation d'une chaîne (Antenne 2 ou FR3) *« ne doit jamais se construire contre celle de l'autre (...), « l'idéal étant de parvenir à offrir en permanence une émission de distraction sur une des chaînes et une émission sérieuse sur l'autre »*. M. Bourges veut également *« éviter les incohérences de programmation »* (doublons entre vedettes d'émissions ou de films, *« thèmes proches traités sans coordination »*, etc.), *« construire des rendez-vous permettant le passage d'une chaîne à l'autre sans rupture, notamment en deuxième partie de soirée, en fin d'après-midi et le week-end »*.

Antenne 2 sera ainsi la chaîne du policier et FR 3 celle de la comédie. La première mettra en outre l'accent sur les « chroniques d'enfance » et la seconde sur le fantastique. Dans le documentaire, *« l'environnement, naturel ou social, les grands thèmes géopolitiques seront traités par Antenne 2. La culture, la découverte du monde, les sciences et les techniques par FR 3 »*. Des jeux et des variétés *« continueront à être programmés sur les deux chaînes, l'accent étant mis sur la qualité intellectuelle des jeux et les variétés restant rares sur FR3 »*.

L'équipe de M. Bourges insiste sur la nécessité de coopérer avec les autres chaînes (Canal +, TF1, la Cinq), mais, surtout, c'est *« le nouvel axe A2-FR3 qui sera privilégié »*. Sont ainsi à l'étude *« un système de multidiffusion associant les deux réseaux et la mise au point d'un catalogue commun de programmes »*.

En matière d'information, l'exemple de la BBC *« plaide en faveur de l'organisation d'une rédaction commune dotée de services forts (politique, économie, international, société, enquêtes) et fournissant, sur les deux chaînes, des rendez-vous d'information avec des traitements différenciés du matin au soir »*. M. Bourges insiste également sur le *« besoin d'information de proximité »* : à titre d'exemple, en Ile-de-France, un projet est à l'étude pour *« implanter des bureaux d'information de proximité en cinq points de la périphérie, dans les villes nouvelles en particulier »*, et pour *« nouer des liens de coopération avec les réseaux câblés de la région parisienne »*. D'une manière plus générale, les *« implantations et sources d'informations locales et régionales »* seront *« multipliées »*.

« La télévision doit plaire à tous mais pas nécessairement en même temps », estime le PDG, qui souhaite *« une politique de programmation permettant au plus grand nombre de trouver aux heures commodes du prime time des types de programmes qui, parce qu'ils n'obtiennent pas les plus fortes audiences, sont écartés des heures de grande écoute par les sociétés commerciales »*. Mais cela, souligne M. Bourges, sans *« sacrifier l'audience à la différence »*.

Préférant obtenir de nouveaux engagements pour 1991

Le CSA ne sanctionne pas les manquements de TF 1 à ses obligations

Dressant le bilan du quatrième exercice de TF 1 privatisée, le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) note que la chaîne a méconnu un certain nombre de ses obligations en 1990. Le Conseil cite plusieurs émissions violant les principes qui doivent inspirer le contenu des programmes : le « Club Dorothée » pour la protection de l'enfance, « Ciel mon mardi » pour le respect de la dignité humaine; le Conseil estime aussi contraire à l'honnêteté de l'information l'utilisation d'images d'archives sans que le public en soit averti, et déplore certaines formes du parrainage d'émissions.

Au delà de ces dérives sur lesquelles elle avait déjà mis en garde la chaîne en 1989, le CSA relève aussi des manquements aux obligations chiffrées de production et de diffusion. Si TF 1 respecte pour la première fois, sur l'ensemble de la journée, ses quotas d'œuvres françaises et européennes (respectivement 50 % et 60 %), ce n'est pas le cas entre 6 h 30 et 1 heure (où TF 1 atteint des quotas de 45 % et 51 %), contrairement à une décision du Conseil d'Etat de 1989. Avec cent onze heures seulement d'œuvres en première diffusion en début de soirée, TF 1 n'atteint pas le minimum obligatoire de cent vingt heures. Les commandes d'œuvres sont inférieures de 9,6 millions de francs au minimum auquel la chaîne s'était engagée. Il manque également 3 millions de francs d'engagements dans les coproductions d'œuvres cinématographiques. Quant à la SFP, TF 1 ne lui a commandé que 255 millions de francs, au lieu des 440 millions promis pour 1990 lors de la privatisation... Malgré ces manquements, le CSA n'a pas pris de sanctions contre TF 1. Il a préféré obtenir de nouveaux engagements pour l'exercice 1991 : commandes supplémentaires d'œuvres audiovisuelles de 22 millions de francs, dont 3 millions pour le cinéma; contrat entre TF 1 et la SFP pour 660 millions de francs de commandes d'ici 1993.

Conscient sans doute que l'échange de promesses contre l'absence de sanctions pouvait faire ricaner les observateurs, le CSA conclut son bilan en indiquant : *« Il va de soi que TF 1 ne sera tenue quitte de l'ensemble de ces manquements que si les engagements supplémentaires qu'elle a souscrits sont intégralement honorés. »*

EN BREF

□ **M. Claude Bourçois succède à M. Jean Gélamur à la présidence de Bayard Presse.** – M. Claude Bourçois, soixante-six ans, qui fut vice-président de Bayard Presse, a été nommé président du conseil de surveillance du groupe de communication catholique. Il succède à M. Jean Gélamur, président du conseil de surveillance depuis 1985, qui a été élu à l'unanimité président d'honneur.

[Né le 1er novembre 1925 à Paris, M. Claude Bourçois, licencié ès lettres et diplômé de l'IEP de Paris, a occupé divers postes de direction dans l'industrie. Permanent de mouvements associatifs, il devient en 1957 secrétaire général de la Maison de la Bonne Presse (ancienne dénomination de Bayard Presse). Nommé en 1961 directeur administratif et financier, puis directeur général adjoint, et vice-président neuf ans plus tard, il administre différents secteurs du groupe (informatique, société éditrice de *Notre Temps*). Il a quitté le groupe en 1985 pour se consacrer à des projets personnels.]

□ **Perturbations de la parution de *Sud-Ouest*.** – Plusieurs des vingt et une éditions du quotidien aquitain *Sud-Ouest* ont vu leur parution empêchée ou leur diffusion réduite, mardi 2 juillet, notamment à Bordeaux, Langon, Libourne et dans le Lot-et-Garonne. Ces perturbations sont dues à un mouvement des rotativistes et des personnels chargés de l'expédition qui demandent une prime liée à l'augmentation du tirage due au jeu de l'été lancé dans les pages du journal. C'est le troisième jour, après le 27 juin et le 1er juillet, que des perturbations affectent la parution du quotidien.

□ **Liquidation de l'imprimerie François appartenant au groupe Maxwell.** – Le tribunal de commerce de Melun a prononcé, le 1er juillet, la mise en liquidation judiciaire de l'imprimerie François d'Ozoir-la-Ferrière (Seine-et-Marne), appartenant au groupe de M. Robert Maxwell. Un conflit salarial perturbait l'entreprise depuis octobre 1990. Il avait incité les éditeurs de journaux à retirer leurs commandes. Le comité d'entreprise devrait discuter prochainement des modalités de cette décision, accueillie dans le calme par plusieurs dizaines d'ouvriers imprimeurs, adhérents du syndicat du livre CGT. Ce dernier avait organisé récemment plusieurs manifestations spectaculaires (intrusion dans le chantier du tunnel sous la Manche, occupation de l'imprimerie Jean Didier, de la cour du consulat de Grande-Bretagne à Paris) pour attirer l'attention des pouvoirs publics sur la situation de l'entreprise. Les deux cents salariés sont sous la menace d'un licenciement.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

DIDOT-BOTTIN

Fondé en 1796

Acquisition des Grandes Distilleries PEUREUX à Fougerolles

La FINANCIERE DIDOT-BOTTIN, avec le conseil de PARIBAS, a pris le contrôle de la société Les Grandes Distilleries les Fils d'Auguste Peureux, à Fougerolles.

Ont également participé à cette acquisition : CLINVEST, CLAIRVAL, la Financière FLURY et SOPALIA.

Cette société, fondée en 1864, située à la frontière de la Franche-Comté et de la Lorraine – au cœur de la région fruitière, – est le premier producteur français d'alcool blanc (kirsch, prune, williams, mirabelle, framboise, etc.).

L'outil industriel d'une dimension exceptionnelle et les réserves d'eau-de-vie très importantes dont elle dispose (à l'image du Cognac) lui permettent d'offrir une très haute et constante qualité et de garantir le développement de ses ventes tant en France qu'à l'étranger.

En outre, Les Grandes Distilleries PEUREUX élaborent d'autres spécialités et en particulier réalisent plus d'un tiers de leur chiffre d'affaires avec un produit de luxe : les « GRIOTTINES », cerises sélectionnées et conditionnées par des procédés exclusifs.

Ce produit a pris une large part du marché des grandes chocolateries européennes et de l'industrie de la crème glacée.

Les GRIOTTINES, bien connues des gourmets, sont également utilisées en France par les restaurants étoilés et les pâtissiers, et dans le monde entier par les grands chefs.

Pour ce produit, la société aborde à présent le marché grand public avec une distribution sélective comprenant les épiceries de luxe et le réseau des pâtisseries.

La croissance annuelle des Distilleries PEUREUX a été supérieure à 20% lors des cinq dernières années. Les perspectives 1991 sont du même ordre avec un taux d'exportation d'environ 50%.

Le chiffre d'affaires prévisionnel de l'année 1991 est de 110 millions de francs. L'exercice 1990 avait dégagé un résultat net de 29,7 millions de francs.

∴

M. Claude PEUREUX, qui a conservé une participation dans la société, a été confirmé dans ses fonctions de président des Grandes Distilleries PEUREUX par M. Vincent HOLLARD, président du groupe.

GACHOT S.A.
26 bis, avenue de Paris
95230 Soisy s/s Montmorency

GACHOT S.A., au cours de l'exercice 1990 a vu son chiffre d'affaires Robinetterie Industrielle augmenter de 2,6 % malgré la crise du Golfe et la conjoncture maussade.

GACHOT S.A. ORIENTE SON DYNAMISME VERS LA NOUVELLE INDUSTRIE DE L'AIR PUR.

L'ENVIRONNEMENT: NOUVEL AXE STRATEGIQUE DE GACHOT S.A.

Des accords avec un groupe germano-suisse viennent d'être pris qui permettent dès aujourd'hui de lancer un nouveau département s'adressant à la clientèle de GACHOT S.A. pour réaliser dans l'industrie chimique, agro-alimentaire, alimentaire, de la santé, des installations de purification d'air afin d'éviter les contaminations dues à la flore microbienne et aux poussières de toutes sortes contenues dans l'air.

Ce nouveau département se base sur une expérience de 10 ans du groupe germano-suisse, et touchera de nouvelles branches comme les chaînes du froid, l'industrie du bois, la boulangerie industrielle, l'industrie cosmétique, partout où la pollution doit être vaincue.

GACHOT S.A. a enregistré un produit exceptionnel de 33 MF correspondant à l'indemnité allouée par le Tribunal dans le procès en contrefaçon gagné en 1990.

Des charges importantes correspondant aux frais encourus au cours de ce procès ont été absorbées.

L'exercice 1990 se solde par un résultat net après impôt de 17,9 MF contre 15,1 MF en 1989.

L'exercice 1990 est le premier exercice après l'Apport Partiel d'Actif de la traduction automatique réalisé au 1er Juillet 1989 au bénéfice de sa filiale SYSTRAN S.A.

Un changement de méthode de dépréciation des stocks de robinetterie a été mis en place et nous avons éliminé les stocks des anciennes activités plastique et peinture.

En 1990 le groupe GACHOT va présenter pour la première fois un bilan consolidé avec toutes les filiales en France et à l'Etranger. Pour présenter ces comptes dans de bonnes conditions, l'assemblée générale statuant sur les comptes de 1990 a été reportée en Octobre avec l'accord du Tribunal de Commerce.

GACHOT détenant plus de 95 % de SYSTRAN S.A., l'intégration fiscale du groupe, conclue jusqu'au 31 Décembre 1993 permet à GACHOT S.A. de reverser en 1990 à SYSTRAN S.A. 8,5 MF de crédit d'impôt.

Informations sur Minitel: 36.15 MITRAD

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

GUINTOLI

L'Assemblée générale ordinaire, réunie le 28 juin 1991, sous la présidence de M. Lucien Guintoli, président du Conseil de surveillance, a arrêté, sur proposition du directoire, les comptes de l'exercice 1990 qui enregistrent pour l'ensemble du groupe :

- un chiffre d'affaires de 1 316,2 millions de francs (+ 33,9 %);
- un résultat net de 46,5 millions de francs (+ 10,7 %);
- une marge brute d'autofinancement de 135,2 millions de francs (+ 33,9 %)

Le dividende net, hors avoir fiscal, a été fixé à 14,40 francs par action, en augmentation de plus de 10 % par rapport à celui de l'exercice 1989.

L'Assemblée générale extraordinaire a été réunie le même jour sous la présidence de M. Lucien Guintoli. L'Assemblée générale extraordinaire a décidé de modifier les statuts de Guintoli et de revenir à la forme de société anonyme administrée par un Conseil d'administration.

Au cours du Conseil d'administration qui a suivi, M. Jean-Louis Roidot a été nommé président-directeur général, M. Yvon Dumazer directeur général. M. Lucien Guintoli, fondateur, a été nommé président d'honneur et président de Guintoli international, société chargé du développement du groupe à l'étranger.

Le chiffre d'affaires évolue favorablement : à fin mars 1991, il était de 335,5 millions de francs, en progression de 40,4 % par rapport à fin mars 1990, pour l'année 1991, le chiffre d'affaires devrait augmenter de 10 à 15 %, et la part réalisée en dehors de France devrait s'accroître sensiblement.

Le carnet de commandes du groupe au 1er avril 1991 était de 1 600 millions de francs, ce qui représente un volume d'activité de plus d'une année.

CHRYSLER CORPORATION

Le conseil d'administration de la société CHRYSLER CORPORATION a, dans sa séance du 13 juin 1991, décidé la mise en distribution d'un dividende de 15 cents par action ordinaire détenue, payable le 15 juillet 1991, aux actions inscrites à la date du 24 juin 1991.

Les actions ordinaires seront négociées ex-coupon à la Bourse de New-York à compter du 18 juin 1991.

Le Monde
PUBLICITÉ FINANCIÈRE
Renseignements :
46-62-72-67

(Publicité)

TEHRAN INTERNATIONALE FAIR
(Foire international de Téhéran)

DU 1er AU 10 OCTOBRE 1991

Haut lieu de rencontre international dans un pays en reconstruction et en pleine expansion, les entreprises françaises se doivent d'y être présentes pour reconquérir le marché iranien et des pays du Golfe.

Il y a encore des emplacements disponibles réservés aux entreprises françaises.

Adressez-vous d'urgence à :

H.A.B. International Trade
Tél. : 49-60-08-08
Fax : 49-59-95-93

هكذا من الأصل

ALCATEL
ALSTHOM

Réunis en Assemblée générale mixte sous la présidence de M. Pierre SUARD, les actionnaires d'Alcatel Alsthom Compagnie Générale d'Electricité ont adopté l'ensemble des résolutions qui leur étaient proposées.

Assemblée Générale du 27 juin 1991

Après avoir pris connaissance des résultats de l'exercice 1990 et notamment du bénéfice net total consolidé du Groupe de 7,2 milliards de francs, pour un chiffre d'affaires de 144 milliards de francs, l'Assemblée a approuvé les comptes de la Société pour l'exercice 1990.

Elle a ensuite décidé de verser un dividende de 12,50 francs, auquel s'ajoute un avoir fiscal de 6,25 francs, à chacune des 108,4 millions d'actions portant jouissance du 1er janvier 1990. Ce dividende sera mis en paiement à compter du 1er juillet 1991. Les actionnaires auront la faculté d'opter pour le paiement de ce dividende soit en numéraire, soit en actions de la Société, dont le prix d'émission est de 518 francs. Cette option pourra être exercée du 1er juillet au 29 juillet 1991 inclus, les actionnaires qui n'auront pas fait connaître leur décision au terme de ce délai recevront leur dividende en numéraire à partir du 16 août 1991.

L'Assemblée a renouvelé les mandats d'administrateurs de MM. René BOURDIN, Umberto FERRONI, Ambroise ROUX et Marc VIENOT. Elle a également ratifié la cooptation faite par le Conseil d'administration en sa séance du 24 avril 1991 de M. Cesare ROMITI en qualité d'administrateur.

Les actionnaires ont approuvé l'absorption par voie de fusion par Alcatel Alsthom de ses filiales Générale Occidentale, Trocadéro Participations, Saft et Locatel avec effet rétroactif au 1er janvier 1991 pour Saft et Locatel et au 1er avril 1991 pour Générale Occidentale et Trocadéro Participations.
Ces fusions conduisent à attribuer aux actionnaires des sociétés absorbées quatre actions Alcatel Alsthom pour trois actions Générale Occidentale, neuf actions Alcatel Alsthom pour vingt cinq actions Trocadéro Participations, neuf actions Alcatel Alsthom pour quatre actions Saft et une action Alcatel Alsthom pour trois actions Locatel. 9,8 millions d'actions Alcatel Alsthom ayant jouissance du 1er janvier 1991 sont ainsi créées, portant le capital social à 118,3 millions d'actions.

Les actionnaires ont donné, par ailleurs, au Conseil d'administration diverses autorisations d'émission de valeurs mobilières.

Au cours de son exposé à l'Assemblée, le Président Pierre SUARD a fait part de sa satisfaction de constater que, depuis quelques mois, de nombreux actionnaires avaient décidé de transférer leurs titres au nominatif pur. Il a rappelé qu'au-delà des avantages offerts aux actionnaires, la mise au nominatif pur crée des liens directs et durables entre Alcatel Alsthom et ses actionnaires, liens qu'il souhaite favoriser.

En évoquant ensuite les perspectives pour 1991, le Président Pierre SUARD a tenu à préciser que le Groupe Alcatel Alsthom avait abordé l'année dans de bonnes conditions malgré une conjoncture incertaine et qu'il s'attendait à voir le chiffre d'affaires augmenter d'au moins 5%. Il a également déclaré qu'il prévoyait, compte tenu des gains de productivité, une progression du résultat supérieure à celle du chiffre d'affaires ainsi qu'une nouvelle croissance du bénéfice net par action.

■ ■ ■

Extraits du discours du Président

Mesdames, Messieurs,

C'est aujourd'hui notre cinquième Assemblée générale depuis notre privatisation.

Qu'avons-nous fait depuis cinq ans de ce Groupe qui, certes, présentait à l'époque de sa privatisation de nombreuses potentialités mais qui était encore de taille modeste ?

Voici quelques chiffres marquants qui résument notre progression spectaculaire.

Notre chiffre d'affaires en 1986 était de 81 milliards de francs. En 1990, nous avons réalisé un chiffre d'affaires de 144 milliards de francs.

L'enregistrement des commandes a également progressé de manière spectaculaire, passant de 84 milliards de francs en 1986 à 157 milliards de francs en 1990.

Notre taux de rentabilité est passé de 3,2% en 1986 à près de 5% en 1990, avec un résultat net de plus de 7 milliards de francs.

Le bénéfice par action (hors effets des changements de méthodes comptables), qui était de 20 francs environ en 1986, est de 49 francs en 1990, avec une croissance de 20% entre 1989 et 1990.

Enfin, notre capitalisation boursière, qui était de 3 milliards de francs en 1981 est maintenant de l'ordre de 65 milliards de francs, ce qui fait d'Alcatel Alsthom la deuxième capitalisation boursière française.

Notre action a, bien entendu, subi les différentes secousses boursières de ces dernières années, mais de manière très atténuée puisque son prix est aujourd'hui d'environ le double de celui de l'OPV de 290 francs. Vous noterez que, dans le courant de l'année 1990, notre action a beaucoup mieux résisté à la baisse généralisée du marché.

Ceci est en partie dû au fait qu'Alcatel Alsthom subit moins directement les aléas de la conjoncture économique mondiale en raison de ses activités de constructeur d'infrastructures de base, qu'il s'agisse de transport, d'énergie ou de systèmes de communication.

Les métiers de base

Pendant ces cinq années, nous avons délibérément choisi de croître sur nos marchés traditionnels et d'abandonner les métiers qui ne faisaient pas partie de notre savoir-faire de base ou qui ne présentaient pas de synergies entre eux. C'est ainsi qu'aujourd'hui nous avons assis notre compétence dans les domaines des communications, de l'énergie et des transports.

Dans ces trois métiers, nous avons acquis une taille de leader mondial, non seulement par le biais d'acquisitions ou d'accords de coopération mais aussi par croissance interne assurée par une politique volontariste d'innovation.

Nous avons maintenu depuis plusieurs années un investissement annuel de recherche et développement qui atteint globalement 8% du chiffre d'affaires.

L'internationalisation

Ce bilan ne serait pas complet si je ne soulignais pas une transformation spectaculaire du Groupe durant ces cinq dernières années. Nous sommes véritablement devenus une entreprise multinationale implantée dans 110 pays avec, dans certains d'entre eux, des parts de marchés de 30 à 40% pour certaines de nos activités.

C'est le cas par exemple de nos systèmes de communication en Chine, en Australie et en Europe.

En parallèle, nous sommes devenus présents sur 10 places boursières internationales.

Cette évolution était indispensable au succès du Groupe et à la préparation de son avenir. Elle a profondément transformé nos structures, nos mentalités et nos perspectives.

L'ANNÉE 1990

Il est temps maintenant de vous présenter plus précisément le bilan de l'année 1990 qui a été essentiellement marquée par une récession économique mondiale.

La crise du Golfe

Le ralentissement de l'économie a été aggravé par la crise du Golfe. Alcatel Alsthom n'a pas directement subi les conséquences de ces événements. Bien que le Groupe ait été traditionnellement présent au Moyen-Orient, peu de commandes étaient en cours d'exécution au moment où la crise a éclaté.

L'ouverture à l'Est

Nous avions déjà évoqué, au cours de l'Assemblée de l'année dernière, les conséquences pour Alcatel Alsthom de l'ouverture à l'Est.

Vous vous souvenez sans doute que nous étions restés prudents quant aux marchés que pouvaient représenter ces pays. Nous avions raison puisque le chiffre d'affaires généré par ces derniers n'est pas encore significatif.

Nous avons néanmoins confirmé nos positions antérieures en multipliant les accords de coopération avec des partenaires locaux. Ainsi, nous sommes prêts pour le jour où l'organisation du système économique permettra à ces pays de rattraper leur retard technologique.

Seule l'ancienne Allemagne de l'Est a représenté pour nous une opportunité de développement majeur puisque d'ores et déjà nous participons massivement à la rénovation du réseau téléphonique et des chemins de fer.

Les grands accords

Nous avons, en 1990, continué nos efforts de recentrage et de croissance de nos activités de base.

L'accord de coopération technique, industriel et commercial d'Alcatel avec l'Aerospatiale, puis celui que les deux partenaires ont signé avec l'italien Alenia, complété par l'acquisition d'une participation conjointe dans l'américain Loral font émerger un des tout premiers pôles mondiaux dans le domaine des satellites clés en main.

Alcatel a signé un accord avec Hughes aux États-Unis, et pourra ainsi développer un système de radiotéléphonie digitale aux normes américaines et être ainsi présente, pour la génération future de radiotéléphonie, sur l'ensemble des marchés, qu'ils soient aux normes américaines ou européennes. La radiotéléphonie cellulaire mobile représente un secteur absolument prioritaire dans les investissements d'Alcatel. Ce choix prépare le développement de ces activités dans un proche avenir.

Mais revenons aux accords et rappelons celui qui a finalement été conclu avec les Pouvoirs publics concernant Framatome et que j'estime globalement satisfaisant compte tenu du contexte politique actuel. Alcatel Alsthom détient maintenant 44% du capital de l'entreprise et son rôle est confirmé pour ce qui concerne la stratégie de la société. Cet accord a mis fin à une période de contestation et a confirmé la présence d'Alcatel Alsthom dans le secteur du nucléaire, que nous continuons à considérer comme stratégiquement lié à nos métiers de base.

L'année 1990 a été particulièrement marquée, pour nous, par l'accord que nous avons signé avec Fiat. En résumé, il s'agit d'un accord comportant trois volets :

– Le premier concerne les télécommunications où Alcatel Alsthom prend le contrôle de Telettra, constructeur italien d'équipements de transmission, générant un chiffre d'affaires annuel de l'ordre de 7 milliards de francs et particulièrement bien implanté en Italie, en Espagne et en Amérique du Sud.

– Le deuxième volet de l'accord concerne les batteries : Ceac rejoint Fiat afin de compléter ses activités proches de l'automobile et des transports.

Ces deux volets ont été examinés par la Commission de Bruxelles dans le cadre de la nouvelle réglementation de loi sur la concurrence. Dans les deux cas, la Commission a retardé de plus de quatre mois la conclusion des accords et a développé un raisonnement surprenant.

Elle s'est inquiétée de la position dominante que pourraient avoir Alcatel et Telettra réunis sur le marché espagnol des télécommunications ainsi que de la position que pourraient avoir Magnetti Marelli et Ceac réunis sur le marché français des batteries.

Il est étrange, à 18 mois du marché unique, de constater que la Commission continue à s'inquiéter des parts de marchés nationales au lieu de se référer au marché européen.

Dans le même temps, elle ne formule pas les mêmes objections si cette concentration se fait au bénéfice de nos concurrents américains ou japonais. Il semble aujourd'hui plus facile à ces derniers de racheter des entreprises européennes qu'à nous, Européens, de nous allier pour faire face à cette concurrence nouvelle.

– Le troisième volet de l'accord Fiat consiste à rapprocher nos activités ferroviaires de celles de Fiat. Nous n'avons pu pour l'instant conclure, pour des raisons de prix, mais nous avons bon espoir d'arriver à un accord de coopération technique.

Notre accord avec Fiat comporte également un investissement croisé. Au terme du processus, nous aurons acquis 3% du capital de Fiat SpA qui, simultanément, possédera 6% d'Alcatel Alsthom. Cet échange s'accompagne d'une représentation au sein des Conseils d'Administration.

Le changement de nom

Au-delà de ces nouveaux accords, 1990 a marqué un tournant dans notre histoire puisque nous avons décidé de changer de nom. Les motifs qui nous ont conduits à cette évolution sont essentiellement liés à l'internationalisation du Groupe et à son recentrage industriel. Le changement d'identité est intervenu au 1er janvier 1991. Après six mois d'expérience, nous pouvons d'ores et déjà affirmer que nous avons réussi notre premier objectif : nous n'avons perturbé ni l'opinion, ni le marché.

Il semble au contraire que notre nouveau nom ait déjà largement amélioré notre notoriété, grâce aux liens évidents avec les images de nos deux grandes filiales, Alcatel et Gec Alsthom. J'ai pu le constater lors de mes récents voyages à l'étranger en Chine, au Mexique, aux États-Unis et en URSS.

Le changement dans l'organisation

Sur le plan interne, afin de confirmer la vocation industrielle du Groupe, nous avons renforcé la coordination de nos activités de recherche et de développement afin d'en améliorer l'efficacité. Les Laboratoires de Marcoussis ont changé de raison sociale, ils s'appellent maintenant Alcatel Alsthom Recherche et se sont vo confier, en tant que laboratoire central du Groupe, la responsabilité de cette nouvelle politique.

La nouvelle structure de direction de Gec Alsthom, plus concentrée, marque la volonté des deux actionnaires de promouvoir une intégration plus profonde des diverses cultures constitutives de la société, afin d'améliorer la gestion quotidienne de l'entreprise.

Afin de poursuivre la simplification de notre structure financière, nous vous proposons aujourd'hui d'approuver la fusion par absorption de Générale Occidentale, Trocadéro Participations, Saft et Locatel avec la société mère Alcatel Alsthom.

Il s'agit, et je voudrais le souligner fermement, d'une restructuration uniquement financière, qui ne change rien à la gestion des activités concernées, puisque nous allons créer des structures internes à Alcatel Alsthom qui continueront à piloter chacune des trois activités, comme aujourd'hui.

Ceci est tout particulièrement vrai pour Générale Occidentale : nous continuerons à gérer nos activités presse et édition en préservant un haut niveau d'autonomie car nous les considérons comme une branche tout à fait particulière d'Alcatel Alsthom.

Les résultats

En ce qui concerne le résultat net de la Compagnie, il s'établit en 1990 à 2.457 millions de francs contre 1.934 millions de francs en 1989, soit une progression de 27%.

Cette progression rapide est expliquée principalement par l'évolution favorable des dividendes versés en 1990 par les filiales au titre de leurs résultats 1989.

Nous vous proposons de porter le dividende unitaire de 11 F à 12,50 F, soit 18,75 F y compris l'avoir fiscal contre 16,50 F au titre de 1989. La distribution globale représentera ainsi un montant de 1.355 millions de francs, en progression de 20% d'un exercice à l'autre.

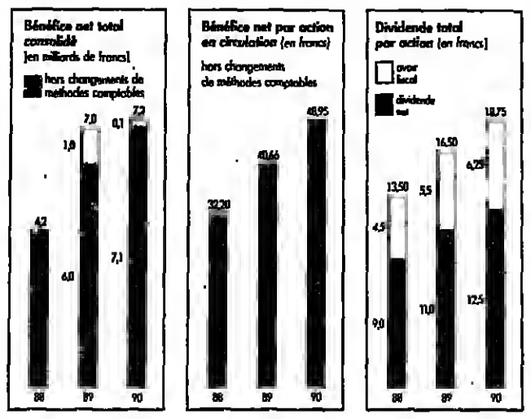

Les résultats 1990 du Groupe sont satisfaisants :

- + 12% pour le carnet de commandes malgré le ralentissement de la croissance économique.
- + 20% pour le bénéfice par action.
- Augmentation de la rentabilité des capitaux propres 15,2% contre 14,3%.
- Renforcement de la structure du bilan : les capitaux propres ont augmenté de 9 milliards de francs et atteignent 46 milliards dont 33 pour la part Groupe. Cette dernière sera d'ailleurs portée à 37 milliards, soit 82% du total, après les opérations de fusion.
- Très faible endettement puisque l'endettement net est inférieur à 10% des capitaux propres.
- La carrière de l'action Alcatel Alsthom en 1990, un des très rares titres sur la Bourse de Paris à avoir terminé l'année sans baisse, reflète la bonne appréciation des investisseurs.

Je remercie tous nos actionnaires de la confiance qu'ils manifestent à notre Groupe. Nous souhaitons renforcer encore nos liens avec eux. Je suis particulièrement heureux de constater que, depuis quelques mois, de nombreux actionnaires ont décidé de transférer leurs titres au nominatif pur. Ils bénéficient ainsi d'une détention gratuite de leurs actions, et, les connaissant, Alcatel Alsthom peut leur adresser directement l'information concernant le Groupe. Ainsi se tissent des liens durables – que nous comptons généraliser – fondés sur la connaissance et la confiance réciproques.

LES PERSPECTIVES 1991

Nous avons abordé l'année 1991 dans de bonnes conditions malgré la conjoncture incertaine et nous nous attendons à voir le chiffre d'affaires progresser d'au moins 5%; le résultat devrait, compte tenu des gains de productivité, augmenter davantage, et nous prévoyons une nouvelle croissance du bénéfice par action.

Nous comptons poursuivre l'amélioration des performances financières notamment dans les secteurs où la marge est insuffisante comme la communication d'entreprise, les activités ferroviaires en Espagne ou encore les batteries.

Nous poursuivons notre très important effort de recherche car il conditionne notre succès de demain.

Nous parachevons notre recentrage : en renforçant notre structure financière comme nous venons de l'annoncer et en confortant, sans relâche, notre position vis-à-vis de nos concurrents dans nos métiers principaux.

Nous confirmons notre présence sur le marché nord-américain. Notre grand succès du TGV au Texas, largement salué par la presse et l'opinion, nous laisse à penser que là aussi nous saurons faire valoir notre avance technologique.

Nous continuerons nos efforts dans ce sens et nous avons quelques perspectives intéressantes dans le domaine des télécommunications. Nous venons de racheter Canada Wire, le premier fabricant canadien de câbles et nous confortons ainsi notre position dans la perspective de l'accord de libre échange entre les États-Unis, le Canada et le Mexique.

Ces résultats 1990 sont les vôtres. Ils sont, non seulement le fruit d'efforts soutenus du personnel du Groupe, mais aussi de votre confiance. Vous avez permis au Groupe, grâce à votre fidélité, d'accéder à des niveaux de performance satisfaisants. Il nous reste encore beaucoup à faire pour consolider nos positions et pour faire progresser encore nos ratios.

Mais notre stratégie est à la mesure de l'immense défi que nous devons relever : il nous faut encore et toujours améliorer notre productivité, accéder à de nouveaux marchés, financer notre avance technologique, consolider notre *indépendance financière. Nous savons que vous approuvez ces options et que* vous serez à nos côtés pour soutenir cette lutte passionnante.

Je vous remercie très sincèrement de votre soutien.

ALCATEL ALSTHOM EN DIRECT :
• MINITEL : 36.16 Code CLIFF • Téléphone actionnaires : (1) 42 561 561

DÉBATS

Communauté européenne

Entreprise publique et concurrence

par Leon Brittan

TORDONS le cou de deux idées reçues : la première voudrait que la Communauté européenne, et la Commission en particulier, exerce un préjugé défavorable à l'entreprise publique ; la seconde voudrait qu'entreprise publique et concurrence soient deux concepts antinomiques.

Le traité de Rome et l'entreprise publique ont passé dès l'origine un pacte de neutralité, exprimé sous un article 222 : *« Le présent traité ne préjuge en rien le régime de la propriété dans les Etats membres. »* Ce texte a été scrupuleusement appliqué, parfois sous des périodes de fortes tensions politiques. C'est ainsi qu'en France comme ailleurs, ni les nationalisations (sous réserve que leurs modalités ne soient pas spoliantes à l'égard des actionnaires de la Communauté) ni les privatisations (sous réserve que leurs modalités ne discriminent pas à l'encontre des investisseurs de la Communauté), n'ont été mises en cause ou en doute par les institutions communautaires. Dans son principe, il était reconnu qu'un tel choix relève de la souveraineté de l'Etat. Il est exclu que la Communauté tente une quelconque harmonisation de ces choix.

Ils demeureront donc variables. Cependant la Communauté est accoutumée à gérer la diversité : c'est sa richesse. Et tout le monde comprend que pour nos Etats membres, la culture, les traditions et l'histoire font différer certains déterminants essentiels de l'entreprise publique :

- La notion de service public, c'est-à-dire l'étendue des fonctions qu'il est entendu que la collectivité publique se doit d'organiser, est à géométrie variable dans le temps et selon les Etats membres de la Communauté. Les modes de gestion de ces services publics (direct par la collectivité ; concédé à l'entreprise privée, etc.) varient tout autant ; bref, si les théories s'affrontent et si l'on oppose le réalisme et l'efficacité du marché au volontarisme de l'intervention publique, ce n'est pas à Bruxelles que se tient de débat : tout le monde y est trop conscient que le danger est dans les extrêmes, et que la réalité offre de toute manière un spectre nuancé. D'une part, l'intervention publique, sous des formes diverses, existe partout ; d'autre part, le réalisme – notamment celui des ministres des finances – conduit partout à poser la question de la meilleure affectation des fonds publics : l'entreprise publique, de nos jours se doit en plus d'être performante.

Un traitement neutre

Dans ces conditions de neutralité constitutionnelle à l'égard de l'entreprise publique, la Communauté a un devoir majeur : organiser les rapports et les chevauchements entre les secteurs publics et privés et entre les entreprises relevant de ces acteurs. Autrement dit, organiser un espace et des règles du jeu dans cet espace. La concurrence en est le moyen.

C'est qu'il est quotidien qu'une entreprise privée entre en concurrence avec une entreprise publique. Il est indispensable qu'au-delà des différences de nature entre ces deux entreprises, elles aient toutes deux la certitude que les conditions d'exercice de leur rivalité soient comparables. Ces conditions doivent être assurées à la même aune.

L'aspect essentiel de cette question est celui des aides d'Etat. A cet égard, la préoccupation de la Commission n'est pas de distinguer les aides aux entreprises publiques, qui seraient regardées avec suspicion, des aides aux sociétés privées, qui le seraient moins : elle est d'organiser une égalité de traitement entre ces deux entités, autour de règles communes : certaines aides (régionales, visant la recherche et développement, etc.) sont souhaitables tant pour les entreprises publiques que privées. Inversement, l'aide incompatible avec le marché commun l'est tout autant qu'elle s'adresse à une entreprise publique ou privée.

La règle est claire et elle bénéficie aux entreprises publiques qui, impliquées dans le secteur concurrentiel, souhaitent être au-dessus du soupçon que leur performance pourrait être artificielle : Usinor-Sacilor a un intérêt évident à ce qu'il soit reconnu qu'elle opère dans le même environnement, et dans les mêmes conditions, que ses rivales privées allemandes.

La règle est claire mais son application mérite quelques précautions. D'une part, il est normal que lorsqu'une entreprise publique remplit des fonctions non commerciales, ou est conduite à des choix (par exemple d'implantation) qui ne sont pas guidés par une logique économique, l'Etat soit le financier de dernier ressort de ces surcoûts. D'autre part, il est essentiel que les interventions financières des Etats soient transparentes. C'est le cas généralement pour les entreprises privées, parce que lorsque aide publique il y a, elle intervient dans un cadre juridique préétabli et connu. C'est parfois moins évident pour les entreprises à capital public, en raison du rôle multiforme de l'Etat : il est actionnaire, il est parfois client essentiel, il est souvent le régulateur du secteur ; lorsqu'il souhaite y ajouter une fonction de pourvoyeur d'aide, la tendance est souvent de la faire sous l'une de ses autres qualités. L'opacité y gagne, mais la neutralité à l'égard de l'entreprise publique risque d'y perdre.

C'est la raison pour laquelle je proposerai à la Commission, à bref délai, de prendre des mesures visant la transparence des relations financières entre les Etats membres et les entreprises publiques. Rien d'autre que cela : identifier les circonstances dans lesquelles telle ou telle intervention de l'Etat constitue une aide. Une fois identifiée, l'aide est traitée selon ses mérites propres, qui doivent être mesurés de façon identiques que le destinataire en soit public ou privé.

En initiant le grand marché, la Communauté européenne a mis en présence, et donc en concurrence, plus que par le passé, l'entreprise publique et l'entreprise privée. Il s'agit de moins en moins d'une rivalité de concepts : *in fine*, sur fond de concurrence mondiale, il n'y a plus que des entreprises, qui ne survivent que si elles sont compétitives.

▶ Sir Leon Brittan est vice-président de la Commission européenne chargé de la concurrence et des services financiers.

TRAIT LIBRE

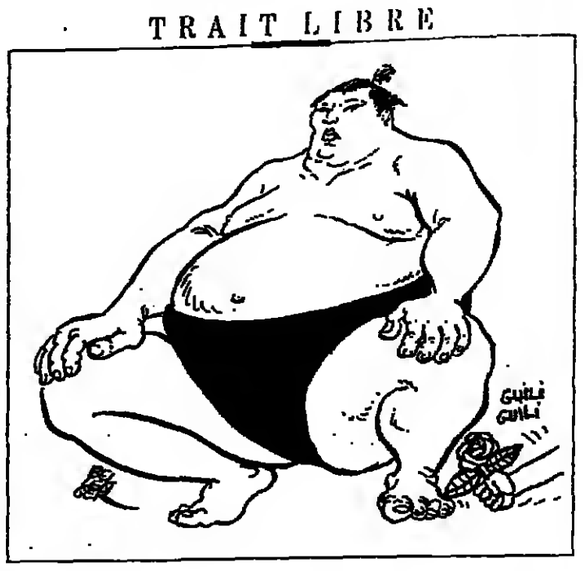

COURRIER

Les aménagements du déménagement

Dans l'article « Les désagréments de l'agrément » (*le Monde* du 21 juin), M. Claude Heurteux assène ce qu'il voudrait que l'opinion publique reçoive comme des vérités premières : *« (...) L'expérience apprend que, lorsque l'Ile-de-France concentre une part non négligeable d'activités nouvellement créées, le reste du territoire bénéficie de ce dynamisme. »*

Je lui répondrai par des chiffres. L'Ile-de-France, c'est : 2,2 % du territoire français, 18,8 % de la population (prévision : 25 % à l'horizon 2015), 25 % des petites et moyennes entreprises, 27,6 % de la richesse, 38 % des créations d'emploi, 40,6 % des cadres supérieurs, 42 % du parc de bureaux (contre 20 % en 1977), 55 % de la recherche publique, 60 % des centres administratifs, financiers, commerciaux et de recherche, 68 % des crédits du ministère de la culture (61 % pour Paris *intra muros*), 78 % des sièges sociaux des 200 plus grandes entreprises, 90 % de la dotation de l'Etat pour les transports collectifs urbains, 96 % des marchés boursiers.

L'Ile-de-France, c'est vrai, bat record sur record, surtout les plus absurdes. Saviez-vous que le coût annuel des heures perdues dans les embouteillages en région parisienne s'élève à 5 milliards de francs, soit deux fois le budget du ministère de l'aménagement du territoire ? Où est votre « logique économique » dans tout ça, M. Heurteux ?

Nulle part ailleurs en Europe, si ce n'est au Royaume-Uni, on ne connaît une telle concentration des richesses et des pouvoirs. Et ce phénomène n'a fait que s'aggraver dans les années 80, sous un gouvernement socialiste qui, en 1981, voulait faire de la décentralisation *« la grande affaire du septennat »*. En réalité, en jouant les départements, création du pouvoir central, contre les régions quand la construction européenne commandait de faire l'inverse, le gouvernement, qui avant d'être de droite ou de gauche est d'abord jacobin, savait ce qu'il faisait : créer un mirage pour cacher une vraie centralisation.

En France, les budgets cumulés des régions ne représentent que 2 % du budget de l'Etat, en Italie 15 %, en Espagne 25 %, en Belgique et en Allemagne plus de 40 %. Voilà la vérité. Elle est cruelle, mais cela ne doit permettre à personne de tenter de la dissimuler.

CHRISTIAN GUYONVARC'H
administrateur du groupe Arc-en-ciel au Parlement européen.

Cour des comptes

Contrôleurs et contrôlés

par Mathias Emmerich et Marc Schwartz

LA Cour des comptes est chargée par la loi de contrôler les comptes et la gestion des entreprises publiques – de toutes les entreprises publiques.

Les méthodes d'audit ont été adaptées et modernisées, les procédures juridiques appliquées conservent toutes les garanties nécessaires : statut de magistrat des membres de la Cour, rapport et contre-rapport, communication des observations aux entreprises, réponses écrites de celles-ci, auditions des responsables, collégialité de la décision, etc. Instaurées par le législateur dans un souci de respect des droits et des libertés publiques, ces procédures contradictoires s'imposent naturellement aux dirigeants d'entreprises publiques – à tous les dirigeants d'entreprises publiques.

Ce luxe de précaution vise à faire en sorte que les observations présentées par la Cour soient entourées de la plus grande sécurité juridique et de la plus grande sûreté dans le jugement.

Il n'y a donc rien que de très normal et de très habituel que la Cour des comptes, dans ses travaux, *« épingle »* (comme aiment à le dire les journalistes) telle administration ou telle entreprise, victime d'une gestion malheureuse ou d'un responsable impécunieux. De fait, l'inverse serait plus inquiétant : une paresse facile ou une indulgence coupable; nos régimes républicains sont ainsi faits que la responsabilité et la liberté laissées aux acteurs de la vie publique doivent trouver un nécessaire contrepoids dans l'organisation de contrôles effectués par des organismes indépendants. L'Etat vous confie une mission ? Rendez des comptes. La loi vous donne un privilège ? Souffrez que l'on mesure l'usage que vous en faites.

Les dirigeants d'entreprises publiques ont donc toute liberté, dans le cadre de la procédure contradictoire instaurée par la loi, pour présenter leurs observations et pour répondre aux critiques. C'est pourquoi il est particulièrement étonnant que l'un d'eux – en l'occurrence le directeur général de la puissante et prestigieuse Caisse des dépôts et consignations – dans un entretien publié par *Le Monde* le 7 mai dernier, utilise une tribune publique comme celle qu'offre ce journal pour présenter «sa» version des faits.

Que le principal dirigeant d'une entreprise publique (La Caisse des dépôts) se défende et réponde aux critiques qui lui sont adressées par des hommes politiques ou des journalistes, cela est son droit le plus strict. Mais est-il besoin de laisser entendre, avec un art consommé du sous-entendu insidieux, que ce qui est en cause, ici, serait la nature des contrôles exercés, *« plus classiques et administratifs »* ou qui s'intéressent à *« des procédures d'avant-hier que nous avons réformées hier »*? Depuis quand faut-il, pour présenter sa défense, récuser son juge?

La Caisse des dépôts, elle, à en croire son principal dirigeant, vivrait au rythme des marchés et à celui *« de l'audit et du contrôle interne, à la manière de ce que font les cabinets anglo-saxons »*. De grâce, soyons sérieux! Tous les spécialistes savent bien que cette respectable institution – qui gère des fonds dont le montant est tout de même équivalant au budget de l'Etat – n'est, pour ses activités principales, soumise à aucune révision comptable par des commissaires aux comptes externes. Ils savent également que la loi bancaire de 1984 l'a expressément exclue de son champ d'application, ce qui signifie, de ce fait, qu'elle n'est pas soumise aux contrôles systématiques de la Commission bancaire. Allez donc expliquer cela à un patron de *« cabinet anglo-saxon »* et vous verrez si cela correspond à sa vision des choses... Plus prosaïquement, il faut rappeler que, dans la situation actuelle, la Cour des comptes demeure le seul organisme chargé par la loi d'une mission permanente de vérification des comptes et de la gestion de la Caisse des dépôts; qu'elle est loin d'organiser les *« dix ou quinze contrôles par an »* qu'on lui prête (mais il est vrai qu'on ne prête qu'aux riches...); qu'elle s'efforce, tout simplement, de faire honnêtement et sérieusement son travail.

Permettez donc à deux membres de la Cour des comptes, bien évidemment étrangers à cette enquête, de manifester leur étonnement. S'agit-il, ici, de prendre position sur le fond de l'affaire? Certainement pas. Laissons les magistrats travailler tranquillement. La justice de notre pays souffre aujourd'hui de suffisamment d'interrogations pour que l'on évite d'apporter de l'eau au moulin de la suspicion.

Un impact médiatique

Quant à notre juridiction, les réformes annoncées au début de cette année par le gouvernement (publications de rapports plus fréquentes, suivi gouvernemental des recommandations présentées, auditions parlementaires) ne sont-elles pas la meilleure réponse que les pouvoirs publics français peuvent apporter à ces inutiles et stériles polémiques?

L'évolution imprimée par ces réformes aux travaux effectués par la Cour des comptes française la rapproche un peu plus des exemples du General Accounting Office américain et du National Audit Office britannique. Ces organismes sont, l'un et l'autre, rattachés aux assemblées parlementaires de leur pays et publient (par centaines...) des rapports sur tous les aspects de la gestion publique. Cette évolution du champ de compétence, des méthodes et de la publicité donnée aux enquêtes de la Cour conduit à conférer à ses travaux un impact accru. L'attention redoublée qu'y portent les responsables publics, renforcée par les médias et le monde politique, ne doit cependant pas alimenter une polémique – aussi flatteuse fût-elle – entre contrôleurs et contrôlés...

Dernier épisode en date : l'opération immobilière dite de la «Tête Défense». Avant même que le rapport public de la Cour – dont un chapitre est consacré cette année à cette opération – ne soit remis officiellement au chef de l'Etat, M. Lion se place sous l'autorité tutélaire de ce dernier pour qui cet ouvrage *« a été voulu, choisi et suivi de près »* pour présenter dans *le Monde* du 25 juin *« les bons comptes de la Grande Arche »*.

Après tout, c'est tellement plus simple et tellement plus tranquillisant pour l'esprit d'être juge et partie, et de détourner par avance les critiques dont on pourrait être l'objet pour s'en prémunir. M. Lion affirme son intention de remettre dans cette affaire *« les idées en place »*, il semble avoir trouvé là un chantier à sa mesure.

▶ Ces deux auditeurs à la Cour des comptes s'expriment ici à titre personnel.

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806 F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311 F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. Jacques Lesourne, *gérant*.

Reproduction interdite de tout article, sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE
Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33
Imprimerie du « Monde » 12, r. M.-Gunsbourg 94852 IVRY Cedex

Le Monde PUBLICITE
Jacques Lesourne, président
Françoise Huguet, directeur général
Philippe Dupuis, directeur commercial
15-17, rue du Colonel-Pierre-Avia
75502 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 46-62-72-72
Télex MONDPUB 634 128 F
Télefax : 46-62-98-71 - Société filiale du journal *le Monde* et Régie Presse SA

Le Monde TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez LEMONDE ou 36-15 - Tapez *LM*

ABONNEMENTS PAR MINITEL
36-15 – Tapez LEMONDE
code d'accès ABO

BULLETIN D'ABONNEMENT

ABONNEMENTS
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 49-60-32-90

Tarif	FRANCE	SUIS.-BELG. LUXEMB. PAYS-BAS	AUTRES PAYS voie aérienne-CEE
3 mois	460 F	572 F	790 F
6 mois	890 F	1 123 F	1 560 F
1 an	1 620 F	2 080 F	2 960 F

ÉTRANGER : par voie aérienne tarif sur demande.
Pour vous abonner, renvoyez ce bulletin accompagné de votre règlement à l'adresse ci-dessus

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ, en indiquant leur numéro d'abonné.

DURÉE CHOISIE
3 mois ☐
6 mois ☐
1 an ☐
Nom :
Prénom :
Adresse :
Code postal :
Localité :
Pays :
Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.
PP.Paris RP

Le Monde

Edité par la SARL *Le Monde*
Comité de direction :
Jacques Lesourne, gérant directeur de la publication
Bruno Frappat, directeur de la rédaction
Jacques Guiu, directeur de la gestion
Manuel Lucbert, secrétaire général

Rédacteurs en chef :
Jacques Amalric, Jean-Marie Colombani, Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)
Thomas Ferenczi, Philippe Herreman, Jacques-François Simon
Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1968), Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 48-60-30-10

هكذا من الأصل

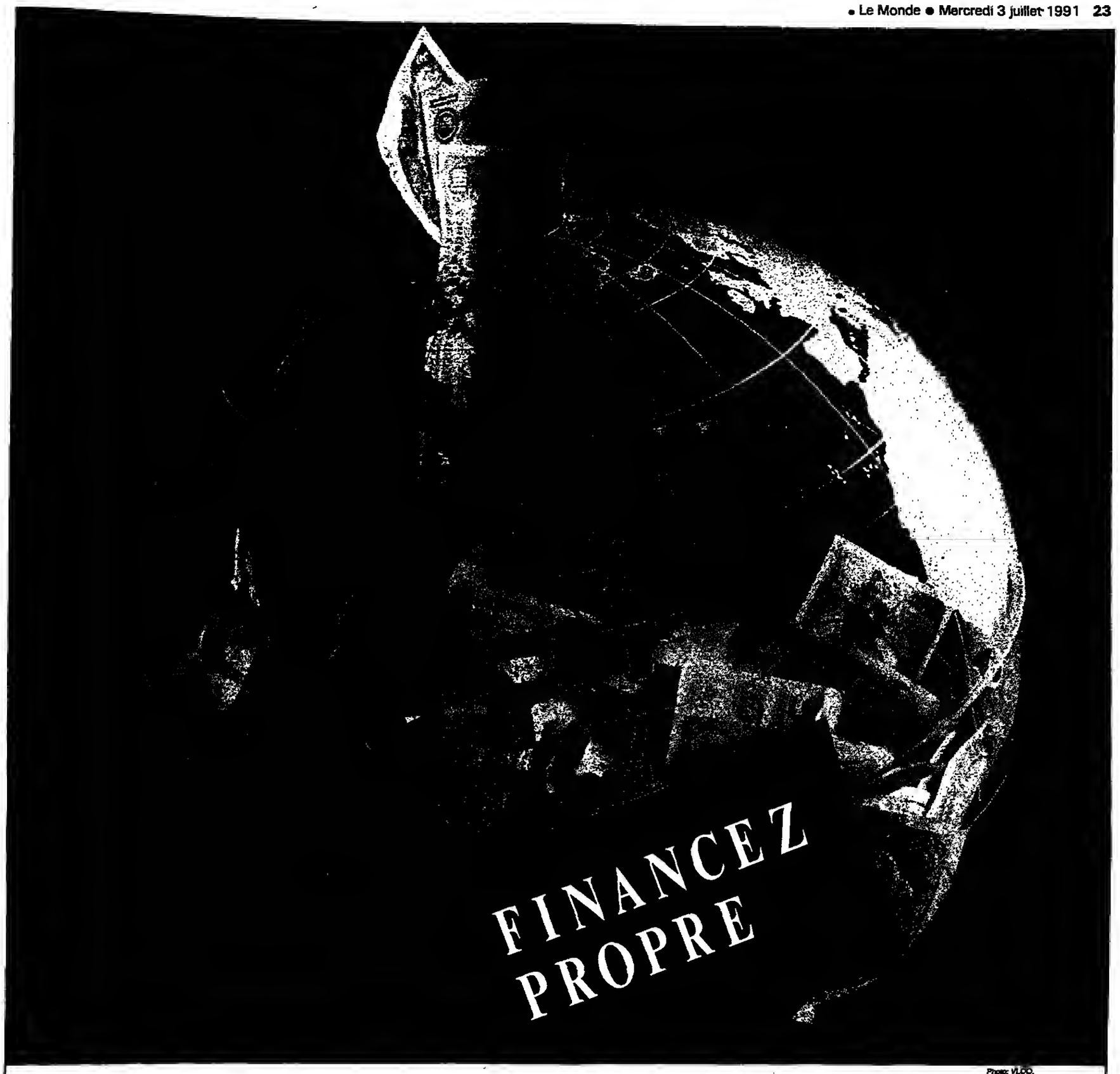

Photo: VLDO.

Génération Ecologie est née de la volonté de Brice Lalonde de promouvoir une écologie réaliste et efficace. Loin des attitudes passéistes, notre écologie, toujours passionnée, se tourne vers l'avenir, vers une planète aux ressources toujours plus rares et aux équilibres naturels menacés. C'est pourquoi l'Association pour le Financement de Génération Ecologie fait appel à vous pour promouvoir ses idées. La loi du 15 janvier 1990 sur le financement des partis politiques permet aujourd'hui à Génération Ecologie de bénéficier en toute transparence des dons de personnes physiques et morales et notre mouvement s'engage à financer son action par ce seul biais.

FINANCEZ LA DEMOCRATIE

O Je souhaite un complément d'information sur l'Association pour le Financement de Génération Ecologie et sur la loi du 15 janvier 1990 sur le financement des partis politiques.

Nom _____

Prénom _____

Adresse _____

_____

Tél. _____

Association agréée par la Commission des comptes de campagnes et des financements politiques.

GENERATION ECOLOGIE

Association pour le Financement de Génération Ecologie

4 rue Brunel 75017 Paris
Tél. 48 88 44 94 - Fax 48 88 44 95

MARCHÉS FINANCIERS

Les difficultés de l'informatique

SMT-Goupil se voit accorder un nouveau répit

Délai de grâce inattendu pour SMT-Goupil, le fabricant français de micro-ordinateurs dont la mise en liquidation était encore officieusement annoncée lundi 1er juillet en fin de matinée *(nos dernières éditions du 2 juillet)*.

A cette date butoir, l'administrateur judiciaire chargée du dossier n'avait pas trouvé de solution de reprise. Un nouveau délai a été laissé à Me Pinon, qui dispose désormais de dix jours de plus pour conclure ou non à la cessation d'activité.

Ce délai supplémentaire, accordé, semble-t-il, à la demande de Matignon, sera mis à profit pour tenter de trouver un compromis de la dernière chance entre le Crédit lyonnais et Télécom d'une part, les deux partenaires traditionnels de SMT-Goupil, et Olivetti, sollicité pour une reprise, d'autre part.

A la veille du week-end, les discussions étaient au point mort. Le Crédit lyonnais et France Télécom s'interrogent sur la matérialité de l'apport d'Olivetti. Le groupe de M. Carlo De Benedetti a proposé de renflouer le capital du constructeur informatique français par apport de titres Olivetti France, papier dont la valeur, comme celle de toute filiale, est difficile à déterminer.

Le constructeur informatique italien est prêt à faire profiter la société française de sa puissance d'achat en matière de composants (en raison de sa taille, la firme de M. Claude Perdrillat ne parvient pas à obtenir des conditions favorables, ce qui grève et la compétitivité de ses produits et ses résultats). Toutefois, Olivetti réclame en échange une garantie d'accès à un certain nombre de marchés publics en France. Le Crédit lyonnais et France Télécom exigeaient jusqu'à présent qu'il aille plus loin et s'engage comme opérateur industriel.

Le tribunal de commerce de Marseille veut entendre tous les intervenants dans l'affaire Sud-Marine

MARSEILLE

de notre correspondant régional

Le tribunal de commerce de Marseille a créé la surprise, lundi 1er juillet, en décidant de prolonger son enquête concernant le groupe de réparation navale et de construction offshore Sud-Marine, qui emploie un millier de salariés et se trouve virtuellement, depuis plusieurs semaines, en état de cessation de paiement (*le Monde* du 2 juillet).

Considérant qu'il *« lui importe de connaître la position de tous les intervenants, publics, industriels, économiques et politiques, avant d'envisager l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire »*, il a décidé de convoquer pour le lundi 8 juillet, afin de les entendre en chambre du conseil, le comité interministériel de redéploiement industriel (CIRI), le conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur, le conseil général des Bouches-du-Rhône et la ville de Marseille. Il souligne lui-même, dans son ordonnance, que *« dans cette situation très particulière »*, il *« se doit de prendre des mesures exceptionnelles »*.

Son intention, avant de statuer dans une crise qui peut mettre en péril la réparation navale marseillaise, est, manifestement, de placer les pouvoirs publics et les collectivités territoriales devant leurs responsabilités. Il rappelle ainsi que Sud-Marine a été constitué, dans sa forme juridique actuelle, en 1988, avec l'accord des pouvoirs publics, qui avaient poussé le groupe à la reprise de la branche industrie des Ateliers et chantiers Marseille-Provence (ACMP).

G. P.

Moody's déclasse la dette italienne en devises

L'agence américaine d'évaluation financière Moody's a réduit la notation de la dette italienne en devises, la faisant passer du triple A à AA1. Environ 22,2 milliards de dollars (133 milliards de francs) de dette à long terme sont concernés. Moody's justifie cette dégradation par *« le retard mis par les autorités italiennes à s'adapter aux changements majeurs intervenus dans l'économie italienne au cours des dernières années »*.

Moody's souligne que, malgré son intégration dans la CEE, l'Italie n'est pas parvenue à maîtriser ses déficits publics.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

sep
les nouveaux espaces

L'Assemblée générale ordinaire de la Société européenne de propulsion (SEP) s'est tenue le 25 juin 1991 sous la présidence de Jean Sollier, président-directeur général.
L'Assemblée a approuvé les comptes de l'exercice 1990 qui se traduisent au niveau de la Société par un chiffre d'affaires hors taxes de 4 477 millions de francs et un bénéfice de 145,5 millions de francs contre 98,9 millions de francs en 1989, soit en progression de 47,1 %.
Le résultat net comprend l'effet de deux plus-values pour un montant de 42,5 millions de francs, l'une comptable résultant de l'échange des titres Arianespace SA contre des titres Arianespace Participation, l'autre résultant de la cession par la SEP de sa filiale Industrie.
Le résultat consolidé du groupe ressort à 150,8 millions de francs contre 103,7 millions de francs en 1989 et marque une croissance de 45 % pour un chiffre d'affaires hors taxes de 4 600 millions de francs.
Il a été décidé de distribuer un dividende de 10 francs par action assorti d'un avoir fiscal de 5 francs.
Le dividende sera mis en paiement dès le 1er juillet 1991.

Chute de 65 % du bénéfice

Le sidérurgiste British Steel enregistre de mauvais résultats

Mauvaise passe pour British Steel. La moindre vigueur de l'industrie automobile, son principal débouché, le ralentissement de la croissance dans les pays industralisés ont fortement obéré les résultats du sidérurgiste britannique, qui faisait jusqu'ici figure de champion de la rentabilité en Europe.

Le numéro quatre mondial du secteur a ainsi annoncé, lundi 1er juillet, une chute de 65 % de son bénéfice imposable à 254 millions de livres (environ 2,5 milliards de francs) pour l'exercice clos en mars dernier. En 1989-1990, le producteur d'acier avait dégagé un profit deux fois et demi supérieur, à 733 millions de livres.

Selon le président du groupe, Sir Robert Scholey, cette baisse du résultat reflète un contexte sidérurgique mondial *« difficile »* dont témoigne également la stagnation du chiffre d'affaires (5 milliards de livres contre 5,11 milliards précédemment). Guère optimiste, le patron de British Steel ne voit *« aucun signe perceptible de reprise »* dans l'immédiat.

M. Coppola di Canzano succède à M. Randone comme président de Generali

M. Enrico Randone, quatre-vingts ans, quitte la présidence de Generali, numéro un italien de l'assurance, après avoir exercé cette fonction pendant douze ans. Le *« pape de l'assurance »*, frappé par la limite d'âge, a laissé la place lors de l'assemblée générale des actionnaires du 1er juillet à M. Eugenio Coppola di Canzano, soixante-dix ans, au moment où le groupe de Trieste connaît un fléchissement de ses profits. Ceux-ci ont baissé de 10 % en 1990 à 350 milliards de lires (environ 1,5 milliard de francs), et le nouveau président ne s'est pas montré optimiste pour l'année en cours. L'assemblée générale a par ailleurs approuvé une grosse augmentation de capital de 1 750 milliards de lires (environ 8,5 milliards de francs).

NEW-YORK, 1er juillet ↑

Forte hausse

Début de semaine en fanfare à la Bourse de New-York. Après s'être beaucoup alourdi ces derniers temps, le marché américain s'est en effet redressé à toute vitesse, si rapidement même qu'un instant l'indice Dow Jones des industrielles n'était plus éloigné que de 1 % de la barre des 3 000 points. Finalement, il devait s'inscrire à la cote 2 958,41 avec un gain de 51,68 points (+ 1,78 %).

Le bilan de la séance a été lui aussi brillant. Sur 2 061 valeurs traitées, 1 163 ont grimpé, tandis que 452 baissaient et que 448 reproduisaient leurs cours précédents.

Naturellement, les investisseurs ont réservé un excellent accueil à la décision de la Banque du Japon d'abaisser son taux de l'escompte d'un demi-point, car ils l'ont jugée très favorable pour l'évolution du loyer de l'argent aux Etats-Unis. Mais peu de temps après l'ouverture de la séance, la communauté boursière prenait connaissance du dernier indice de l'Association nationale des directeurs d'achats d'entreprise pour le mois de juin. La surprise fut de taille. Non seulement cet indice a continué de monter, mais il a repassé la barre des 50 % pour s'établir à 50,8 % (contre 45,4 %) en mai, son plus haut niveau depuis un an. Pour les spécialistes, c'est la preuve que l'économie américaine commence à sortir de la récession. Du coup, personne n'a prêté attention à la baisse de 0,8 % des dépenses de construction pour mai (contre 1,2 % en avril).

L'activité a augmenté avec 166,88 millions de titres échangés contre 163,45 millions vendredi dernier.

VALEURS	Cours du 28 juin	Cours du 1er juillet
Alcoa	67 1/2	68 3/4
ATT	38 1/4	38 5/8
Boeing	45 3/4	46
Chase Manhattan Bank	16 1/4	16 5/8
Du Pont de Nemours	45 7/8	46 7/8
Eastman Kodak	38 3/4	38 3/4
Exxon	58 3/8	59 7/8
Ford	36	38 5/8
General Electric	74 1/8	74 7/8
General Motors	40 3/4	42 1/4
Goodyear	33 1/4	31 3/4
IBM	97 1/8	98 3/8
ITT	68 1/4	57 1/2
Mobil Oil	64 1/4	66
Pfizer	65 1/2	56 1/4
Schlumberger	58 7/8	58 5/8
Texaco	60 1/8	62
UAL Corp. ex-Allegis	138 3/4	142
Union Carbide	20 3/8	20 5/8
USX	22 7/8	
Westinghouse	27 7/8	28 5/8
Xerox Corp.	64	65 5/8

LONDRES, 1er juillet ↑

Raffermissement

Les valeurs ont fortement progressé lundi au Stock Exchange de Londres. En clôture, l'indice Footsie des cent grandes valeurs s'est apprécié de 28,8 points, soit un gain de 1,2 % à 2 443,8. La fermeté des autres places boursières dans le sillage de la réduction des taux d'intérêt japonais a nettement profité au marché.

Des signes, selon lesquels, le Parti conservateur regagne du terrain après les sondages publiés pendant le week-end, le début du nouveau terme boursier et les espoirs de paix en Yougoslavie ont contribué, dans une certaine mesure, à la fermeté. En revanche, les opérateurs ont préféré ignorer deux rapports de conjoncture indiquant que la récession devient plus profonde et va durer au moins jusqu'à la fin de l'année.

PARIS, 2 juillet ↓

Net alourdissement

Retour à la grisaille mardi à la Bourse de Paris, où la tendance s'est de nouveau alourdie après la vive hausse de la veille. En retrait de 0,62 % au début des échanges, les valeurs françaises n'ont cessé de perdre des fractions au fil des transactions. En fin de matinée, elles abandonnaient en moyenne 1,25 %. En début d'après-midi, l'indice CAC 40 reculait de 1,18 %. Plus tard dans la journée, peu avant l'ouverture de la Bourse de New-York, l'indicateur de la place perdait 1,15 %.

Si la plupart des places avaient salué favorablement la baisse du taux d'escompte japonais lundi 1er juillet, l'absence de contagion de l'assouplissement du crédit à l'Europe aura vite ramené les opérateurs à une réalité plus tangible. La remontée des taux d'intérêt à court terme en France, après l'apparente détente de la semaine dernière, et la baisse du Matif ont largement contribué à accentuer leur morosité. L'attente des résultats de l'adjudication d'OAT (obligation assimilable au Trésor, jeudi 4 juillet et la situation toujours tendue en Yougoslavie ont aussi, semble-t-il, pesé sur le marché.

D'autre part, selon certains gestionnaires, le climat politique en France, depuis l'arrivée de Mme Cresson à Matignon, ne prédispose pas la clientèle à investir. A tel point, poursuivent-ils, que les coupons qui sont actuellement détachés ne sont même pas réinvestis ! Un gestionnaire, cité par l'Agence France Presse, assurait que les coupons « viennent combler le trou laissé, pour certains opérateurs, par l'impôt sur la fortune ».

Du côté des valeurs, à la mi-séance, le volume de titres traités était particulièrement bas. Seulement 700 millions de francs sur les marchés à règlement mensuel et comptant confondus. Elf Aquitaine, qui représentait la plus fort volume traité avec 172 000 titres, se repliait de 17,6 francs en tenant toutefois compte du détachement de dividende de 12,50 francs.

TOKYO, 2 juillet ↓

Ventes bénéficiaires

Des ventes bénéficiaires se sont produites mardi à la Bourse de Tokyo, mais elles ont été relativement bien absorbées, de sorte qu'à la clôture, l'indice Nikkei n'enregistrait qu'une assez modeste perte de 113 points (– 0,47 %) pour s'établir à la cote 23 995,76.

Après la très forte hausse de la veille (+ 3,51 %), les professionnels jugeaient cette réaction très saine. L'abaissement du taux d'escompte par la Banque du Japon et la remontée rapide de Wall Street ont produit une excellente impression sur la communauté boursière. Mais les investisseurs veulent néanmoins garder la tête froide. *« Ce n'est pas de la méfiance, simplement un réflexe de prudence »*, assurait le responsable des placements d'une grande banque nippone. A son avis, *« mieux vaut une remontée tranquille, qu'une envolée de 1 000 points »* qui pourrait avoir des effets ravageurs.

Les affaires ont été modérément actives avec 320 millions de titres échangés contre 330 millions la veille.

VALEURS	Cours du 1er juillet	Cours du 2 juillet
Akai	1 290	1 280
Bridgestone	1 060	1 030
Canon	1 550	1 550
Fuji Bank	2 570	2 560
Honda Motors	1 500	1 500
Matsushita Electric	1 700	1 690
Mitsubishi Heavy	734	727
Sony Corp.	6 480	6 440
Toyota Motors	1 680	1 680

FAITS ET RÉSULTATS

□ **La Deutsche Bank renvoie le sous-directeur des opérations sur options.** – La première banque allemande a annoncé le 1er juillet le licenciement immédiat de son sous-directeur chargé du négoce des options, M. Manfred Mertens, pour *« des manquements aux règles internes de l'établissement »*. Cette décision intervient après trois semaines de rumeurs sur des irrégularités qui auraient été commises par la direction des affaires boursières de la Deutsche Bank et qui ont conduit à l'ouverture d'une enquête par les autorités de la Bourse de Francfort.

□ **Shanks et McEwan : bénéfices en hausse de 37,2 %.** – Shanks et McEwan, première société britannique de traitement et de stockage des déchets, a augmenté ses bénéfices avant impôt de 37,2 % au cours du dernier exercice, passant de 17,44 millions de livres (175 millions de francs environ) à 23,93 millions. Le chiffre d'affaires est passé de 111,54 millions de livres à 117,98 millions (+ 5,77 %). Shanks et Mc Ewan a acquis en janvier Rechem, un groupe spécialisé dans le stockage des déchets toxiques, pour 170 millions de livres.

□ **M. F. Didier nommé président du syndicat national de l'industrie des engrais.** – M. François Didier vient d'être nommé président du SNIE (syndicat national de l'industrie des engrais). Il succède à M. Jean-Claude Achile, qui n'a pas souhaité voir son mandat renouvelé. M. F. Didier, soixante et un ans, vient du groupe Elf Aquitaine où il avait occupé jusqu'à la fin de 1990 les fonctions de directeur Prospective, économie, stratégie.

□ **Exxon Chemical devient propriétaire de SOCABU.** – La société française Exxon Chemical vient d'acquérir la participation de 20 % que Total Chimie possédait dans le capital de la Société du caoutchouc Butyl (SOCABU). Exxon Chemical devient ainsi propriétaire à part entière de SOCABU.

□ **Immobilier : la FNMF prend 7,6 % du capital de la SCIC.** – La Fédération nationale de la mutualité française (FNMF), instance représentative de groupements mutualistes (revendiquant 25 millions d'adhérents), va prendre 7,6 % du capital de la SCIC, filiale immobilière de la Caisse des dépôts. L'opération représente un investissement de 110 millions de francs. *« Les deux institutions se retrouvent sur les enjeux de la société moderne et se doivent de conjuguer leurs actions – en particulier dans le domaine de l'immobilier et du logement social – pour apporter les solutions adaptées dans le cadre d'une gestion financière saine et rigoureuse, au service de l'intérêt général »*, explique la FNMF. La SCIC, jusqu'alors filiale à 99 % de la Caisse des dépôts, a annoncé au début juin l'ouverture de 20 % de son capital. Deux autres actionnaires, les Assurances générales de France et le Crédit lyonnais, siégeront aux côtés de la FNMF.

□ **Ciments français porte sa participation à 32,9 % dans Guintoli.** – Le groupe Ciments français, troisième cimentier mondial, a annoncé le 1er juillet qu'il venait de porter sa participation dans la société Guintoli (terrassement) de 28,4 % à 32,9 % du capital. Ciments français, qui devient ainsi le principal actionnaire de cette société, jusque-là familiale, originaire du sud de la France, souligne qu'il n'a pas franchi le seuil de la minorité de blocage (33,33 %) et qu'il n'a donc aucune obligation de lancer une OPA (offre publique d'achat).

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alcatel Câbles	3460	3420
Amault Associés	294	299
B.A.C.	138	132 50 o
Bque Vernes	310	309
Boiron (Ly)	380 50	350
Boisset (Lyon)	211	211
C.A.I.-de-Fr. (C.C.I.)	992	971
Calberson	390	387
Cardif	612	620
C.E.G.E.P.	155	....
C.F.P.I.	294	294
C.N.I.M.	948	930
Codetour	282	271
Conforama	1101	1098
Creeks	220	220
Dauphin	400	399 50
Delmas	1134	....
Demachy Worms Cie	499	....
Devanlay	970	973
Deville	343	....
Dolisos	128	125 10
Éditions Belfond	216	225
Europ. Propulsion	268	268
Finacor	127 90	127
Frankoparis	130	128
GFF (group.fon.f.)	230	224
Grand Livre	380	383
Gravograph	218	....
Groupe Origny	729	729
Guintoli	1000	1005
I.C.C.	231 50	230
IDIA	327	327
Idianova	129	126 50
Immob. Hôtelière	830	807
I.P.B.M.	102	103
Loca investis.	240	..
Locamic	78	78
Matra Comm.	123 50	119
Molex	152	150
Publ.Filipacchi	375	375
Razel	643	680
Rhone-Alp.Ecu (Ly.)	337	...
S.H.M.	156	158
Select Invest (Ly)	112	105
Serbo	401	400
S.M.T. Goupil	130	...
Sopra	280	280
TF1	331	331 70
Thermador H (Ly)	280	280
Unilog	201	205
Viel et Cie	88	88
Y. St-Laurent Groupe	775	768

LA BOURSE SUR MINITEL
36-15 TAPEZ LE MONDE

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 1er juillet 1991

Nombre de contrats :

COURS	ÉCHÉANCES Sept. 91	Déc. 91	Mars 92
Dernier	105,18	105,22	105,32
Précédent	105	105,06	104,88

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Sept. 91	Déc. 91	OPTIONS DE VENTE Sept. 91	Déc. 91
105	0,99	1,55	0,80	–

CAC 40 A TERME

Volume : 2 709 (MATIF)

COURS	Juin	Juillet	Août
Dernier	1 760	1 773	1 798,50
Précédent	1 740	1 737	–

CHANGES

Dollar : 6,1895 F ↑

Le dollar s'inscrivait nettement en hausse à Paris mardi 2 juillet, s'échangeant au fixing à 6,1895 francs contre 6,1445 francs la veille à la cotation officielle. L'annonce d'une diminution du taux d'escompte japonais n'a pas modifié considérablement la parité dollar-yen, mais les opérateurs ont réagi à la publication de nouveaux indicateurs positifs pour l'économie américaine.

FRANCFORT	1er juillet	2 juillet
Dollar (en DM)	1,8084	1,8187
TOKYO	1er juillet	2 juillet
Dollar (en yens)	137,84	138,58

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (2 juillet)	9 3/4-7/8 %
New-York (1er juillet)	6 1/2 %

BOURSES

PARIS *(INSEE, base 100 : 28-12-90)*

	28 juin	1er juillet
Valeurs françaises	113	114,30
Valeurs étrangères	130,30	122
(SBF, base 100 : 31-12-81)		
Indice général CAC	470,77	468,07
(SBF, base 1 000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	1 747,62	1 772,81

NEW-YORK *(Indice Dow Jones)*

	28 juin	1er juillet
Industrielles	2 906,75	2 958,41

LONDRES *(Indice « Financial Times »)*

	28 juin	1er juillet
100 valeurs	2 414,80	2 443,60
30 valeurs	1 877,90	1 898,70
Mines d'or	206,90	203,90
Fonds d'Etat	83,60	83,89

FRANCFORT

	28 juin	1er juillet
Dax	1 622,18	1 625,20

TOKYO

	1er juillet	2 juillet
Nikkei Dow Jones	24 108,76	23 995,76
Indice général	1 868,12	1 866,12

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	+ haut	UN MOIS Rep. +	ou dép. –	DEUX MOIS Rep. +	ou dép. –	SIX MOIS Rep. +	ou dép. –
$ E.-U.	6,1820	6,1840	+ 191	+ 201	+ 375	+ 395	+ 970	+ 1040
$ can.	5,4081	5,4122	+ 39	+ 53	+ 91	+ 115	+ 212	+ 286
Yen (100)	4,4613	4,4659	+ 80	+ 89	+ 159	+ 177	+ 459	+ 513
DM	3,3852	3,3881	+ 14	+ 28	+ 27	+ 47	+ 34	+ 90
Florin	3,0061	3,0085	+ 12	+ 20	+ 23	+ 37	+ 40	+ 85
FB (100)	16,4590	16,4690	+ 40	+ 80	+ 100	+ 200	+ 190	+ 500
FS	3,9504	3,9535	+ 61	+ 75	+ 116	+ 138	+ 320	+ 377
L (1 000)	4,5548	4,5596	– 74	– 50	– 132	– 101	– 432	– 359
£	9,9697	9,9760	– 182	– 153	– 260	– 215	– 577	– 435

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E-U	6	6 1/8	5 15/16	6 1/16	6	6 1/8	6 1/4	6 3/8
Yen	7 7/16	7 9/16	7 7/16	7 1/2	7 7/16	7 1/2	7 7/16	7 1/2
DM	8 11/16	8 13/16	8 3/4	8 7/8	8 7/8	9	9	9 1/8
Florin	8 1/2	9	9	9 1/8	9	9 1/8	9 1/8	9 1/4
FB (100)	8 3/4	9	9 1/16	9 5/16	9 1/8	9 3/8	9 1/4	9 1/2
FS	7	7 1/2	7 13/16	7 15/16	7 13/16	7 15/16	7 7/8	8
L (1 000)	10 7/8	11 1/4	11 1/8	11 1/2	11 1/8	11 1/2	11 3/8	11 3/4
£	11 5/8	12 1/2	11 3/8	11 1/2	11 3/16	11 5/16	11 1/8	11 1/4
Franc	9 11/16	9 13/16	9 9/16	9 11/16	9 9/16	9 11/16	9 9/16	9 11/16

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

(Publicité)

Première agence de communication spécialisée : enfants, adolescents et famille, PLUME ET CANARDS est au service des entreprises, des institutions et de la presse.
Conseil, création de concepts rédactionnels et graphiques, réalisation de dossiers publi-rédactionnels..., nous savons comment vous aider à toucher une cible jeune.
Sur un mode ludique, éducatif et culturel, l'agence PLUME ET CANARDS vend vos produits et valorise votre image auprès de votre clientèle junior.
PLUME ET CANARDS, 7 *bis*, rue Etienne-Peroux
78600 Maisons-Laffitte.
Contactez-nous au : **39-62-69-69**
Fax : **39-12-10-20**

هكذا من الأجل

هكذا من الأصل

MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DU 2 JUILLET

Cours relevés à 14 h 08

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
4000	C.N.E 3%	4030	3990	3990	-0 99
886	B.N.P. T.P.	885	886	885	....
860	Cr.Lyon. T.P	865	865	862	-0 35
1260	Renault T.P.	1275	1275	1270	-0 39
1551	Rhone Poul. T.P.	1491	1540	1510	+1 27
1140	Saint Gobain T.P.	1140	....	....	....
980	Thomson T.P.	1010	....	....	....
760	ACCOR	770	773	770	....
670	Air Liquide	657	654	648	-1 57
575	Alcatel-Alsthom	559	557	558	-0 18
1540	Ale.Superm.	1551	1560	1552	+0 06
385	A L S P I	378 90	376 10	375 10	-0 90
2060	Arjom. Prioux	2020	2016	2010	-0 90
010	AGF Sté Centrale	486	482 80	491	+1 03
1150	Aux. Entrepr.	1135	1135	1131	-0 35
205	Avenir H. Média	306	205	205	....
1050	Axa (ex Cie Midi)	901	904	895	-0 67
235	Axa Midi Ass.	266	265	264 30	-0 84
199	Bafip	169	166	166 20	-2 20
122	Bail-Equipem.	129 50	130	130 90	+1 00
655	Bail Investiss.	860	861	861	+0 12
490	Bancaire	491 10	487 10	486 80	-0 89
750	Bazar H.-V.	709	700	695	-1 97
580	Beghin-Say	589	587	582	-1 19
1060	Berger (M)	1039	1025	1022	-1 64
345	Bertrand Faure	355	350	350	-1 41
735	Bic	688	686	686	+0 29
950	B.I.P.	940	930	930	-1 06
365	BIS	340	343	344 50	+1 32
270	B N P (Ci)	264 20	269 90	268 80	+1 70
855	Bolloré Tech.	860	851	853	-0 81
2420	Bongrain	2340	2365	2349	+0 38
820	Bon-Marché	767	760	760	-0 91
575	Bouygues	580	579	574	-1 80
126	BP France	126	122 80	121 20	+0 77
890	B S N	898	895	883	-1 67
1000	Canal Plus	1021	1025	1018	-0 29
330	Cap Gem.S.	333	335	323	-3 00
1960	Carrefour	1846	1846	1843	-0 16
130	Casino	123	122	120 50	-2 03
83	Casino ADP	85	85 10	85	....
1280	Castorama D.L.	1185	1244	1240	+4 64
151	C.C.F.	149	147 80	147 30	-1 14
66	CCMC Ly	65	65	64 20	-1 23
300	C.D.M.E.	295 50	288 20	283	-1 97
275	C.E.G.I.D.	269 48	269 40	265	-1 63
235	Cerrest (Ny)	236	240	240	+1 69
420	C.E.P. Comm	434 90	440	427	-1 73
126	Cerus	125 80	126	124 40	-1 19
675	Cetelem	686	686	683	-0 44
399	CF Int.	375 50	382 10	384	+0 52
300	CGI Info.	292	291	290	-0 68
1030	C G I P	995	992	993	-0 20
600	CGP	814	815	810	+0 18
740	Chargeurs S.A.	730	731	733	+0 41
540	C I C A (M)	530	519	519	-2 08
335	Ciments franc.	307	310	309 80	+0 91
450	Club Médiler.	450	442	442	-1 78
151	CMB Packa.	144	144	144 50	+0 35
95	Codetel	97	97	94	-3 09
545	Colas	534	534	537	+0 56

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
210	Cpt. Entrep.	205	203 80	203 50	-0 73
1200	Compt Mod.	1164	1180	1156	-0 63
129	Concept S.A.	125 40	129	129	+2 87
265	CPR (Paris Rée.)	201	248	244	-2 70
1170	Créd. Foncier	1115	1110	1099	-1 43
565	Cr Lyon.(CI)	540	545	529	-2 04
1170	Credit Nat.	1160	1145	1145	-1 20
250	CSEE	295	298	300 10	+1 73
1960	Damart	1926	1960	1920	-0 31
450	Dassault Aviation	475	485	476	+0 21
230	Dassault Electr.	220	220	217	-1 36
1410	De Dietrich	1375	1374	1350	-1 82
153	Dév.P.d.C.(Li)	159 50	159 80	154 70	-3 01
265	Dév.R.Sud-Est	268 90	263 80	263 90	-1 86
375	D M C	360	300	350 50	-2 64
3760	Docks France	3739	3745	3753	+0 37
2670	Eaux (Gle)	2440	2440	2435	-0 20
736	E.B.F.	730	730	730	....
405	Ecco	382 50	382	383	+0 13
385	Elf Aquitaine	374	361 80	367	-1 24
240	Erap-Elf (Certif)	239	225	215 50	-4 86
355	Essilor	350	350	348	-0 57
176	Essil.Int.(DP)	176	175 20	181	+2 84
830	Esso	591	600	593	+0 34
1830	Eurafrance	1696	1690	1685	-0 65
805	Eurocom	815	815	815	....
116	Eurodisneyland	118 80	119 80	118 90	-0 25
3930	Euromarché	4470	4470	4470	....
1010	Europe 1	1070	1095	1070	....
45	Eurotunnel	45 05	45 75	45 10	+0 11
1420	Exor	1385	1387	1377	-0 58
1330	Facom	1275	1278	1280	+0 39
122	Fimatel	120 90	119 80	118	-2 40
240	Fives Lille	250	259	201	+0 40
2080	Fromager. Bel	2080	2117	2080	....
1670	Gal.Lafayette	1620	1660	1660	+2 47
1910	G.A.N.	1870	1875	1903	+1 76
480	Gascogne (B)	519	510	510	-0 77
1380	Gaz et Eaux	1425	1425	1438	+0 81
750	Geophysique	755	748	748	-0 93
580	Gerland Ly	539	540	536	-1 67
586	Groupe Cité	549	580	562	+2 37
415	GTM-Entrep.	415	420	420	+1 20
1230	Guyenne-Gas.	1131	1132	1125	-0 53
184	Hachette	178	180	181 80	+2 13
465	Havas	472 80	469	467 50	-1 12
605	Hénin (La)	596	610	603	+1 77
1280	Hutchinson	1310	1309	1302	-0 61
325	Iméral	298	298	297	-0 34
182	Immob. Phénix	183	180 10	179	-2 19
99	Ingénico	86 60	87	86 60	....
4400	Inst. Mérieux	4590	4600	4465	-2 94
495	Interbail	467	468	468	+0 21
1080	Intertechnique	1060	1075	1056	-0 38
760	J. Lefebvre	706	725	719	+1 84
685	Klepierre	647	650	652	+0 77
770	Labinal	770	770	789	+2 47
370	Lafarge	362	364	364 50	+0 80

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
350	Lebon	350	355	357	+2 00
3440	Legrand	3577	3500	3486	-1 45
1780	Legrand (DP)	1700	1690	1700	....
575	Legris Industries	562	561	561	-0 18
....	Locafrance	505	476	490	-2 67
780	Locindus	752	750	749	-0 40
4240	L.V.M.H.	4148	4135	4097	-1 23
565	Lyon.Eaux/Dumez	532	533	535	+0 56
157	Majorette Ly	150	150	145	-2 67
300	Mar. Wendel	300	306	305	+1 67
225	Matra	214	213 80	212 10	-0 89
495	Merlin-Gerin	473	470	471	-0 42
102	Metaleurop	100 50	102	100	-0 79
98	Mérologie In.	90	89 45	89 35	-0 72
100	Michelin	100 40	100 20	99 90	-0 50
87	Midl. Bk Sa *	85 80	88 50	81	-5 26
220	Min. Salaig (M)	203	204	203	....
100	MMB	98	100	98 90	+1 84
144	Moulinex	146	145 20	146	....
1180	Navig. Mixte	1199	1169	1200	+0 06
127	Nord-Est	125 28	127	123 60	-1 28
280	Norton (Ny)	273	273	272	-0 37
....	Nouv Galeries	690	755	720	+4 35
770	Occid. (Gle)	763	744	736	....
1770	Omn. 1 Paris	1680	1620	1710	+1 70
225	Olipar	242	237	236	-2 48
570	Oréal	586	587	587	+0 17
440	Paribas	430 10	428	425 60	-1 05
1220	Pechelbronn	1243	1248	1238	-0 40
173	Pechiney Int.	166 50	168	169	+1 50
350	Pechiney (CIP)	362 50	362 50	366	+0 87
495	Penhoet	490	485	480	-2 04
1160	Pernod Ricard	1120	1121	1123	+0 27
680	Peugeot	574	573	571	-0 52
305	Pinault	298	294	298 10	-0 84
385	Plastic-Omn.	399	380	390	-2 20
435	Poliet	440 20	420 20	433	+0 86
487	Primagaz	417	417	417	....
605	Printemps	710	710	714	+0 56
2300	Promodès	2249	2240	2249	....
520	Radiotechn.	474	470 20	471	-0 63
2550	Redoute (La)	3823	3845	3843	+0 52
240	Rémy et Associés	225	225	225	....
340	R. Poulenc CIP	337	336	238	+0 69
345	Robur Financ.	333	335	332	-0 30
74	Rochette (La)	77 50	77	77 30	-0 28
1960	Roussel Uclaf	1700	1720	1710	+0 59
3260	R. Impé.Ly *	3190	3260	3250	+1 99
205	Sade (Ny)	188	138	183 10	-2 61
1730	Sagem	1700	1690	1678	-1 29
436	Saint Gobain	435	433 10	432 10	-0 67
1430	Saint Louis	1410	1385	1396	-0 99
1450	Salomon Ly	1500	1432	1450	-3 33
360	Salvepar (Ny)	368	360	351	-4 82
850	Sanofi	809	869	855	-0 58
1880	S A T	1900	1900	1875	-1 32
260	Saul. Chât.	245	245 20	240	-2 04
1410	Saupiquet (Ny)	1378	1340	1340	-2 76

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
675	Schneider	642	640	635	-1 08
26	SCOA	27 90	27 80	27 05	-3 05
1580	S.E.B.	1501	1496	1496	-0 33
440	Selimeg	438 50	435	433	-1 25
476	Sextant A.	440	440	431	-2 05
1020	S F I M	1073	1070	1070	-0 29
245	S.G.E.	234	230	227 50	-2 70
520	Simco	495	499	490	-1 01
865	St. Rossignol	631	639	635	+0 63
485	Sligos	469	470	467	-0 43
400	Société Génl.	421	420	415	-1 43
111	Sodexco(B)	110 90	117	115	-1 63
101	Sodero(Ny)	164 90	190	157 20	-4 67
715	Sodexho	720	720	721	+0 14
70	Sogeral(Ny)	73 10	73	73	-0 14
370	Sogerap	374	372	365	-2 41
1520	Som-Allib.	1310	1310	1308	-0 15
1480	Source Perrier	1404	1404	1402	-0 14
640	Sovac	630	631	630	....
405	SPEP	385	385	385	+1 04
490	Spie-Batignol.	407	401	403 90	-0 78
905	Strafor	900	905	899	-0 11
360	Suez	350 70	349 50	349 80	-0 31
789	Synthélabo	810	809	809	-0 12
141	Thomson CSF	135	135 50	134 50	-0 37
810	Total	768	768	768	....
136	– (certif.)	120 90	128	128 80	....
270	Toufiaut Fin.	270	270	269	-0 37
550	U.A.P.	553	540	536	-1 11
270	U F B Locab.	255	255	248	-2 75
865	U I C	821	823	824	+0 37
536	U I F	530	528	525	-0 94
730	U I S	701	700	696	-0 71
870	Unibail	664	660	660	-0 90
113	U.C.B.	140	135	135	-3 57
485	Valéo	465	470	470	+1 08
315	Vallourec	313	306	305 10	-2 52
345	Via Banque	345	345 70	340	-1 45
1250	Zodiac	1235	1240	1225	-0 81
1260	Elf Gabon	1252	1255	1236	-1 28
148	Amax	141 20	145 90	146 50	+3 75
143	Amer. Express	140 30	142 10	141 10	+0 57
330	A.T.T.	234	239	239	+2 14
220	Anglo Amer.C.	211	212 50	216 10	+2 42
435	Amgold	433	437	438 90	+1 27
295	Banco Santander	282	290	290	+2 84
845	B.A.S.F.	809	796	780	-2 35
920	Bayer	915	930	911	-0 44
76	Buffelsfont.	78 35	78 80	80 10	+1 46
117	Chase Manh.	104	104	103 60	-0 38
146	De Beers	145	145 90	147 50	+1 72
2240	Deutsche Bank	2158	2140	2110	-2 27
1270	Dresdner Bank	1243	1210	1207	-2 90
76	Driefontein	77 55	78 05	70 30	+2 26
285	Du Pont-Nem.	289	289	261 80	+1 00
245	Eastman Kodak	236 60	244 70	244 30	+1 96
20	East Rand	20 76	20 90	20 40	-1 89
65	Echo Bay	59 50	60	59 60	+0 17

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
245	Electrolux	254	251 10	255	+0 39
194	Ericsson	190 40	188	189	-0 74
345	Exxon Corp	362 20	368 80	368 80	+1 77
220	Ford Motor	221 90	224 90	224 90	+1 40
92	Freeport	54	54 45	54 30	+0 56
23	Gencor	23 80	24 10	24 10	+1 26
450	Gén. Elect.	464	465 20	464 40	+0 09
265	Gén. Motors	255	260 10	269 50	+5 69
390	Gén. Belgique	391	395	392 10	+0 20
75	Gd Métropol.	73	74	74 40	+1 92
97	Guinness	96 30	97 80	97 90	+1 66
21	Hanson PLC	20 70	20 90	20 70	....
36	Harmony Gold	37 55	37 50	37 10	-1 20
310	Hewlett Packard	319	321 10	329	+3 13
47	Hitachi	50 95	51 30	01 86	+1 28
820	Hoechst	807	807	807	....
99	Homestake	105 50	107	107	+1 42
126	I.C.I.	122 90	123 50	123 90	+0 48
610	I.B.M.	600	608	608	+1 33
350	I.T.T.	349	354 20	354	+1 43
192	Ito Yokado	186	200	198 70	+0 35
71	Matsushita	78 40	78 20	70 90	-1 18
20	Maxwell	19 60	19 60	19 60	-1 01
193	Mc Donald's	204	205 60	205 80	+0 78
700	Merck	733	737	736	+0 41
580	Minnesota M.	580	578	578	-0 34
395	Mobil corp.	396 50	406 30	406 30	+2 47
330	Morgan J.P.	321 60	330 10	331	+2 92
33550	Nestlé	33700	33720	33750	+0 15
171	Norsk Hydro	163 80	164 30	163 80	+0 12
114	OFSIL	119 70	119 86	119 90	+0 17
1940	Pétrofina	1910	1925	1914	-0 10
400	Philip Morris	400	404 40	403 70	+0 93
87	Philips	92	93	92 80	+0 84
81	Placer Dome	85 80	85	84 60	-1 40
350	Quilmès	351	356	356	+1 42
20	Randfontein	28 25	20 30	28 80	+0 88
500	Rhone Poul. Rorer	258 50	258	259 50	+0 23
470	Royal Dutch	481	482	483	+0 42
54	R T Z	55	55 05	54 45	-1 00
1 78	Saat.& Saatchi	1 78	1 80	1 70	....
48	St Helena	50 80	50 90	50 20	-1 38
365	Schlumberger	385	385 20	384	-0 27
90	Shell transp.	52	51 75	52 40	+0 77
2220	Siemens	2182	2170	2170	-0 55
900	Siemens Nixdorf	879	850	850	-3 30
265	Sony	285 90	287	285	-0 18
99	Sumitomo Bank	100 60	100 80	99 50	-1 09
255	T.D.K.	274 90	276 90	275 80	+0 33
52	Telefonica	52 30	52	52 10	-0 38
31	Toshiba	34 25	34	33 50	-2 19
490	Unilever	490 50	493	496 20	+1 16
275	Unit.Techn.	270	274	273	+1 11
410	Vaal Reefs	438	438	445 20	+1 64
350	Volvo	350 50	350	350	-0 14
235	West. Deep.	249	250 30	245	-1 61
325	Xerox Corp.	331 10	342 20	342 20	+3 35
114	Yamanouchi	117	119 70	121	+3 42
1 85	Zambia Cop.	1 85	1 97	1 81	-2 16

COMPTANT (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp.Etat 8,8%77	121 70	0 96
Emp.Etat 9,8%78	100 45	9 53
10,80% 79/94	102 50	8 90
Emp.Etat 13,4%83	108 80	7 08
Emp.Etat 12,2% 84	103 05	8 92
Emp.Etat 11% 85	107 60	3 84
10,26% mars 86	103 80	3 14
OAT 10% 5/2000	104 80	0 98
OAT 9,9% 12/1997	103 72	5 45
OAT 9,8% 1/1996	102 80	4 10
ORT 10,30% 1986	1802	....
PTT 11,2% 85	104 60	6 04
CFF 10,30% 86	100 60	4 14
CFF 10,25% nov 80	105	3 05
CNA 10 % 1979	102	3 27
CNB Bques 5000F	99 30	0 02
CNB Paribas 5000F	99 86	0 02
CNB Suez 5000F	100	0 02
CNE 11,5% 85	101 20	0 82
CNI 1/82 5000F	99 75	0 02
CNT 9 % 86	96 05	1 90
CRH 10,90% déc.85	105 85	4 94
CHARB FCE 3% 100	....	....
CNCA	961	....
Cerus	2080	....
Alcatel 8 % janv. 88	549	....
Ly. Eaux cv 6,5%	761	....
Thoms. cv 9,2% 86	795	....

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Agache (ex fin.)	1185	1186
Applications Hydr.	1480	1460
Arbel	535	525
Bains C.Monaco	1269	1275
B.Hypoth.Europ.	361 30	360 10
B.N.P. Intercont.	277 90	274
Beghin-Say (C I)	490 10	....
Bénédictine	3300	....
Bidermann Internat.	500	510
Blanzy Ouest	3179	....
B 7 P	69	69
Cambodge	900	918
Carbone Lorraine	656	652
Case Poclain	11 80	12
C.E.G.F (Frigor.)	422 40	....
Centenaire Blanzy	481	486
Cerabati	90	90
Champex Ny	123	....
CIC (CIP)	188	179 70
C.I.M.	947	920
C.I.T.R.A.M. (B)	2600	....
Cofimeg	256	....
Cogifi	366	352
Comiphos	550	534
Cie Industrielle	4496	....
Cpt Lyon Alemand	395	399
Concorde	740	....
Constr. Méc.Prov.	32 80	32 80
Crédit Gén.Ind.	339	335
Cr Universel (Cie)	528	530
Crédital	112	112
Darblay	896	....
Degremont	1800	1750
Delalande	1600	1585
Delmas Vieljeux	3600	....
Didot Bottin	1080	1080
Eaux Bassin Vichy	2350	2400
Eaux Vittel	941	930
Ecia	273	265
Electro-Finan.	774	....
Electro-Banque	327	321
Ent.Mag. Paris	3600	....
Eurax (ex Eurafr.)	1800	1820
Finalens	256	....
F.I.P.P.	151	138 d
F.N.A.C.	1560	1510
Foncière (Cie)	585	....
Fonc.Lyonnaise	789	....
Foncina	550	539
Fougerolle	795	790
France I.A.R.D.	813	....
France SA (La)	1701	1670
From. Paul-Renard	2600	....
Gaumont	825	....
Genefim	295	296
Gévelot	480	....
G.F.C.	385	388
G.F.I.I.	278	....
Grds Moulins Paris	1400	1480
Groupe Victoire	1098	....
G.T.I (Transport)	477	477
Immobail	345	341 90
Immobanque	680	631
Im.Marseillaise	5500	5600
Imm. Plaine-Monceau	307 50	304
Immofice	418	427
Invest.(Sté Cle.)	3650	3540
Lambert Frères	331	230 10
Lille Bonnières	1402	1365
Locs-Expansion	312	320
Locafinancière	440	....
Locatel	180	....
Louis Vuitton	629	621
Louvre	3011	3045
Lucia	1560	1585
Machines Bull	40	41
Mag.Uniprix	185	195 20
Magnant	750	....
Métal Déployé	605	560
Mors	110	110 50
Navigation (Nle)	207	205
Optorg	328 50	334
Oréal (CI)	278	....
Origny-Desvroise	1081	1092
Palais Nouveauté	1100	1088
Paluel Marmont	608	....
Parfinance	185	181 10
Paribas (CIP)	650	648
Paris France	258	....
Paris Orléans	246	246
Parthena Invest.	335	....
Pathé Cinéma	789	....
Piper Heidsieck	1620	1620
Porcher	513	498
Promodès (CI)	1033	1035
Publicis	775	....
Rochefortaise	113 30	112
Rosario	285	290
Rougier	450	449
S.A.C.E.R.	400	....
S.A.F.A.A.	256	156 80
S.A.F.I.C Alcan	287	....
SAFT	1205	1210
Saga	370	....
Saint Dominique (F.)	120	116 40
Salins du Midi	678	665
Savoisienne M.	156	....
S.C.A.C.	840	840
Senelle Maubeuge	418	412
S.Etud.Part. (M)	150	....
Silic	673	666
Siovim	273 50	270
S.I.P.H.	275	273
S.M.C.I.	275	....
Solal	545	648
Soffo	450	....
Sofical	1320	1200
Soficam (ex Sovam)	65	65 35
Sofragi	1650	1660
Sophie-Bail	382 50	393 90
Sopagri	180	159
Soudure Autogène	847	830
Sovabail	307 80	306 50
Stemi	790	790
Suez (CIP)	360	356
Taittinger	3400	3400
Testut-Aequitas	665	....
Tour Eiffel	232	236
Ufiner	1131	1100
U.T.A.	2220	....
Vicat	385	380
Violprix	2700	2700
Virax	137 50	136 30
Maroc Sté Brasserie	220	....

Etrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	680	....
Akzo Nv Sico.	348	349
Alcan Aluminium	130	....
American Barrick	133	139
American Brands	235	255
Arbed	660	....
Asturienne Mines	147	....
Banco Popular Espa.	590	594
B.Reglements Int.	25650	28010
Can.Pacifique	97	97
Chrysler Corp.	82	....
C I R	12 70	....
Commerzbank	818	816
De Beers (port.)	137	....
Dow Chemical	322 50	327
Fiat	26 50	26 50
GBL (Brux Lamb.)	585	....
Gevaert	1080	....
Glaxo Holdings Ltd	126	127
Goodyear Tire	195	204
Grace and Co (WR)	200	....
Honeywell Inc.	359	....
Johannesburg	92	....
Kubota	27 80	27 90
Latonia	310	310
Midland Bank	20 80	....
Noranda Mines	86	100
Olivetti priv.	11 10	....
Pakhoed hold.	560	555
Pfizer Inc.	336	....
Procter Gamble	470 10	480
Ricoh	27 80	27 10
Robeco	299	303
Rodamco NV	168	....
Rolinco	299	304
Saipem	5 90	....
Sama Group	27	27 85
SKF Aktiebolaget	85	91
Tenneco Inc.	235	....
Thorn Electrical	72	72
Toray Ind.	28	....
Vieille Montagne	3000	....
Wagons Lits	1180	1150
West Rand Cons.	13 80	....

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Bque Hydro Energie	280	....
Boiron	815	....
Calciphos	133	....
C G H Cogenbor	48 50	44 90o
C. Occid. Forestière	190	....
Chambourcy (M)	678	....
Cochery Bourdin	300	....
Copanex	585	....
Drouot Assurances	420	....
Elf Antargaz	1400	....
Europ. Accum.	88	88
Europ Soudres Ind.	21	....
Gachot S.A.	70	....
Groupe Expansion	62	....
Guy Degrenne	540	....
Haribo Ricqles Zan	210	....
Hoogovens	297	....
IN2	300	....
Jaeger	125 80	....
Lecteurs du Monde	310	....
Nicolas	776	....
Paternelle RD	1410	....
Particip. Percier	381	....
Quadrant	240	....
Rorento N.V.	199 20	....
St-Gobain-Emballage	2400	....
Sama Matra	281 50	....
S.E.P.R.	1534	....
S.P.R. act. B	349	....
Télémécanique Elect.	3350	....
Ufinex	380	....
Waterman	1500	....

SICAV (sélection) 1/7

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	1027 50	1002 44
Actilon	227 18	221 08•
Agepargne	772 54	739 27
Améri-gan	7468 44	7171 58
Amplitude	622 80	604 66
Arbitrages Court T.	6621 99	6608 76
Associc	1109 35	1109 35
Atout Futur	364 70	355 80
Aurecic	1409 57	1368 51
Avenir Alizes	1674 25	1841 42
Avenir CIC	108 42	105 26•
Axa Capital	156 48	148 74
Axa Court Terme	7266 05	7266 05
Axa Europe	130 15	124 55
Axa Investissements	122 64	117 36
Axa NPI	117 08	112 04
Axa Première	109 18	108 86
Axa Valeurs PER	120 07	114 90
Capimonétaire	5614 43	5606 62
Capioblig	5930 80	5842 86
Capitacic	1201 80	1163 64
Cardan Pierre	29 69	28 97
Coexis	1222 63	1192 81
Comptavalor	3228 47	3223 63
Convertimmo	380 94	366 28
Creditor	487 28	473 07
Crédit Mutuel Capital	1186 97	1163 70
Diese	1187 76	1168 55
Drouot France	824 67	789 10
Drouot Investiss.	1008 78	965 34
Drouot Sécurité	251 50	240 67
Drouot Sélection	139 16	133 17
Ecucic	1052 42	1036 97•
Ecuper	127 56	122 07
Ecureuil Capitalisation	2360 10	2336 73
Ecureuil Géovaleurs	2185 78	2122 12
Ecureuil Investissement	400 63	389 16
Ecureuil Monepremière	61485 66	61485 66
Ecureuil Monétaire	36255 41	36255 41
Ecureuil Trésorerie	2243 15	2243 15
Ecureuil Trimestr.	2009 88	1989 08
Elicash	562149 30	562149 30
Energia	284 68	271 77
Eparcic	3302 98	3302 98
Eparcourt-Sicav	4294 17	4283 46
Epargne Associat.	24933 38	24896 04
Epargne Capital	9849 27	9751 75
Epargne Court Terme	620 94	620 94
Epargne Croissance	1768 01	1718 74
Epargne Industrie	80 84	88 41
Epargne J.	64119 15	64118 15
Epargne Long Terme	191 61	195 68
Epargne Monde	1308 80	1273 86
Epargne Obligat.	191 22	155 10
Epargne Première	13380 04	13280 44
Epargne Quatre	1082 42	1053 45
Epargne-Unie	1289 10	1267 47
Epargne Valeurs	447 80	436
Epsilon	1230 80	1210 42•
Eafi Cash capi.	7736 10	7736 10•
Eafinvest capi.	665 63	646 24•
Eurocic Leaders	1047 03	1018 53
Eurodyn	1174 84	1146 86
Euro Gan	6504 58	6254 40
Fonsicav	13202 48	13202 48
France-gan	9379 80	9019 04
France Garantie	280 90	280 28
France Index Sicav	104 25	101 20
France Investiss.	343 31	334 84•
France Obligations	460 70	456 14
Francic	440 55	427 72
Francic Pierre	109 82	106 62
Francic-Regions	1180 34	1158 67
Fructi-Associations	32 68	32 68
Fructi-Capi	38 87	38 10
Fructi Court	130670 70	130670 76
Fructidor	236 25	232 75
Fructi-Epargne	31 56	30 76
Fructifrance	830 12	809 87
Fructimmo	28 54	27 84
Fructi-Première	11501 41	11331 44
Fructivar	4995 81	4884 35
Futuroblig	1314 58	1282 52
Gestilion	13561 04	13493 57
Gest.Associations	166 23	162 57
Horizon	1135 89	1181 06
HLM Monétaire	12784 48	12784 49
Interépar	110094 02	108887 40
Interoblig.	13522 05	13001 87
Intersélection Fce	517 48	502 41
Japacic	175 26	170 16
Jeunepargne	267 05	263 10
Laffitte Amérique	240 75	230 94
Laffitte Europe	249 06	238 91
Laffitte Expan.	249 52	236 35
Laffitte France	300 47	286 22
Laffitte Immobil.	224 78	215 62
Laffitte Japon	436 51	418 71
Laffitte Oblig.	137 39	131 79
Laffitte Rendement	186 22	189 22
Laffitte Tokyo	394 97	378 77
Latitude	2077 81	2074 70
Leumi C.T.	11593 38	11593 38
Leumi L.T.	6494 48	6305 32
Lion Association	11247 76	11247 70
Lion Institution	27021 97	26854 48
Lionplus	894 73	877 19
Lion Trésor	2099 77	2078 86
Lion 20 000	24277 07	24277 07
Livret Bourse Inv.	525 66	510 25
Livret Portefeuil	704 36	683 84
Médiarranée	187 39	178 32
Mensuel CIC	10032 22	9931 90
Monecic	5775 10	5775 10
Monedan	62318 74	62318 74
Mone.J.	67047 55	67047 58
Monévalor	75379 83	75379 83
Mutualité dépôts	12468 01	12443 82
Mutuelle Unie Sél.	152 23	145 87
Natio Court Terme	280868 00	280868
Natio-Epargne	16340 54	18176 70
Natio-Ep. Ret.	125 13	121 76
Natio Eparg.Trésor	7233 03	7218 69
Natio-Imm.	1194 27	1162 31
Natio-Inter.	1368 32	1331 70
Natio-Monétaire	23409 06	23409 06
Natio Obligations	539 23	524 90
Natio-Patrimoine	1440 24	1401 69
Natio-Placements	64535 87	64535 87
Natio-Revenu	1026 71	1018 54
Natio Sécurité	12034 90	12034 90
Natio-Valeurs	818 48	796 55
Nippon-Gan	6606 33	6352 24
Nord Sud Dévelop.	1442 70	1439 90
Obli-Associations	128 87	136 29
Oblicic-Mondial	2515 69	2478 51
Oblicic-Régions	1102 57	1086 28
Oblig. ttes caté.	164 91	162 47•
Oblifion	1297 80	1285 14•
Oblisécurité Sicav	11843 17	11843 17
Optimer	33339 97	32368 80
Oraction	1062 01	1036 11
Orvalor	6762 69	6519 26
Paribas Capitalisation	1363 36	1343 21
Paribas Epargne	18128 80	19089 91
Paribas Opportunités	129 67	124 36
Paribas Patrimoine	569 01	545 81
Paribas Revenus	94 34	93 41
Patrimoine Retraite	205 14	202 10
Parvalor	624 17	605 59
Placement A.	1306 71	1261 09•
Placement J.	6648 15	6634 86•
Placement M.	61266 83	61144 54•
Placement Nord	989 32	979 73•
Plenitar	1120 08	1092 76
Plénitude	125 18	121 63
Poste Gestion	60321 56	60321 56
Première Oblig.	10654 84	10643 40
Prévoy. Ecureuil	109 69	108 60
Priv'Associations	27101	27101
Proficius	1082 38	1055 96
Quartz	128 44	125 31
Réalvalor	906 68	880 27
Rentacic	160 87	158 49
Revenus Trimestr.	5328 46	5275 70
Revenu-Vert	1146 43	1128 49
St Honoré Bio-Alim.	918 52	876 87
St Honoré Bons du Tr.	10352 32	10300 82
St Honoré Global	229 10	218 71
St Honoré Invest.	747 99	714 07
St Honoré Mat Plac.	189 08	180 51
St Honoré Pacifique	622 77	594 53
St Honoré PME	525 19	501 97
St Honoré Real	13770 89	13716 03
St Honoré Services	500 70	481 44
Sécuricic	1810 82	1610 82
Sécuri-Gan	12904 83	12651 79
Sécuritaux	1283 22	1283 22
Sicasden	707 41	696 96
Sicav Associations	1706 23	1703 67
SFI-CNP Assur	667 91	648 45
S.G. Fr. opportunités	1026 73	1008 86
Sicav 5.000	405 90	394 94
S.I. Est	1445 83	1363 57
Slvafrance	650 41	633
Silvam	421 33	410 06
Silvarente	208 23	204 10
Silvinter	460 89	448 55
S.N.I.	1200 20	1165 24
Sogenfrance	968 36	988 36
Sogépargne	329 01	317 12
Sogevar	1061 70	1013 50
Sogintar	1369 44	1307 54
Soleil Investissements	579 99	557 65
Solstice	2108 03	2102 77
Stratégie Action	900 81	770 01
Stratégie Rendement	1297 20	1256 45
Technocic	1088 35	1058 65
Techno-Gan	5800 39	5577 30
Thesora	604 82	598 93
Transplus	140 18	134 14
Trésor Plus	1187 95	1176 19
Trésor Réal	13216 73	13210 72
Trésoricic	118887 18	118887 10
7rilion	0102 01	5051 65•
U.A.P.Investiss.	443 45	427 42
U.A.P. Act. F.	549 25	529 40
U.A.P. Act. Sél.	610 66	586 51
U.A.P. Actif.	585 28	564 11
U.A.P. Altaïr	203 80	195 75
U.A.P Alto	157 78	152 06
UAP Moyen Terme	127 64	123 03
UAP Prem. Catég.	10633 33	10248 99
Uni-Associations	123 69	123 63
Uni-Foncier	1288 18	1256 77
Unifrance	554 53	541
Uni-Garantie	1333 72	1310 14
Uni Régions	1393 28	1359 30
Univenta	2626 78	2564 64
Univar	219 49	219 49
Univers Actions	1267 02	1238 12
Univers-Obligation	1825 46	1780 93
Valorg	1904 05	1902 15
Valreal	49072 75	49048 23
Vauban	26576 28	26549 70

Cote des Changes

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 2/7	COURS DES BILLETS achat	COURS DES BILLETS vente
Etats-Unis (1 usd)	6 127	6 189	5 900	6 400
Ecu	6 963	6 962	....	....
Allemagne (100 dm)	338 670	338 840	328	348
Belgique (100 F)	16 463	16 464	16	17
Pays-Bas (100 fl)	300 690	300 710	290	310
Italie (1000 lires)	4 562	4 558	4 300	4 800
Danemark (100 krd)	87 710	87 750	84	92
Gde.Bretagne (1 L)	9 981	9 964	9 550	10 350
Grèce (100 drachmes)	3 094	3 098	2 800	3 500
Suisse (100 f)	394 800	394 670	383	403
Suède (100 krs)	93 790	93 840	90	98
Norvège (100 k)	86 940	86 910	83	91
Autriche (100 sch)	48 121	48 122	48 900	49 900
Espagne (100 pes)	5 408	5 413	5 150	5 700
Portugal (100 esc)	3 899	3 873	3 500	4 300
Canada (1 $ can)	5 372	....	5 150	5 550
Japon (100 yens)	4 456	....	4 330	4 530

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 2/7
Or fin (kilo en barre)	72300	72500
Or fin (en lingot)	72350	72550
Napoléon (20f)	416	413
Pièce Fr (10 f)	360	....
Pièce Suisse (20 f)	420	426
Pièce Latine (20 f)	410	410
Souverain	520	539
Pièce 20 dollars	2205	2205
Pièce 10 dollars	1100	1122 50
Pièce 5 dollars	600	....
Pièce 50 pesos	2685	2705
Pièce 10 florins	427	435

PUBLICITÉ FINANCIÈRE
Renseignements : 46-62-72-67

c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - • : prix précédent - ■ : marché continu

SPORTS

TENNIS : les Internationaux de Grande-Bretagne

Lendl-le-maudit

La tournoi da Wimbledon a été marqué, lundi 1er juillet, par l'élimination, au troisièma tour, du Tchécoslovaqua Ivan Landl par l'Américain David Wheaton (6-3, 3-6, 7-6, 6-3). Le Français Guy Forget a'est qualifié pour les huitièmes de finale en profitant da l'abandon d'Hanri Leconte, blessé au dos. Chez les damea, la Française Nathalie Tauziat a'eat inclinéa face à l'Argentine Gabriela Sabatini.

WIMBLEDON

de notre envoyé spécial

Il a fallu attendre la fin de la balle de match pour réaliser qu'Ivan Lendl avait perdu. L'homme tient trop du chat et du moine tibétain pour y lire le destin qu'il se trace. Son secret lui creuse tellement les joues qu'il n'y transparaît aucuoc émotioo, si cc n'est quelques mouvements de tête, furtivement rageurs, après un coup de patte inattendu. Sa solitude semble lui donner tellement de force qu'il cn usc, la montre, l'enrichit encore, afin de la rendre insaisissable, désarmante, agaçante ou sympathique. Lendl, au fond de l'impasse, au bout de deux heures cinquante de jeu, pouvait donc encore gagner. C'est du moins ce que le public osait imaginer, lundi 1er juillet, sur le court central.

N'est-il pas l'homme des spectaculaires retournements de situation, le sauveur des balles de match, l'expert des ruptures et des traumas, de la gifle et de l'électrochoc? N'est-il pas ce tortionnaire des tie-breaks, ce tombeur d'illusions, cet adepte de la puissance mentale, qui sait qu'il ne doit compter que sur lui-même et que cela suffit amplement pour infliger la douche froide à un adversaire en instance de victoire?

La veille, face au tigre Malivai Washington, Lendl n'avait pas quitté le registre de la guerre psychologique. L'athlète noir s'était écroulé au bout de trois heures, lui qui croyait écraser le Tchécoslovaque en gagnant les deux premiers sets. On aurait pu s'attendre au même soénario avec David Wheaton et sa tête de fils de fermier texan, enrubannée d'un drapeau américain.

Ce garçon de vingt-deux ans démarra sur les chapeaux de roue, mais il semblait s'étonner de ses propres exploits : une conquête de service, des renvois du droit, magnifiques et imparables. Wheaton s'amusa, il avait chaud, et il en profitait tant qu'il pouvait encore gagner. Lendl, lui, restait figé, concentré, accumulant les erreurs, puis, comme dans des moments de transe, imposait une série de sans-faute, plaçant ce qu'il voulait là où il voulait, assénant plusieurs 40-0, comme une leçon à un garnement.

Les rappels à l'ordre perdirent tout leur sel symbolique, à mesure que le temps passa. Résolument confiant, Wheaton ne se laissa aucunemcnt démoonter par la résistaocc et les exercices d'intoxication de Lendl, faisant semblant de se mettre en situation de perdant pour pouvoir gagner.

Eo fait d'intoxication, le joueur tchécoslovaque se montrait, peu à peu, littéralement impuissant face aux services et aux reprises de volée du jeune Wheaton. Celui-ci s'est senti pousser les ailes, et d'autres bras encore, tel un géant à dix mains, collé au filet, rabattant tout ce qui dépasse. Wheaton, le vivant, punissant la moindre tentative de déstabilisation de Lendl.

« J'ai essayé de servir sur son coup droit, ça n'a pas marché. J'ai voulu ensuite servir en plein sur lui, mais il a de l'expérience. C'est difficile, car si vous loupez de quelques centimètres sur le côté, vous lui servez la balle sur un plateau », expliquait Ivan Lendl après le match. Le rêve d'une victoire à Wimbledon, seul résultat manquant au palmarès de l'ancien numéro un mondial, s'est une nouvelle fois évaporé. Lendl s'est déclaré confiant pour l'année prochaine. Et il s'étonne qu'on s'en étonne.

DOMINIQUE LE GUILLEDOUX

Les resultats du 1er juillet

MESSIEURS

Troisième tour : Guy Forget (Fra., n° 7) b. Henri Leconte (Fra.), 3-6, 4-6, 6-1, 4-1 (ab.); Christian Bergstrom (Suè.) b. Brad Gilbert (E-U, n° 15), 6-3, 6-2, 3-6, 6-3; Andre Agassi (E-U, n° 5) b. Richard Krajicek (P-B), 7-6, 6-3, 7-6; Jan Gunnersson (Suè.) b. Todd Woodbridge (Aus.), 7-6, 4-6, 6-3, 6-4; Boris Becker (All., n° 2) b. Andrei Olhovsky (URSS), 6-1, 6-4, 3-6, 6-3; David Wheaton (E-U) b. Ivan Lendl (Tch., n° 3), 6-3, 3-6, 7-6, 6-3.

DAMES

Huitièmes de finale : Laura Gildemeister (Pér.) b. Katerina Maleeva (Bul., n° 8), 3-6, 6-2, 6-3; Martina Navratilova (E-U, n° 3) b. Catarina Lindqvist (Suè.), 6-1, 6-3; Jennifer Capriati (E-U, n° 9) b. Brenda Schultz (P-B), 3-6, 6-1, 6-1; Gabriela Sabatini (Arg., n° 2) b. Nathalie Tauziat (Fra., n° 11), 7-6, 6-3 . Steffi Graf (All., n° 2) b. Amy Frazier (E-U, n° 14), 6-2, 6-1; Arantxa Sanchez (Esp., n° 4) b. Ann Minter (Aus.), 7-5, 3-6, 6-1; Zina Garrison (E-U, n° 10) b. Anke Huber (All., n° 18), 4-6, 6-3, 6-0; M. Joe Fernandez (E-U, n° 6) b. Judith Wiesner (Autr. n° 21), 6-0, 7-5.

ATHLÉTISME : la réunion internationale de Villeneuve-d'Ascq

Carl le pur et Ben le repenti

La pluie a empêché toute parformanca à la réunion internationale d'athlétisme de Villenauve-d'Ascq (Nord), lundi 1er juillet. Le Soviétique Bubka s'est logiquement imposé au saut à la perche (5,82 mètres), comme l'Américain Leroy-Burral au 200 màtras (20 s 31). La confrontation Carl Lawis-Ben Johnson, sur 100 mètres, a tourné à l'avantaga de l'Américain Lewis, qui a toutefois fini deuxième darrière son compatriote Mitchell.

VILLENEUVE-D'ASCQ

de notre envoyé spécial

La course ressemblait fort à un sacrifice axpiatoire. Il fallait qu'una foia ancora au moins Carl Lewia batte Ben Johnaon à la régulièra, affaca définitivement l'affront da Séoul, ca braa levé, ce regard méprisant d'un athlèta dopé aux atéroïdas. Certaa, dapuia, la Canadian avait fait amenda honorable. Il a'était transformé en preux chevalier de la lutta anti-dopega. Mais sa disqualification souillait toujoura la 100 màtras at l'athlétisma tout entier.

Heureusa coïncidence, l'Américain Leroy-Burrel, la nouveau racordman du monda du 100 màtres (9 s 90 en juin), avait choisi le 200 mètres. Sa victoire aurait pu gêcher la photo. Le sport n'avait qua peu à voir dans ce aprint. C'était la morala qui damandait das comptes, arrondiasant un pau plua caux daa daux protagonistes.

Baaucoup de réunions d'athlétisma auraient aimé présenter ce match entra « King » Carl, le pur, contre « Benold », le rapanti. Laa anchères ont monté. Et c'est finalement Raymond Lorre, organisateur da la réunion da Villaneuve-d'Ascq, qui l'a emporté, avac la soutien financiar da Canal Plus, an posant sur la table la modique somma da 500 000 dollars (environ 3 millions da francs), chiffre mollement démandi par las hommes d'affaires des deux aprinters. Pour Canal Plua, l'opération s'annonçait jutause, avec una ratransmission en direct, et la reventa das droits à des chaînes étrangères.

Seula las athlètes semblaient pau concarnéa par les rôlea qu'ils avaient à jouer. Lewis faiaait comma s'il n'avait pas remarqué la ratour da son ancian voiain de couloir et Johnson comma si la Stadium-Nord n'était pour lui qu'una luxuauae piata d'antraînamant pour améliorar aa pointe da vitasse an vua des championnats du monde de Tokyo. A tout hasard, les organisateurs avaient décidé da motiver un peu plus la Canadien en menaçant de réduire son cachat de 25 % en caa de tamps supériaur è 10 s 17.

Johnson a couru en 10 s 46. Il aara donc pénalisé. Mais, mêma amputés, aas émolumants sont-ila encore en rapport avac aas capacitéa ? La champion arrogant da Séoul reviandra-t-il jamais à son meilleur niveau? Les apectateurs du Stadium-Nord n'ont vu qu'un athlète anonyme finir tristement saptièma. Johnson ne pouvait battre Lewis. Tout le monda le savait depuis longtempa. Mais l'Américain n'a paa tout à fait asaouvi aa aolf da ravancha. Oannia Mitchall, aon compatriota, a su se glisser, plus vite que lui, entre les gouttes.

JÉROME FENOGLIO

► Lire page 27 la chronique de Pierre Georgas

CARNET DU Monde

Décès

– Mme André Adam,
Michel et Nicole Adam, Marie, Cécile,
Didier et Jacqueline Adam, Patricia, Michel et Alice Palisson, Serge, Nathalie,
Véronique Royet, Etienne, Florence, Sibille,
Sabine et Ken Church, Timothée, Amélie, Grégoire, Agnès,
Brigitte et Bertrand Fournel, Guillaume, Pierre, Claire, Lucie Lagarde,
font part du décès de

M. André ADAM,
ancien élève
de l'Ecole normale supérieure,
professeur honoraire
à l'université René-Descartes-Paris-V,

survenu dans sa quatre-vingtième année, le 29 juin 1991.

Les obsèques auront lieu le jeudi 4 juillet, à 14 h 30, en l'église de Veulettes-sur-Mer (Seine-Maritime).

15, rue Cler,
75007 Paris.
Le Feuillage,
Veulettes-sur-Mer,
76450 Cany.

– *« Et je verrai mon Créateur. »*

On nous prie d'annoncer le décès de

Jeanne-Marie Jacqueline BOURSICAUD,

rappelée à Dieu, le 22 juin 1991, en la soixante et unième année de son baptême.

Ses obsèques religieuses ont été célébrées dans l'intimité.

Sa fille,
Véronique Watelle-Boursicaud,
Son époux,
André Watelle,
vous invitent à partager leur peine et leur espérance, et la recommandent à vos prières.

45, avenue Albert-Ier,
59110 La Madeleine.

– Chartres, Barjouville.

Mme Georges Carré
et ses enfants,
Toute la famille,
font part du décès de

M. Georges CARRÉ,
professeur honoraire,

survenu à Chartres, le 1er juillet 1991, à l'âge de quatre-vingt-deux ans.

Ses obsèques auront lieu le mercredi 3 juillet, à 16 heures, en l'église Saint-Aignan, à Chartres.

13, rue Vintant,
28000 Chartres.

– Mme Pierre André Chauveau,
son épouse,
Julie et Bruno Crestani,
Véronique
et Christophe Massart-Weit,
ses enfants,
M. et Mme Francis Chauveau,
Mme Caty Chauveau,
ses frères et sœurs,
Adrien, Benjamin, Pauline
et Adrien-Lorenzo,
ses petits-enfants,
Sylvie, Caroline et François Greoier de Cardenal,
Christina et André Bertel,
Anne Carreau-Gaschereau et Bertrand de Swarte,
ses neveux et nièces,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Pierre André CHAUVEAU,
architecte honoraire,

à Philmain (Eure-et-Loir), le 30 juin 1991.

Philmain,
28340 Boissy-lès-Perche.

– Mme Paule Fay,
son épouse,
Mme J.-S. Fay-Peyrin,
sa fille,
ont la grande douleur d'annoncer le décès de

Victor FAY,
journaliste honoraire,

à l'âge de quatre-vingt-huit ans.

(*Le Monde* du 2 juillet.)

– Mme Josette Krzywkowski,
son épouse,
Me Marianne Slucki-Krzywkowski
et son fils,
M. et Mme Samuel Itzkovitch
et leur fille,
ses enfants,
M. et Mme Jean-Claude Krzywkowski
et leurs filles,
M. et Mme Daniel Cremieux
et leurs enfants,
M. et Mme Planche,
Et leurs proches et amis,
ont la grande douleur de faire part du décès de

Serge KRZYWKOWSKI,
dit Kriwkoski,
ancien conseiller municipal
de Marseille,
secrétaire national
de l'Union progressiste,
cofondateur et membre honoraire
du conseil national du MRAP,
membre du comité d'honneur
de l'ARAC,
directeur fondateur
du journal *le Jacobin*.

Les obsèques auront lieu au cimetière parisien de Bagneux, le jeudi 4 juillet 1991, à 15 heures.

Ni fleurs ni couronnes.

Mme Krzywkowski Josette,
101 Le Corbusier,
13008 Marseille.

(Né le 7 avril 1915 à Paris, Serge Krzywkowski avait participé à la Résistance sous le nom de Kervan dans le massif du Vercors. Il avait fondé, à la Libération, le journal *le Jacobin*, publication pamphlétaire qui accueillait les signatures d'Armand Lanoux et Pierre Cot. Avec ce dernier et avec M. Robert Chambeiron, il avait contribué à créer l'Union progressiste, formation proche du Parti communiste, qui avait milité pour la signature du programme commun de gouvernement de la gauche en 1972 et dans laquelle il avait occupé la fonction de secrétaire national. Elu, à la Libération, puis de 1983 à 1989, au conseil municipal de Marseille, Serge Krzywkowski avait été partie prenante dans la fondation du Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (MRAP), dont il avait été le président du bureau régional dans les Bouches-du-Rhône. Membre du comité d'honneur de l'ARAC (Association républicaine des anciens combattants et victimes de guerre, proche du PCF), il appartenait, aussi, à l'Association France-URSS.)

– Mme Marie-José Maeght,
son épouse,
Elisabeth,
sa fille,
Et Antoine Dahan,
son gendre,
Marie-Edmée,
sa fille,
Et Pierre Pinet,
son gendre,
Emmanuel,
son fils,
Et Joëlle Maeght,
sa belle-fille,
Bénédicte,
sa fille,
Et Patrick Crochet,
son gendre,
Et tous ses petits-enfants,
ont la profonde douleur de faire part du décès de

Gérard MAEGHT,

le 26 juin 1991.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité, à Ambillou (Indre-et-Loire), le 1er juillet.

37340 Ambillou,
Tananarive,
37, quai d'Orsay,
75351 Paris.

– Les administrateurs,
Et le personnel du Groupement des industries de la construction électrique (GICEL),
ont le regret de faire part du décès, survenu le 22 juin 1991, de

Jacques SINGER,
président du GICEL.

– Alain Mallart,
Roger-Jean Trupeil,
Et le conseil d'administration des Compagnons de l'Alliance,
ont le regret de faire part du décès, survenu le 22 juin 1991, de

Jacques SINGER,

leur administrateur et ami.

– Caen.

Claudine et Jean-Pierre Sudre,
Dominique et Fanny,
Louis-François Steeg,
Stoyan, Linda, Vaïk et Jessy,
Christine Provot,
Martial Steeg,
ont la douleur de faire part du décès de leur mère, belle-mère et grand-mère,

Lottie STEEG,
née Grimard,
docteur ès sciences,
ancien maître-assistant
à la faculté des sciences,
chargée de TP parasitologie
de la faculté de médecine,

survenu le samedi 29 juin 1991 dans sa quatre-vingt-onzième année.

Ses obsèques civiles auront lieu le jeudi 4 juillet, à 11 h 30, au cimetière Saint-Gabriel de Caen.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Le Mourre-de-Bès,
84480 Lacoste,
6, allée de la Figuerie,
44240 La Chapelle-sur-Erdre,
52, rue d'Angerville,
14880 Hermanville.

CARNET DU MONDE
Renseignements :
40-65-29-94

– M. Walter Gonzalez-Duarte,
Les familles de Russy, de Gandi, Durnerin, Jakem et Monella,
ont la douleur d'annoncer le décès de

M. Jaime MARTINEZ-TAPIA,

survenu le 1er juillet 1991, à Paris, dans sa cinquante-deuxième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 4 juillet, à 10 h 30, en l'église Saint-Ferdinand-des-Ternes.

Avis de messes

– A l'occasion du dixième anniversaire de la mort de leur fondateur,

Armand MARQUISET,

Les Frères du Ciel et de la Terre,
Frères des hommes,
Les Petits Frères des pauvres,
Pour que l'Esprit vive,
vous invitent à la messe célébrée à sa mémoire, le vendredi 5 juillet, à 19 heures, en l'église Notre-Dame de Paris.

Anniversaires

– Depuis le 3 juillet 1989,

Georges LESEVRE

est absent, mais reste toujours présent pour tous ceux qui l'ont aimé.

Remerciements

– Mme Pierre Loygue,
dans l'impossibilité de répondre personnellement à toutes les marques de sympathie qui lui ont été témoignées lors du décès de

M. Pierre LOYGUE,

remercie vivement tous ceux qui ont bien voulu s'associer à sa peine.

– Mme Marc Xavier Rivory,
ses enfants et petits-enfants,
profondément touchés par les marques de sympathie que vous leur avez témoignées lors du décès de

M. Marc Xavier RIVORY,

vous adressent leurs sincères remerciements.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 5554

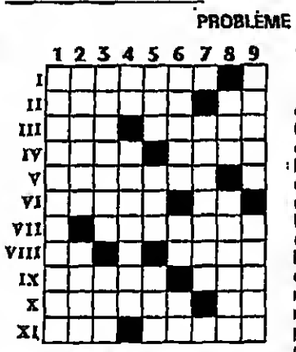

HORIZONTALEMENT

I. Un qui aurait dû prendre un bain de pieds. – II. Ce n'est pas dans l'œil qu'elle avait le compas ! S'installa à la campagna. – III. Unité de physicien. Qui na change donc pas. – IV. Prêchair la bonna parola. Crée un vide. – V. Un peu de ce qui na fait pas la moine. – VI. Rendons plus vulnérabla. Fit suer le monda. – VII. Ne saursit lira aoua la manteau. – VIII. Article. Peuvent être portés par des mulets. – IX. Très fort. Suscita des réactions. – X. Chassara aana arme. Démontra. – XI. De très nombreux lustres. Pour mettre la main au panier (pluriel).

VERTICALEMENT

1. Passe pour savoir beaucoup de chosas. – 2. Antiqua nanti. Créer une association. – 3. Moyen d'attraper la perche. Contient du bois. – 4. Préfixa. A quelque chose en moins. – 5. Peut rester en carafe. Eloigne de la réalité. N'en restera pas là. – 6. Qui ne se « suspend » pas. Est dans l'eau ou bien en terre. Sa fin est aussi un début. – 7. Alimentent das chéneaux. – 8. Où l'on peut se faire mener en bateau. Susceptible de pousser à la révolte. – 9. « Engin » de mort. Points da suspension.

Solution du problème n° 5553

Horizontalement

I. Sallatta. – II. Opiacéa. – III. Ur. Su. Non. – IV. Roc. Moise. – V. Curseur. – VI. Ivoira. – VII. Eau. Data. – VIII. Pot. Reg. – IX. Spatangue. – X. Idée. Ola ! – XI. Une. Lités.

Verticalement

1. Sourciers. – 2. Eprouva. Pin. – 3. U. Croupade. – 4. Las. Si. Oté. – 5. Ecumer. Taël. – 6. Té. Oued. – 7. Tenir. Argot. – 8. Os. Eteule. – 9. Anes. Agées.

GUY BROUTY

36.15 LMBAC et 36.15 EDUC corrigent le Bac et le Brevet des collèges dès le soir des épreuves !

Pour toutes les académies, **Le Monde** et **Educ** vous proposent sur minitel un corrigé de vos épreuves.

POUR VOS CORRIGÉS TAPEZ 36.15 LMBAC 36.15 EDUC

⇨ **BACCALAURÉAT**
- **Philosophie**
- **Français** (élèves en 1re)
- **Histoire-Géographie**
- **Mathématiques** avec l'Association des professeurs de Mathématiques
- **Sciences Physiques** avec l'Union des physiciens
- **Sciences Naturelles** avec l'Association des professeurs de biologie et de géologie
- **Allemand (LV1)**
- **Anglais (LV1)**
- **Espagnol (LV1)** avec l'Association des professeurs de langues vivantes

⇨ **BREVET**
- **Français**
- **Histoire-Géographie**
- **Mathématiques**
- **Sciences économiques et sociales** avec l'A.P.S.E.S.

Le service des corrigés vous est proposé par :

HACHETTE Education — Onisep — MNEF — Libération — ESIG

هكذا من الأصل

MÉTÉOROLOGIE

Prévisions pour le mercredi 3 juillet 1991

Persistance d'un temps orageux, humide et chaud sur la majorité des régions

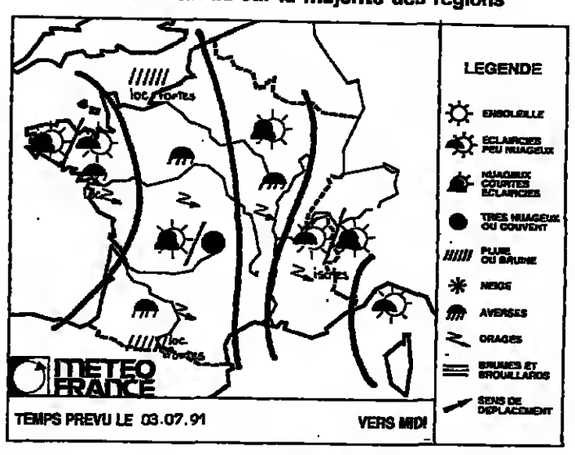

SITUATION LE 2 JUILLET 1991 A 0 HEURE TU

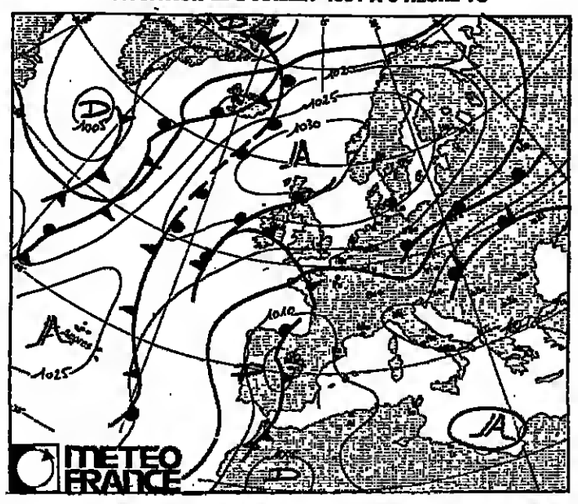

C'est un temps chaud, lourd et orageux qui nous intéressera de jeudi à samedi. Jeudi, c'est essentiellement à l'ouest du pays que les orages éclateront. Mais progressivement, vendredi et samedi, ils s'étendront à tout le pays.

Jeudi : orages fréquents à l'ouest, plus rares à l'est. – Dès le début de journée, le temps sera menaçant sur toute la façade ouest du pays. Rapidement, des orages éclateront. En allant vers l'est, les éclaircies se feront plus larges, mais le temps sera tout de même lourd. En soirée, des orages sporadiques éclateront, en particulier sur le relief.

Les températures minimales seront comprises entre 13 et 16 degrés en général, mais atteindront 18, voire 19 degrés près de la Méditerranée. Les températures maximales avoisineront 24 degrés sur l'extrême nord du pays et près des côtes de la Manche, mais dans l'intérieur elles atteindront sans problème 26 à 30 degrés, localement 31 degrés.

PRÉVISIONS POUR LE 4 JUILLET 1991 A 12 HEURES TU

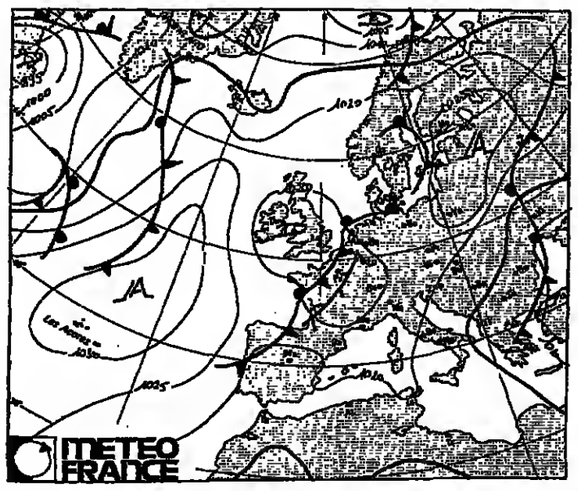

TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 2-7-91

Valeurs extrêmes relevées entre le 1-7-1991 à 18 heures TU et le 2-7-1991 à 6 heures TU

FRANCE								ÉTRANGER							
AJACCIO	25	13	D	TOULOUSE	27	17	P	ALGER	27	18	D	LUXEMBOURG	25	16	D
BIARRITZ	27	15	P	TOURS	26	16	P	AMSTERDAM	19	15	C	MADRID	34	19	O
BORDEAUX	31	16	P	POINTE-A-PITRE	31	26	D	ATHÈNES	29	22	N	MARRAKECH	40	22	D
BOURGES	29	15	O					BANGKOK	34	25	N	MEXICO	20	13	P
BREST	18	11	P					BARCELONE	24	14	D	MILAN	28	10	D
CAEN	20	12	C					BELGRADE	16	14	P	MONTRÉAL	24	9	D
CHERBOURG	–	–	–					BERLIN	25	16	D	MOSCOU	28	20	D
CLERMONT-FER.	31	16	N					BRUXELLES	20	14	B	NAIROBI	23	15	C
DIJON	–	–	–					COPENHAGUE	19	13	C	NEW-DELHI	41	33	D
GRENOBLE	30	12	D					DAKAR	28	24	C	NEW-YORK	29	19	N
LILLE	19	14	C					DJERBA	24	15	D	OSLO	19	9	C
LIMOGES	27	16	P					GENÈVE	27	12	D	PALMA-DE-MAJ.	30	12	D
LYON	29	14	D					HONGKONG	33	27	N	PÉKIN	29	26	D
MARSEILLE	26	13	D					ISTANBUL	27	20	C	RIO-DE-JANEIRO	20	18	C
NANCY	27	12	D					JÉRUSALEM	28	17	D	ROME	28	15	D
NANTES	22	13	N					LE CAIRE	34	22	D	SINGAPOUR	30	24	C
NICE	23	16	D					LISBONNE	31	15	D	STOCKHOLM	18	12	C
PARIS-MONTS.	28	17	C					LONDRES	21	12	C	SYDNEY	18	14	D
PAU	30	15	P					LOS ANGELES	22	17	D	TOKYO	28	21	D
PERPIGNAN	28	17	N									TUNIS	26	14	D
RENNES	24	14	C									VARSOVIE	22	1	N
ST-ETIENNE	26	14	D									VENISE	25	16	D
STRASBOURG	28	13	D									VIENNE	25	16	D

A averse	B brume	C ciel couvert	D ciel dégagé	N ciel nuageux	O orage	P pluie	T tempête	* neige

TU = temps universel, c'est-à-dire pour le France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

RADIO-TÉLÉVISION

IMAGES PIERRE GEORGES

La vengeance du chronomètre

Il faut en convenir : le repentir ne donne pas des ailes. Ben Johnson, peine et anabolisanta purgés, ne peut tout simplement plus aller aussi vite qu'avant. Depuis Séoul, depuis ce jour olympique de septembre 1988 où, surpris par le patrouille-éprouvette, il fut disqualifié, jugé, suspendu et montré du doigt aux enfants des écoles d'athlétisme, Big Ben n'aura cessé d'expier.

Les deux années de suspension ne furent, en définitive, rien en comparaison de la peine principale infligée désormais au coureur canadien : un impossible retour, une sorte de relégation hors la gloire. Comme si, médicalement, athlétiquement, toute réinsertion au niveau qui fut le sien lui semblait désormais interdite.

Le monde de Ben Johnson, sa vie, sa passion, son métier, en un mot le courage se refusent désormais à lui. Le chronomètre se venge, à grands dixièmes de seconde. Et le sprinter faillit court sinsi à sa perte plutôt qu'à sa réhabilitation. Car, suprême raffinement, ses médiocres performances d'aujourd'hui rendent encore plus suspectes celles d'hier.

Ben Johnson ne méritait pas cela, cette infinie cruauté qui, meeting après meeting, l'accable et le rend banal, n'était le curiosité de la foule. Il ne méritait pas de finir ainsi, largué à mi-chemin d'un 100 mètres, cloué sur le piste, ordinaire, avec cette lourde chaîne d'or autour du cou qui lui fait l'allure d'un arpentaur parvenu.

Devant les caméras de Canal+, sous la pluie, dans ce joli stade de Villeneuve-d'Ascq, vingt-cinq mille personnes étaient venues assister à un règlement de comptes entre Carl Lewis et Ben Johnson. Depuis Séoul, les deux hommes, amis comme le Bien et le Mal, ne s'étaient pas rencontrés. C'est dire qu'il s'agissait de bien autre chose que d'un 100 mètres.

Carl Lewis, à raison lui, ne pardonnera jamais à l'autre d'avoir été un usurpateur de gloire. Il n'était pas venu dans le Nord pour cela, mais simplement pour mettre quelques mètres dans la vue à celui qu'il qualifia aimablement de « *bâtard aux yeux jaunes* ». Et il l'a fait le beau Lewis, sans trop forcer son talent, au point de se faire battre par un troisième larron. La belle affaire ! L'essentiel était assuré. Il avait ignoré ostensiblement son proscrit préféré, serrant toutes les mains sauf la sienne. Et il s'était offert le luxe de l'humilier dans un temps médiocre, comme pour définitivement accabler un vieux sprinter de retour, un coureur de cachets.

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ► signalé dans « le Monde radio-télévision » ; ○ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Mardi 2 juillet

TF 1

20.40 Cinéma : Vas-y maman. ■
Film français de Nicole de Buron (1978).
22.20 Magazine : Combien ça coûte ?
Invité : Thierry Lhermitte.
23.20 Série : Des voix dans la nuit.
0.15 Journal, Météo et Bourse.

A2

20.45 Les Dossiers de l'écran : Mardi, c'est donc le Belgique. ■
Film américain de Mel Stuart (1969).
22.25 Débat : Touristes, le monde est à vous.
Présenté par Alain Jérôme. Invités : Jean-Michel Baylet, ministre délégué chargé du tourisme ; le docteur Edouard Obadia, directeur médical de TMS Assistance ; Dominique Costa, accompagnatrice d'agence de voyages ; Jean-Didier Grumbach, ancien accompagnateur, codirecteur de l'agence Déserts ; Slimane Zeghidour, écrivain, conférencier ; Georges Colson, PDG de FRAM ; Jean-Pierre Bernardi, directeur de la formule « groupes » au Club Méditerranée ; Pierre Merli, député, maire d'Antibes.
23.35 Journal et Météo.

FR 3

20.45 ► Téléfilm : Tom et Julie.
De Nina Companeez.
22.30 Journal et Météo.
22.50 Documentaire : Mardi en France.
Louis Bréchard, vigneron du Beaujolais.
23.50 Magazine : Espace francophone.
0.20 Musique : Carnet de notes.

CANAL PLUS

20.30 Cinéma : Tous les coups sont permis. ■
Film américain de Newt Arnold (1987).
21.55 Flash d'informations.
22.05 Cinéma : Miss Missouri. ■■
Film français d'Elie Chouraqui (1989).
23.45 Cinéma : Nouvelle vague. ■■■
Film franco-suisse de Jean-Luc Godard (1989).

LA 5

20.50 Série : Desperado.
22.30 Téléfilm : Pulsion mortelle.
0.00 Série : Hitchcock présente.
0.25 Journal de la nuit.
0.35 Demain se décide aujourd'hui.

M 6

20.35 Téléfilm : Les Fusils du désert.
22.20 Série : Equalizer.
23.15 Magazine : Culture pub.
23.40 Documentaire : La Glaive et la Balance.
Légitime Défense.
0.25 Six minutes d'informations.

LA SEPT

21.00 Théâtre : Le Mahabharata. De Peter Brook.
22.50 Documentaire : Hello Actor's Studio (1). L'Atelier des acteurs.

FRANCE-CULTURE

20.30 Archipel science.
Un schéma stratégique pour le CNRS.
21.30 Tranche du mardi. Les nouveaux comportements amoureux (rediff.).
22.40 Les nuits magnétiques. En partance.
0.05 Du jour au lendemain.
Avec Yves-Marie Berce (Croquants et nu-pieds).
0.50 Musique : Coda.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 9 mai lors du Festival de Vienne) : Symphonie n° 40 en sol mineur K 550, de Mozart ; Symphonie n° 102 en si bémol majeur, de Haydn ; Symphonie n° 8 en si mineur D 759, de Schubert, par l'Orchestre philharmonique de Vienne, dir. Nikolaus Harnoncourt.
23.07 Nuits chaudes.

Mercredi 3 juillet

TF 1

14.25 Feuilleton : Côte Ouest (rediff.).
15.15 Série : Tribunal (rediff.).
15.45 Club Dorothée vacances.
17.10 Série : Les Rues de San-Francisco (rediff.).
18.00 Feuilleton : Riviera (3e épisode).
18.25 Jeu : Une famille en or.
18.55 Feuilleton : Santa Barbara.
19.20 Jeu : La Roue de la fortune.
19.45 Divertissement : La Bébête Show.
19.55 Tirage du Loto.
20.00 Journal, Tapis vert, Météo et Loto.
20.45 Variétés : Sacrées Vacances.
22.40 Téléfilm : Deux locataires pour l'Elysée.
0.10 Journal, Météo et Bourse.

A2

14.30 Téléfilm : Peter et Pompée.
17.05 Magazine : Giga.
18.10 Jeu : Des chiffres et des lettres.
18.35 Série : Alf (rediff.).
19.05 Série : Mac Gyver (rediff.).
20.00 Journal et Météo.
20.45 Jeux sans frontière.
22.05 Téléfilm : Venise en hiver.
23.35 Journal et Météo.
23.55 Série : L'Homme à la valise (rediff.).

FR 3

14.40 Série : Justiciers et hors-la-loi.
15.30 Feuilleton : La Conquête de l'Ouest.
16.20 ► Magazine : Objectif Tintin.
Tintin en Belgique.
18.00 Magazine : Une pêche d'enfer.
18.30 Jeu : Questions pour un champion.
19.00 Le 19-20 de l'information.
De 19.12 à 19.35, le journal de la région.
20.05 Divertissement : La Classe.
20.45 Magazine : La Marche du siècle.
Viva Vilar ! en direct d'Avignon. Avec Alain Crombercque, directeur du Festival d'Avignon ; Paul Puaud, directeur de la maison Jean-Vilar ; Edouard Dort, historien du théâtre ; Jean-Pierre Vincent, directeur du Théâtre des Amandiers ; Maria Casarès, Jean-Pierre Darras, acteurs ; Georges Lavelli, metteur en scène ; Christiane Duparc, de *l'Express*.
22.25 Journal et Météo.
22.40 Variétés : Mission Apollo à New-York.
3e Gala de la communauté des télévisions francophones.

CANAL PLUS

15.05 Documentaire : Les Allumés.
L'Amoureux de la rivière.
15.35 Téléfilm : Une voix dans la nuit.
17.05 Les Nuls... l'émission (rediff.).
18.05 Canaille peluche.
En clair jusqu'à 21.00
18.30 Ça cartoon.
18.50 Top albums.
19.20 Magazine : Nulle part ailleurs.
20.30 Cinéma dans les salles.
21.00 Cinéma : Les 1001 Nuits. ■
Film franco-italien de Philippe de Broca (1989) (1re partie).
22.25 Flash d'informations.
22.30 Cinéma : Gold. ○
Film britannique de Peter Hunt (1974).
0.15 Cinéma : Le Dénommé. ■
Film français de Jean-Claude Dague (1989).
2.05 Documentaire : Ganesh, l'éléphant dieu.

LA 5

14.25 Série : Sur les lieux du crime.
18.00 Série : 200 dollars plus les frais.
16.50 Youpi ! L'école est finie.
18.10 Série : Shérif, fais-moi peur.
19.05 Série : Kojak.
20.00 Journal et Météo.
20.25 Sport : Tennis.
Wimbledon 1991. Les meilleurs moments de la journée.
20.40 Journal des courses.
20.50 Histoires vraies.
Scène de ménage au paradis.
22.30 Débat : Les Aventuriers de l'extrême.
0.00 Journal de la nuit.

M 6

14.00 Téléfilm : Le Bagarreur.
15.40 Variétés : Bleu blanc, clip.
16.45 Jeu : Zygomusic.
17.15 Série : L'Homme de fer.
18.05 Série : Mission impossible.
19.00 Série : La Petite Maison dans la prairie.
19.54 Six minutes d'informations.
20.00 Série : Cosby Show.
20.35 Téléfilm : Jackie Kennedy.
23.10 Série : Equalizer.
0.00 Six minutes d'informations.
0.05 Sexy clip.
2.00 Rediffusions.

LA SEPT

17.00 Magazine : Avis de tempête.
19.00 Documentaire : Histoire parallèle.
20.00 Documentaire : Frida Kahlo.
21.00 Documentaire : Forest of Bliss.
22.30 Cinéma : Charles mort ou vif. ■■
Film suisse d'Alain Tanner (1969).
0.00 Moyen métrage : D'après Marie.

FRANCE-CULTURE

20.30 Tire ta langue. Les papilles de Ponge. Avec Christian Rist, comédien et metteur en scène.
21.30 Correspondances. Des nouvelles de la Belgique, du Canada et de la Suisse.
22.00 Communauté des radios publiques de langue française. Entretien avec Alain Tanner, cinéaste (3).
22.40 Les nuits magnétiques.
Rendez-vous sous la grue.
0.05 Du jour au lendemain.
0.50 Musique : Coda.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 30 mai au Théâtre des Champs-Elysées) : Symphonie n° 98 en si bémol majeur, de Haydn ; Concerto pour violon et orchestre en mi mineur op. 64, de Mendelssohn ; Ainsi parlait Zarathoustra, poème symphonique op. 30, de R. Strauss, par l'Orchestre national de France, dir. Ferdinand Leitner ; sol. : Régis Pasquier, violon.
23.07 Nuits chaudes. Holiday Diary op. 5, de Britten ; Sonate pour violon et piano, de Janacek ; Symphonie n° 2, de Dutilleux ; Quatuor à cordes n° 2, de Janacek ; Le Château de Barbe-Bleue, de Bartok.

Du lundi au vendredi, à 9 heures, sur FRANCE-INTER
« ZAPPINGE »
Une émission de GILBERT DENOYAN avec ANNICK COJEAN et la collaboration du « Monde ».

Le Monde

AFRIQUE DU SUD : réuni en conférence nationale à Durban

L'ANC éprouve des difficultés à se transformer en parti politique

Le Congrès national africain (ANC) est réuni, depuis mardi 2 juillet, à Durban, sur la côte de l'océan Indian, pour una conférence nationala, la première convoquée à l'intérieur du pays, depuis l'intardiction du mouvement nationaliste par le régima de Pratoria, en 1960. D'autre part, un porte-parola da l'ANC a qualifié da e propaganda » l'annonca faite par la président Frederik De Klerk d'un accord « définitif » avec le gouvernement sur la libération des prisonniers politiques.

DURBAN

de notre envoyé spécial

En organisent sa quarante-huitième conférence nationale, dix-huit mois après avoir été légalisé par le président De Klerk, l'ANC sort officiellement de la clandestinité, où les dirigeants successifs de l'apartheid l'avaient maintenu pendant trente ans. La levée des interdictions qui pesaient sur plusieurs mouvements et partis politiques, le 2 février 1990, a remis en selle une organisation née en 1912 de la volonté de quelques intellectuels de s'unir face au régime blanc et de mettre au point une stratégie de défense des droits des populations noires.

Au cours des derniers dix-huit mois, les événements se sont succédé à un rythme soutenu. L'ANC, en pleine réorganisation, a parfois donné l'impression d'avoir du mal à suivre la cadence. Après evoir proposé de dialoguer avec le gouvernement, depuis sa prison, M. Nelson Mandela a souvent fait valoir qu'il était, d'une certeinc manière, à l'origine des négociations en cours. En le libérant le 11 février 1990, M. De Klerk a pris l'initiative politique et l'a conservée depuis lors. En moins de deux ans, il e tenu ses promesses d'abolir formellement l'eparthcid, se posaot en graod réformateur et en «locomotive» du Parti national (NP), au pouvoir depuis 1948.

Un nouveau président

Le parti du président commence même à séduire les communautés indiennes et métisses, apparaissant commc un rival direct de l'ANC. Situation dangereuse pour l'organisation de M. Mandela qui n'a toujours pas réussi à atteiodre son objecrif d'un million de militants, en dépit de oombreuses campagnes de recrutement. Les clivages sont trop oombreux et les bésitetions trop fréquentes, qui déroutent les jeunes générations des ghettos, attirées par des mouvements plus radicaux.

Cette base remuante s'était déjà manifestée lors de le Conférence consultative à la fin du mois de décembre 1990, reprochant à la direction de l'ANC ses *«compromissions»* et la suspension de la *«lutte armée»*. Les propositions du président Oliver Tambo, soutenues par M. Thabo Mbeki, responsable des affaires ioternationales, d'approuver une levée partielle et graduelle des sanctions économiques, avaient soulevé un tollé. Une prudente marche arrière et un judicieux *mea culpa* de M. Mandela avaient permis d'éviter que ne s'élargisse davantage le fossé entre les anciens du Comité national exécutif (NEC) et la jeunesse turbulente.

L'ANC, qui veut conserver le double rôle-clé d'interlocuteur privilégié du gouvernement et d'acteur principal des négociations, n'a plus le droit à l'erreur. Entraîné dans la spirale de la violence qui a longtemps déchiré la province du Natal avant de gagner les cités noires de la région de Johannesburg, l'ANC a redoré son blason au regard de ses troupes en lançant, en avril, un ultimatum au gouvernement, puis en annonçant, le 18 mai, la suspension des négociatioos sur la nouvelle Constitution. Bien que sa fermeté se soit émoussée eu fil des semaines, l'ANC, accusé d'avoir trop donné et trop vite depuis la première rencontre officielle avec le gouvernement à Groote-Schuur, le 2 mai 1990, a raffermi ses positions.

La question se pose maintenant de savoir si ce mouvement de libéretioo, loogtemps cootraiot à la clandestinité, va réussir sa mue. Il lui faut devenir une véritable organisation politique, à défaut de se transformer radicalement en parti. C'est à dire parvenir à une homogénéité de pensée qui o'existe toujours pas et sans laquelle il est impossible de mobiliser les masses découragées par trop de divergences.

La solutioo passe évidemment par une oouvelle direction. Sans être cbamboulées, les structures existantes vont être modifiées. Il est, d'ores et déjà, acquis que M. Mandela sera élu président tandis que M. Tambo occupera une place de président d'honneur, créée pour lui. Quatre autres postes : vice-président, secrétaire général, secrétaire général adjoint et trésorier excitent les convoitises au poiot que la presse sud-africaine, depuis plusieurs semaines, pèse au trébuchet les chances des uns et des autres.

Il est tentant d'opposer schématiquement les « anciens » aux «modernes », les « modérés libéraux » aux « dogmatiques marxisants», ceux qui ont passé vingt ou trente ans en exil à ceux qui n'ont jamais quitté l'Afrique du Sud. Il est aussi logique de considérer que tous ceux qui se sont battus dans l'anonymat au sein d'organisations comme le Front démocratique uni (UDF) on le Mouvement de masse démocratique (MDM), apparaîtront maintenant au grand jour, en quête dc reconnaissance politique, sur fond d'équilibre tribal et racial.

Questions cruciales

Le NEC, la plus haute instance de l'ANC, passe de trente-six à quatre-vingt-dix membres dont cinquante-cinq seront élus à bulletin secret par les quelque deux mille délégués présents à l'université de Durban. Les autres, déjà élus dans leurs régions ou au sein des organisations de la jeunesse et des femmes, sont membres de droit. Ce souci de démocratisation des structures ne doit pas occulter le fait que l'ANC a besoin maintenant d'être dirigé par une équipe compétente, capable d'élaborer une stratégie, de « marchander » avec le gouvernement sur les sujets les plus délicats, de mobiliser les masses et, surtout, de répondre aux attentes d'une base sociale très large.

Quelle attitude adopter face à la levée des saoctions par les pays occidentaux et bientôt par l'Afrique ? Quaod s'cogager dans les négociations sur la nouvelle Constitution, et sur quelles bases? Faut-il s'accrocher opiniâtrement à la mise en place d'une Assemblée constituante et d'un gouvernement intérimaire? A quelles conditions participer à la conférence multipartite que le gouvernement souhaite organiser avant la fio de cette année? Autant de questions cruciales qui devront être traochées au cours de cette conférence. Car, l'avenir de l'ANC eogage maiotenaot le pays tout entier.

FRÉDÉRIC FRITSCHER

L'ESSENTIEL

SECTION A

Les insomnies de Djibouti
Les dirigeants s'inquiètent de l'afflux de réfugiés éthiopiens et de l'instabilité de la Somalie..... 5

Les débats au PS
Discussions autour du prochain congrès..... 6

Police
Un dispositif anti-« été chaud » 8

Sida
Une femme contaminée eprès une transfusion obtient 1,5 million de francs..... 10

SCIENCES ♦ MÉDECINE

• Le mal pour un bien • Le CERN s'ouvre à l'Est • Sida et transfusion sanguine : les enseignements du drame • Entre passé et futur, le patrimoine • La fuite des patronymes..... 11 et 12

Danse à Montpellier
Audace et naïvité de Thierry Smits. Les Grands Ballets de Guinée 13

Diagonales
« Frédéric-le-Harcèle », par Bertrand Poirot-Delpech..... 14

SECTION B

Supplément Initiatives ..... I à XVI

SECTION C

Taux directeurs financiers
La Banque de France pourrait reprendre sa politique de baisse..... 17

Les conséquences de l'unification allemande
La grande déprime de l'ex-RDA 17

Politique agricole commune
La Commission propose un nouveau plan de réforme..... 18

Débats
« Communauté européenne : entreprises publiques et concurrence », par Leon Britten ; « Cour des comptes : contrôleurs et contrôlés », par Mathias Emmerich et Marc Schwartz..... 22

Services

Abonnements..... 22
Camet..... 26
Marchés finenciers..... 24-25
Météorologie 27
Mots croisés..... 26
Radio-Télévision 27
Spectaclee..... 15

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Les annonces classées sont insérés dane le supplément Initiatives *folioté de I à XVI.*

Le numéro du « Monde » daté 2 juillet 1991 a été tiré à 503 121 exemplaires.

La tension persiste chez les enfants d'anciens harkis

Le Conseil national des Français musulmans appelle à une manifestation le 13 juillet à Paris

Le juge d'instruction chargé du dossier sur les incidents provoqués les 23 et 24 juin à Narbonne par les enfants d'anciens harkis, M. Roland Schmitt, a refusé, lundi 1er juillet, les demandes de mise en liberté provisoire déposées par les avocats des quatre jeunes gens incarcérés à Carcassonne – les frères François et Jean Hamzaoui, Michel Hadjmar, tous trois fils de harkis, et Amar Boucif, d'origine marocaine, – après avoir été inculpés de participation à manifestation armée, coups et blessures avec armes sur agent de le force publique et rébellion.

Les avocats ont fait appel de cette décision tandis que le juge motivait son refus par le fait qu'il n'avait pas à statuer *«sous la pression de la rue»*.

Ce rejet a engendré de nouveaux incidents, lundi soir, dans la cité des Oliviers, à Narbonne, où une dizaine d'adolescents ont dressé une barricade en mettant le feu à de vieux pneus et à quelques poubelles sans que les forces de l'ordre aient eu à intervenir. Le calme est revenu avant minuit mais certains des porte-parole du quartier indiquaieot que dans ces conditions ils refuseraient dc se rendre à l'hôtel Matignon avec la délégation qui a rendez-vous mercredi 3 juillet avec le conseiller social du premier ministre. Les représentants de la communauté harki de Fumel (Lot-et-Garonne) ont dit la même chose mardi matin.

A Laudun (Gard), une vingtainc d'enfants de harkis ont occupé, lundi eprès-midi, sans violencc, unc partie des locaux de la mairie pour exposer leurs revendications aux élus et au personnel municipal. Dens la nuit de lundi à mardi, un barrage a été dressé par une trentaine de jeuoes gens sur la RN 580 à hauteur de Saint-Laurent-des-Arbres.

Le porte-parole du mouvement du Rccours-France, M. Jecques Roseau, a déploré la décision du juge d'instruction de Narbonne en déclarent ootammcnt : *« Cette décision est d'autant plus regrettable qu'elle a toutes les chnnces d'atteindre le but diamétralement opposé à celui recherché en relançant les troubles de l'ordre public alors que la manifestation digne et calme de samedi dernier à Narbonne avait laissé espérer la détente. »*

Le Conseil national des Français musulmans, qui rassemble unc vingtaine d'associations, e appelé, pour sa part, à un défilé national, le 13 juillet, à Paris, de la Bastille à la République. Il s'était déclaré, samedi, partisan de la reconstitution d'un ministère des rapatriés en réaffirmant sa confiancc cn M. Maurice Benassayag, le délégué du gouvernement aux rapatriés dont le démission est demandée par d'autres organisations.

INÉDIT
Le FAIT FRANÇAIS dans le monde
Tome II
LES MOISSONS DE LA FRANCITÉ
(suite de *la France 3e superpuissance*)
Ressources, économie des 43 pays d'expression française. Droit de la mer : les zones maritimes sont bien des prolongements « territoriaux » des Etats riverains. Francs : 2e domaine territorial mondial. Structures des Etats d'expression française : métropole, les 10 DOM-TOM, le sont-ils, conférence franco-africaine (40 nations), ACTT (40 nations) et la possible UDELF (Union des Etats de langue française : 43 nations). 280 p., 98 f.
Franco chez l'auteur :
MARTINOT DE PREUIL
49560 NUEIL-SUR-LAYON
(Tome I 90 F. Les 2 tomes 140 F franco)

POLOGNE

Le président Walesa a signé la loi électorale

Le président Lech Walesa e signé, lundi 1er juillet, la loi électorale, à laquelle il eveit jusqu'à présent opposé son veto. Ce texte organise les modalités du scrutin des premières élections parlementaires libres qui auront lieu cn octobrc. M. Walesa était favorable à un scrutin de liste, mais cette formule avait été repoussée par plus des deux tiers des députés de la Diète, où l'ancienne coalition communiste est toujours dominante. Les nouvelles dispositions prévoient un scrutin proportionnel et nominal, en principe plus favorable à l'opposition. – *(AFP, Reuter.)*

SUR LE VIF — CLAUDE SARRAUTE

Anniversaire

ILS sont très portés sur la bougie et le gâteau, là, en ce moment, les Chinois. Le PC vient de fêter à Shanghaï, on vous en a longuement parlé hier, son soixante dixième-anniversaira. Et pendant ce temps-là on célèbre à Lhassa celui de la « libération » du Tibet en 1951. Ça se passe de la façon la plus conviviale du monde. L'agitprop débarque chez les gens avec une équipe de télé, un poste et un repss de roi. Filme la scène. Rembarque le tout. Et poursuit sa tournée de propagande à la gloire du socialisme triomphant.

Dans ce pays sauvegement occupé – la loi martiale n'a été levée que l'an dernier – le peuple décimé, réduit à six millions d'habitants, un peuple minoritaire sur sa propre terre, est encore et toujours victime de la violence au quotidien. Ainsi des femmes enceintes, toutes bouddhistes tibétaines, pour qui l'avortement est un crime, soumises à la dure, la terrible loi du planning familial chinois : insertion d'électrodes dans le vagin pour tuer le fœtus, injection d'alcool dans la fontanelle de l'enfant à la naissance, pose de stérilets en fer provoquant des infections souvent mortelles, et j'en passe...

A quoi bon poursuivre, en effet, cette chroniqua d'un génocide annoncé, pour reprendre la percutante formule d'un confrère. Personno ne s'en émeut. Ah ! il est beau, il ast généreux, le nouvel ordre international proclamé à l'occasion de la guerre du Golfe ! Tiens, j'y pense, le dalaï lama, viont en France, le mois procham. Ce sera sa première visite depuis la retentissante claque que lui a administrée notre gouvernement en interdisant à Danielle Mitterrand de lui remettre elle-même la récompense décernée par son association France-Libertés.

Qu'en sera-t-il, cotte fois-ci ? Faut-il rappeler que le prix Nobel de la paix a été longuement reçu par Bush à la Maison Blanche il y a quelques semaines. Et serait-co trop demander au Mimi de condescendre à rencontrer personnellement celui qui déclarait récemment : Aujourd'hui, lee problèmes d'une nation ne peuvent plus être résolus uniquement par elle-même. Sans le sens de la responsabilité universelle, c'est notre survie qui ost en danger.

ETATS-UNIS : pour remplacer le juge Thurgood Marshall

M. Bush a désigné un autre Noir, conservateur, à la Cour suprême

WASHINGTON

correspondence

Eo annooçant lundi 1er juillet avoir choisi le juge Clarence Thomas pour succéder, à la Cour suprême, à M. Thurgood Marshall, démissionnaire pour raisons de santé, M. George Bush a remplacé un Noir par un autre Noir. Le président escompte que cette nomination peut améliorer ses relations avec la minorité noire et les grandes associations de défense des droits civiques, mais les premières réactions, de ce côté, sont empreintes de réserve et même de critique à l'égard du nouveau membre de la Cour. Certes, comme son prédécesseur, le jeune juge Thomas (quarante-trois ans) a souvent, dans sa jeunesse, été victime de discriminations raciales. Mais ses origines sociales et sa philosophie politique diffèrent sensiblement de celles de M. Thurgood Marshall.

Il est issu d'une famille très pauvre de Géorgie. Seloo sa propre expression, il fut élevé *«dans le respect de Dieu, des valeurs traditionnelles, de la discipline, du dur travail...»* Catholique, il fréquenta les écoles confessionnelles, passa un an dans un séminaire en vue de devenir prêtre. Mais finalement, il étudia le droit à l'université Yale où il obtint son diplôme en 1973.

M. Thomas est un conservateur qui s'est souvent dissocié des mouvements de défense des droits civiques qui lui reprochent notamment de n'avoir pas fait appliquer vigoureusement les lois contre la discrimination. A son avis, c'est par l'éducation et la discipline que les Noirs s'assureront une meilleure place dans la société américaine et non pas en dépendant des aides officielles.

Les leaders des grandes organisations noires ont des doutes sur la volonté du nouveau promu d'appliquer la législation sur les droits civiques. D'autre part, les associations féministes craignent que M. Thomas ne favorise le rejet de l'arrêt historique de la Cour qui, en 1973, avait légalisé l'interruption volontaire de grossesse mais qui aujourd'hui est remis en question dans la législation de nombreux Etats. En 1990, M. David Souter, nommé aussi par le président Bush à la Cour, avait justement gardé un silence prudent sur ce point, ce qui lui evait permis d'obtenir la confirmation du Sénat. Or, au cours des derniers mois, le juge Souter a régulièrement rejoint le camp des conservateurs. Aussi, les associatioos féministes sont-elles maintenant déterminées à être plus exigeantes.

Le débat prévu en septembre sur la confirmation du juge Thomas promet d'être animé. Mais ses chances d'être confirmé sont bonnes. D'une part parce qu'en 1990, la commission judiciaire du Sénat, contrôlée par les démocrates, avait approuvé sa promotion comme juge d'appel – elle peut difficilement changer d'avis malgré l'intention de plusieurs de ses membres d'examiner de plus près ses arrêts et déclarations antérieures. D'autre part, les démocrates hésiteront probablement à lancer une offensive sans espoir pour tenter de modifier la majorité actuelle à la Cour : six conservateurs sur neuf juges.

M. Bush peut raisonnablement croire que ne se reproduira pas la bataille politique de 1987 qui avait abouti au rejet de la nomination de M. Robert Bork, défaite humiliante pour le président Reagan qui l'avait choisi. En fait, l'administration Bush peut non seulement renforcer son emprise sur la Cour suprême, mais, compte tenu des décès et retraites aiosi qne des augmentations du nombre des juges, modifier la compositioo dcs instances inférieures. Ainsi tout l'appareil judiciaire sera-t-il pour de longues années contrôlé par les républicains.

HENRI PIERRE

□ **ESPAGNE : deux policiers tués en tentant de désamorcer un paquet piégé.** – Deux policiers ont été tués et un autre blessé, lundi 1er juillet, à Madrid, en tentant de désamorcer un colis suspect qui a explosé. La police soupçonne l'organisation indépendantiste basque ETA qui, quelques heures auparavant, evait revendiqué les attentats commis depuis le 5 juin (cinq personnes ont été tuées). Dans les milieux politiques, on lie cette recrudescence de la violencc au procès, à Madrid, de deux policiers soupçonnés d'être des membres du Groupe antiterroriste de libération (GAL). – *(AFP.)*

Faites une affaire
avec un de nos derniers modèles 91 en livraison immédiate

● 205 Color Line ess./diesel
● 205 XR 5cv
● 205 Turbo diesel 3 et 5p.
● 309 Graffic
● 309 XR et SRDT
● 309 XS, GTI 16 soupapes
● 309 XA, J9 1800 kg diesel
● 405 MI16, 605 SV 24
● 405 Break affaires ess./dl.
● 605 SV 3/SVDT/SRI

PEUGEOT
NEUBAUER
• 4, rue de Châteaudun 75009 PARIS ☎42.85.54.34
• 9, rue du 4 septembre 75002 PARIS ☎42.61.15.68
• 29, bd des Batignolles 75008 PARIS ☎42.93.59.52
• 227, bd. Anatole-France 93200 ST-DENIS ☎48.21.60.21

هكذا من الأصل